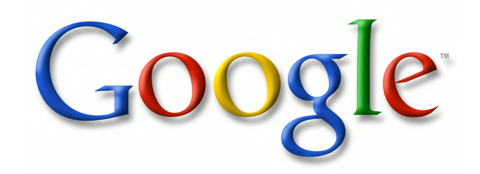



3 3433 08246331 0

VOYAGE

AU CONGO.

I.

Cet Ouvrage se trouve aussi :

A PARIS,

Chez l'Auteur, rue du Bac, n. 77;
A la librairie des étrangers, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 55;
Chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n. 23.

A LONDRES,

Chez J.-V. Douville, n. 110, Strand.

Et chez les principaux Libraires de la France et de l'Étranger.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
rue Garencière, n. 5.

VOYAGE
AU CONGO
ET DANS L'INTÉRIEUR
DE
L'AFRIQUE EQUINOXIALE,

FAIT DANS LES ANNÉES 1828, 1829 ET 1830,

PAR J.-B. DOUVILLE,

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,
POUR L'ANNÉE 1832,
ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES FRANÇAISES
ET ÉTRANGÈRES.

OUVRAGE AUQUEL LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE A DÉCERNÉ LE PRIX DANS SA SÉANCE
DU 30 MARS 1832.

TOME PREMIER.

À PARIS,
CHEZ JULES RENOUARD, LIBRAIRE,
RUE DE TOURNON, N. 6.

1832.

PRÉFACE.

De rtour dans ma patrie après un long et pénible voyage dans l'Afrique équinoxiale, j'ai pensé qu'en publiant le résultat de mes travaux, je pourrais contribuer aux travaux de la géographie. En effet, les contrées que j'ai parcourues sont du nombre de celles que l'on ne connaît que très imparfaitement. J'ai visité toutes les provinces des royaumes d'Angola et de Benguela, soumis aux Portugais; et ensuite, à l'est et au nord, de vastes pays habités par des nègres indépendans, où aucun homme blanc n'avait jamais pénétré, et où l'on ne croyait pas qu'il en existât.

Débarqué à Saint-Philippe de Benguela, ville située par les 12° 32′ 30″ lat. sud, et 11° 3′ 30″ long. est, je me suis avancé à l'est jusqu'au 25° 4′. Le point le plus reculé vers le sud où je sois parvenu est par 13° 27′. J'ai remonté au nord jus-

qu'au parallèle du 1° 52′ de latitude boréale; de là je suis retourné au sud-ouest pour m'embarquer au port d'Ambriz.

En jetant les yeux sur les cartes d'Afrique les plus récentes et les plus exactes, on verra qu'une grande portion de l'espace où j'ai voyagé offre beaucoup de vides, ou bien des noms marqués du signe du doute; j'ose me flatter d'avoir, par mes travaux, fourni les moyens de remplir une partie de ces lacunes. J'en laisse encore de considérables; mais je n'ai pu aller dans tous les lieux où j'aurais desiré de porter mes pas, et des obstacles nombreux ont fréquemment paralysé mon zèle.

Si même en Europe, dans des pays civilisés, un voyageur rencontre par fois des empêchemens qui le retardent ou l'arrêtent, à quelles difficultés ne doit-il pas s'attendre dans ceux où tout se réunit pour s'opposer à la marche de l'homme le plus résolu? On peut s'en faire une idée par ce que j'ai éprouvé.

Dans les possessions portugaises, quelques agens du gouvernement m'accueillirent avec bienveillance. D'autres, au contraire, me suscitèrent des tracasseries, me molestèrent autant qu'il fut en leur pouvoir, et si la crainte ne les eût retenus, ils m'eussent fait subir de mauvais traitemens. Lors même que j'étais reçu avec une apparence amicale, je m'apercevais que souvent j'inspirais de la défiance.

Chez les nègres indépendans, ce furent des obstacles d'un genre différent, et bien plus redoutables. Ces hommes portent dans leur cœur une haine invétérée aux blancs ; ils la sucent avec le lait. L'envahissement par les Portugais des royaumes voisins de la côte est toujours présent à leur mémoire. Le bruit de cette conquête s'est répandu jusque dans les contrées les plus éloignées de la mer. Ces nègres supposent qu'un blanc ne peut venir chez eux que dans des vues hostiles, ce qui les rend très soupçonneux. D'ailleurs, plongés dans l'ignorance et la superstition la plus grossière, aveuglément attachés à des coutumes bizarres et absolument opposées aux nôtres, ils prennent en mauvaise part et même condamnent comme des crimes des actions indifférentes. J'ai plus d'une fois couru le risque d'en faire la triste expérience. Ce n'a été que par des présens distribués à propos aux jongleurs, sorciers ou prêtres des fétiches, qui exercent un empire souverain sur toutes les classes de ces populations barbares, que j'ai pu échapper aux périls qui menaçaient ma tête.

Plusieurs peuples de l'intérieur sont anthropophages ; mais leur appétit pour la chair humain n'est pas aussi désordonné que le représentent les relations de quelques voyageurs. J'ai donn sur ce point les détails qui sont venus à ma connaissance. Je dois ajouter que c'est chez ces peuplades que, sauf des accidens imprévus, j'ai reçu

des chefs et de leurs sujets l'accueil le plus amical.

Malgré ma circonspection et ma réserve, il m'est survenu quelquefois des incidens qui ont manqué de compromettre ma liberté et mon existence. J'ai heureusement réussi à me tirer de ces fâcheuses aventures, parce que ma volonté seule suffisait pour disposer des moyens qui devaient m'arracher aux conséquences fâcheuses dont j'allais être la victime.

Mais ma volonté manquait d'efficacité contre les inconvéniens résultant de la nature du climat et du pays. On sait que l'intérieur de l'Afrique, sous la zone torride, est une région très malsaine, surtout pour les blancs. Les fièvres ne tardent pas à les attaquer. Je puis dire qu'elles me laissèrent à peine quelques momens de repos. Dans les villes et dans la plupart des villages, j'étais commodément logé; mais combien de fois n'ai-je pas été réduit à m'arrêter au milieu des plaines ou des forêts! Là une misérable cabane, faite de quelques pieux et de branchages ou de paille, ne garantissait que bien incomplètement ma troupe des ardeurs du soleil pendant le jour, et de l'excessive humidité des rosées pendant la nuit. Ma tente me mettait mieux à l'abri; cependant je souffrais beaucoup des variations continuelles de la température; et les nègres mêmes ne pouvaient éviter ses pernicieux effets. Les maladies enlevèrent un grand nombre de ceux qui s'étaient attachés à mon service. Dans les

premiers temps de mon voyage, la vigueur de ma constitution l'emporta ; je résistai aux fatigues continuelles et aux attaques réitérées des fièvres. A la fin, mes forces diminuèrent ; j'étais éloigné de tout secours. Quelquefois nous avons été obligés, mes gens et moi, de nous contenter pour toute nourriture de racines crues ou simplement grillées sur des charbons ardens, et de nous désaltérer avec de l'eau bourbeuse et puante. Nous voulions dormir, et une multitude d'insectes troublait notre sommeil. Est-il beaucoup d'hommes dont la santé puisse se soutenir contre des atteintes si violentes ? Je l'ai déjà dit, les indigènes mêmes y succombent.

Pour pouvoir mettre à profit le voyage que j'entreprenais, j'avais formé une caravane. Je la recrutais à l'occasion. Elle a été composée assez longtemps de cinq cents hommes. Ce nombre m'était nécessaire pour me défendre contre des attaques et pour assurer mon existence et ma liberté. On verra dans ma relation que j'avais pris le seul moyen de mener mon expédition à bien. Si j'avais voyagé avec peu de monde, je ne serais jamais revenu en Europe. Tantôt j'allais à pied, tantôt je me faisais porter dans mon tipoï, qui est une sorte de palanquin. Des nègres marchaient toujours à mes côtés, avec mes fusils, mes instrumens et des outils pesans. Ma garde était toujours prête à travailler et à m'aider à mon premier signal. Ma caravane, composée des hommes qui portaient les

ballots de marchandises et les barils de tafia, allait en avant vers le lieu désigné pour y passer la nuit.

Vers dix ou onze heures du matin, elle s'arrêtait, quand c'était possible, dans un endroit où l'ombrage des arbres promettait de la fraîcheur. On se reposait; on préparait le dîner. A midi, quand j'avais terminé mes observations solaires pour connaître la latitude du point où je me trouvais, j'allais avec un interprète et quelques hommes de ma garde faire une excursion dans les environs; j'examinais ce qu'il y avait de remarquable; j'interrogeais les habitans que je rencontrais. Revenu sous ma tente, je passais le reste de la journée à écrire le résultat de mes recherches. Je n'ai jamais manqué un seul jour de tracer sur la carte que je dressais la route que j'avais parcourue et les divers accidens du terrein.

Je me suis appliqué à écrire les noms comme je les entendais prononcer par les indigènes. Quoique je fusse parvenu à comprendre et à parler la langue bunda, qui est celle du Congo, je ne m'en suis pas rapporté seulement à la connaissance que j'avais de cet idiome; je faisais répéter ces mots par les indigènes et par mes interprètes, et je comparais ensuite les sons que j'avais entendus.

Pour faire mes observations, je me servais de trois chronomètres. Je les avais réglés, avant mon départ de Rio-Janeiro, sur ceux des vaisseaux de guerre anglais mouillés sur la rade de cette ville.

Je les avais préférés à ceux des Français, parce que je savais que, sur la côte d'Afrique, je ne rencontrerais probablement pas de navires de notre nation pour faire des comparaisons. A Benguela, je pris une moyenne entre les résultats de chacun des trois chronomètres. Les observations que je fis à terre, avec trois capitaines de navires négriers, correspondirent exactement avec les miennes, ce qui me prouva que je pouvais compter sur l'exactitude de mes chronomètres. Je pris pour point de départ de mes observations la cabane qui sert de douane, et j'en déterminai la position.

Lorsque ensuite je continuai à faire des observations en m'avançant dans l'intérieur du pays, les points furent si éloignés les uns des autres, et sur un si vaste espace, que probablement j'aurai commis des erreurs. J'espère que les voyageurs qui après moi parcourront l'intérieur des mêmes contrées me pardonneront ces inexactitudes bien involontaires; car la mort ne tarda pas à me priver du secours des personnes qui étaient en état de m'aider, et quelquefois j'ai été obligé de faire mes opérations en secret, afin de ne pas éveiller les soupçons d'hommes ignorans, superstitieux et cruels, qui, me prenant pour un magicien malfaisant, m'auraient sacrifié à leurs terreurs chimériques.

Comme je me suis servi d'un horizon artificiel, j'ai pu déterminer sur les lieux mêmes la position

des points principaux. J'ai employé tous les moyens qui étaient en mon pouvoir pour connaître la direction du cours des rivières. Je l'ai examinée et suivie; j'ai chargé des hommes de ma suite de l'observer; j'ai pris, des naturels du pays, les renseignemens nécessaires; je ne puis croire, s'ils m'en ont donné d'inexacts, que ç'ait été à dessein; mais je dois convenir qu'ils n'ont pas la précision desirable dans ces sortes de matières. J'ai sondé partout où je l'ai pu; j'ai fait des recherches sur le degré de vitesse et sur la nature du fonds.

Le relief du terrein est d'une importance si grande en géographie physique, que je n'ai rien négligé pour le décrire avec exactitude. Tout le long de ma route, j'ai observé soigneusement l'élévation ou l'abaissement du sol, la hauteur et la direction des collines et des montagnes, leurs ramifications et leur enchaînement. J'ose croire que j'ai fait des découvertes importantes qui jetteront du jour sur l'aspect physique de la partie de l'Afrique que j'ai parcourue. Malheureusement je n'ai pu étendre mes recherches bien loin. Hors de ma ligne de route, je n'ai pu juger que par approximation de la hauteur des sommets qui s'offraient à ma vue. Rarement j'ai pu faire des excursions qui auraient complété mes recherches; cependant j'ai pu déterminer la hauteur de plusieurs cimes dont auparavant l'existence était ignorée. Pour mesurer les hauteurs, j'ai employé le baromètre lors-

que j'ai pu le faire; dans le cas contraire, j'ai eu recours aux opérations trigonométriques.

J'ai multiplié autant que je l'ai pu les observations météorologiques, et j'en offre le résultat. Je me servais d'instrumens bien faits : c'étaient un hygromètre, un eudiomètre et un atmomètre. J'employais un thermomètre de Réaumur; ainsi c'est toujours sa graduation que j'énonce. J'en avais douze; je n'en ai rapporté qu'un. J'avais sept baromètres à syphon, il ne m'en est resté que deux. On n'en sera pas surpris, car on sait à combien d'accidens ces objets sont exposés dans un long voyage. La plupart de ces instrumens étaient faits à Paris. J'en achetai, à Rio-Janeiro, quelques-uns fabriqués en Angleterre. J'avais de plus un sextant, et un cercle répétiteur de Gamby de Paris, enfin plusieurs boussoles.

Mon attention ne s'est pas bornée à examiner l'extérieur des reliefs du terrein; je l'ai aussi portée sur leur structure, et je l'ai décrite le mieux qu'il m'a été possible. J'ai pris des échantillons de toutes les espèces de roches et de pétrifications que j'ai rencontrées.

Ayant un grand nombre d'hommes à mon service, j'ai pu recueillir et transporter facilement tout ce qui avait attiré ma curiosité. A la vue de ces objets, on peut facilement se convaincre d'une vérité déjà prouvée par les travaux de plusieurs autres voyageurs : c'est que très souvent on

retrouve dans un pays des minéraux qui semblent appartenir exclusivement à un autre, et que, en général, les espèces connues se suivent partout dans un ordre analogue.

Mes recherches se sont également étendues aux végétaux des contrées que j'ai visitées. J'en ai cueilli un grand nombre; j'en ai dessiné. J'ai rapporté un herbier, ainsi que des échantillons de bois et diverses préparations extraites des plantes par les indigènes; j'ai interrogé ceux-ci sur les usages auxquels ils employaient ces productions de la nature, et j'ai noté plusieurs procédés dont ils m'ont communiqué la connaissance.

Parmi le grand nombre d'animaux que j'ai vus, il en est qui probablement constituent des espèces nouvelles. J'ai rapporté une certaine quantité de leurs dépouilles, qui ont fixé les regards de plusieurs naturalistes instruits.

Quoique plongés dans un état de barbarie difficile à concevoir, plusieurs des peuples chez lesquels j'ai séjourné ont une industrie remarquable à plusieurs égards : ils fabriquent des tissus avec les fibres filamenteuses ou avec l'écorce des plantes; ils savent extraire les métaux de la terre et les façonner. Divers objets de ce genre que j'ai rapportés, montrent ce qu'ils effectuent avec des moyens bien imparfaits.

Attentif à tout ce qui peut jeter du jour sur l'histoire de l'homme, j'ai noté les mœurs, les

usages, les coutumes, les lois des nations africaines chez lesquelles j'ai voyagé. Je rapporte fidèlement ce que j'ai vu et ce que l'on m'a dit. Parmi les particularités que je cite, il en est que l'on connaît par les voyageurs qui sont allés avant moi au Congo; mais le nombre de ceux-ci est bien peu considérable. Ils n'ont, pour la plupart, porté leurs pas que dans les possessions portugaises; ceux qui sont allés au-delà n'ont pas pénétré très loin dans les contrées de l'intérieur : par conséquent, ils n'ont pu être instruits de beaucoup de détails que j'ai observés. D'ailleurs, ces voyageurs n'ont songé à écrire leurs relations qu'à leur retour en Europe; ainsi, ils ont dû omettre beaucoup de faits intéressans. Enfin, la profession de quelques-uns de ces hommes leur interdisait la possibilité de s'enquérir de quelques usages, ou les empêchait de les insérer dans leurs livres, ou bien les portait à les considérer sous un point de vue inexact. Cette remarque frappe quiconque lit ce que les missionnaires ont publié.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, je couchais par écrit, chaque jour, ce que j'avais vu ou appris. J'ai suivi constamment cette méthode quand ma santé n'y a pas mis obstacle. Il en est résulté que je n'ai pu omettre rien d'essentiel. Je raconte des choses qui sans doute paraîtront étranges; certainement des esprits sceptiques ou difficiles les traiteront d'incroyables ou d'absurdes. Je n'ai

pas la prétention d'être, sur ce point, plus favorablement accueilli que les autres voyageurs qui se sont trouvés dans le même cas. Je dois cependant déclarer de nouveau que je n'ai rien ajouté à ce que j'ai vu ou entendu, que je le raconte sincèrement, et que mon imagination ne joue aucun rôle dans mes récits. J'ai pu me tromper ou être induit en erreur; personne n'est à l'abri de ce double inconvénient. Du reste, je me recommande à l'indulgence du public, et je le prie de m'excuser si mon livre ne l'intéresse pas autant que je l'aurais desiré. Je fais voyager le lecteur avec moi dans tous les pays que j'ai parcourus, et je termine mon ouvrage par un chapitre contenant des considérations générales qui s'appliquent à l'ensemble de ces contrées. J'ai ajouté dans le troisième volume différens vocabulaires, le tableau des positions principales que j'ai déterminées, et des tables météorologiques.

J'ai le projet de publier un jour un ouvrage qui contiendra le résultat de mes recherches sur l'histoire naturelle de la partie de l'Afrique où j'ai voyagé, et mes observations astronomiques.

Mes notes étaient très nombreuses, et en assez mauvais ordre, puisque je les avais prises à l'instant, et sur les lieux. Je m'occupai, pendant la traversée et durant mon séjour en Amérique, à en faire l'extrait, et je continuai ce travail après mon retour.

Mais, absent de France depuis très long-temps, j'avais lieu de craindre que ma relation ne fût pas rédigée avec la méthode et la précision convenables. Je devais donc prendre les conseils de quelqu'un qui eût l'habitude d'écrire, et qui, de plus, connût la géographie, et surtout celle de l'Afrique.

Un hasard, que je puis appeler heureux, m'a mis en communication avec M. Eyriès, dont le nom était précédemment venu jusqu'à moi, et que je me félicite d'avoir rencontré. Il m'a indiqué l'ordre qu'il croyait le plus convenable à suivre, mais il n'a rien mis du sien dans mon livre, et je me suis abstenu d'y faire entrer aucun rapprochement avec les voyageurs qui m'avaient précédé; j'aurais grossi l'ouvrage outre mesure, et je ne l'aurais pas rendu plus intéressant. Je me suis contenté de faire quelques remarques sur un auteur qui, dans ces dernières années, a écrit sur la statistique des possessions portugaises à la côte occidentale d'Afrique.

Pendant que je travaillais à rédiger ma relation, M. Balbi, qui compose un traité de géographie, est venu me demander des renseignemens. Je les lui ai fournis avec plaisir, et je saisis cette occasion de parler de son ouvrage, dont la publication est attendue avec impatience.

La carte que je donne est faite d'après les matériaux que j'ai fournis à M. Brué, et réduite d'après quatorze cartes partielles que je traçais à me-

sure que je cheminais dans l'intérieur de l'Afrique. Le public jugera comme moi que M. Brué a employé avec son talent ordinaire les élémens que je lui ai confiés.

Les dessins sont lithographiés d'après ceux que j'avais dessinés d'après nature.

Déjà mon voyage en Afrique m'a valu des récompenses flatteuses de la part de deux sociétés savantes que je prie d'agréer l'expression de ma vive reconnaissance.

Au mois de décembre dernier, étant allé en Angleterre, la société de géographie de Londres, sur la proposition de M. John Barrow, son vice-président, auquel la sience a de si grandes obligations pour ses travaux relatifs à l'Afrique, m'a reçu au nombre de ses membres honoraires.

Le 30 mars dernier, la société de géographie de Paris, sur le rapport d'une commission spéciale composée de MM. Eyriès, Coraboeuf, Brué, Warden et Davesac, m'a décerné le prix pour la découverte la plus importante faite en 1830.

Paris, le 3 avril 1832.

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Qui a décerné une médaille d'or de mille francs à M. Douville, pour son voyage de découvertes au Congo et dans l'intérieur de l'Afrique équinoxiale.

Les commissaires que vous avez nommés pour examiner s'il y avait lieu de décerner la médaille annuelle destinée à la découverte la plus importante faite en 1830, ont passé en revue les voyages effectués ou achevés dans le courant de cette année. Il résulte de nos recherches que si les entreprises dont nous allons vous entretenir ne sont pas nombreuses, du moins leur résultat est de la plus haute importance pour la science.

En effet le voyage de MM. Richard et John Lander dans la Nigritie, pour découvrir l'embouchure du Dialiba ou Kouarra; celui de M. Douville au Congo et dans l'intérieur de l'Afrique équinoxiale; celui du capitaine King aux côtes méridionales de l'Amérique du sud et à la Terre du Feu, présentent une masse de faits si intéressans que depuis long-temps on n'en avait vu paraître autant à-la-fois.

M. Douville est parmi ces voyageurs celui qui nous a paru avoir réellement fait la découverte la plus importante. Arrivé

en 1828 sur la côte de l'Afrique occidentale à Saint-Philippe-de Benguela, situé par 12° 32′ de latitude sud et 11° 3′ de longitude à l'est de Paris, il a visité en détail toutes les provinces qui composent les royaumes d'Angola et de Benguela, soumis au Portugal. Ensuite il a pénétré dans les pays habités par les nègres indépendans et où vraisemblablement aucun Européen n'avait encore porté ses pas. Le point le plus méridional auquel il ait atteint est par 13° 27′ de latitude; il est allé dans la direction opposée jusqu'au-delà du 3° au nord de l'équateur; il s'est avancé dans l'est jusqu'au 25° 4′. Il a ainsi parcouru une étendue de plus de 16° ou 320 lieues géographiques du sud au nord, et de plus de 14° ou 280 lieues de l'est à l'ouest, sans compter ses courses multipliées dans les provinces portugaises; on peut donc sans exagération porter à trois mille cinq cents lieues la longueur totale de ses routes dont une grande partie a été faite dans des contrées entièrement inconnues.

Pour vous le démontrer, messieurs, nous ne vous exposerons pas ce que les anciennes cartes présentent sur ces régions, nous nous bornerons à appeler vos regards sur celles de d'Anville, qui fut si long-temps le seul guide un peu sûr pour l'intérieur de l'Afrique, sur celle de M. Berghaus et sur celle de M. Brué, qui tous deux ont complété et rectifié autant qu'ils l'ont pu son travail, en profitant des nouveaux matériaux parvenus à leur connaissance. Mais combien ils sont rares et peu solides pour l'intérieur de l'Afrique au sud de l'équateur. Des hommes que leur zèle pour les progrès de la science anime quelquefois au point de leur faire accueillir avec trop de facilité ce qu'ils lisent ou entendent raconter qui s'accommode à leurs idées, ont parlé de voyages importans effectués par les Portugais dans l'intérieur du Congo et même à travers le continent africain, entre Saint-Paul de Loanda et Mosambique. Mais quand on examine de près ces rapports, on reconnaît sans peine qu'ils ne sont nullement fondés. Ainsi nous n'avons pas à nous en occuper; mais nous invitons les personnes qui désireraient obtenir des notions sur ce point, à consulter le tome xv de l'*Histoire des Voyages* de notre savant collègue M. Walckenaer.

Maintenant parlons des faits connus. Les cartes de M. Berghaus et de M. Brué montrent qu'à l'est du vingtième méridien, il n'y a rien de positif. Tous les noms sont accompagnés du signe du doute; presque plus de positions indiquées; les auteurs sont obligés de citer les anciens voyageurs dont les récits sont presque toujours très vagues. Le cours des rivières, même les plus importantes, n'a pu être tracé avec précision. Les reliefs du terrein sont marqués avec tout le soin possible, mais on peut demander sur quelle base les auteurs ont opéré. Ainsi la partie de l'Afrique sur laquelle portent nos considérations, a présenté jusqu'à ce jour un vide immense. Aujourd'hui M. Douville nous donne la possibilité d'en remplir une portion considérable.

Les contrées soumises aux Portugais étaient celles sur lesquelles on possédait le plus de notions qui pouvaient être regardées comme satisfaisantes; cependant, à l'exception du littoral, combien il y avait d'incertitudes. Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur une carte dressée par M. Pinheiro, ingénieur portugais; elle est annexée à un ouvrage que M. Feo Cardoso publia, dans la langue de son pays, à Paris, en 1825, sur les royaumes d'Angola et de Benguela. Bowdich en a inséré une copie dans un mémoire, en anglais, sur les découvertes des Portugais, qui parut après sa mort, et qui a été inséré dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, en 1824. Il serait fastidieux et peu intéressant d'entrer dans une discussion approfondie sur les imperfections de cette carte; celle de M. Douville les fait ressortir, notamment pour la manière dont le cours des rivières y est tracé, et dont les montagnes y sont représentées. Combien les cartes de M. Berghaus et de M. Brué lui sont supérieures.

M. Douville a observé autant qu'il l'a pu la direction et l'enchaînement des montagnes; il nous les fait connaître par les noms que leur donnent les indigènes; elles commencent à s'élever à peu de distance du littoral. Au sud du Couenza les monts Inhandagna, Egyto, Coulo, Cutato, Cuvo, Caberahera et d'autres plus ou moins hauts, offrent des ramifications qui viennent du sud-est, et entre lesquelles coulent le Catumbela et plusieurs autres rivières, portant directement

leurs eaux à l'océan Atlantique. Ces montagnes se rattachent vraisemblablement à un nœud auquel M. Douville n'est pas arrivé, mais on peut se faire une idée de l'élévation du pays depuis la côte, en considérant que, près de Bihé, ville située par 11° 3' de latitude et à environ cent vingt-cinq lieues de la mer, la plaine est à 1040 toises au-dessus du niveau de l'Océan. Toutefois la contrée intermédiaire n'est que montueuse, elle n'offre ni sommets hachés, ni pentes très escarpées.

Au contraire, celle que limitent le Couenza au sud et le Logé au nord, est montagneuse; son aspect est âpre et raboteux, les vallées y sont étroites, tortueuses et prolongées. Près de la rive septentrionale ou droite du Couenza, s'élève le mont Muria, dont la cime est à 2,300 toises au-dessus de la mer, dont il n'est éloigné que de quatre-vingt-quinze lieues. Plus à l'est se trouvent les singuliers rochers nommés Pedras de Pongo Andongo. On les connaissait, mais inexactement par les récits des missionnaires qui les appellent Pierres Noires. On les voit figurer, assez mal, sous le nom de Rocher de Mapongo ou forteresse des pierres, dans le tome IV de la *Relation de l'Ethiopie* occidentale, par le père Labat.

Entre le Couenza et le Zaïre ou Couango, le pays, en allant vers l'est, conserve une grande élévation. Les monts Quiamussumica, Zala, Go, Logé, Pemba, sont les uns cotoyés, les autres coupés par des affluens du Logé, et vont se joindre à un nœud qui est au nord du septième parallèle et à l'est du dix-huitième méridien. Une rivière sortant de ce nœud, coule vers le Couango.

Les monts Magnunen sont plus à l'est, et se prolongent dans cette direction en séparant les affluens du Couenza de ceux du Couango.

Au nord de ce grand fleuve, vers le cinquième parallèle et le vingt-deuxième méridien s'élèvent le Quiangiaguilé, et plus au nord-est les Moulundu Ja Caïba Risumba (montagnes puantes). Des rameaux partant de ce nœud filent de divers côtés : les plus hautes vont au sud-est; d'autres au nord, et se prolongent au nord-ouest : ce sont les Obumucutu et les Ouambé; le plus haut sommet de ceux-ci est le Caluvi qui a 1,957 toises. Les rivières qui coulent entre ces hauteurs sortent toutes des

Montagnes Puantes et finissent par se joindre au Couango.

Plus au nord on rencontre les Yanvo, branche des Agattu : ceux-ci sont très étendus, les monts Riegi s'en détachent. L'un de leurs pics, le Zambi, a 2,457 toises; son nom qui signifie mont des Esprits, rappelle les idées superstitieuses des nègres, qui tiennent uniquement à son excessive élévation, car il n'est pas volcanique comme un autre Zambi dont nous parlerons plus bas. Le pays voisin est également très haut, puisque les plaines sont à 900 toises au-dessus de la mer. Ici nous sommes sous l'équateur. A un degré au nord, on trouve les monts Kanguz; et, sous le deuxième degré, des plateaux élevés de 850 toises. Depuis les monts Agattu, les rivières coulent vers l'est.

Le désert Tandi est sur la ligne du partage des eaux. Au-delà vers le nord-ouest sont les Zamba, dont un des versans appartient encore au bassin de la mer des Indes, puis les Hogiz, qui se prolongent très loin vers le sud-ouest. Toutes les rivières que M. Douville a vues ensuite vont se réunir au Couango; des chaînons de montagnes les séparent. Au confluent du Couango et du Bancora la plaine a 348 toises de hauteur. A la gauche du Couango, s'étendent les Moulundu Itala, ou les montagnes noires, dont un sommet a 1,631 toises, puis les Ho, les Lucango, et les Calandola.

On voit par cette énumération qui offre tant de noms nouveaux que M. Douville a observé avec un soin particulier la direction du cours des rivières. Les faits nombreux qu'il met en évidence fourniront les moyens de corriger ce qui concerne celles dont l'embouchure est dans l'océan Atlantique. Quant à celles qui coulent à l'est, elles étaient inconnues.

Citons un fait très vaguement connu, et dont M. Douville a si bien constaté la réalité, qu'on peut le regarder comme une découverte qu'il a faite. Edouard Lopèz, voyageur portugais, qui séjourna au Congo de 1578 à 1587, a parlé dans son livre de montagnes brûlées, qui se trouvent dans ce pays, mais il ne les a pas décrites. Elles sont marquées sur sa carte, et sur la plupart de celles qui ont été publiées depuis; il en est même question, mais confusément dans les ouvrages qui traitent de ces contrées. Maintenant on saura où placer

ces montagnes. M. Douville a vu au sud, et à peu de distance de la rive gauche du Couenza, une montagne volcanique, éloignée de quatre-vingt-cinq lieues de la mer. Elle est nommée par les indigènes Moulundu Zambi (mont des Esprits), parce que selon la croyance de ces nègres, l'ouverture par laquelle elle vomit des flammes est l'entrée du chemin que suivent les âmes des défunts, pour pénétrer dans l'autre monde. La terreur que ces idées leur inspirait, et aussi l'incommodité que leur causait la fraîcheur de l'air, à mesure que le terrein s'élevait, les empêchèrent d'accompagner M. Douville dans son ascension, et ce voyageur fut obligé de s'arrêter à une hauteur de plus 1,000 toises; il estime qu'il était encore à plus de 700 toises du sommet. Ce Moulundu Zambi offre les caractères communs à toutes les montagnes volcaniques; il est composé de roches brûlées, entouré de scories et de laves. Tout annonce que depuis long-temps il n'a pas eu d'éruptions.

Les monts Ja Caïba Risumba étaient totalement inconnus; comme le précédent, ils sont volcaniques : mais l'époque à laquelle ils vomissaient des flammes doit se rapporter à celle qui coïncide avec les derniers changemens survenus à la surface du globe terrestre. Ils composent une masse dont le pied est élevé à 700 toises au-dessus de l'Océan; leur sommet est haché, inégal, leur surface raboteuse; ils sont coupés par des ravins escarpés, et forment l'entourage d'un lac dont la longueur du nord au sud est de vingt-cinq lieues, et la largeur de l'est à l'ouest de dix. Du bitume suinte de leurs parois, il s'exhale de leurs flancs des vapeurs nauséabondes qui gênent la respiration, et leur ont valu le nom qui les désigne. Les eaux du lac fortement imprégnées de substances bitumineuses ne sont habitées par aucun animal; c'est de ce lac, appelé Kouffoua, que sortent les rivières dont nous avons parlé précédemment, comme ayant leur source dans les Montagnes Puantes; deux coulent à l'ouest; puis se subdivisent en plusieurs autres, une seule se dirige à l'est.

Il est probable que jadis ces Montagnes Puantes avaient des sommets plus élevés et garnis de plusieurs cratères; ceux-ci se sont écroulés, et à leur place on voit aujourd'hui le Kouffoua, qui n'est alimenté par aucun ruisseau; mais des expé-

riences de M. Douville permettent de conjecturer que des canaux souterreins y apportent de l'eau.

Au sud et à peu de distance de cette singulière nappe d'eau, passe le Couango. M. Douville, placé sur le haut des monts qui entourent le lac, a vu ce fleuve, qui venait du sud-est et coulait vers l'ouest. Il marque sous le vingt-cinquième méridien et le sixième parallèle le point où il l'aperçut; et un peu à l'ouest du dix-septième méridien et par le quatrième parallèle, celui où il a cessé d'avoir des notions précises sur son cours. Il l'a traversé dans deux endroits, et l'a fait suivre dans l'espace intermédiaire par un mulâtre intelligent, ce qui lui a fourni les moyens de compléter et de corriger ce que l'on savait sur ce sujet. Il a constaté, par les renseignemens qu'il a recueillis et par sa propre expérience, que les noms de Couango et de Zaïre désignent le même fleuve, et que dans quelques lieux l'une de ces dénominations est usitée sur une rive, et l'autre sur la rive opposée.

Les cartes placent à l'est du vingtième méridien l'immense plateau des Dembos, car il s'étend entre les cinquième et dixième parallèles. Il est bordé à l'ouest par le Couango. La carte de M. Douville fait voir qu'il y a dans tout cela une étrange confusion de noms et de faits. La province des Dembos est effectivement haute, mais située beaucoup plus à l'ouest, et assez rapprochée du Couenza.

Si, des notions nouvelles fournies par M. Douville sur la géographie physique, nous passons à celles qui concernent l'ethnographie, on se convaincra qu'elles ne sont ni moins intéressantes ni moins nombreuses.

Plusieurs états des potentats de l'Afrique équinoxiale étaient indiqués assez vaguement. Maintenant on pourra les placer d'une manière plus correcte sur les cartes. M. Douville marque l'espace qu'ils occupent, les villes capitales et même les lieux de ces territoires où il a passé. Parmi les peuples vivant au sud du Couenza, les Bihens tiennent un des premiers rangs. La ville principale a un de ces grands marchés d'esclaves que fréquentaient les courtiers des négocians portugais. Les Bihens sont la nation la plus reculée vers le sud que M. Douville ait visitée; à l'est habitent les Moganguelas.

Dans les anciennes relations, il est question du roi Ginga et de Matamba, sa capitale; mais le roi Quiçua n'était pas connu. Le pays de ce monarque est borné à l'est par les Regas, également limitrophes des Cassanges. Ceux-ci, dont la ville principale, Cassanci, est à 610 toises au-dessus du niveau de l'Ocean, sont limités au nord par le Couango. Leur capitale est, comme le Bihé, le rendez-vous des marchands; le chef de ce peuple s'est arrogé le monopole des captifs qui viennent des contrées au nord du Couango. De ce côté du fleuve, les Humé sont des hommes farouches, sanguinaires et redoutables; les Muchingis, leurs voisins à l'ouest, sont moins puissans. Mucangama, au nord de ceux-ci, craint le mouata Yanvo, chef des Molouas, qui lui-même appréhende ses attaques, et dont les possessions confinent au nord avec celles de Bomba. Le nom du mouata Yanvo avait déjà paru dans des relations assez récentes; M. Douville confirme ce qu'elles racontent d'une singulière coutume de cet état: l'épouse du souverain vit à une quarantaine de lieues de lui; ces époux ne se rapprochent qu'à des époques déterminées. Notre voyageur a vu à Yanvo, des Cazembé qui avaient apporté au mouata le tribut en sel dont ces relations font également mention. La jalousie des habitans ne lui permit pas de questionner ces étrangers autant qu'il l'aurait desiré. Le nom de Bomba rappelle celui de Gingir Bomba, placé sur la carte de Delisle à-peu-près à la même place. Ce monarque a des vassaux; M. Douville fut accueilli chez eux, mais l'affaiblissement extrême de sa santé, causé par la continuité des fatigues, l'empêcha d'aller chez leur suzerain, dont la capitale, dit-on, est dans un pays très élevé. M. Douville fut forcé de s'arrêter au troisième degré au nord de la ligne. Là, il était à près de 900 toises au-dessus du niveau de la mer.

En retournant vers la côte, il traversa les états de Sala. Les habitans de ce pays ignoraient même l'existence d'hommes blancs. Missel, sa capitale, est probablement le Mussol de la carte de Berghaus. En allant au sud, on trouve successivement les états de Ho, d'Ungeno et de Cancobella, que limite au sud le cours du Couango. Au-delà de ce fleuve, M. Douville passa par les contrées soumises à Holoho, à Bamba et à di-

vers petits chefs, et habitées par les Mossosos, les Muchicongos et les Mahungos. Puis il s'embarqua au port d'Ambriz. Ungeno est sans doute le Fungeno, dont Delisle et d'Anville font mention comme d'un tributaire du Micoco. Ce dernier nom ne se retrouve pas chez M. Douville, non plus que plusieurs autres; il n'a pu les marquer sur sa carte, puisqu'il n'en a pas entendu parler; il a reconnu que, sans doute, quelques-uns doivent leur origine à une méprise. Par exemple, le mot *jaga* n'est pas un nom de peuple, c'est un titre équivalant à celui de général d'armée. Cependant des monarques nègres, même considérables, s'en contentent.

Plusieurs des peuples indépendans, chez lesquels M. Douville a passé, sont anthropophages; mais ils ne mangent pas habituellement leurs semblables et n'ont pas des boucheries de chair humaine, comme on le lit dans quelques relations anciennes. Ces repas affreux ne se font que dans des occasions solennelles; et presque toujours la victime, prise chez un peuple étranger, est immolée à l'improviste et sans se douter du triste sort qui l'attend.

Les faits que nous venons d'avoir l'honneur de vous exposer, suffiront pour vous mettre à même d'apprécier l'importance du voyage de M. Douville. Il a certainement effectué pour l'avancement de la géographie plus que l'on ne pouvait espérer d'un homme aidé de ses seules ressources. Soutenu par une persévérance infatigable et par un courage que n'ont pu affaiblir ni des maladies cruelles, ni la vue de dangers imminens et sans cesse renouvelés, il s'est avancé au milieu de peuples barbares, dans des pays inconnus et soumis à l'action d'un climat toujours funeste aux blancs qui ont la hardiesse de le braver. Le voyage de M. Douville a duré trois ans. Commencé en 1828, il a été terminé en 1830.

M. Douville était muni d'instrumens; il a donc pu, à l'aide d'observations astronomiques, déterminer la position des lieux qu'il a marqués sur sa carte; il a tracé ses routes, mesuré la hauteur des montagnes, indiqué le cours des fleuves avec précision. Par conséquent, les résultats qu'il présente méritent la confiance des hommes instruits. Si par la suite des observations faites dans les mêmes pays révélaient des erreurs

même considérables dans ses travaux, on ne les imputerait qu'aux difficultés de tous genres au milieu desquelles il opérait. Il n'en aurait pas moins le mérite d'avoir porté le premier la lumière sur de vastes contrées que d'épaisses ténèbres voilaient à nos regards.

M. Douville a décrit la nature des terreins; il a rapporté des échantillons de minéraux, des végétaux, des dépouilles d'animaux. Il n'a pas négligé non plus de recueillir divers produits de l'industrie des peuples qu'il a visités.

Il a démontré par son expérience, que les contrées de l'Afrique équinoxiale regardées comme inaccessibles, ne l'étaient pas à l'homme doué de zèle, de courage et de cette résolution inébranlable, devant laquelle les obstacles et les dangers s'évanouissent. Il a ouvert la voie, que d'autres la suivent.

Décidés par toutes les considérations que nous venons de vous soumettre, vos commissaires ont été unanimes dans leur résolution; en conséquence ils vous proposent de décerner à M. Douville, la médaille pour la découverte la plus importante, faite en 1830.

Mais, en même temps, ils ont pensé qu'il devait être fait une mention honorable des travaux des autres voyageurs cités au commencement de ce rapport.

On sait que Mungo-Park avait découvert en juillet 1796, dans le Soudan ou la Nigritie, une grande rivière qui coulait vers l'est. Il pensa que c'était le Niger des anciens, et lui en donna le nom; les indigènes l'appelaient Dialiba. En 1805, ce hardi voyageur revint en Afrique pour explorer le cours de ce fleuve, s'y embarquer, et le descendre jusqu'à son embouchure. Il le suivit jusqu'à Boussa où il périt.

Des expéditions furent essayées depuis, pour parvenir du même côté dans l'intérieur de l'Afrique, elles échouèrent; cependant en 1822 le major Gordon Laing, étant parti de Sierra Leone, remonta la Rokelle, fleuve qui baigne cette colonie. Parvenu près de sa source vers les 59° 45' de lat. nord, on lui montra au sud-est le mont Loma, en lui disant que le Dialiba sortait du pied de cette montagne. M. Mollien avait indiqué cette source à-peu-près au même point. M. Caillé descendit une partie du cours de ce fleuve, mais son embouchure restait encore un mystère.

En 1826, le capitaine Clapperton constata que Mungo Park, avait terminé ses jours à Boussa; et que le fleuve qui passe le long de cette ville y porte le nom de Kouarra; il ne reçut d'ailleurs que des indications vagues sur le cours ultérieur de ce fleuve, cependant on pouvait déjà discerner que c'était dans le golfe de Benin, qu'il arrivait finalement par une ou plusieurs embouchures.

Richard Lander, attaché au service de Clapperton, avait montré tant d'intelligence et de sagacité, par la manière dont il était heureusement revenu en Angleterre, après le décès du capitaine, que lorsqu'il fut question de tenter de nouveau l'exploration de cours du Niger ou Kouarra, le gouvernement Britannique n'hésita pas à le charger de cette mission.

Richard prit avec lui son frère John, et tous deux partirent de Portsmouth, le 9 janvier 1830. Il arrivèrent au cap Corse, en février, et furent transportés ensuite à Badagry, d'où ils commencèrent leur voyage dans l'intérieur, le 31 mars. Ils traversèrent le pays d'Yarribá en suivant une route qui s'écartait un peu de celle de Clapperton, et passant par des forêts de grands arbres, des marais et un désert qui est coupé par des espaces cultivés.

Le 17 juin les deux frères atteignirent Boussa. Ils reconnurent que le Kouarra y est considérablement rétréci. Le roi du pays leur montra un des livres de Mungo Park: c'était un traité de navigation contenant des tables de logarithmes. Il ne peut entrer dans notre sujet de suivre la course des frères Lander, dans l'intérieur. Nous nous bornerons à remarquer qu'ils se sont avancés au nord jusqu'à Yaouri, qui est un peu au-delà du onzième degré de lat. Ils allèrent sur les bords du Coubbie affluent de gauche du Kouarra, s'y embarquèrent, et regagnèrent ainsi Boussa; le 20 septembre, ils quittèrent cette ville pour descendre le Kouarra. La vitesse du courant était de deux ou trois milles à l'heure. Le lit du fleuve est parfois embarrassé de rochers; à cette époque il était gonflé par les pluies; sa largeur varie. Les voyageurs traversèrent le pays de Nouffy.

Depuis Boussa, le Kouarra reçoit plusieurs affluens à droite et à gauche; les plus considérables sont de ce dernier côté,

ce sont le Gouba, le Koudounia et le Tchadda ou Chary. Ces deux derniers viennent le grossir lorsqu'il a changé la direction de son cours, qui précédemment était à-peu-près du nord au sud; parvenu au neuvième parallèle, et sous le quatrième méridien à l'est de Paris, il tourne à l'est, puis fléchit au sud-est, et au sud; enfin il s'engage dans des montagnes un peu au sud du huitième parallèle; c'est là qu'il reçoit le Tchadda, vingt minutes à l'est du sixième méridien. En sortant des montagnes vers le septième parallèle il commence à se partager en tournant vers le sud-ouest; le bras, par lequel les frères Lander sont arrivés à la mer, suit cette direction. Ce fut le 15 novembre qu'ils terminèrent leur longue navigation. Dans la partie inférieure du cours du fleuve, les rives étaient tellement submergées, qu'on aurait cru que les arbres poussaient dans l'eau.

La bouche du Kouarra par laquelle M. Lander parvient à la mer, est celle que l'on connaît sous le nom de Rio Noun; elle forme à son extrémité une île dont le cap Formose est la pointe la plus avancée.

MM. Lander ont résolu un problème très intéressant dont la solution occupait depuis long-temps les géographes, et ils ont par là rendu un service éminent à la science. Ils ont fait connaître les deux rives du Dialiba où Kouarra depuis Boussa jusqu'à la mer. Il est maintenant avéré que ce fleuve a sa source au mont Loma, passe ensuite à Kabra, port de Tombouctou, puis changeant de direction, tourne vers le sud, baigne Boussa, et va porter ses eaux dans le golfe de Benin en formant un delta dont on peut espérer que plus tard les divers bras seront connus.

Les travaux du capitaine King embrassent l'extrémité méridionale du continent américain. Voici comme en 1826, époque à laquelle ce navigateur commença son expédition, les cartes représentaient cette partie du globe.

Au sud du quarantième degré de latitude australe, la côte d'Amérique qui jusque-là n'offre qu'une ligne non interrompue par des ouvertures, et où pas un port fermé qui présente au marin un abri sûr en tout temps, change tout-à-coup de caractère. Elle est découpée par des golfes longs, profonds et tortueux, de sorte que l'eau de l'Océan serpente en quelque

sorte à travers des côtes rocailleuses que l'on peut regarder comme formant la base de la cordillère des Andes. Les canaux entre lesquels la mer se partage isolent du continent, et les unes des autres, de grandes portions de terre.

On connaissait, en allant du nord au sud, l'archipel de Chonos et la grande île de Chiloe, la presqu'île Tres-Montes, le golfe de Peñas, les îles Guaianeco, l'île Campana, le golfe de la Trinidad, l'archipel Madre de Dios, l'ile Roca Partida, les îles de l'Ouest, sur l'une desquelles se trouve le cap de la Victoire qui marque l'issue occidentale du grand détroit, et dont le nom rappelle celui du vaisseau que montait l'intrépide Magellan.

Quant à la Terre du Feu, les cartes, jusqu'à l'époque citée plus haut, la représentent coupée par divers canaux. Celui de Sainte-Barbe, le plus à l'ouest, s'ouvre vis-à-vis le port Gallant situé sur la côte nord du détroit, le second, celui de Sainte-Madeleine, est plus à l'est vis-à-vis le cap Froward, pointe la plus méridionale du continent américain; un troisième canal, celui de Saint-Sébastien, est placé encore plus à l'est à-peu-près sous le parallèle du cinquante-quatrième degré, et a une embouchure, snr la côte orientale de la Terre du Feu, mais son cours est indiqué confusément; il en est de même des autres. Les côtes de l'est du sud et de l'ouest ont des baies, des ports, des canaux, des groupes d'îles marqués avec plus ou moins de précision.

Le détroit de Magellan n'offre des canaux, sur la côte de Patagonie, qu'entre le cap Froward, et le cap de la Victoire, c'est-à-dire dans sa partie occidentale; mais on ne voit pas où ces bras de mer se terminent.

Déjà le grand navigateur qui découvrit le détroit auquel son nom a été si justement attaché, Magellan avait jugé par la direction et le bruit des courans, que la Terre du Feu devait être un amas d'îles. Parmi ceux qui après lui visitèrent et décrivirent ces parages, M. King nomme dans l'aperçu de son voyage, Sarmiento de Gamboa. Cet Espagnol explora dans le XVIe siècle, la côte occidentale de l'Amérique, depuis l'archipel de Chiloe jusqu'au détroit de Magellan, avec une exactitude et une fidélité remarquables; cependant on ajoutait peu de foi à ses récits.

Le détroit fut examiné spécialement par Narborough en 1669; sa carte fut améliorée par Byron, Wallis, Carteret et Bougainville; Cordova perfectionna leurs travaux; mais sa carte est si peu connue hors de l'Espagne, que M. King eut beaucoup de peine à s'en procurer un exemplaire avant son départ.

La côte sud de la terre du Feu avait été reconnue par le Hollandais l'Hermite, par Cook, et en dernier lieu par le capitaine Weddel.

La côte orientale de la Patagonie, et la partie nord-est de la terre du Feu ont été décrites par Malespina qui en dressa de bonnes cartes.

Exposons maintenant le résultat des travaux de M. King, et commençons par la côte occidentale de l'Amérique. Après avoir examiné la partie sud de la péninsule Tres-Montes, il a reconnu que le canal Fallo séparait l'île Campana d'une autre plus grande qu'il a nommée Wellington. Entre celle-ci et le continent se prolonge le canal Mesier; ce bras de mer était connu, mais n'avait pas été décrit avec soin. Il est, dans le nord, bordé de coteaux bien boisés, caractère qui le distingue de tous les autres; ensuite il est encaissé entre des montagnes perpendiculaires, qui s'élèvent brusquement du bord de l'eau; tantôt il s'élargit, tantôt il se rétrécit; il renferme des îles, plusieurs baies s'ouvrent sur sa côte orientale, quelques-unes pénètrent très avant dans les terres, et se terminent à de grands glaciers.

L'archipel Madré de Dios, sur lequel M. King lui-même laisse des incertitudes, a au sud-est le canal Saint-Andrew, qui, d'un côté, baigne le pied de la chaîne neigeuse des Andes, et de l'autre, l'île Chatam. Au sud-ouest de celle-ci est l'île Hanover, que le détroit de lord Nelson sépare de l'archipel de la reine Adélaïde. L'île Hanover correspond à Roca Partida, et l'archipel de la reine Adélaïde aux îles de l'ouest; il est bordé au sud-ouest par une chaîne d'îlots; à l'un de ceux-ci appartient le cap de la Victoire.

Le canal Smith, qui aboutit dans le détroit de Magellan, sépare des îles de l'archipel de la reine Adélaïde l'une de l'autre et de la terre du Roi Guillaume IV. Celle-ci est une presqu'île

qui ne tient au continent que par l'isthme Pinto, qui est étroit et resserré à l'ouest par une baie très longue, tortueuse et ramifiée en plusieurs bras, et à l'est par le lac Skyring, prolongement du lac Otway qui prend naissance dans le détroit. Ce dernier lac, qui dans le milieu a une grande largeur, rétrécit singulièrement la côte occidentale d'une langue de terre, unissant au continent la péninsule de Brunswick. Celle-ci est terminée au sud par le cap Froward, et sur sa côte orientale se trouvent le port Famine, et l'île Elisabeth connus par les anciennes relations.

M. King a reconnu que sur la côte nord-est de la Terre du Feu, il n'y avait pas, comme on l'avait supposé, d'ouverture de canal traversant l'intérieur. Il a découvert à la côte sud-est, le canal du *Beagle* qui se dirige de l'est à l'ouest, et de ce dernier côté se partage en plusieurs bras. Vers le milieu de son étendue, il en envoie au sud un qui se dirige vers la baie Nassau. Toutes ces issues sont bordées d'îles nombreuses.

Les canaux Sainte-Barbe et Sainte-Madeleine, sont maintenant connus dans toute leur longueur; celui-ci après avoir couru au sud, tourne à l'est sous le nom de canal Cockburn; le premier va droit au sud, et aboutit au même point au milieu d'îles nombreuses. Ainsi la partie septentrionale de la Terre du Feu est partagée en trois grandes îles : le South désolation à l'ouest, l'île Clarence au centre, la terre sud du roi Charles à l'est. Entre ces deux dernières, le canal Sainte-Madeleine envoie au sud-est le canal Gabriel, qui se prolonge par la baie de l'Amirauté, au nord de laquelle est la baie Useless, l'île Dawson se trouve entre ces bras de mer.

Grâces aux travaux de M. King, on connaît enfin, en très grande partie, la singulière configuration de l'extrémité méridionale de l'Amérique. Le continent par son rétrécissement considérable, puisque, d'une mer à l'autre, il n'a qu'une largeur équivalente à 5° de latitude, présente un contraste frappant avec son extrémité septentrionale, puisque celle-ci se développe sur une étendue égale à 35° de latitude; mais d'un autre côté il est très remarquable que la côte occidentale, au sud comme au nord, soit à-peu-près sous les mêmes parallèles coupée par des baies profondes, longues et tortueuses, qui

rappellent la structure des côtes de la Norvège, sous une latitude plus septentrionale. L'exploration de la partie sud de l'Amérique, par M. King, peut être comparée à celle de la côte nord-ouest de ce continent qui fit tant d'honneur à Vancouver.

L'attention de M. King s'est fixée également sur la nature de la région qu'il a visitée. Dans l'ouest, les roches sont primitives, le pays est raboteux et montagneux. Les hauteurs sont irrégulièrement entassées, les baies embarrassées et sinueuses, les côtes profondément échancrées, les canaux remplis de rochers et d'îles qui rendent la navigation périlleuse. Vers le milieu du détroit de Magellan, les roches sont de schiste argileux; l'élévation moyenne des montagnes, formant des rangées parallèles entre lesquelles coulent des rivières assez considérables, est de 3,000 à 6,000 pieds au-dessus du niveau de l'Océan; les canaux sont peu obstrués d'îlots et d'écueils. Dans l'est, le pays est bas, c'est un prolongement des Pampas de Buenos-Ayres. Le sol est un mélange d'argile et de schiste décomposé; les îles apparaissent de nouveau.

La végétation de ces trois espèces de terrein n'est pas moins distincte que leur aspect. A l'ouest elle est ligneuse, mais on n'y voit que des arbrisseaux dont la grosseur est au plus de dix pouces de diamètre. Au centre elle est plus vigoureuse, les arbres y ont souvent jusqu'à trois pieds de diamètre. Enfin dans l'est il n'y a plus d'arbres; on n'aperçoit que des arbrisseaux épars; la terre est couverte d'une herbe grossière et dure, que broutent avec plaisir de nombreux troupeaux de guanacos ou lamas. Dans la région de l'ouest, ils sont remplacés par des cerfs; mais ils ont passé dans la Terre du Feu, où l'on en a tué à moins de cinquante milles de distance du cap de Horn.

La ligne des neiges perpétuelles paraît être vers 3,500 à 4,000 pieds de hauteur absolue. Fréquemment le thermomètre descend au-dessous du point de congélation, même sur le bord de la mer; et cependant le froid n'est pas insupportable. On voit beaucoup de perroquets et d'oiseaux mouches, même quand la neige tombe; les fuchsia, les véroniques frutescentes et d'autres arbrisseaux que, dans l'Europe tempérée, on élève

avec précaution comme des plantes délicates, croissent spontanément, et avec vigueur dans la région centrale du détroit de Magellan. M. King attribue ces faits remarquables, à la haute température de la mer qui en hiver, suivant ses observations, est de plusieurs degrés au-dessus de celle de l'air et aux nuages de vapeurs qui se dégagent de sa surface.

L'exploration du capitaine King, a duré quatre ans, elle s'est terminée en 1830; pendant tout ce temps, il a eu à combattre les difficultés que lui opposaient les brumes, les coups de vent, les pluies presque continuelles, les rafales de neige, les îles de glace, les lames d'une grosseur et d'une violence prodigieuses qui menacent de briser les navires contre des côtes escarpées, raboteuses et à-peu-près inhabitées.

Dans l'intérieur du continent, on aperçut dans quelques endroits des traces récentes du séjour des indigènes; ou ils étaient absens ou ils se tenaient cachés. M. King ne pense pas qu'ils fréquentent beaucoup les baies intérieures. On rencontra sur les bords du canal Fitzroy qui réunit le lac Otway au Skyring, une famille vêtue, comme les Patagons, de peaux de guanacos. Du reste ces gens ressemblaient par leur figure et leurs mœurs aux tribus du détroit et de la Terre du Feu, ils avaient des pirogues dont les Patagons ne font pas usage. Ils s'étaient avancés aussi loin des côtes, sans doute afin de communiquer avec ceux-ci, car ils ont fréquemment des relations amicales avec eux.

En vous présentant le résultat de leur travail, vos commissaires ont l'honneur de vous proposer l'adoption de la résolution suivante:

Le prix destiné à la découverte la plus importante, faite dans l'année 1830, est décerné à M. Douville pour son voyage au Congo, et dans l'intérieur de l'Afrique équinoxiale.

Le voyage de MM. Richard et John Lander, pour la découverte de l'embouchure du Niger,

Et celui de M. le capitaine King, aux côtes de l'Amérique méridionale et à la Terre du Feu, sont mentionnés honorablement.

Commissaires : MM. Brué, Coraboeuf, Davesac, Warden; *rapporteur*, M. Eyriès.

Paris, 9 mars 1832.

VOYAGE
AU CONGO
ET DANS L'INTÉRIEUR
DE
L'AFRIQUE ÉQUINOXIALE.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Paris; arrivée à Rio-Janeiro. — Préparations pour le voyage en Afrique. — Départ pour Saint-Philippe de Benguela; arrivée sur la rade de cette ville.

A peine reposé des fatigues de mes précédens voyages dans diverses parties du monde, je quittai Paris le 1er août 1826, et je m'embarquai au Havre, le 6 du même mois, dans l'intention d'aller visiter la presqu'île orientale de l'Inde, et ensuite de pénétrer en Chine, si c'était possible.

Arrivé à Montevideo, où j'espérais trouver un navire partant pour l'Inde, des circonstances me firent renoncer à ce projet. Je pris passage sur un navire destiné pour Rio de Janeiro, où je débarquai au commencement de 1827.

Je ne tardai pas à faire la connaissance de plusieurs négocians, qui avaient habité les possessions portugaises de la côte occidentale de l'Afrique, au sud de l'équateur. Les détails curieux qu'ils me donnèrent sur ces contrées, détails que confirmèrent les nègres avec lesquels j'eus l'occasion d'en parler, excitèrent vivement mon attention. En effet, les peuples de cette partie du continent africain sont très peu connus. Les divers renseignemens que je recueillais me persuadèrent que jamais Européen n'avait pénétré au centre de ces régions brûlantes, quoique j'eusse souvent lu que les Portugais avaient autrefois traversé l'Afrique, de la côte du Congo à celle de Mozambique, et qu'il se faisait un commerce régulier entre les peuples de l'est et ceux de l'ouest.

L'idée de parcourir un pays entièrement neuf pour les Européens charma mon imagination, et je résolus de porter mes pas en Afrique.

Cependant les négocians auxquels je fis part de ce plan, ne me dissimulèrent pas les difficultés de l'entreprise. D'abord ils me représentèrent que les Portugais, craintifs et jaloux, ne permettaient à aucun étranger de visiter leurs possessions africaines. Ensuite ils me peignirent l'extrême cupidité des nègres,

qui n'épargnent ni ruses ni perfidies pour dépouiller le voyageur, lors même qu'ils lui ont permis de passer sur leurs terres, faculté qu'ils n'accordent toutefois qu'après avoir été comblés de présens, et d'ailleurs ils se réservent tacitement le pouvoir de trancher tous les différends qui peuvent s'élever, en mettant à mort l'audacieux qui oserait leur contester le droit de s'approprier son bien, devenu selon leur loi leur propriété. Voici leur manière de raisonner dans ce cas : le territoire appartient au roi, donc tout ce qui se trouve sur ce territoire est à lui. D'après ce principe, ajoutaient mes amis, songez à quelle suite de vexations et de traitemens affreux vous pourrez être exposé.

Après avoir mûrement réfléchi à toutes ces observations, je n'aperçus de difficulté réelle que celle de pénétrer dans les possessions portugaises, et je ne désespérai pas de la vaincre. L'évènement a prouvé que j'avais raison. En tout cas, il me restait toujours la ressource d'aller débarquer sur les côtes d'Ambriz ou de Cabinda, si les Portugais refusaient de me laisser débarquer à Loanda ou à Benguela. On m'avait assuré que je trouverais facilement à Ambriz et à Cabinda tous les moyens de composer une caravane et de m'avancer dans l'intérieur des terres.

Quant à satisfaire la cupidité des nègres, je crus pouvoir y parvenir : j'avais déjà consacré des sommes considérables à voyager dans une partie de l'Afrique méridionale, dans les deux Amériques et en Asie; animé par l'espérance d'effectuer la nouvelle

entreprise que je projetais, je résolus de faire des sacrifices plus grands encore que les précédens. Le desir de contribuer aux progrès de la géographie, me persuada qu'il restait toujours assez à l'homme qui aime les sciences, si, par une découverte, il agrandit leur domaine. En conséquence, je n'épargnai rien pour être en état de me frayer un libre passage dans l'intérieur des vastes régions de l'Afrique, qui, sur nos cartes, n'offrent qu'un espace vide. L'idée que l'honneur de remplir une partie de ces lacunes pourrait s'attacher à mon nom dans l'histoire de la géographie, eut plus d'empire sur moi que la crainte presque certaine de la mort, qu'on me présentait comme inévitable.

Plusieurs voyageurs s'étaient dévoués généreusement pour faire connaître l'intérieur de l'Afrique. La plupart avaient été victimes de leur zèle. Moi aussi, je poursuivais ce noble but; mais instruit par le triste sort de ces hommes intrépides, je résolus de prendre les précautions nécessaires pour que les efforts que j'allais tenter ne fussent pas infructueux, et que leur résultat, autant qu'il serait en mon pouvoir, ne fût pas perdu. Un point important était de savoir quelles maladies règnent dans les pays où j'avais le dessein d'aller. Un médecin qui avait séjourné plusieurs années à Loanda me donna tous les renseignemens que je desirais, et m'aida de ses conseils pour l'achat de quelques coffres de pharmacie, dans lesquels il fit entrer les médicamens qui me seraient les plus utiles. Cet objet principal pour la réussite de mon voyage étant

réglé, je m'occupai d'acheter les marchandises propres à m'ouvrir les portes des états nègres : pour premier article, je me procurai des esclaves qui, venus des pays où je voulais voyager, et dont ils n'avaient pas oublié la langue, parlaient aussi le portugais : ils devaient me servir d'interprètes.

Je pris à gages deux mulâtres en qualité de secrétaires. Il fut convenu avec eux qu'ils m'aideraient dans mes observations. On me donna de nombreuses lettres de recommandation pour les négocians d'Angola, afin de pouvoir par leur moyen correspondre, soit avec le Brésil, soit avec l'Europe; me procurer des renseignemens exacts, et obtenir aide et assistance dans les cas où j'en aurais besoin. Ces préparatifs terminés, j'entrepris le grand et périlleux voyage dont, selon les prédictions de ceux qui avaient tâché de m'en dissuader, je ne devais jamais revenir. Comme les deux mulâtres ne pouvaient partir aussitôt que moi, je retins leur passage sur un navire destiné à suivre celui qui me portait.

Je fis charger sur ces deux navires les marchandises, les effets et l'argent nécessaires pour l'exécution de mon plan. Les deux mulâtres devaient accompagner les barriques d'eau-de-vie et de tafia que je n'avais pu prendre à bord du navire où j'étais avec mon épouse, un domestique mulâtre et deux esclaves nègres.

Le 15 octobre 1827, je partis de Rio de Janeiro sur un navire brésilien à trois mâts. Les douze premiers jours le vent fut très favorable. Nous aurions pu dans

ce court espace de temps parcourir le quart de la distance que nous avions à franchir, sans l'inexpérience du capitaine, qui, pour gagner Benguela, situé par les 12° 32′ 30″ latitude sud, alla chercher les 35°, afin, disait-il, de prendre les vents variables. Malheureusement, le premier qu'il rencontra dans cette région australe nous fut contraire, et souffla pendant huit jours en nous reportant vers l'ouest.

Enfin il nous devint propice, mais ce ne fut que pour un jour; le calme survint et les provisions manquèrent en apparence. Nous fûmes réduits à une maigre ration. Heureusement, j'avais embarqué quelques vivres qui, joints à la misérable pitance du navire, m'aidèrent à supporter la disette générale.

Le 12 décembre, nous eûmes connaissance de la terre par les 15° 2′ 39″ lat. sud. Nous n'avions plus que 2° 30′ 9″ (environ cinquante lieues) à parcourir pour arriver à Benguelà. Les courans étaient pour nous, et cependant nous employâmes six jours à faire ce court trajet. Le vent souffle faiblement le long de cette partie de la côte. Le capitaine, qui ne la connaissait pas, et qui craignait de se jeter sur des brisans, poussait au large tous les soirs, et le matin nous n'apercevions la terre qu'à l'horizon. Enfin le 18, à une heure de l'après-midi, nous mouillâmes dans la rade de Saint-Philippe de Benguela.

CHAPITRE II.

Description de la ville de Benguela. — Ses habitans, leurs mœurs et leurs coutumes. — Productions du sol. — Nègres des environs. — Départ de Benguela et voyage de cette ville à Loanda.

La ville de Benguela, capitale du royaume du même nom, est située par 12° 32′ 30″ lat. sud et 11° 3′ 30″ long. est du méridien de Paris. Le gouverneur m'accueillit amicalement; il sembla ne pas s'apercevoir de ma qualité d'étranger, il me témoigna le vif intérêt que lui inspirait mon entreprise, et cependant il ne manqua pas de m'assurer que j'y périrais; mais il ne s'empressa pas moins de me rendre tous les services que je pouvais desirer. Non-seulement il me permit de parcourir la ville et les environs, mais même

il me fit accompagner de quelques soldats, pour me protéger contre toute insulte, dans le cas où quelqu'un voudrait m'inquiéter.

Ce gouverneur est nommé directement par le roi de Portugal, il correspond avec les ministres de ce prince, et jouit de toutes les prérogatives attachées à son rang, mais il est subordonné au gouverneur du royaume d'Angola. La junte du trésor public de Loanda étend sa juridiction sur les deux royaumes.

La ville a une étendue assez considérable, relativement au petit nombre d'habitans qu'elle renferme; les maisons ne consistent qu'en un rez-de-chaussée, à l'exception de cinq qui ont un premier étage. Elles sont bâties en briques séchées au soleil. On en voit un assez grand nombre en ruines; elles ont autrefois appartenu à des négocians qui, après avoir fait fortune ont quitté le pays sans avoir pu les vendre. Aujourd'hui un négociant ne peut s'en aller sans le consentement du gouvernement, qui le refuse toujours et punit comme un très grand crime toute tentative d'effectuer ce projet.

Les rues très larges et mal alignées ne sont point pavées. L'herbe qui croît dans les coins et même au milieu, annonce qu'il n'y règne pas beaucoup d'activité. Toutes les maisons ont un perron et sont blanchies à la chaux. Il y a une forteresse, dont la plupart des canons sont sans affûts; quant à ceux qui en ont, on ne pourrait s'en servir, parce que ces affûts sont pourris. La garni-

son n'est composée que d'une cinquantaine de soldats tant blancs que nègres, capables de faire le service militaire: le clergé se compose d'un curé.

Le climat de Benguela est malsain, quoique la chaleur n'y soit pas excessive. Le chirurgien de la ville m'assura que depuis dix ans le thermomètre n'avait jamais marqué plus de 30° à l'ombre et de 38° au soleil dans les temps de sécheresse et de la plus grande chaleur, et qu'il n'était jamais descendu au-dessous de 10° dans les nuits les plus fraîches. C'est dans la saison des pluies que les maladies exercent leurs ravages. On distingue les grandes et les petites pluies; les premières commencent au mois de mars et finissent dans les premiers jours de mai; les dernières commencent en novembre et finissent en décembre. On a donné à celles-ci le nom de petites pluies, parce qu'elles ne sont pas continuelles, et ne tombent que par intervalles. Durant la chute des grandes pluies, les indigènes sont très sujets aux fièvres intermittentes, et les étrangers, aux fièvres putrides, que l'on regarde comme mortelles lorsqu'elles sont accompagnées d'inflammation dans les intestins. Je crois que l'on peut attribuer la cause de ces fièvres aux eaux stagnantes et aux exhalaisons de la terre qui remplissent l'air de miasmes malfaisans.

Dans toute la ville, on trouve de l'eau à dix ou douze pieds de profondeur, elle est trouble et a un goût nauséabonde; l'analyse me fit connaître qu'elle contenait de la chaux et du sulfate d'alumine: les habi-

tans ne s'en servent que pour les usages journaliers de la maison ; ils envoient à une demi-lieue de la ville chercher celle qu'ils veulent boire. Pour se la procurer on creuse un trou dans le lit d'un petit ruisseau appelé le *Cavaco* qui est presque toujours à sec. A un pied de profondeur on trouve une eau limpide et qui n'a aucun goût désagréable ; cette eau est rare dans la ville à cause de la distance qu'il faut parcourir pour l'obtenir, par conséquent l'habitant donne toujours de l'eau de puits aux étrangers ; elle leur occasionne les premiers dérangemens de santé qui les conduisent bientôt au tombeau. (1)

Le marché aux légumes et la boucherie sont ouverts tous les jours. La viande y est taxée à un demi-macuta (16 centimes) la livre. Elle se vend pour le compte d'un fermier qui s'est rendu adjudicataire de la boucherie. Le gouvernement la met à l'enchère tous les trois ans. Le monopole est exercé d'une manière si bizarre que, malgré l'abondance du gros et du menu bétail, les habitans ne peuvent acheter qu'une certaine quantité de viande, fixée sur une carte que le gouvernement délivre à chaque famille, et qu'elle doit présenter à la boucherie.

Quand l'adjudicataire de cet établissement néglige de faire tuer du bétail, le public est privé de viande,

(1) Après avoir bu plusieurs fois de cette eau, je ressentis une grande chaleur dans l'estomac et dans la vessie ; mon urine devint trouble et chargée. Le chirurgien du lieu me dit qu'elle produisait les mêmes effets sur tous les étrangers.

mais le gouvernement n'y prend pas garde. Le commis de la chambre de justice assiste à la vente, pour voir peser les morceaux. C'est, d'après les caprices de cet individu, que le public reçoit, sans oser rien dire de la qualité, la viande qu'on lui fournit.

Le gouvernement perçoit sur la vente, le prix entier de l'adjudication, et le fermier ne retire un bénéfice que de l'excédant de la recette; il se procure du bétail très facilement et à très bon compte; un bœuf est estimé à la valeur d'une pièce d'étoffe qui correspond à 12 à 15 francs en argent.

Il serait facile de faire de Benguela un des plus riches et des plus agréables comptoirs portugais, en lui procurant une eau salutaire et abondante qui manque ordinairement sur les côtes. Il suffirait de creuser un canal pour y amener une partie du fleuve Catumbela qui se décharge dans la mer à trois lieues au nord; le terrein qui est uni n'opposerait aucune difficulté à cette entreprise. En commençant le canal à trois lieues de l'embouchure du Catumbela, on obtiendrait une pente douce; l'eau traverserait les jardins potagers des environs de la ville qui pourraient fournir, en grande abondance, les légumes maintenant assez rares; les terres déjà cultivées et plantées d'arbres fruitiers seraient rendues plus fertiles, il en résulterait d'ailleurs un autre avantage, celui de détruire le germe des maladies endémiques.

La vigne donne ici deux récoltes par an. Le raisin est de bonne qualité, l'on pourrait y faire d'excellent vin; la canne à sucre y croît avec vigueur, mais on

n'en tire aucun avantage. L'oranger, le citronnier et beaucoup d'arbres fruitiers ne produisent pas beaucoup parce que la culture en est peu soignée.

On trouve une source d'eau minérale à quatre lieues de la ville (1). Le chirurgien qui la connaît n'en fait aucun usage; il trouve plus commode de tuer les malades dans la ville que de les envoyer mourir loin de lui.

Les mines de soufre qui sont près de Benguela, n'ont que quelques pieds de profondeur. Au-dessous, on trouve un rocher composé de silex, de mica, de feldspath, épais seulement de quelques pieds, et sous ce rocher, des cristaux de soufre pur et transparent. L'ayant observé avec soin, je découvris, dans le rocher, des fentes par lesquelles le soufre était passé. Des pyrites assez grosses sont aussi éparses sous ce roc, et je suis porté à croire que le soufre que l'on aperçoit à la surface de la terre et au-dessous du roc, n'a été formé que par la combustion des pyrites qui existaient jadis au-dessus. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que ce soufre est mêlé de beaucoup de parties terreuses et métalliques (entre autres de cuivre). Sa formation au-dessus du rocher paraît avoir été le résultat de la sublimation et de la condensation, ensuite des parties terreuses s'y seront mêlées. Il ne peut être employé, dans le commerce, avant d'avoir été séparé des parties hétérogènes. Ce

(1) Je fis évaporer cette eau jusqu'à siccité, je trouvai qu'elle contenait du nitre, du carbonate de fer, de la chaux, et un mucilage d'un rouge brun.

qui me frappa le plus, fut de trouver du bitume çà et là sous le rocher. (1)

Je fis sonder le terrein par plusieurs coups de tarière jusqu'à la distance de deux lieues de la ville, et je trouvai partout, jusqu'à la profondeur de sept pieds, une terre limoneuse disposée de la manière suivante : D'abord, à la surface un lit de terre noire; celle du lit suivant était brune, mais à sept et huit pouces de profondeur elle était jaunâtre, et devenait plus foncée à mesure qu'elle s'éloignait de la superficie. Cette terre ne produit ni effervescence, ni ébullition avec l'eau forte. Elle devient plus dure et plus compacte à mesure qu'elle s'enfonce davantage. Elle est aussi plus grasse et par conséquent plus ductile; la couche supérieure n'est absolument qu'une espèce de terreau. Sur les bords de la côte on ne rencontre que du sable amoncelé par la mer.

La population de la ville est de soixante-huit habitans blancs et deux mille dix nègres, tant esclaves que libres. Le juge suprême, M. Justiniano José dos Reis, qui avait été chargé, l'année précédente, de faire le recensement, me donna ces détails. On compte trente mille âmes dans la banlieue de Benguela; sur ce nombre il n'y a que dix familles blanches.

Quiconque jouit de quelque aisance se fait porter en tipoï pendant sa vie. C'est un filet suspendu par les

(1) Je trouvai que ce bitume contenait de l'huile végétale, du soufre, et une matière noire que je ne pus déterminer dans le moment.

deux bouts à un bambou, garni de rideaux; deux nègres le chargent sur leurs épaules (1). L'on peut avec ce tipoï voyager en dormant, sans être incommodé par les rayons du soleil, ni fatigué par la chaleur. Après sa mort, l'homme qui a été promené en tipoï, jouit de l'honneur d'être enterré dans l'église avec de grandes cérémonies; tandis que le pauvre n'a pour tout cortège que deux soldats qui assistent à la levée du corps et l'escortent jusqu'au cimetière, éloigné d'une demi-lieue de la ville; on veut, par la présence de ces militaires, empêcher que le nègre baptisé ne soit enterré par ses parens, selon les rites commandés par les prêtres des fétiches. Si les amis du défunt n'ont pas eu le soin de faire creuser une fosse dans le cimetière, les soldats font déposer le cadavre sur la terre et il sert de nourriture aux hyènes et aux autres bêtes carnassières qui infestent le canton. Ce lieu sert non-seulement de cimetière pour les chrétiens (2), mais aussi pour les animaux. On y trouve confondus une grande diversité d'ossemens, de membres, de crânes encore à moitié couverts de chair. C'est au milieu de ces débris qui attestent le néant des êtres créés que je choisis ce qui me parût le plus curieux, les mâchoires d'une jeune négresse. Je ne crois pas qu'il soit possible de voir de plus belles dents que celles qui ornaient ces os décharnés. Elles sont d'une blancheur éblouis-

(1) Voyez pl. 1re.

(2) Pour les costumes des nègres baptisés. Voyez pl. 2.

sante. Je rencontrai dans ce lieu, qui met une éternelle séparation entre les vivans et les morts, des enfans et leur mère assis sous un grand arbre. Ces infortunés veillaient sur le corps de leur père et de leur mari. Ils avaient l'espoir de pouvoir l'enlever le lendemain et lui donner les honneurs de la sépulture selon les rites de leur culte; mais j'appris que, malgré leur vigilance les hyènes étaient venues se disputer le cerveau de ce malheureux cadavre, et qu'ils n'avaient pu emporter que quelques membres qui avaient échappé à la voracité de ces bêtes féroces. Cette circonstance m'expliqua pourquoi ils négligeaient de faire creuser une fosse; il leur était plus facile d'enlever un cadavre déposé sur la terre que s'il eût été enterré.

A côté de ce cimetière se trouve celui des gentils; un ordre admirable y règne (1). Là, il n'y a ni cadavre à demi enterré ni ossement couvert de chair, les tombeaux sont marqués par quelque signe qui indique qu'elle fut la condition des êtres dont ils renferment les dépouilles mortelles. Le nègre idolâtre a le plus grand respect pour les morts; il les accompagne jusqu'au tombeau et le sorcier ou prêtre des fétiches, quoiqu'il n'attende aucune récompense de ses soins, ne manque jamais d'assister aux cérémonies funèbres.

Dans l'année 1827, le nombre des chrétiens décédés fut de soixante-dix-huit, mais trente-et-un seulement

(1) Pour les costumes des nègres idolâtres et indépendans. Voyez pl. 3.

purent se faire enterrer dans l'église. Les corps des quarante-sept autres furent jetés à la voirie, ou enterrés dans le cimetière des pauvres; le nombre des gentils décédés est inconnu, parce qu'aucun registre n'est tenu pour eux. Ils sont idolâtres et par conséquent ne méritent pas que l'autorité s'occupe d'eux, quand ils ont cessé de vivre. Il y avait eu quatre-vingt-dix-sept baptêmes d'enfans nouveau-nés et six mariages.

Je n'ai eu qu'à me louer de l'obligéance du gouverneur Joaquim Orelio d'Olivera et de celle du curé, M. Tomé Fernandés Alfonso de Pinha. Tous deux s'empressèrent de me donner des relevés exacts de tous les registres. La population augmente, mais le nombre des chrétiens diminue. Le nègre évite, s'il le peut, de faire baptiser son enfant, afin de n'être pas obligé de donner au curé le fruit de son travail pour uue cérémonie qu'il regarde comme absolument inutile.

L'administration de la justice est confiée à un juge suprême et à deux juges inférieurs; ils ont le pouvoir de prononcer la peine capitale. La ville de Benguela et la banlieue sont sous la juridiction du gouverneur; ordinairement cet officier s'enrichit par le commerce, et s'occupe plus de ses intérêts particuliers que de ceux du public. Les sobas ou chefs nègres, soumis au roi de Portugal, obéissent aux ordres du gouverneur, qui les fait saisir et punir, s'ils manquent à les exécuter. Du reste, le trait que je vais citer montrera quel avantage les nègres retirent de leur soumission au gouvernement portugais.

Le gouverneur de Benguela voulant s'emparer des salines, situées à trois lieues de cette ville, sur les terres d'un chef peu puissant, lui déclara la guerre, et le combattit à outrance, afin de l'empêcher de faire une longue résistance. Ce chef, pour obtenir la paix céda la possession des salines convoitées. Aussitôt que le gouverneur portugais en fut maître, il les loua par adjudication publique, en s'obligeant à faire transporter le sel à bord des navires de l'adjudicataire, opérer le déchargement des navires à Benguela, et porter le sel dans ses magasins. Il obtint par ce moyen un prix beaucoup plus élevé que si le négociant eût été obligé d'exploiter et de transporter le sel. Dès que ce malheureux chef eut cédé les salines, il fut réduit ainsi que son peuple, à acheter le sel, et pour comble de malheur il vit la guerre ravager de nouveau ses états; car le gouverneur lui représenta que les salines seraient inutiles aux Portugais, si ceux-ci n'avaient pas les hommes nécessaires pour les exploiter; en conséquence le pauvre soba fut obligé de faire travailler ses sujets aux salines et de transporter le sel à bord des navires qui vont le chercher sur la côte: mais ce n'est pas encore assez, on le força même d'envoyer à Benguela, deux cents nègres par mois, pour effectuer le déchargement des navires à leur arrivée, et porter le sel dans le magasin de l'adjudicataire. Telle est la rude corvée à laquelle ce malheureux chef a été contraint pour avoir eu la faiblesse de se laisser vaincre et de ne pas exterminer jusqu'au dernier Por-

tugais. En récompense de ce qu'on exige de lui, il ne reçoit que l'honneur d'être sujet portugais, et on croit lui accorder beaucoup.

D'après ce que je viens de raconter, il n'est pas étonnant que le nègre cache avec soin les lieux où il a découvert quelque métal; il sait par expérience qu'il serait obligé à un surcroît de travail, si les Portugais venaient à les connaître, et qu'une nouvelle source de richesses pour ceux-ci accroîtrait ses maux et sa misère.

Les blancs ne sont pas moins exposés à l'arbitraire. Pendant mon séjour à Loanda, M. Henrique Martin Pereira fut condamné à une année de réclusion dans un cachot et à une année de détention, dans le lieu où il plairait au gouvernement de l'envoyer; son crime était d'avoir essayé de partir, pour retourner en Portugal, où sa femme l'avait déjà précédé avec la plus grande partie de sa fortune.

Les nègres, dans les environs de la ville, sont de bonnes gens; idolâtres et soumis à leurs princes ou sobas. Ceux-ci, comme je l'ai déjà dit, sont vassaux du gouvernement portugais; ils doivent lui fournir des soldats en temps de guerre et faire des corvées pour lui en temps de paix. Ces sobas vont souvent se promener à Benguela avec leur état-major, dont les officiers n'ont pour tout vêtement qu'un morceau d'étoffe autour des reins; mais le soba est toujours couvert d'une ou de plusieurs pièces d'étoffes, qu'il se passe sur les épaules et laisse flotter jusqu'à terre en forme de robe. Ces nègres ont la tête rasée à l'excep-

tion d'une bande de cheveux qu'ils gardent au milieu, et une sur chaque oreille ; celles-ci vont joindre la première.

Les nègres qui vivent à une certaine distance, au sud de la ville, ne coupent jamais leurs cheveux, les femmes les teignent en rouge et les ornent de grains de verroterie, de corail, et de petits morceaux d'étoffe. Ces peuples reconnaissent le soleil et la lune comme deux divinités suprêmes, sans cependant les honorer par aucune cérémonie religieuse, mais ils ont des temples pour leurs dieux pénates; ils ont également des lois qui ne sont pas écrites, mais ne sont pas moins connues de tous et fidèlement exécutées; elles ne sont pas nombreuses. L'esclavage ou une amende, qui est toujours au profit de la partie lésée, sont les seules punitions qu'elles prononcent : rien n'entrave leur action qui est constamment prompte.

Le soba de Catumbela est le plus puissant des chefs soumis au gouvernement portugais dans la banlieue de Benguela; il peut mettre six mille hommes armés sur pied, dans l'espace de trois heures, et trois mille de plus en douze heures. Je le vis à table chez un négociant où je dînai. Il était avancé en âge, grand et bien fait; il avait un collier de verroterie; il était accompagné de la principale de ses femmes, qui était jeune et bien faite; elle avait le même vêtement que lui, mais il avait la tête nue, et sa femme l'avait enveloppée d'un mouchoir et ornée d'un bandeau de fausses perles sur le front.

Après le dîner, le soba passa dans une salle voisine pour donner audience à sa suite. Il s'assit sur une chaise; les deux premiers nobles de sa cour se placèrent à ses côtés sur une natte; sa femme se mit, vis-à-vis de lui, également sur une natte; une de ses dames d'honneur derrière elle. Tous les autres nobles se rangèrent indistinctement autour de la salle, en s'accroupissant sur leurs talons. Le soba donna un verre de vin à chacun des premiers nobles : ceux-ci, pour le recevoir, quittèrent leur siège, puis s'éloignèrent un peu de leur souverain, et fléchissant un genou à terre et détournant un peu la tête, de manière que leur œil pût toujours apercevoir celui de leur maître, ils vidèrent le verre et ensuite le lui présentèrent le genou en terre. Lorsque le soba l'eut repris, ils frappèrent des mains, en marque de soumission et de reconnaissance.

Lorsque ces chefs nègres vont en campagne, ils sont toujours suivis d'une cour assez nombreuse; parmi les officiers de leur maison, les uns ôtent les cailloux des sentiers, d'autres coupent les branches des arbres qui pourraient le gêner dans sa marche; ceux-ci portent son siège, ceux-là les insignes distinctifs de son rang. Une coutume singulière règne chez les princes nègres des environs de la côte : c'est celle d'offrir leurs filles aux étrangers qui leur font une visite, si ceux-ci leur sont égaux en rang, ou si ce sont des blancs; ils en usent de même envers tout individu dont ils espèrent tirer quelque grand avantage; mais il faut bien se garder de toucher à ces femmes avant

d'avoir informé le chef des présens dont on a intention de le gratifier, si on ne veut pas encourir la peine du crime de séduction. Ils le nomment KITOUCHE, mot qui désigne toute espèce de délit; l'amende est toujours évaluée au moins à la valeur de cinq esclaves pour la fille d'un chef; mais ce dernier qui réclame ce dédommagement du prétendu crime, se contente d'une bagatelle quand on la lui propose, ou quand on la lui promet en recevant sa fille, parce qu'il considère comme un honneur de la donner à un blanc.

Un grand nombre de plantes médicinales sont communes dans les environs de Benguela; mais tout ce qui n'a pas un rapport direct avec la traite des nègres n'intéresse nullement le Portugais. L'ipécacuanha croît dans la ville même; cependant le pharmacien tire celui dont il a besoin du Brésil, parce qu'il ne lui convient pas de s'occuper d'un objet de si peu d'importance. Comme il n'y a pas de concurrence, s'il achète cher il vend cher; peu lui importe le prix auquel les drogues lui reviennent.

Le nègre, au contraire, qui ne se procure que dans les bienfaits de la nature le remède à ses maux, examine ce qui se trouve à sa portée, et se sert des secours qu'elle lui offre. Il a appris à tirer parti de l'imbondero; cet arbre dont le tronc grossit jusqu'à quarante-huit à soixante pieds de circonférence, porte une fleur munie d'un pédoncule long d'environ deux pieds; le bouton, qui d'abord a la forme et l'apparence d'une grosse pomme, a un aspect très curieux lors-

qu'il s'épanouit; le fruit est oblong et fort gros; il sert de nourriture aux nègres, et de remède contre la morsure d'une couleuvre très commune dans le canton : il suffit de délayer le noyau dans l'eau et de laver la blessure avec cette eau (1) pour guérir parfaitement.

Le nègre ne cultive que le maïs, les haricots et le manioc; il prépare avec la racine de cette dernière plante, réduite en farine, une bouillie dont il se nourrit, et une boisson très rafraîchissante qu'il nomme garrapa (2); il élève beaucoup de gros et de menu bétail. Le mouton ne ressemble pas à celui que nous avons en Europe, quoique ses habitudes

(1) Les mâchoires de cette couleuvre ne sont pas armées de crochets mobiles; cependant sa morsure fait enfler la partie blessée et cause de vives douleurs. Cette couleuvre a la tête couverte de neuf grandes écailles, le dos garni d'écailles unies et en losanges, cent quatre-vingts grandes plaques, et soixante-huit paires de petites. Celle que j'ai vue avait trois pieds deux pouces de longueur totale et onze pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. Le dessous du corps est d'un vert plus ou moins mêlé de jaune. Le dessus est bleu entremêlé de rouge; elle est très agile, elle parcourt les rameaux des arbres, avec la plus grande vitesse; elle s'endort ordinairement autour des branches, et semble former des guirlandes animées au milieu de la verdure des feuilles. La faculté qu'elle a de s'élancer avec la rapidité de la flèche, semble lui assigner une place parmi les espèces connues sous le nom de dard, mais comme elle n'en a point la couleur ni la forme, je la nommerai *Benguela*, nom du lieu où on la trouve.

(2) Le garrapa se fait très facilement. Il suffit de couper la racine de manioc par morceaux, que l'on fait sécher au soleil, puis on les laisse infuser pendant quarante-huit heures dans une quantité suffisante d'eau.

soient les mêmes. Il est plus grand, a une queue très grosse; il est, comme dans plusieurs autres contrées de la zone torride en Afrique, couvert d'un poil dur et semblable à celui des vaches; sa chair est visqueuse et d'un rouge assez foncé, mais tellement semblable à celle du mouton européen, qu'il serait difficile de la reconnaître au goût; son sang est épais, ses os sont gros et forts, son museau est long, son front est aplati. Le mouton de nos climats, transporté en Afrique, y conserve toujours sa laine; et l'autre, dans quelque région qu'on le mène, ne change pas son poil ras contre une toison touffue.

Un grand nombre d'oiseaux, dont le ramage est aussi mélodieux que le plumage est brillant (1), anime l'atmosphère; quant aux mammifères, les lions, les panthères, les chats tigres, les hyènes désolent ces contrées; des troupes d'éléphans, de buffles, de cerfs, de gazelles peuplent les forêts voisines de la ville,

(1) Parmi ces oiseaux, celui qui m'a paru le plus remarquable est l'ennemi de la tourterelle; il est petit et l'envergure de ses ailes est d'environ seize pouces. Le gris mêlé de quelques plumes bleues domine sur la partie supérieure du corps; le brun mêlé de plumes violettes sous les ailes; le jaune mêlé de plumes vertes sur la partie inférieure. Le bec des mâles est jaune à la base et rouge à l'extrémité. Le bec de la femelle est rouge à la base, et d'un gris bleu à l'extrémité; les deux sexes l'ont de forme quadrangulaire renflée par le bout. La queue est composée de dix pennes. Cet oiseau est très friand de la peau de la tourterelle, il la plume impitoyablement et la tient dans ses serres, tandis qu'il lui mange la peau, il ressemble beaucoup au pique-bœuf du Sénégal.

mais rarement ces animaux quittent leurs retraites; les reptiles et les insectes sont très communs, et plus grands qu'en Amérique; le venin des premiers est extrêmement subtil. Le lacraia, espèce de lézard gris qui habite dans les maisons, est du double plus gros que ceux que l'on trouve à Loanda et en Amérique, sa morsure est dangereuse. Pour la guérir on se sert d'eau-de-vie dans laquelle quelques-uns de ces reptiles sont plongés depuis plusieurs mois (1). Des tortues de mer, d'eau douce, de montagne et de plaine y sont très fréquentes; on emploie leur écaille en guise d'auge pour donner à manger aux cochons.

Lorsque j'eus terminé toutes mes observations, je partis pour Loanda, capitale du royaume d'Angola; mais auparavant je déterminai astronomiquement, avec l'aide de trois capitaines de négriers en charge dans ce port, la longitude exacte de Benguela, afin qu'elle me servît de point de départ et de comparaison pour celles que je me proposais de faire dans la suite. Nous choisîmes le hangar ou la douane de Benguela pour station. Je pris une moyenne entre les trois

(1) Le lacraia est le même lézard que celui que l'on connaît sous le nom de lézard gris ou lagarta. J'ai ouvert une femelle qui avait cinq petits dans le corps; la couleur de ce lézard est cendré, il est rayé longitudinalement, marqué de taches noires qui sont semées de points gris sur le dos. On le rencontre dans toutes les maisons, il se cache dans les fentes des parois, dans les ouvertures, au-dessus des portes, ou dans l'espace entre les murs et le toit; il se nourrit de mouches, d'araignées et de petits insectes; il descend dans les lits et mord quand quelque mouvement l'effraie ou le dérange.

chronomètres que j'avais, et je trouvai que leur marche avait été exacte depuis que je les avais réglés sur ceux de deux navires anglais, ce qui me donna l'espérance d'un heureux résultat pour mes observations futures, Je ne dirai rien maintenant de la côte entre les villes de Benguela et de Loanda; j'aurai plus tard occasion d'en parler. La carte marine que j'avais avec moi était tellement fautive qu'on ne pouvait nullement s'y fier. Je relevai ces erreurs autant qu'il me fut possible, en conservant toutefois aux fleuves et aux divers points remarquables de la carte, les noms que les habitans leur donnent. (1)

(1) Des brisans s'étendent le long du rivage à trois ou quatre lieues de Loanda. Pour entrer dans la baie, il faut aller jusqu'à la pointe nord, puis virant à l'est, amures à babord, l'on revient vers le sud en entrant dans la baie. Les navires qui tirent plus de onze pieds d'eau, ne doivent pas avancer plus loin que la forteresse Pinedo; dans cet endroit le mouillage est bon et l'on a six brasses d'eau, on y est à environ trois quarts de lieue de la ville.

Navaës retourna bientôt en Portugal. Le roi don Sébastien qui était devenu majeur approuva le projet de s'emparer du pays, et nomma Navaës gouverneur de la colonie future.

Navaës partit avec sept cents hommes et quelques bons officiers. Après une traversée de trois mois, il arriva sur la rade de Loanda et prit possession de l'île au nom du roi de Portugal. Joyeux de son arrivée, le roi d'Angola lui demanda du secours contre un de ses vassaux qui s'était révolté; les Portugais s'empressèrent de lui accorder ce qu'il desirait. Ils défirent le vassal rebelle, et rétablirent la paix dans le royaume.

Le roi de Congo qui voyait avec peine l'empire que les Portugais prenaient en Afrique, essaya de faire comprendre au roi de Loanda que, s'il se confiait à ces blancs, il perdrait ses états; mais ceux-ci réussirent à lui faire croire que l'intention du roi de Congo était de le priver du commerce, pour en profiter seul.

Six années après, un Portugais demanda au roi de lui faire appliquer la marque, qui prouverait qu'il était son esclave, et qu'alors il lui divulguerait un secret de la plus haute importance. Le monarque nègre fit assembler ses macotas ou nobles, et ordonna au dénonciateur de tenir sa parole; le Portugais déclara au monarque nègre en présence de toute sa cour, que Navës avait projeté de lui enlever son royaume et ses mines.

Le lendemain, le roi d'Angola réunit tous les Portugais qui étaient dans la capitale, puis il manda le

dénonciateur, lui ordonna de répéter ce qu'il lui avait dit le jour précédent. Il congédia ensuite les Portugais et résolut de les exterminer jusqu'au dernier. Afin d'exécuter sûrement son dessein, il feignit qu'un de ses voisins lui avait déclaré la guerre, et les chargea d'aller repousser l'ennemi. Il furent sacrifiés à la fureur de ceux qu'ils croyaient secourir. Le dénonciateur eut le même sort; le roi dit en ordonnant de le mettre à mort : « celui qui a fait périr ses frères, n'est pas digne de vivre ». Comme le gouverneur portugais était alors absent de la capitale du prince nègre, celui-ci lui fit intimer l'ordre de ne pas faire un pas de plus, après l'arrivée de l'émissaire qu'il lui dépêchait, et ce dernier ajouta que son maître lui ferait connaître ses intentions ultérieures. Le gouverneur soupçonna quelque trahison. Peu de jours après il apprit ce qui s'était passé et l'approche d'une armée nombreuse prête à fondre sur lui. Bien loin d'être intimidé, il anima sa troupe forte de cent cinquante hommes et à l'aide de son artillerie, il fit un carnage terrible de l'armée nègre; une partie fut détruite et le reste mis en déroute; ensuite les Portugais ravagèrent la province le plus près de la côte.

C'est de 1579 que date le commencement de la soumission de cette partie de l'Afrique au roi de Portugal.

Le gouverneur subjugua en très peu de temps un grand nombre de chefs nègres, qui, en se reconnaissant vassaux du roi de Portugal, grossirent les rangs

de la petite armée des blancs. En 1598, ce dernier envoya son cousin à Benguela (1) pour y former un établissement qui devait faciliter, le long de la côte, les moyens de réduire les peuples indépendans et de donner de l'accroissement au commerce; mais les nègres que l'expérience rendait méfians, sacrifièrent l'Européen qui méditait leur ruine.

Malgré la résistance des nègres, les Portugais parvinrent à s'établir dans cette partie du Congo; mais bientôt les moines, envoyés pour convertir les Africains à la religion catholique, occasionèrent par leur zèle fougueux des troubles sérieux. Ils s'immiscèrent dans l'administration, et enhardis par l'espérance d'être fortement appuyés dans la métropole, ils franchirent les bornes de la subordination envers l'autorité civile. Un prêtre poussa l'audace et la scélératesse jusqu'à essayer quatre fois d'empoisonner le gouverneur de la nouvelle colonie. Ses tentatives criminelles ayant échoué, il fit saisir cet officier du roi, qui par ses ordres fut jeté dans une barque et abandonné à la merci des flots.

Après la soumission du royaume de Loanda aux Portugais, les troubles qui désolèrent cette colonie furent dus uniquement à l'orgueil des prêtres. Ce furent ces indignes ministres de la religion catholique qui bouleversèrent le pays sous le gouvernement de

(1) C'est de l'ancienne ville de Benguela, située entre les 10 et 11 degrés lat. sud, dont il est ici question.

Joaò Fernandes Viera; ils fulminèrent contre lui des excommunications, parce qu'il avait fait mettre en prison plusieurs de leurs esclaves qui avaient maltraité des soldats dans l'exerçice de leurs devoirs. Enfin sous tous les gouverneurs jusqu'à nos jours, ils n'ont pas cessé de semer la discorde parmi les blancs.

C'est au gouvernement portugais en Europe qu'il faut imputer cette conduite répréhensible des prêtres; il leur attribuait des prérogatives et une autorité exorbitante. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les lettres suivantes que j'ai copiées textuellement sur les originaux dans les archives de Loanda. L'une est écrite par le roi Jean V, en 1742, au gouverneur d'Angola, et l'autre par le ministre secrétaire d'état.

Lettre royale.

Gouverneur d'Angola,

Ami, etc.; j'ai résolu que l'évêque de ce royaume et ses successeurs précèdent toujours les gouverneurs, les vice-rois et les autres grands personnages, quel que soit leur rang, dans tous les lieux et toutes les circonstances où ils se trouveront en concurrence avec eux; qu'il soit entendu que cet ordre regarde non-seulement les gouverneurs, lorsqu'ils sont chez eux, mais même dans la maison de l'évêque. (1)

Signé, Joaò V.

(1) Voici le texte original de cette lettre:

Ao governador d'Angola,

Amigo, etc.; tendo resolvido que ó bispo desse Reino e todos seus

Lettre du secrétaire d'état accompagnant et expliquant la lettre du roi.

Il est d'étiquette d'aller recevoir à la porte de la rue les ecclésiastiques à qui l'on doit céder la place d'honneur, même dans leur propre maison; de leur offrir la main droite pour les conduire, de les laisser entrer les premiers et de leur donner le meilleur siège. La même règle doit s'observer quand ils se retirent; il faut les reconduire jusqu'à la porte de la rue et ne pas rentrer dans l'intérieur de la maison avant leur départ. C'est ce que vous observerez pour exécuter les ordres de sa majesté.

Quand vous ferez visite à l'évêque, vous lui enverrez d'abord demander par une personne distinguée de votre famille, l'heure qui lui sera convenable pour vous recevoir; cette personne s'adressera au domestique de l'évêque, pour lui faire savoir votre demande, et en recevoir la réponse. Vous donnerez toujours la main droite à l'évêque, le laisserez entrer le premier; il prendra le meilleur siège, et vous prendrez celui qu'il vous fera placer en face du sien. Quand l'évêque vous fera visite il vous fera dire par un domestique l'heure à laquelle il se présentera chez vous, vous

successores, em toda parte e lugar em que concorrerem com os governadores ou com qualquer outra pessoa grande, precedão sempre os ditos governadores, vice-reis e mais pessoas grandes de qualquer condicão que sejão, e isto nao só em casa dos ditos governadores, mas na propria casa do bispo, ètc., etc.

JOAÒ V.

devrez l'attendre et lui rendre les honneurs dus à sa dignité.

Que Dieu vous accorde une longue vie, etc, etc. (1)

La condescendance excessive du gouvernement envers les ecclésiastiques produisit les résultats que l'on devait en attendre; les prêtres se crurent autorisés à fouler aux pieds toute espèce de contrainte, lorsqu'ils furent instruits des prérogatives que le roi leur accordait. Le baron Messamèdes vit avec chagrin la discorde renaître dans le royaume d'Angola, peu de temps après avoir reçu les lettres que je viens de citer. Un certain frère Amaro, prêtre apostolique dans le

(1) Voici le texte original:

Ao governador d'Angola,

Aos ecclesiasticos a quem se deve ceder o melhor lugar, ainda nas proprias casas delles, he estilo ir esperalos a porta da rua, levalos a mao direita e dechalos entrar primeiro pelas portas, dando lhes a melhor cadeira. Na despedida se praticorá o mesmo, indo até a porta da rua e não se recolhendo para caza, senao depois de ver partir a pessoa, isto he o que V[a] S[a] ha de praticar P[a] executar o que S. M. ordena.

Quando V[a] S[a] for visitar o bispo, lhe mandára primeiro pedir hora, para huma pessoa distincta de sua familia; a qual fallara com o criado do bispo a quem tocar para fazer saber a seu amo, e o dito criado recebera a resposta, e sempre V[a] S[a] dara ao bispo a mão direita, e deixara primero entrar pelas portas, e tomar a melhor cadeira, e V[a] S[a] se acomodára com a que lhe mandara por diante de sua; nas ocasioes em que o bispo for visitar V[a] S[a] tambem lhe ha de mandar aviso por hum criado, assignando elle a V[a] S[a] a hora em que ha de ir; na qual V[a] S[a] esperara que elle passe, fazendo lhe a reverencia que he devida a sua dignidade.

DEOS GUARDE, etc. M. A.

district du Dandè, qui jusqu'alors avait couvert d'un voile ses actions infâmes, ne connut plus de frein; il se comporta en tyran.

Le gouverneur qui précédemment avait fermé les yeux sur ces irrégularités, pour ne pas troubler la tranquillité publique, pensa qu'il ne devait pas souffrir de nouvelles marques d'une conduite aussi scandaleuse. Il écrivit une lettre très respectueuse à l'évêque pour lui demander que ce prêtre indigne fût rappelé, et que toutes les victimes qu'il tenait prisonnières chez lui fussent rendues à la liberté. Il accompagna sa démarche des pièces justificatives qui constataient les crimes du frère Amaro; elles avaient été écrites sur les lieux, et signées par six témoins tous négocians portugais et par plusieurs nègres.

La réponse à cette lettre raisonnable rappelait tous les droits ecclésiastiques, les canons de l'église, la nullité des accusations des séculiers contre les membres du clergé et finissait par un démenti formel, donné aux assertions du gouverneur; l'évêque déclarant qu'un ecclésiastique n'était pas capable de commettre les crimes dont le frère Amaro était chargé, et que d'ailleurs celui-ci ne pouvait être accusé par des laïques. Enfin, après de longs débats et de vives altercations, l'évêque finit par quitter le royaume parce qu'il vit que l'on allait procéder au jugement du criminel.

Plusieurs gouverneurs ont réprimé des abus de ce genre, parce que leur amour-propre souffrait de l'influence excessive accordée aux prêtres, et qu'ils

étaient bien aises de déployer leur autorité, quand ils en trouvaient l'occasion; mais le plus souvent ils toléraient et semblaient ne pas apercevoir les extorsions que l'évêque encourageait. Si le royaume est encore idolâtre, c'est parce que les curés ont voulu exercer leurs droits avec une rigueur excessive, ce qui a causé des murmures, des plaintes et des révoltes parmi les sobas. Lorsqu'un de ces chefs avait embrassé le christianisme, il devenait sujet à des vexations de toute espèce. Il devait faire baptiser et enterrer tous ses vassaux par le moine le plus proche de sa capitale. Si cette obligation n'eût pas entraîné des frais considérables, le nègre s'y serait volontiers soumis, mais bien loin de là, le moine ne se montrait exigeant que pour augmenter son revenu; il se serait volontiers dispensé de baptiser les vivans et d'enterrer les morts si, en s'abstenant de ces cérémonies, il eût retiré le profit qu'elles lui valaient quand il s'en acquittait. Un nègre manquait-il de faire baptiser ses enfans, ou de faire enterrer ses proches, parce qu'il n'avait pas le moyen de payer la taxe exigée par le curé, et qui, bien que modique, était excessive pour des hommes qui n'ont rien, le soba était condamné à une amende, et comme il ne pouvait y satisfaire, il devenait le prisonnier du curé pendant un temps assez considérable. Il s'ensuivit que les nègres, au lieu de former des villes et des villages autour des églises, allaient vivre loin des hommes qui les tourmentaient, et fixaient leur habitation au milieu des bois où ils pouvaient enterrer les

morts sans que le curé en eût connaissance, et élever leurs enfans sans la cérémonie du baptême qu'ils étaient loin de regarder comme utile pour eux qui adoraient toujours les dieux de leurs pères.

Le gouverneur porte les titres de capitaine-général et gouverneur du royaume d'Angola, de ses conquêtes, etc.

Depuis long-temps le royaume n'augmente plus en territoire, au contraire il perd tous les jours une partie de son étendue. Il est compris entre les 7° et les 9° 27′ de lat. sud, et entre les 10° 49′ 45″ et les 15° 45′ long. est méridien de Paris. Le Portugal possède encore presque toute la côte entre les 9° est les 13° de lat. sud, sur une largeur d'à-peu-près une ou deux lieues. Mais de leur côté, les nègres indépendans ont un libre accès sur toute cette côte, et soutiennent qu'elle leur appartient. Une grande partie du territoire portugais est ainsi occupée par des peuples libres, par d'autres qui sont tributaires, et d'autres simplement alliés, qui ne reconnaissent d'autre souverain que leurs chefs; quelques-uns de ceux-ci ont pris des noms et des titres européens, tels que prince, duc, marquis, etc., etc.

Le royaume d'Angola est divisé en sept presidios et huit districts dans l'intérieur, ou en quinze provinces. Le royaume de Benguela est composé de trois districts et trois presidios. Les Portugais prétendent posséder sept districts dans ce dernier pays; mais leurs prétentions à cet égard n'ont nulle réalité.

Les provinces où il y a eu, et où il subsiste encore quelques chétives redoutes, avec trois ou quatre vieux canons encloués, démontés, ou posés sur des affûts pourris, et dans lesquelles l'on voit encore quelques pans d'un vieux mur en ruines, sont celles qui portent le nom de presidio (forteresse). Ces forts sont gardés par douze à quinze soldats de ligne et quelques soldats de la milice nègre. Ainsi une garnison peut s'élever en tout à vingt ou vingt-cinq hommes en état de porter les armes.

Les territoires qui sont appelés districts n'ont pas de soldats de la troupe de ligne. On n'y compte guère qu'une dizaine de miliciens nègres. On nomme ces soldats empacaceiros (1). Les provinces qualifiées *presidios,* dans le royaume d'Angola, sont, en remontant le fleuve Couenza, Muxima, Massangano, Cambambé, Pungo Andongo, au sud; Ambacca (2) à l'est; Encogé au nord, et Novo Redondo sur la côte, entre les royaumes d'Angola et de Benguela.

Les districts ou provinces où il n'y a jamais eu de forts, sont : Barra do Bengo, Barra do Dande, Barra do Calumbo à l'embouchure du Couenza, Icolo e Bengo, Dande, Golungo Baixo e Quilengues ou Zenza do Golungo e Quilengues, Golungo Alto ou Desterro, et la province des Dembos.

Le seul fort que le royaume de Benguela possède

(1) Voyez pl. 4e.

(2) Il ne reste plus aucun vestige de ce fort.

dans l'intérieur est Caconda. Les districts que l'état statistique de ce royaume compte comme lui appartenant, sont plutôt imaginaires que réels. L'un, appelé Bailundo, est près des états du puissant guerrier de ce nom; un autre, celui de Bihé, est également près du territoire d'un soba qui porte ce nom. Ces chefs, loin d'être vassaux du Portugal, ne peuvent même pas être considérés comme ses alliés. Il en est de même du Humbé Grandé : tous affectent un souverain mépris pour les gouverneurs portugais et pour les sobas qui leur sont soumis; et afin de le prouver, ils vont presque tous les ans ravager une partie des possessions appartenant aux uns ou aux autres, et comptant sur la supériorité de leurs forces, ils insultent, dépouillent, et même assassinent, à la moindre altercation qui s'élève entre leurs sujets et les étrangers, ceux de ces derniers qui s'aventurent sur leurs terres pour commercer.

Le gouvernement portugais, qui connaît la prépondérance de ces insolens ennemis, ne se permet pas d'élever des plaintes sur ces excès, il sait qu'elles seraient reçues avec dédain. Dans l'impuissance où il se trouve de venger ces injures, il s'abstient de s'exposer à de nouveaux outrages qu'il ne pourrait essayer de punir, et qui dévoileraient son impuissance.

Les sobas vassaux sont réduits à un tel avilissement, que, lorsqu'ils viennent à Loanda soit pour leurs propres affaires, soit par l'ordre du gouverneur portugais, ils s'asseyent sous les arbres en face du palais,

et attendent le loisir du capitaine-général, devant lequel ils sont toujours obligés de se présenter.

Le capitaine-général réside à Loanda. Cette ville est défendue par trois forteresses et deux petits forts. La garnison consiste en deux cent cinquante ou trois cents soldats de troupes de ligne, et environ deux cents hommes de milice. La forteresse de Saint-Michel est sur une hauteur, au sud de la ville; celle de Penedo est sur le bord de la mer, et ses batteries sont à fleur d'eau; elle sert de magasin à poudre. Celle de Saint-Pierre croise ses feux avec ceux du petit fort à la pointe de l'île.

L'arsenal est grand, mais il manque d'ouvriers habiles; la plupart de ceux qui y travaillent sont des nègres du district de Calumbo, qui y passent un mois, et ne savent rien faire. La principale caserne est bien distribuée. Quant aux prisons, elles sont incommodes, inconvénient fâcheux partout, mais surtout dans un pays aussi chaud. L'autorité ne prend nul souci des malheureux qui n'y sont enfermés souvent que pour des fautes bien légères.

La population de Loanda, y compris les esclaves domestiques, s'élevait, en 1828, à cinq mille cent cinquante-deux individus. L'on y embarquait dernièrement, pour le Brésil, vingt-deux à vingt-trois mille nègres esclaves, qui payaient chacun 9,100 reis (55 fr.) de droit au gouvernement. Le commerce des dents d'éléphant est prohibé, le gouvernement se l'étant réservé. Aujourd'hui que la traite des noirs est interdite, le négociant n'a plus d'autre ressource que

le trafic de la cire et de l'huile, ce qui est d'une très mince importance.

Les revenus consistent dans l'impôt sur les maisons, sur la pêche et sur la viande; les dépenses pour les militaires, les employés civils, les courriers, les pensions, le clergé et autres objets dépassent beaucoup la recette. Si le Portugal se trouve ainsi réduit à la triste alternative d'envoyer de l'argent dans ses colonies d'Afrique, pour subvenir aux frais qu'elles exigent ou de les abandonner, c'est un résultat de ses anciennes habitudes et d'un système vicieux qui consiste à vouloir tirer du profit d'un pays où la culture est totalement négligée.

Les récoltes que le sol offrait spontanément ont été long-temps très abondantes; mais elles ont cessé, et aujourd'hui il faut enfin semer pour recueillir. Si le Portugal eût encouragé le commerce, s'il eût favorisé les communications de ses établissemens avec l'intérieur de l'Afrique, en ouvrant des routes, et en construisant des ponts sur les rivières et les ruisseaux, qui interceptent le passage dans le temps des pluies; s'il eût favorisé l'agriculture; s'il eût donné des récompenses aux négocians qui auraient fondé des manufactures de sucre et d'eau-de-vie; s'il eût accordé des primes aux planteurs pour l'exportation du café qui croît naturellement dans le pays; en un mot, s'il eût fait ce qu'on est en droit d'attendre d'une administration sage et prévoyante, il verrait aujourd'hui ses possessions florissantes, malgré la fin de l'esclavage,

et produisant un revenu considérable à la métropole.

L'état du budget de 1827 fera connaître mieux que tous les discours, quels sont les moyens et les ressources du pays; toutefois il faut déduire le droit sur la traite des nègres, qui n'est plus perçu. Ces renseignemens m'ont été fournis au secrétariat du gouvernement.

1827	RECETTE.		DÉPENSE.	
	Dîme sur les maisons.	14,242, 750 reis.	Militaire.	100,240, 530 reis.
	Dîme sur le poisson.	1,165, 630	Civil . . .	24,332, 150
	Dîme sur la viande. .	220, 150	Courriers, pensions etc . . .	30,450, 025
	Droit sur les esclaves embarqués.	167,650, 450	Ecclésiastiques. .	11,067, 350
	Recettes diverses. .	6,147, 830	Autres dépenses. .	760, 600
	Recette.	189,426, 810		166,850, 655
	En dépenses	166,850, 655		
	Balance en faveur du trésor	22,576, 155		

Les dépenses restant les mêmes et le droit sur les esclaves ne subsistant plus, il y aura chaque année un déficit de 145,074, 295 reis; la petite quantité d'ivoire et de gomme que le gouvernement exporte pour son compte ne peut couvrir le quart de cette somme.

En comparant l'état statistique donné par M. Féo Cardozo de Castello Branco de Torrés, dans son ouvrage intitulé : MÉMORIAS CONTENDO A BIOGRAPHIA

DOS GOVERNADORES DE ANGOLA, on sera sans doute surpris de la différence de ses résultats et des miens; la raison en est bien simple, M. Féo Cardozo, présente sans doute l'état des choses tel que dans son opinion il devrait exister à Loanda, et moi je l'ai donné tel qu'il existe réellement. En effet, M. Féo Cardozo, énumère des régimens d'infanterie, des escadrons de cavalerie, des compagnies d'artillerie que je n'ai jamais vus dans cette colonie portugaise; M. Féo Cardozo porte en recette les droits de douane sur les navires étrangers; mais comme l'entrée du pays leur est absolument interdite, cet article disparaît avec plusieurs autres également imaginaires. M. Féo Cardozo a été plus modeste pour Benguela, il s'est contenté de donner beaucoup de provinces à ce royaume, mais il s'abstient avec raison de noter ce qu'elles rapportent au trésor; car il eût été un peu difficile de prétendre recevoir un revenu quelconque de peuples qui pillent tous les jours les marchands portugais, et qui font continuellement des incursions sur le territoire dont le souverain de Lisbonne s'arroge la possession nominale, sans que ses délégués osent même se plaindre des brigandages des nègres.

CHAPITRE IV.

Ville de Loanda. — Mœurs des nègres des environs. — Géologie de la côte voisine. — Préparatifs. — Départ pour l'intérieur.

La ville de Loanda offre un coup-d'œil admirable; disposée en amphithéâtre, elle est divisée en haute et basse ville : celle-là est couronnée par la citadelle de Saint-Michel. La ville forme un fer à cheval, et paraît beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est réellement. Elle est bien bâtie, les rues sont bien alignées et larges; quelques maisons sont en pierre, la plupart sont en briques; l'extérieur est blanchi à la chaux, ce qui cause fréquemment des maux d'yeux aux étrangers.

Le sol des rez-de-chaussées et les trottoirs sont couverts de coquillages incrustés dans la chaux. Les négo-

ciens habitent toujours le premier étage, le rez-de-chaussée sert de magasin pour le vin, l'eau-de-vie, et pour tous les objets qui ne craignent pas l'humidité. Les marchands et les cabaretiers occupent aussi cette partie de la maison.

Les églises, comme dans tous les pays catholiques, sont bien bâties et nombreuses. Le palais du gouverneur est vaste, et offre toutes les commodités desirables. L'évêché est un beau bâtiment, voisin du palais du gouverneur. Les couvens sont riches, et occupent une étendue de terrein considérable, quoiqu'il n'y ait qu'un petit nombre de moines.

Il y a une boucherie, mais elle est mal fournie. Ce que j'ai dit précédemment en parlant de celle de Benguela en explique la cause. Le pauvre peut à peine se procurer un peu de viande une fois en quinze jours. Les autorités, qui sont toujours les premières servies, n'en manquent jamais, et elles ne s'occupent pas des besoins du peuple, qui en est fréquemment privé. Il serait cependant très facile d'avoir toujours une bonne provision de viande, en faisant venir des bœufs de Benguela ou de Novo Redondo, où ils sont très communs.

Le poisson est si abondant sur la côte, que l'autorité ne permet pas toujours de débarquer la grande quantité qui a été pêchée. Le nègre va très loin, au large, dans un frêle canot, afin de se procurer une capture plus variée, et d'obtenir la préférence au marché.

L'hôpital de Loanda est bien tenu pour un pays

comme celui-là. Toute personne malade peut s'y faire porter et y être traitée dans une chambre particulière; c'est où devrait aller tout étranger dont la santé est altérée : il y trouve tous les soins qui lui sont nécessaires, et qu'il ne pourrait se procurer chez lui, parce qu'il n'y a que deux chirurgiens pour toute la ville, nombre très insuffisant. Les médicamens de la pharmacie de l'hôpital sont en général aussi bons qu'il est possible de les avoir dans un pays aussi chaud et si éloigné de la métropole.

Loanda reçoit directement du Portugal du vin, de l'eau-de-vie, de la farine et diverses provisions, du poisson sec, des confitures et quelques marchandises manufacturées; mais le commerce le plus important se fait avec le Brésil, qui expédie les mêmes objets que le Portugal, et de plus du sucre et du tafia. Le vin et les liqueurs spiritueuses paient des droits d'entrée à-peu-près insignifians; les autres marchandises en sont exemptes. J'ai parlé dans le chapitre précédent des objets peu nombreux que les royaumes d'Angola et de Benguela fournissent au négoce.

La ville de Loanda est l'entrepôt d'un commerce assez considérable avec l'intérieur. Lorsque la traite était licite, les négocians y faisaient de rapides et brillantes fortunes. Le négoce de détail est entièrement dans les mains de Quitanderas. Ce sont des négresses aisées, et même riches. Elles s'habillent de pièces d'Indiennes, qu'elles drapent avec beaucoup de goût; elles sont couvertes de chaînes et d'anneaux d'or; car les

peuples noirs se plaisent à faire étalage de leurs parures. Elles élèvent dans les rues principales de petites cabanes avec quatre bâtons plantés dans le sable, et couverts d'une toile; elles s'y asseyent au milieu de toutes leurs marchandises. Elles vont aussi dans les maisons, suivies d'esclaves qui portent ce qu'elles ont à vendre. Elles font d'assez gros bénéfices, surtout quand elles changent leurs marchandises contre des esclaves que les sobas amènent à Loanda.

La ville de Loanda n'a d'autre eau potable que celle que l'on y fait venir du Bengo, et qui est insalubre. Le lit de ce fleuve est vaseux; les habitans de ses rives y jettent toute espèce d'immondices; les feuilles des arbres, et les arbres même que les torrens y entraînent, y pourrissent, ce qui, avec les cadavres des crocodiles, remplit son eau de miasmes délétères. Lorsqu'elle est mise en barrique, elle reste en fermentation pendant assez long-temps. Les filtres ne peuvent lui enlever toutes ses parties malfaisantes.

La plus grande partie de la population de la ville, qui n'a point de filtres, est réduite à boire cette mauvaise eau dans son état d'impureté. (1)

Cependant deux fontaines, l'une appelée *Maienga*,

(1) En comparant le résidu de l'évaporation de quatre livres de ces eaux et de celles des deux fontaines suivantes, j'eus pour résultat :

Résidu de quatre	livres d'eau	du Bengo,	37	grains.
id.	*id.*	de Maienga,	48	*id.*
id.	*id.*	Cassandama,	57	*id.*

et l'autre *Cassandama*, donnent de l'eau de source. La première est à un quart de lieue de Loanda ; mais l'eau en est terreuse et lourde, et d'ailleurs a un mauvais goût. (1)

L'eau de la seconde, située au milieu de la ville, peut être employée comme un excellent laxatif. (2)

L'île de Loanda, située dans la mer, et éloignée seulement de 50 toises de la côte, abonde en excellente eau douce. Il suffit de creuser dans le sable un trou d'un pied de profondeur, pour y trouver une eau limpide et de bon goût, qui remplit toujours la fosse aussi promptement qu'on y puise. Mais ce qui est remarquable, c'est que dans l'intervalle de vingt-quatre heures, l'eau qui reste exposée à l'air dans la fosse, devient salée, de sorte qu'il faut creuser un nouveau trou. Les habitans de Loanda prétendent que c'est l'eau de la mer qui devient douce en s'infiltrant à travers le sable. S'il en était ainsi, elle ne serait pas douce sur les bords mêmes du rivage, à deux pieds de la mer, parce que là elle n'aurait pas eu le temps de perdre sa salure ; d'ailleurs, on la trouve au milieu de l'île,

(1) Je trouvai dans cette eau en l'analysant : de l'argile, du nitrate de potasse, et une substance que je n'eus pas le temps de déterminer.

(2) L'analyse me donna une substance insoluble qui resta sur le filtre, et de l'hydrogène sulfuré.

Je ne me suis pas occupé de rechercher exactement ce que toutes ces eaux contenaient, parce que je ne pouvais consacrer tout mon temps à des analyses qui n'étaient, pour moi, que d'une considération secondaire.

qui est très élevée au-dessus du niveau de l'Océan : probablement cette eau appartient à quelque grand réservoir d'une source qui vient du continent, et qui jaillit dans cet endroit. Il est bon de noter que l'eau y est maintenant beaucoup plus abondante qu'autrefois, surtout depuis que les eaux du Couenza ont, à l'embouchure de ce fleuve dans la mer, amassé, entre l'île et la côte, au sud de la ville, une quantité si considérable de sable, que les vaisseaux ne peuvent plus entrer par cette passe, qui est entièrement comblée. Les eaux filtrent à travers ces bancs de sable, et parviennent dans l'île, qui n'est elle-même qu'un banc très élevé : il a probablement été formé par le fleuve, qui charrie beaucoup de sable que la mer pousse de ce côté.

La mauvaise qualité des eaux que l'on boit à Loanda, indique assez quelle funeste influence elles exercent sur la santé de la population. Deux ou trois familles seulement font usage de l'eau de l'île, parce qu'il est difficile d'envoyer les esclaves l'y chercher, et que les personnes d'un rang distingué reçoivent tous les jours une ration d'eau de pluie, conservée dans la citerne de la forteresse de Saint-Michel; tout le reste de la population boit de l'eau du Bengo ou celle de la fontaine Maienga.

Loanda deviendrait plus salubre si on s'occupait des moyens de l'assainir. Il y a quelques années, le gouverneur avait pensé à y conduire par un canal, une partie des eaux du Couenza; il avait même chargé

un officier du génie d'exécuter cette entreprise. Mais cet homme, choisi par la faveur plutôt que pour ses connaissances, ne s'était pas aperçu, avant de commencer ses travaux, qu'il rencontrerait une montagne, dans la direction qu'il suivait. Il ne vit cet obstacle que lorsque le canal arriva au pied des rochers: il ne trouva ni dans son génie ni dans son talent le moyen de surmonter cette difficulté; il s'arrêta donc dans cet endroit. Le travail cessa et le Couenza, ayant rompu les digues qui le séparaient du canal commencé, déborda et couvrit la campagne, et y forma un grand marais, ce qui a encore augmenté l'insalubrité de ce canton.

Le terrein, aux environs de la ville, est peu boisé, les végétaux y sont rares; ce qui contribue beaucoup aux maladies, qui tous les ans causent des ravages parmi les habitans et les étrangers.

Les pluies, très rares dans les autres saisons, sont très abondantes dans les mois de mars et d'avril; elles rafraîchissent alors l'atmosphère embrasé, mais les maladies éclatent en même temps, et les fleuves et les rivières franchissent leurs limites: le débordement du Bengo surtout devient très nuisible, il inonde toutes les campagnes qui entourent la ville; ensuite lorsqu'il rentre dans son lit, il laisse les lieux bas et les marais remplis d'eaux qui croupissent, et exhalent, en séchant, des vapeurs portant la mort chez les habitans du voisinage. Les bienfaits de la végétation sont inappréciables dans ces régions équinoxiales. Partout où le terrein est aride et ne produit rien, les maladies

cheur. Le 4 janvier le thermomètre marquait 35° à l'ombre et 44° 4 au soleil, à deux heures de l'après-midi. (1)

Une des causes principales de l'insalubrité de cette ville, est le séjour que font dans la maison de leurs maîtres les nombreux esclaves qui arrivent journellement de l'intérieur; les règles les plus simples de l'hygiène ne peuvent être observées au milieu de cette foule d'hommes; et les germes des maladies se développent rapidement. Une autre cause de mort, non moins puissante, est la débauche à laquelle se livrent les habitans. Il n'existe à Loanda aucun divertissement public, mais on se dédommage de cette privation par les excès de la table. Chez les gens riches, ce sont chaque jour des festins. Les mets sont assaisonnés de beaucoup de piment; tout se mange très chaud. Les meilleurs vins de Porto et de Lisbonne coulent à grands flots.

Je fus invité à deux fêtes que des négocians donnèrent à tous leurs amis; c'était le soir: le repas consistait en poisson, il y avait à une extrémité de la table un quart de pipe de vin de Porto, et à l'autre, de vin de Lisbonne, pour que chaque convive pût remplir sa carafe à volonté; des femmes se mêlèrent à la partie après le souper: on ne peut se faire une idée d'une orgie de ce genre.

Les femmes ne sont pas plus sobres que les hommes,

(1) Pour les autres observations, voyez la *Table météorologique*, à la fin du 2e volume.

elles participent volontiers à toutes les fêtes, qui se terminent toujours par des scènes où la pudeur concevrait de vives alarmes. Elles sortent rarement, mais elles saisissent toutes les occasions d'apporter quelque changement à leur existence monotone : c'est surtout dans l'île de Loanda qu'elles vont plus volontiers chercher les distractions qui leur plaisent. Les négocians y ont des maisons entourées d'arbres, ils y invitent leurs amis et y donnent des rendez-vous.

Quand les dames se montrent hors de chez elles, ce n'est que le soir seulement et quand il fait clair de lune ; elles sont alors accompagnées d'un si grand nombre d'esclaves, que la première fois que je vis un de ces cortèges, je crus, de loin, apercevoir une procession. Lorsqu'elles furent plus près de moi, je reconnus mon erreur : c'était deux dames suivies d'une foule de négresses. Elles allaient vers la promenade publique due aux soins du gouverneur Luïs da Mota Feiò, vice-amiral.

Les nègres de la classe inférieure vont perdre, dans les cabarets, le peu de force que leur laisse l'usage immodéré des femmes. La religion avec ses remontrances et ses menaces, le bras séculier avec ses prisons et ses châtimens, n'ont pu détruire la polygamie chez cette race d'hommes. Mais les nègres qui habitent Loanda ne sont pas obligés de se charger de l'embarras d'un ménage ; les mœurs extrêmement faciles des femmes ne secondent que trop les penchans de ceux qui sont adonnés aux plaisirs des sens. Malheur à quiconque

est attaqué de la maladie vénérienne, rarement il en guérit; s'il en réchappe, il reste toujours languissant, et le moindre excès le conduit au tombeau. D'ailleurs, le nègre est assez sobre. Le matin il se contente d'un quartier de *cola*, fruit savoureux, et d'un verre d'eau. L'usage de ce fruit est très commun dans le pays. On en offre dans toutes les maisons et on en mange avant de boire de l'eau pour la trouver plus agréable; l'arbre qui le porte s'appelle dans le pays, *collera;* c'est un palmier, seulement le tronc reste plus gros à la base qu'à la cime. Le fruit ou le *cola*, dépouillé de son enveloppe extérieure, est de la grosseur d'une pomme de pin; son écorce recouvre une pulpe couleur de chair, dans laquelle se trouvent de six à dix noix, chacune de celles-ci contient quatre graines. Ce fruit se conserve long-temps, l'écorce des noix est rouge lorsqu'elles sont mûres; mises en terre elles ne germent qu'au bout de vingt-sept jours; dans la première année, la jeune plante s'élève à la hauteur de deux pieds, elle ne porte du fruit que la quatrième.

Le soir, le nègre mange une bouillie faite de farine de manioc, avec un peu de poisson et de haricots assaisonnés avec de l'huile de palmier; il ne travaille que pour avoir sa subsistance; et lorsque le gain de la journée le lui permet, il s'assied à la porte d'un cabaret, où, alternativement, il fume sa pipe, boit de l'eau-de-vie et se joint aux danses qui s'exécutent continuellement devant ces maisons; il répond dédaigneusement, sans même tourner la tête, à celui

qui lui demande s'il veut travailler, « je suis noble, et je ne travaille pas. »

Les femmes ont soin de se peindre tous les matins les pieds et les jambes en rouge, avec une terre des environs de la ville; elles se font avec la même substance, des raies sur le front, les joues, le nez, le menton et entre les deux yeux. Elles vont à leur travail, en dansant au son du cansar et du hango. Le cansar est un morceau du pétiole du bordon, espèce de palmier et sur lequel on a fait un grand nombre de coches. Le nègre, en passant rapidement une petite baguette sur ces entailles, produit un son qui n'est pas désagréable quand il est joint à celui du hango.

Le hango est une espèce d'arc dont la corde est tendue fortement et rend un son quand on la frappe avec une petite baguette; le son est plus mélodieux lorsque cet instrument est attaché à une calebasse que le nègre appuie sur son estomac.

Le nègre est passionné pour la danse, son corps se met en mouvement au moindre son du tamtam ou batouke. C'est un tronc d'arbre creusé, recouvert à un bout avec un cuir bien tendu et allant en diminuant vers l'autre bout, dont l'ouverture n'a que trois ou quatre pouces de diamètre; le nègre s'assied à califourchon sur cet instrument, il frappe des deux mains avec une vitesse inimaginable sur le cuir tendu, mais en gardant toujours la mesure.

Voici comme s'exécute la danse la plus ordinaire: Les danseurs forment un cercle, un homme s'avance

au milieu, fait beaucoup de contorsions et pirouette long-temps seul; ensuite il court vers une femme dont il frappe le ventre avec le sien; la femme qui le voit venir tient le sien si tendu, que le choc des deux corps retentit plus haut que le son de la musique (1), qui cependant est étourdissante. La femme, ainsi provoquée, quitte sa place, s'avance à son tour au milieu du cercle, pirouette aussi long-temps qu'il lui plaît, et finit par s'adresser à un homme de la même manière qu'elle a été invitée; la danse continue ainsi jusqu'à ce que les musiciennes soient fatiguées. Quelquefois, pour animer davantage le divertissement, les danseurs ou les danseuses feignent de provoquer quelqu'un, et au moment de le toucher, ils se reculent et vont donner à un autre le coup de ventre desiré. Que le lecteur se peigne, s'il le croit possible, l'obscénité de cette danse dans un pays ou la chaleur suffit pour tenir les sens dans une espèce de fièvre ardente et continuelle; fièvre qui ne peut qu'être augmentée par la boisson, les attouchemens, la nudité presque complète, les paroles et les chansons les plus libres.

Voici une autre danse favorite des nègres. Ils se placent sur deux rangs au nombre de six, les femmes d'un côté, les hommes d'un autre; pendant assez long-temps, ils font des contorsions qui dessinent tous les muscles du corps, ensuite ce sont les postures les

(1) Voyez pl. 5.

plus grotesques, et les gestes les plus indécens; des attouchemens leur succèdent, puis les deux rangs se croisent à droite et à gauche, et recommencent cette manœuvre une seconde fois : enfin, ils retournent à leur place sans jamais cesser leurs gestes et leurs attouchemens lascifs.

Quand un nègre de Loanda ou des environs voit une jeune fille qui lui plaît; il la demande au père, à la mère, ou à celui qui est chargé d'elle. Si elle lui est accordée, il traite du prix exigé, et le paie en marchandises, en bétail, ou en d'autres objets. Cet achat s'appelle *lembamento*, ou prix d'une jeune fille. Avant d'aller demeurer avec celui qui l'a recherchée et achetée, celle-ci passe huit jours dans une cabane séparée de tout autre bâtiment, et qui s'appelle maison d'*usage*. Un nègre qui passe pour magicien s'y renferme avec la jeune fille pour la circoncire, puis il y va tous les jours à des heures fixes, il lui ôte toujours le vêtement qu'elle a autour des reins, et lorsqu'elle est entièrement nue, il lui fait des onctions et des frictions sur toutes les parties du corps, en prononçant certaines paroles pour inviter le quiteke ou l'idole à la recevoir sous sa protection, à lui faire obtenir à jamais et exclusivement l'affection de son mari, et à la rendre féconde. Quand les huit jours sont expirés, ses parens vont la chercher avec beaucoup de cérémonie; ils la revêtent des plus beaux habits qu'ils ont pu se procurer chez leurs amis, car un nègre croirait commettre un grand crime s'il

refusait ce qu'il a de plus riche, pour une cérémonie aussi solennelle. Lorsque la femme est bien parée, ils la conduisent devant leur maison et la font monter sur une estrade élevée pour l'occasion. C'est alors qu'ils commencent à lui peindre avec des chansons, des gestes, et des danses, d'une obscénité révoltante, les plaisirs qui l'attendent avec son futur; ils finissent par s'agenouiller devant elle en lui donnant le titre de souveraine (quicumbi). Ces fêtes durent trois jours. La débauche qui y règne y amène un grand concours. Chaque individu apporte ce qu'il a de meilleur à ces fêtes où l'on boit beaucoup. Lorsqu'elles sont finies, la jeune fille va chez celui à qui elle a été vendue et qui vient d'être reconnu pour son mari et seigneur par le *lembamento*.

A la mort d'un nègre, ses parens et ses amis s'assemblent autour de la maison où il est décédé; la fête des funérailles commence par des danses et des chansons lascives. Ensuite, on vante, dans des discours, la fidélité du défunt envers le quiteke ou idole. On rappelle qu'il a été circoncis, on le loue des actions les plus indécentes, de ses heureux succès auprès des femmes, sans crainte d'être démenti par elles quand même on exagérerait. On dit que toutes les nuits il rendait ses femmes heureuses; enfin on répète mille autres turpitudes. Ces discours sont toujours accompagnés de gestes et d'actions qui inspirent le dégoût, et ces malheureux ajoutent encore, en s'enivrant, à la laideur du tableau.

Une cabane est construite dans le jardin ou dans les environs pour y déposer le cadavre que l'on étend sur une natte. On place à ses pieds sa pipe, sa calebasse, et son assiette brisée en morceaux. C'est autour de cette cabane que les parens et les amis du défunt continuent leurs extravagances pendant huit jours. Ce temps écoulé, ils portent le cadavre sur le bord de la mer ou d'un ruisseau, pour que son âme qui n'a pas encore abandonné le corps, quoiqu'elle ne l'anime plus, soit présente à la cérémonie de l'ouverture des portes du bonheur, pour elle dans l'autre monde; cette cérémonie fort simple, et regardée comme indispensable pour le repos éternel du défunt, consiste à jeter dans la mer ou dans un ruisseau la tête du cochon que l'on a mangé pendant les huit jours de fête. Si l'on ne se conformait pas à cette pratique, on croirait que le mort errerait pendant toute l'éternité autour du lieu de délices sans pouvoir y pénétrer, et que toutes les fois qu'il s'ennuyerait, il reviendrait dans ce monde enlever un des parens qui auraient négligé cette coutume.

Les hauteurs sur le rivage de la mer, entre Loanda et Benguela, sont formées par des couches inclinées du sud au nord; elles ne s'élèvent en général qu'à cent ou cent vingt-cinq pieds au-dessus du niveau de l'Océan. Le reste du terrein est uni, et presqu'à fleur d'eau. En plusieurs endroits, les couches n'offrent que des agglomérations de coquillages, de sable et de galets. Rien n'y est régulier; c'est l'image

du chaos. La couche supérieure est pétrifiée, tandis que, quarante pieds au-dessous, l'on en trouve une de terre végétale, et plus bas, encore des agglomérations de sable, de coquillages et de galets. Ailleurs l'on voit des cristallisations sur des pétrifications, au milieu de couches de terre calcaire, compacte et noirâtre. Les pentes offrent des crevasses escarpées où l'on distingue des dendroïtes curieux et des dendrites parfaits sur de grands coquillages. Dans des lieux moins élevés, on aperçoit diverses couches de coquillages marins, des insectes et des reptiles terrestres pétrifiés, et tout auprès des ossemens fossiles. Les couches sont en général rompues et déplacées; elles sont dirigées vers le nord : l'inclinaison varie de 7 à 20 degrés. Je n'ai vu nulle part un si grand mélange d'objets différens, et si confusément rassemblés. Il faut beaucoup d'attention pour suivre les caprices ou plutôt les effets des convulsions de la nature. (1)

(1) Une description détaillée des monticules dont je viens de parler pourra donner une idée générale de cette côte. Ces observations ont été faites dans un endroit où elle est coupée presqu'à pic.

N° 1. Couche supérieure, dix pieds d'épaisseur, direction vers le nord. Inclinaison 17°. Cette couche est composée de sable renfermant des coquillages dont quelques-uns sont fossiles.

N° 2. Cette couche se dirige comme la première vers le nord. Elle a douze pieds d'épaisseur. Agglomérations de gros sable et de gros galets.

N° 3. Cette couche a la même direction que les précédentes. Elle se compose d'une terre jaune, dans laquelle on voit çà et là des fragmens d'une pierre blanche calcaire dont le grain est très fin; sur ses parties unies l'on distingue des dendrites de feuilles d'arbres et d'herbe. Cette couche est évidemment formée de terre végé-

Un naturaliste qui consacrerait quelques mois à l'examen de cette côte pourrait découvrir des choses très curieuses et très intéressantes pour l'histoire naturelle; mais tant que ce pays sera sous la domination

tale sur laquelle se sont accumulés des sables. Elle a vingt-cinq pieds d'épaisseur; la partie supérieure est composée d'une terre friable, elle devient plus jaune à mesure qu'elle s'éloigne de la partie supérieure.

N° 4. Même direction que les autres. Elle consiste en coquillages pétrifiés. Ces coquillages sont pour la plupart couverts d'arbustes pétrifiés. De distance en distance, l'on trouve des argiles schisteuses et des marnes feuilletées. Cette couche a vingt pieds d'épaisseur.

N° 5. Celle-ci n'a que quelques pouces d'épaisseur et consiste en une terre rouge très ductile.

N° 6. Cette couche est composée de terre jaune entrecoupée de distance en distance de terre rougeâtre. Il faut un marteau pour en détacher les parties. Elle a quatorze pieds d'épaisseur.

N° 7. Cette couche se compose d'une agglomération de petites pierres. Elle a sept pieds d'épaisseur. On y trouve de petits coquillages univalves appelés sur cette côte zimbi, en terme d'histoire naturelle cauris.

N° 8. Couche inférieure contre laquelle se brisent les flots de la mer. C'est un rocher qui change de nature à-peu-près à chaque pied. Tantôt c'est un granit, tantôt un assemblage de galets et de coquillages. Cette couche peut avoir trente pieds d'épaisseur; mais on pourrait la regarder comme formant un assemblage de nouvelles couches perpendiculaires qui n'ont que quelques pieds d'épaisseur. Dans plusieurs endroits elle offre des ossemens fossiles, mais il est impossible de distinguer à quel animal ils ont appartenu, parce qu'ils ne sont pas entiers. Dans les fentes et le ouvertures de ce rocher, il y a des cristallisations. Dans quelques cavités on trouve des stalactites. J'ai même rencontré de petits galets dans une cavité que j'ouvris en brisant un rocher. Ces petits cailloux n'étaient pas attachés à l'agglomération.

d'un gouvernement aussi soupçonneux, il est à craindre qu'il ne soit impossible de se livrer à des recherches de ce genre. Jamais je n'ai pu faire un pas dans ce royaume sans être suivi par quelque espion, qui faisait un rapport sur toutes mes actions, en interprétant mes intentions à sa manière. Je me suis trouvé plusieurs fois exposé à des réprimandes, et même à des expressions équivoques, de la part du gouverneur général qui, trompé lui-même par ses agens, m'a donné à entendre que je pouvais être un émissaire qui cherchait à ruiner le Portugal. J'aurai occasion d'en parler plus tard.

Depuis mon arrivée à Loanda, je ne perdais pas de vue les préparatifs de mon voyage. M. José Manuel Viera da Silva, à qui j'avais été particulièrement recommandé, s'était chargé de tout arranger, et de me procurer les porteurs nécessaires pour envoyer d'avance des marchandises dans les différens endroits où je voulais passer. C'était, me dit-il, afin d'éviter que le capitaine-général, homme d'un caractère soupçonneux, ne conçût des alarmes en voyant partir à-la-fois une si grande quantité d'objets. Je dois beaucoup de reconnaissance à ce négociant pour ses soins obligeans; il disposait tout de manière à assurer à mes desseins un heureux succès. Il fit accompagner les marchandises par des pombeiros (1). Ces gens devaient m'at-

(1) Ce sont des chefs nègres chargés de surveiller les porteurs et de prendre compte des marchandises dont ceux-ci sont chargés.

tendre dans les lieux que je leur désignai. Il expédia pour Cassange cent soixante hommes, qui portaient du tafia, de la poudre à tirer, des fusils, des ornemens et quelques étoffes. Il en envoya cent dix autres au Bihé, avec des étoffes, de l'eau-de-vie et quelques provisions; soixante partirent pour le Golungo Alto avec des étoffes et des vivres. Je gardai avec moi environ quatre-vingts charges de vivres et quelques marchandises, qui devaient m'accompagner pour subvenir aux premiers besoins de mon entreprise.

Lorsque tout fut préparé, et que j'eus terminé les observations que je m'étais proposé de faire à Loanda, j'instruisis le capitaine-général de mon intention de partir pour le centre de l'Afrique. Depuis mon arrivée, il m'avait toujours traité avec distinction; il ne se démentit pas dans cette occasion; il m'offrit le navire du gouvernement pour me porter à l'embouchure du fleuve Bengo, où il avait donné l'ordre de rassembler les quatre-vingts porteurs dont j'avais besoin pour mon départ. Il m'engagea beaucoup à lui écrire tous les quinze jours, me promit de me répondre exactement, et me pria de ne rien négliger pour découvrir les mines de métaux précieux que l'on supposait exister dans ce pays. La promesse que j'avais faite de m'occuper de cette recherche, m'avait fait accorder la permission de m'avancer dans l'intérieur de ces contrées si soigneusement fermées aux étrangers.

CHAPITRE V.

Départ de Loanda. —Arrivée à l'embouchure du Bengo.—Lacs.— Régent.— Couvent de San Antonio. — Régence de Icolo e Bengo. — Observations. — Lacs. — Environs. — Visites. — Jeune fille. — Sorciers. — Population. — Sobas.

Le 6 février 1828, à deux heures de l'après-midi, je fis voile pour l'embouchure du Bengo. Le navire que le gouverneur m'avait offert n'étant pas encore prêt, je m'embarquai à bord de celui que mon ami M. José Manuel Viera da Silva m'avait fait préparer, parce qu'il savait que les ordres du gouverneur ne seraient exécutés qu'avec lenteur, ce qui me ferait perdre un temps précieux. L'amitié de M. Viera m'avait même ménagé une surprise qui me fut agréable à mon arrivée au Bengo. Les marins débarquèrent quatre-vingt-quatre pots et boîtes de confitures, biscuits sucrés, fruits secs, fromages et autres choses. Son commerce étendu avec le Portugal et le Brésil lui

facilitait le moyen de se procurer ces objets qui sont rares dans le pays où il habite. Il n'avait pas voulu me les offrir lui-même, pour éviter mes remercîmens. Il accompagnait ce cadeau d'un billet très aimable, par lequel il me priait de recevoir une faible marque de sa reconnaissance pour le plaisir que je lui avais procuré en acceptant souvent sa table pendant mon séjour à Loanda.

Le confluent des eaux du Bengo avec celles de la mer, rend l'entrée de ce fleuve difficile pour les petites embarcations; la mer repoussée par le courant brise avec grand fracas sur les bancs de sable amoncelés au sud de l'embouchure et à un quart de lieue du rivage; quand on veut passer la barre, il faut se laisser guider sur les troncs d'arbres que le fleuve charie vers la mer, et qui rejetés par les flots, s'amoncèlent dans les sables de chaque côté.

Je débarquai à six heures du soir. Le régent du district qui avait été prévenu de mon arrivée vint à ma rencontre, il m'offrit ses services, et il me conduisit dans la maison qu'il m'avait fait préparer. Je le remerciai de cette attention, mais je préférai me servir de ma tente de voyage que je fis planter près de son logis. Cette opération causa un grand étonnement aux habitans du lieu; ils ne pouvaient se lasser d'admirer cette maison ambulante.

Cependant le régent qui paraissait si empressé à m'obliger, n'avait encore assemblé aucun des quatre-vingts nègres qu'il avait reçu ordre de tenir prêts à

ma disposition ; de bonne heure le lendemain, je visitai les environs. Je rencontrai tout près de la régence, un lac qui peut avoir une lieue de circonférence. L'eau en est saumâtre; dans quelques endroits le fond est vaseux, dans d'autres il est de sable fin. L'eau n'y diminue dans aucun temps. Les bords sont couverts d'une foule d'oiseaux de mer qui plongent, et vont saisir au fond un petit animal amphibie. Le terrein de ce canton est peu fertile, il offre un mélange de sable fin et de terre jaune très friable; les arbres n'y parviennent pas à une grande hauteur, il n'y croît que des joncs et des broussailles chétives. Ayant traversé le fleuve à une demi-lieue de son embouchure, je débarquai dans un lieu peu fréquenté où mon arrivée jeta l'épouvante parmi des milliers de ces petits animaux amphibies dont je viens de parler, et qui se plaisent parmi les joncs. Cet animal est bipède, se nourrit de très petits poissons et se meut avec une vitesse prodigieuse (1). Malgré sa vélocité,

(1) Ce petit animal a les dimensions suivantes:

	Pouces.	Lignes.
Longueur totale	6	
Circonférence dans l'endroit le plus gros du corps.	1	7
Circonférence à l'origine de la queue		9
Contour de la tête dans la partie la plus grosse.	1	2
Longueur de la queue	3	5
Longueur des pattes	0	10

Il est d'un vert-clair, il court très vite, il est ovipare, cependant

les hommes parviennent à le saisir au milieu des joncs, en descendant subitement sur les bords du fleuve afin de lui fermer sa retraite; il sert d'amorce pour prendre les gros poissons, qui sont très friands de sa chair; mais auxquels il échappe facilement, en sautant hors de l'eau.

Quand je mis le pied sur la rive droite du fleuve, j'aperçus un vieillard qui venait à ma rencontre. Mes guides me dirent que c'était le macota ou noble Monenbengo, qui gouvernait un grand village dépendant du district de la barre du Bengo. Ces macotas soumis aux Portugais, paient à ce gouvernement l'impôt pour leurs sujets et lui fournissent les hommes de corvée qu'il leur demande. Du reste, ils exercent librement leur autorité sur leurs subordonnés, et jugent leurs différends; mais ceux-ci peuvent toujours appeler en dernier ressort de leurs décisions, au régent de la province ou du district. D'ailleurs, ces macotas sont très respectés par leurs sujets.

Monenbengo me pria de l'accompagner chez lui, il m'offrit le meilleur tabouret, et il s'assit sur un autre qui, avec une petite table, dont un pied était cassé, et deux cruches, l'une destinée à l'eau-de-vie ou au

j'ai pris une femelle avec sept petits dans le corps, qui prirent la fuite avec beaucoup de célérité, au moment où avec un instrument tranchant j'ouvris le ventre de la mère : ils avaient huit lignes de long. Cet animal n'est certainement point un quadrupède estropié; il vit dans l'eau ou à l'ombre dans les joncs, mais au moindre bruit, il court s'enfoncer dans l'eau.

vin, et l'autre à l'eau, composaient tout son mobilier. C'est cette pauvreté qui rend le nègre si indépendant; il ne possède rien qui l'attache dans un lieu plutôt que dans un autre. A la moindre vexation il quitte le sol qui l'a vu naître, et cherche ailleurs la tranquillité qu'on lui dispute.

La maison de Monenbengo pouvait avoir quinze pieds de long sur huit de large. Elle était divisée en deux pièces, l'une où il couchait et gardait quelques vêtemens, ainsi que son bâton, marque distinctive de sa dignité; l'autre était le salon de réception et la salle à manger.

Lorsque je fus assis, Monenbengo alla chercher son bâton de cérémonie, et pour me témoigner combien il m'estimait, fit appeler ses sujets. Ils accoururent au nombre d'environ deux cents hommes, femmes et enfans. Je gratifiai ce chef d'une bouteille de vin, il en donna un verre à un noble, et serra le reste précieusement. Cet homme qui était de service près de lui, portait une queue de zèbre dans la main, marque de distinction dans les états de ce chef. Sur ces entrefaites, la principale des femmes de Monenbengo que je n'avais pas encore vue, entra parée de ses habits de fête, et après s'être accroupie devant moi, en battant des mains, comme marque de soumission (1), elle alla

(1) Le Portugais a tellement avili ces peuples, que ces petits chefs se croient obligés d'en faire autant devant tout blanc qui va chez eux, quel que soit d'ailleurs son rang dans la société.

sans proférer une seule parole, s'asseoir sur une natte, aux pieds de son mari. Je lui fis donner un collier qui lui plut beaucoup. Je causai quelque temps avec ce chef, puis je le quittai au milieu des cris de joie du peuple qui me suivit dans tout le village, en chantant et en criant : *il est beau et bon*, ce qui est la manière d'exprimer son contentement. Les petits présens que j'avais faits me valurent ce bon accueil, j'en augurai bien pour la suite.

Je parcourus la rive septentrionale ou droite du Zenza, que je trouvai plus fertile que l'autre. A peu de distance du village de Monenbengo, j'arrivai aux jardins des habitans; ils sont plantés d'arbres fruitiers; on y voit aussi du manioc, du maïs et des haricots. Il y avait le long du fleuve de petits canots avec des filets tendus pour pêcher; les broussailles étaient remplies de poules; je ne rencontrai point de bétail, parce qu'on le fait paître plus loin, où les pâturages sont meilleurs. Ce peuple me parut assez laborieux, chaque individu était occupé à quelque travail.

L'excès de la chaleur, à midi, me fit penser à regagner ma tente. Un joli présent de poissons et de fruits m'y attendait de la part du régent qui vint me faire une visite aussitôt qu'il fut instruit de mon retour. Quoique d'un caractère bourru et peu sociable, il répondit volontiers à toutes les questions que je lui adressai, il m'engagea même à lui demander librement tout ce dont je pourrais avoir besoin. Il ajouta qu'il avait fait accompagner mon pourvoyeur chez un ha-

bitant voisin où il s'était procuré la volaille et le bétail qui me seraient nécessaires pour arriver chez le régent du district prochain. Il avait ainsi évité les difficultés que j'aurais rencontrées à me procurer des vivres, parce que le nègre refuse opiniâtrément de rien vendre au blanc. Le régent donne pour raison de cette répugnance que, du temps des guerres de la conquête, le soldat et l'officier s'emparaient de tout ce qu'ils trouvaient sans jamais rien payer, et que la tradition de la mauvaise foi du blanc avait passé de père en fils jusqu'à nos jours, sans que ces gens puissent se persuader que les mœurs aient changé avec le temps. J'ai eu cependant occasion de reconnaître dans la suite, que l'on ne peut pas dire à ce sujet, *autre temps, autres mœurs*. Les militaires font encore impunément, aujourd'hui, ce qu'ils faisaient il y a cent ans.

Enfin, après avoir causé assez long-temps, le régent m'invita à dîner. Je n'acceptai pas, voulant profiter de l'après-dîner pour faire une excursion sur le rivage de la mer. Je profitai d'ailleurs des bonnes dispositions qu'il me montrait, pour le prier de faire préparer des canots qui porteraient mon équipage dans le district voisin, parce que je me contenterais pour mes tipoïs et mes instrumens, des trente porteurs qui étaient arrivés. Il me le promit.

Les bords de la mer où j'allai après mon dîner, sont extrêmement tristes; il n'y croît que des joncs, aucune autre plante ne récrée la vue. Quelques arbres épars semblent annoncer un pays inhabité. Ma prome-

nade qui dura plusieurs heures, ne me procura aucune observation intéressante. Je me fatiguai beaucoup. La côte est à peine élevée de quelques pieds au-dessus du niveau de la mer.

Je fus surpris en rentrant dans ma tente, de voir ma table de voyage couverte d'une jolie collation que le régent avait fait apporter. Cette nouvelle attention méritait un présent que j'envoyai à sa femme; alors il fut entièrement disposé à me servir. Il me dit que si je voulais attendre encore deux jours, il ne me manquerait aucun porteur, dans le cas où je les préférerais aux canots; mais comme je choisis ce dernier moyen, il m'assura que si je consentais à lui abandonner le soin de veiller à l'embarquement de mes effets, ils ne seraient nullement endommagés; tel fut l'effet que produisit le don de quelques bagatelles. C'était pour moi une indication de la conduite que je devais tenir pour assurer le succès de mes projets.

Le 8, je partis d'assez bonne heure pour éviter de voyager à l'ardeur des rayons du soleil du midi, je longeai d'abord le lac saumâtre dont j'ai déjà parlé, et à une très petite distance, j'arrivai sur les bords d'un autre lac desséché; l'eau en s'évaporant avait laissé sur le sable beaucoup de sel. Il sale peu et a un goût amer, ce qui prouve qu'il n'est pas pur. Au-delà de ces lacs, la couleur du sol devient jaune; il est inculte: on aperçoit seulement quelques insomma épars. Le bois de cette euphorbe arborescente est si léger et si fragile lorsqu'il est sec, que d'un seul coup de pied

on réduit en poudre les morceaux les plus gros. Ses branches sont quadrangulaires et remplies d'un suc laiteux qui happe à la langue.

A une demi-lieue de la barre, l'eau du fleuve devient douce; la campagne est riante sur ses bords, mais à une très petite distance elle n'offre qu'un terrein aride, brûlé par les ardeurs du soleil, et ne montre aucune trace de végétation. Cette nudité si près d'une terre couverte de végétaux, d'arbres fruitiers et d'une belle verdure, invite le voyageur fatigué à jouir de l'ombrage que répand le feuillage touffu des grands arbres qui défient les rayons du soleil; on croirait voir deux climats différens sous le même ciel.

En entrant dans Quifandongo, je remarquai tant de mouvement et je vis un si grand nombre de nègres rassemblés au marché (*feira*), que je crus arriver dans quelque ville nègre assez importante. J'appris avec étonnement qu'il n'y avait pas plus de cent feux dans ce village. Comme des centaines de nègres parcouraient les rues, je conçus des doutes sur ce qu'on me disait, et je crus qu'on voulait me tromper; mais étant allé me promener, je reconnus bientôt que tout ce monde n'était là qu'en passant, car ce lieu se trouve sur le chemin que prennent tous les nègres en allant à Loanda, n'importe de quelle partie du royaume ils viennent.

Après que les porteurs se furent un peu reposés, nous nous remîmes en route pour aller coucher au couvent de San Antonio.

A la sortie du village le terrein devient sablonneux, et la campagne continue à offrir le tableau de la stérilité. Il n'y croissait pas même de broussailles. A une demi-lieue de Quifandongo je trouvai un étang dont l'eau était douce, mais vaseuse et d'un goût très désagréable. Les nègres de ce lieu m'assurèrent qu'elle devenait excellente dans le temps des pluies, et qu'alors on prenait beaucoup de poisson dans cet étang; qu'à cette époque il était bon, tandis que pendant la sécheresse on ne le mangeait pas, parce qu'il avait un aussi mauvais goût que l'eau; mais lorsque celle-ci le perdait il devenait mangeable. Ils ajoutèrent que ce poisson grossissait beaucoup quand on le faisait cuire.

Je m'arrêtai quelque temps sur les bords de cette petite nappe d'eau, croyant que mes porteurs s'avançaient toujours vers le couvent; mais une demi-lieue plus loin je les trouvai étendus à l'ombre, et en apparence épuisés de fatigue. Accoutumés à ne rien faire et à gagner à Loanda, en quelques heures de travail, plus qu'il ne leur faut pour vivre une semaine entière, ces hommes avaient de la peine à porter un fardeau pendant quatre ou cinq heures. La journée n'était cependant pas pénible, parce que le temps couvert tempérait l'ardeur du soleil. Je les encourageai, ils se remirent en marche; mais ils ne parvinrent qu'à deux heures de l'après-midi au couvent de San Antonio.

Dans ces contrées, on compte les distances, non par lieues, mais par journées de voyage. Le nègre parcourt ordinairement en deux heures et demie, une lieue de

ce pays, qui correspond à deux lieues et demie des nôtres. J'ai plusieurs fois fait cette observation en suivant les nègres et en comptant mes pas, que j'estimais à deux pieds de France. Pendant une heure, *pas de caravane*, je parcourais un espace correspondant à une lieue géographique.

J'arrivai au couvent de San Antonio bien avant mes porteurs; je n'étais accompagné que d'un interprète et d'un domestique. Le frère Bernardo de Borgio, préfet de la province de Palerme, en Sicile, et depuis préfet des missions d'Angola et de Congo, occupait le monastère. J'avais vu ce religieux à Loanda, chez un négociant. Instruit de mon prochain départ pour la province qu'il habitait, il m'avait beaucoup invité à lui faire une visite en passant. Aussitôt qu'il fut instruit, par quelques-uns de ses esclaves, que j'approchais, il vint à ma rencontre, et m'engagea cordialement à me reposer quelque temps chez lui.

Le couvent de San Antonio est le plus beau qu'il y ait dans les royaumes d'Angola et de Benguela. Ses jardins peuvent être comparés à ceux des maisons royales de France. Le Bengo en cotoie et en fertilise le terrein, qui est bien cultivé. On passe des allées d'orangers, de citroniers, de tamariniers, de gouyaviers, sous d'autres où la vigne forme des berceaux de verdure dont les rayons d'un soleil brûlant ne peuvent percer l'épais feuillage; de longues grappes de raisin exquis font oublier qu'on est si près de l'équateur. Ici on voit un bosquet de cocotiers et de divers autres

palmiers; plus loin, un autre de manguiers, qui élèvent leurs hauts rameaux au-dessus de tous les arbres. Çà et là on aperçoit les habitations des nègres esclaves du couvent. De quelque côté qu'on tourne la vue, le coup-d'œil est enchanteur, et semble annoncer à l'observateur que nulle part il ne trouvera un lieu dont l'agrément l'emporte sur celui du jardin que contemplent ses regards. Toutefois, il faut avouer que la nature, en le favorisant de ses dons, ne l'a pas garanti de l'insalubrité du climat. Les inondations du fleuve, en laissant beaucoup d'eau stagnante dans les terreins bas des environs, occasionent des exhalaisons pestilentielles. Je passai le reste de la journée et la suivante bien agréablement dans ce séjour.

Plus de cent esclaves appartiennent au couvent. Chacun d'eux a une cabane particulière pour lui et sa famille. Ce sont sans contredit les plus heureux des nègres réduits à l'esclavage; ils jouissent même d'une tranquillité parfaite, que goûtent rarement ceux qui sont entièrement libres. Ils n'ont d'autre peine que d'entretenir les jardins : ils sèment et plantent suivant ce qu'on leur ordonne; ils s'acquittent de ces travaux en chantant et avec plaisir, parce qu'ils savent qu'ils auront tous leur part des fruits qu'ils feront croître. Quand leur besogne est terminée, ils se divertissent, et ne craignent pas que des voisins avides viennent les faire prisonniers.

Le moine qui habite ces lieux passe deux mois de l'année à quêter dans les environs. Ce qu'il recueille

dans cette tournée suffirait pour faire vivre cinquante moines dans l'abondance, et il est seul. J'assistai à deux baptêmes qu'il administra et à un mariage qu'il bénit : on le paya bien. Les denrées qu'il reçoit lui procurent un bon revenu dont il peut convertir la valeur en or. L'isolement dans lequel il passe sa vie lui a fait rechercher une société et une diversion dans les animaux domestiques qui l'entourent ; ses poules, ses pigeons, ses cochons et ses chèvres connaissent le coup de sifflet par lequel il les appelle pour leur donner leur nourriture. Du plus loin qu'ils l'entendent, tous accourent, pêle-mêle, et se réunissent sous sa fenêtre. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils se dispersent, chacun regagnant le lieu qu'il préfère.

Ce moine, renfermé dans un désert, a de bons cuisiniers : c'est une ressource dans sa solitude. Son zèle apostolique a bien peu d'occasions de se signaler. Jamais le nègre ne vient lui révéler ses péchés par la confession ; il regarde la messe comme une cérémonie, et non comme un acte de dévotion. On lui dit que le baptême est nécessaire au salut ; alors il fait quelquefois baptiser ses enfans, parce qu'il suppose que par là il obtiendra dans l'autre monde un protecteur pour que son âme passe vite dans un corps plus heureux que celui qu'il occupe ici-bas. Tout en assistant à la messe, c'est à Quibuco, dieu des richesses, que le nègre adresse ses vœux ; c'est Muta Calumbo, ou le dieu de la chasse, qu'il y adore ; il craint Lamba Lianquita, dieu de la foudre ; toutes les fois que la tempête gronde

sur sa tête il s'imagine que ce dieu le menace de quelque malheur, et qu'il est irrité contre lui.

Après avoir passé un jour et demi avec le frère Bernardo de Borgio, je le quittai malgré ses instances; il m'accompagna jusqu'à une demi-lieue du couvent : je le remerciai de ses attentions, je fis des vœux pour son bonheur, et je suivis mon bagage qui avait pris les devans.

A une lieue du couvent le Bengo change de nom. Les indigènes n'ont pas reconnu cette dénomination qui lui vient des Portugais, ils lui ont conservé celle de Zenza qu'il reprend dans le reste de son cours en remontant. Le chemin passe à travers des jardins potagers aussi bien cultivés qu'en Europe. Les sites sont rians, la grande variété de nuance qu'offrent les arbres, récrée la vue. Ce pays est vraiment romantique, et invite continuellement à la méditation. La diversité des fruits de l'Europe acclimatés ici, et croissant à merveille à côté de ceux de l'Afrique, semble reprocher à l'homme que s'il n'y peut vivre, il doit l'attribuer uniquement à son incontinence et à son intempérance.

Je fus tiré de ma rêverie par la vue d'un lac éloigné d'une demi-lieue au nord de Quilunda où je fis halte. Ce lac, nommé *Adriano*, a au moins deux lieues et demie de circonférence; il est très poissonneux, et son eau est très bonne; cependant le grand nombre de crocodiles qui l'infestent le rend peu utile aux habitans; car les bestiaux qui vont s'y désaltérer et

même les nègres qui vont y puiser de l'eau, sont victimes de la voracité de ces reptiles. Les débordemens du Zenza ont sans doute formé ce lac, quoique l'espace qu'il occupe au milieu de tertres très bas soit plus élevé que le niveau du fleuve. Je le parcourus dans un petit bateau pour en connaître la profondeur. Elle est, dans plusieurs endroits, de quatre à huit brasses; son fond est partout vaseux.

J'arrivai à trois heures après midi au chef-lieu de la régence de Icolo e Bengo. La maison du régent est dans un très petit village placé sur le coteau nommé *Gregorio Alto* à cinq cents et quelques pieds au-dessus du niveau de la mer. Bâtie en terre et en roseaux remplie de crevasses et de trous, l'habitation du régent offre l'image de la pauvreté, mais la basse-cour bien garnie annonce l'abondance. Des esclaves forts et robustes, qui se promènent dans l'enceinte, annoncent que le propriétaire, en méprisant les jouissances de la vanité, trouve du plaisir à goûter et à répandre celles qui assurent la conservation de l'existence.

Le régent m'avait fait préparer une chambre qui était assez propre quoique peu élégante, et se montra très prévenant et très obligeant; il me procura les guides dont j'avais besoin pour me conduire dans les environs, et il ne se donna pas un moment de repos avant que tous les porteurs qui m'étaient nécessaires fussent arrivés.

En parcourant les environs de Gregorio Alto, j'observai que, lorsque je me dirigeais vers l'ouest,

ma boussole variait de 17°, et que l'aiguille aimantée reprenait graduellement sa première direction lorsque je retournais vers l'est. Je remis au lendemain à connaître la cause de ce phénomène; en attendant je ne m'occupai que de l'examen du coteau. Il est composé uniquement de roches primordiales, tels que gneiss et calcaire gris, dont les couches se dirigent vers le sud en s'inclinant d'une manière fort sensible. Mais un fait remarquable, c'est qu'à l'est de cette hauteur, on trouve un terrein tertiaire formé de marnes sablonneuses, et à côté des agglomérations d'un sable grossier et quelques coquilles d'eau douce mêlées confusément.

Je descendis jusque sur les rives du fleuve, et je trouvai partout une végétation très vigoureuse. Sur la rive septentrionale le terrein est inculte; de vastes forêts offrent aux panthères et aux hyènes une retraite assurée contre les attaques des chasseurs. Sur la rive méridionale à une demi-lieue du fleuve, le terrein est inculte, brûlé par les rayons du soleil; et de distance en distance les fentes que l'ardeur excessive du soleil y a faites menacent le voyageur d'une destruction certaine s'il hasarde à s'y promener. Les arbres sont à une grande distance les uns des autres. Plusieurs petits ruisseaux arrosent ce canton; leur rives sont occupées par des nègres qui ont de jolis jardins où ils cultivent des haricots et du manioc.

En revenant de ma course, je trouvai chez le régent plusieurs mulâtres de différentes nuances tous habitans du village; la curiosité les avait amenés. Il y

avait dans cette foule plusieurs femmes jeunes et jolies dont la physionomie annonçait la modestie. Dans la conversation que j'eus avec ces bonnes gens, plusieurs me témoignèrent leur étonnement de ce que j'osais ainsi braver la mort en voyageant dans un pays où l'air est si malsain, et surtout de ce que ma femme m'accompagnait.

Une jeune fille attira mon attention; elle paraissait tantôt rêveuse, tantôt inquiète, agitée et comme voulant parler, mais ne l'osant pas. Tout d'un coup sa mère ayant dit que mon courage la surprenait, la jeune fille s'écria: « Que n'ai-je le même bonheur que « monsieur. Y a-t-il une existence plus noble et plus « belle que celle de parcourir le monde, et une plus « glorieuse que d'exposer sa vie pour illustrer son « nom. Si je pouvais le suivre, je connaîtrais le bonheur que je cherche depuis long-temps!....»

Sa mère l'interrompit en me demandant si je connaissais la substance que les nègres emploient pour se peindre le corps; puis remarquant l'impatience que sa fille témoignait de reprendre la parole, elle ne me donna pas le temps de répondre, et continuant son discours, elle me raconta que, près de sa maison, il y avait une forêt remplie de tacula, et que c'était avec le bois de cet arbre que les noirs fabriquaient la peinture dont ils se servaient pour se peindre le corps et pour teindre la paille dont ils font des corbeilles, des étoffes, et des nattes.

« Ils prennent me dit-elle, un morceau de ce bois

avec de l'eau, et le frottent sur une tuile ou une pierre; il se réduit en une pâte dont ils font des boules qu'ils laissent sécher au soleil; ils en délaient une petite quantité avec de l'huile ou de l'eau quand ils veulent se peindre le corps; pour teindre, ils mettent environ une livre de cette substance dans quatre bouteilles d'eau, ils y joignent vingt fruits du palmier qui croît dans ce lieu et qu'ils nomment Bibáo; lorsque cette préparation a bouilli environ une demi-heure, ils trempent dans cette liqueur, à une ou plusieurs reprises, selon les nuances qu'ils veulent obtenir, les objets qu'ils desirent teindre, ayant soin de les faire ensuite sécher à l'ombre. »

La jeune fille que sa mère avait interrompue au commencement de son discours, essaya plusieurs fois, de prendre de nouveau la parole; c'est ce que sa mère semblait craindre. Enfin élevant la voix de manière à se faire entendre, elle me demanda si je lui permettrais de m'accompagner. « Je ne prétends pas, ajouta-t-elle, « vous être à charge, ma fortune est assez considérable « pour payer les frais du voyage. Je vous servirai « d'interprète, je vous aiderai dans vos recherches, « je serai votre secrétaire et je me soumettrai en tout « à vos ordres. Tout mon desir est de parcourir le « monde; je n'en avais jamais trouvé l'occasion, au- « jourd'hui elle s'offre à moi, je ne puis la laisser « échapper. » Je ne lui répondis rien, pensant qu'elle était folle, et je fis part de cette idée à mon voisin qui m'assura le contraire, disant que depuis qu'il la con-

naissait, elle avait toujours témoigné un ardent desir de voyager, sans avoir pu le satisfaire. Elle attendait ma réponse avec impatience, et voyant que je gardais le silence, elle me supplia de consentir à sa demande. Je ne pouvais plus refuser de lui déclarer quel parti je voulais prendre; mais afin de me soustraire à l'embarras qu'elle me causait, je lui dis que le lendemain nous déciderions cette affaire en commun avec sa mère et ses parens; je me levai pour me retirer : elle en fit autant, ainsi que sa mère qui l'emmena chez elle.

Lorsqu'elle fut partie, les personnes qui restaient me dirent qu'elle était capable de tout entreprendre pour mettre à exécution le projet qu'elle avait en tête; que depuis long-temps elle se nourrissait de l'espoir de voyager; qu'elle avait perdu, deux ans avant, son père, qui lui avait laissé une fortune assez considérable; que depuis ce temps elle vivait avec sa mère, retirée dans les environs, menant une vie fort triste, étant privée de l'occasion de voir des personnes qui auraient pu la conduire en Europe, où elle se figurait qu'elle trouverait le bonheur. C'était ce desir si prononcé de quitter le pays, qui avait engagé sa mère à vivre à la campagne, voulant éviter par là le malheur de perdre sa fille, qu'elle chérissait. Elle avait même consulté les sorciers pour obtenir qu'ils changeassent ses inclinations et son goût.

A ce propos, l'on m'apprit qu'il y avait plusieurs devins dans les environs, mais que le plus fameux vivait sur l'autre rive du Zenza, au milieu des bois.

Il ne dépendait ni du régent ni d'aucun soba. Il ne quittait jamais sa demeure, et nulle personne de sa famille n'était jamais sortie de la forêt, qui était le rendez-vous de tous les peuples des districts voisins. Il était si habile dans son art, que jamais il ne s'était présenté chez lui un criminel sans y perdre la vie, ou sans devenir imbécille pour le reste de ses jours. Ayant déclaré tout haut combien je plaignais l'erreur du peuple qui pouvait ajouter foi à de telles chimères, celui qui avait parlé reprit vivement : que l'on ne devait pas taxer d'erreur une science qui était infaillible, et reconnue telle par tout le monde.

La nuit força la foule à se retirer. Je restai seul avec le régent, qui me donna les informations dont j'avais besoin sur la province de Icolo e Bengo, qu'il gouvernait. On y compte sept sobas sous la juridiction du régent, et une population de dix mille individus cultivateurs, tant maîtres qu'esclaves, qui vivent sur les bords du Zenza, ne sont pas sur les terres des sobas, et par conséquent ne reconnaissent pas leur autorité. Les sobas sont Quitel, Mazazo, Quimbi, Bango, Bembo, Tongo et Malambo, tous au sud du Zenza. Les terres de quelques-uns s'étendent jusqu'aux rives du Couenza. Il y a de plus deux macotas, Gongi et Vongi, dont les terres sont sur la rive septentrionale du Zenza ; mais ils n'ont pas beaucoup d'importance, chacun ne possédant pas plus de cent maisons ou feux sous sa juridiction. On compte trois personnes par feu. Les sobas Bembo et Quimbi sont les plus puissans ; ils ont plus de mille

feux chacun; les autres en ont un nombre moins considérable. Presque toutes les terres de ces chefs sont incultes, ce qui prouve la faiblesse de la population, comparativement à la surface du territoire. Les maladies perpétuent les dévastations commises par les Portugais à l'époque de la conquête. Les nègres ont des médecins dont malheureusement l'art ne consiste qu'à terminer le plus promptement possible les souffrances du malade.

Le nègre ne cultive que le petit coin de terre dont il croit le produit indispensable pour se procurer sa subsistance; il ne pense pas au commerce, et il n'a pas l'ambition de posséder des meubles ni des objets qui pourraient rendre son existence plus agréable.

CHAPITRE VI.

Lac Quilunda. — Comparaison entre la chaleur des eaux du lac et celles du fleuve. — Observations sur la variation de la boussole. — Mines de fer. — Continuation de l'aventure singulière du chapitre précédent. — Détails sur la province. — Bénéfice que les négocians de Loanda retirent de leurs terres.

Le 12, je sortis de bonne heure pour aller examiner le lac Quilunda, situé au sud du Gregorio Alto. Je m'étais fait accompagner de quelques nègres, d'un domestique et d'un interprète. En approchant de ce lac, je vis un grand nombre d'hippopotames qui s'en étaient écartés ; alors je pris les précautions nécessaires pour leur couper la retraite, et je fus assez heureux pour en voir tomber un au premier coup de fusil que je tirai. La balle lui avait fracassé le crâne. Je le fis emporter pour l'examiner à loisir, et je continuai mon

excursion autour du lac, qui a environ trois lieues et demie de circonférence. Il est tellement peuplé d'hippopotames, qu'on les voit s'élever par troupe au-dessus des eaux. Dans cette contrée, les nègres ne font pas la guerre à ce monstrueux animal. Sa chair, quoique coriace, n'a pas un mauvais goût; elle est bonne pour un pays où l'on manque de tout. Elle me fut par la suite d'une grande ressource, lorsque les circonstances me réduisirent à me nourrir de mauvaises racines grillées sur les charbons, sans aucun assaisonnement.

Les lacs de ces pays offrent des particularités qui m'ont semblé dignes d'être notées. La chaleur m'ayant beaucoup altéré, je me baissai pour boire de l'eau qui coulait d'une hauteur voisine; elle était saumâtre. Alors je fis creuser une fosse de deux pieds de profondeur qui se remplit bientôt d'une eau saumâtre et un peu amère; ayant ensuite goûté celle du lac qui était plus bas et qui devait recevoir les eaux qui venaient de la colline dont je viens de parler, je la trouvai parfaitement douce, mais remarquablement chaude; je m'occupai alors d'établir des rapports de comparaison entre ses eaux et celles du fleuve, pour connaître jusqu'à quel point la chaleur de l'atmosphère influe sur leur température, et découvrir par ces rapports, s'il n'y avait point de causes particulières qui pussent produire cette chaleur qui me parut extraordinaire; mais plusieurs expériences me convainquirent que, soumise à la même action des rayons du soleil, l'eau

tranquille des lacs acquiert une température plus haute que celle des rivières. (1) J'attribuai la qualité saline de

(1) J'ai obtenu les résultats suivans dans les observations que je fis à la même heure avec ma femme et un jeune homme qui m'accompagnait ; ils se rendirent sur les rives du Zenza.

Première observation.

A 12 heures, thermomètre au soleil			37. 6/12
Id.	*Id.*	à l'ombre	28. 1/12
Id.	*Id.*	dans l'eau du lac, à deux pouces de profondeur.	28. 2/12
Id.	*Id.*	dans l'eau du fleuve, à deux pouces de prof.	27

Deuxième observation.

A 12 heures et demie, thermomètre Réaumur, plongé dans l'eau, à huit pieds de profondeur.

Il descendit à 18.7 en 9 minutes dans le lac.

Id. à 19.5 en 9 minutes dans le fleuve.

Troisième observation.

Le 12 février, à 2 heures après midi, le thermomètre marquait au soleil	39. 1/12
à l'ombre	32. 6/12
Dans l'eau d'une mare peu profonde, exposée au soleil	32. 7/12
Dans l'eau d'une mare peu profonde, qui n'avait pas été exposée au soleil	18. 1/12
Dans l'eau du fleuve exposée au soleil	31. 3/12

Quatrième observation.

A 4 heures du matin, thermomètre	18. 2/12
Eau du lac, à la surface	14. 7 12
Id. du fleuve *Id.*	16. 3/12
Id. du lac, à 8 pieds de profondeur	18. 6/12
du fleuve à 8 pieds de profond.	20. 1/12

l'eau qui coulait de la colline voisine, aux substances calcaires dont elle était composée. Le sédiment qui resta au fond du vase après l'évaporation du liquide me confirma dans mon opinion. Les observations barométriques, que je multipliai sur les bords du lac et sur les rives du fleuve, me prouvèrent que cette nappe d'eau ne devait pas son origine aux débordemens du fleuve; sa profondeur, vers le milieu, est de trente à quarante pieds. Le fond est vaseux. Ce lac reçoit l'eau de plusieurs ruisseaux et n'a nul écoulement apparent. L'évaporation causée par la chaleur de l'atmosphère ne peut suffire pour absorber toutes les

Cinquième observation.

A 2 heures après midi, le 13 février 1828, le thermomètre de Réaumur, au soleil	39. 4/12
à l'ombre	30. 9/12
Plongé dans une bouteille d'esprit, exposée au soleil depuis le matin	37. 9/12
Plongé dans une bouteille d'eau exposée au soleil depuis le matin	35. 9/12
Dans l'eau du lac	30. 11/12
Dans l'eau du fleuve	29. 6/12

Sixième observation.

A 4 heures du matin, thermomètre	17. 9/12
Eau du lac	15. 3/12
Id. du fleuve.	17. 5/12
Bouteille d'esprit	24. 7/12
Id. d'eau	21. 4/12

Ces observations prouvent que l'eau stagnante est susceptible d'acquérir un degré de température différent de celui des rivières.

eaux qui entrent dans le lac au temps des pluies; il doit donc avoir quelques issues souterraines. Les habitans du voisinage m'ont assuré qu'il conserve constamment la même hauteur dans toutes les saisons. La plaine où il est situé offre une couche de bonne terre végétale qui n'est pas cultivée, et qui, travaillée par des mains laborieuses, serait très productive.

En retournant vers l'habitation du régent à quatre heures de l'après-midi, je marchai vers l'ouest, et je remarquai la même variation de la boussole que le jour précédent, sans apercevoir nulle part aucune trace de substance métallique; mais les nègres m'apprirent qu'à une très petite distance il y avait une mine de fer.

Je trouvai chez le régent la fille passionnée pour les voyages: elle m'attendait impatiemment, accompagnée bien malgré elle de sa mère; aussitôt qu'elle me vit, elle sauta de joie, en me disant qu'elle avait formé la résolution de ne pas laisser échapper l'occasion qui se présentait, et qu'il ne manquait plus que mon approbation pour qu'elle fît venir les effets nécessaires à cette excursion; ils étaient déjà emballés et prêts pour le départ; elle ajouta qu'elle ne s'était pas couchée de toute la nuit, de crainte de n'être pas prête à temps.

J'aurais bien volontiers accepté une compagne qui m'aurait été très utile, mais je prévoyais l'éclat qui résulterait de cette affaire. La mère très disposée à refuser son consentement, aurait sollicité le régent d'interposer son autorité; dans le cas où il ne l'aurait pas voulu, elle serait allée se plaindre au capitaine-

général; les choses auraient été représentées sous un jour absolument différent de la réalité. J'aurais pu être accusé de séduction, et l'esprit fanatique du Portugais y aurait peut-être vu l'œuvre du démon; on m'aurait imputé de l'avoir évoqué. Le succès de mon voyage pouvait ainsi se trouver compromis; car probablement je serais, dans ce cas, appelé à Loanda pour répondre aux accusations, et il serait certainement résulté de tout cela, l'ordre de sortir du royaume. J'étais étranger!!..... motif suffisant pour inspirer de la méfiance.... J'étais Français!! crime capital aux yeux d'hommes qui se rappelaient l'invasion du Portugal par notre armée.

Je n'ignorais pas combien la compagnie de cette jeune personne me serait avantageuse dans le pays où j'allais porter mes pas; elle parlait facilement la langue abunda, et savait parfaitement le portugais; elle écrivait bien, elle était native du pays, robuste et bien portante. Le vif desir de voyager qu'elle témoignait lui eût sans doute fait surmonter toutes les peines inséparables de l'exécution de l'entreprise; mais la prudence me conseillait de chercher un moyen de ne pas accepter sa demande, en lui laissant l'espoir de me suivre... Je prétextai le manque d'habits commodes pour voyager dans les pays sauvages, et je lui dis qu'elle devait d'abord se les procurer pour me rejoindre dans la province du Golungo... Elle m'interrompit brusquement. « Les détours sont inutiles, monsieur, « s'écria-t-elle d'un ton passionné, vous me refusez, je

« le vois »... Elle se leva précipitamment, se plaça dans son tipoï et disparut aussitôt. La mère me prodigua des remercîmens dont je me serais bien passé, tant je regrettais de n'avoir pas satisfait aux vœux de sa fille.

Les canots qui m'apportaient les marchandises que j'avais expédiées par eau, de l'embouchure du Bengo, étant arrivés, je résolus de partir le lendemain pour la province de *Zenza do Golungo*. Le régent m'apprit que tous les nègres dont j'avais besoin étaient prêts, et il s'occupa de répartir les charges entre eux. Sur ces entrefaites, le hasard me fit connaître la force réelle de ce district; le régent avait fait assembler toute la milice. Le nombre des hommes était de quarante, mais ils ne savaient pas s'il fallait mettre d'abord la balle ou la poudre dans le canon de leurs fusils; d'ailleurs ces armes étaient, pour la plupart, en mauvais état et très défectueuses. Quelle défense aurait pu opposer cette troupe inhabile et inexpérimentée à un homme déterminé et aguerri qui se serait avancé contre elle le sabre à la main ?

Le régent continua jusqu'au dernier moment à me combler de marques d'amitié, et cependant je ne lui fis un cadeau qu'au moment de mon départ. Il passa la soirée à me donner des notes intéressantes sur sa province, qui comprend plusieurs cantons. Les territoires régis par les sobas portent le nom de ces chefs. Ceux qui appartiennent aux cultivateurs sont divisés en quatre cantons, savoir : Icolo, Foto, Cachiqui et Mutamba. Dans chacun, il y a de petits marchés, ou

feira, situés sur le grand chemin. C'est là que les habitans envoient des plantes potagères, des fruits et d'autres denrées. Les terres des cantons occupés par les cultivateurs sont très productives; le bétail y abonde; chaque laboureur se pique d'avoir de nombreux troupeaux, et tâche à cet égard de l'emporter sur son voisin. Les négocians de Loanda ont des propriétés sur les rives du Bengo; mais ils les visitent rarement; ils les font administrer par un facteur, qui dirige les travaux et envoie chaque semaine, au propriétaire, les légumes, les fruits et le bétail dont il a besoin. Chaque esclave vit dans sa cabane particulière et a l'air assez content de son sort, parce qu'il partage avec son maître les produits de ses travaux. Plusieurs négocians tirent un grand bénéfice de leurs biens ruraux. La farine de manioc et les haricots leur donnent un revenu considérable. Le transport de ces denrées se fait dans les canots des propriétaires jusqu'à la barre; là elles sont déchargées dans de grandes barques, qui les conduisent par mer jusqu'à Loanda.

CHAPITRE VII.

Occupation des nègres dans l'intérieur des terres.— Mariage; enterrement; manière de terminer les différends.— Esprit vindicatif de ces peuples. — Altercation entre des caravanes; ses suites fâcheuses pour le voyageur. — Sorciers. — Manière d'évoquer les esprits. — Observation sur les montagnes. — Arrivée à la régence du Zenza do Golungo.

A la sortie du district de Icolo e Bengo, je suivis des sentiers très tortueux qui conduisent à la Feira da Prata, où il y a un corps-de-garde occupé par cinq miliciens nègres, chargés de protéger les habitans contre les extorsions des hommes de leur couleur qui passent dans ce lieu, et qui, lorsqu'ils sont les plus forts, imitent les officiers portugais, et prennent sans payer ce qui leur convient. On longe pendant plus d'une lieue le lac Quilunda, qui est au sud du chemin.

Cette vaste nappe d'eau, au milieu d'une campagne brûlée par les rayons du soleil, réjouit un peu la vue; car on aperçoit à peine dans le lointain un arbre pour faire diversion à la triste nudité du paysage.

Foto est un petit village de quelques cabanes; les environs sont bien cultivés. Toute la rive septentrionale du Zenza n'offre d'autre grand végétal que l'insomma, espèce d'euphorbe gigantesque, et n'est habitée que par des lions, qui ne sont ni aussi grands ni aussi forts que ceux du nord de l'Afrique; ils n'ont pas de crinière. Sur la rive méridionale, la végétation semble braver les ardeurs du soleil. Une verdure éternelle la couvre; les cabanes des nègres, éparses çà et là, ajoutent à la beauté de la perspective, et y répandent une variété qui l'anime.

Les nègres qui vivent loin des sentiers fréquentés par les voyageurs ne s'occupent que de la pêche, et passent le reste de leur temps à fumer leur pipe (*cachimbo*). Les femmes labourent le coin de terre dont la récolte est nécessaire à la subsistance de la famille; elles font la cuisine, s'occupent en un mot de tout ce qui concerne le ménage. La femme est tellement persuadée qu'elle n'existe que pour les plaisirs de son mari, et pour son service, qu'elle ne murmure jamais de sa nonchalance. Quant à lui, indolemment étendu à l'ombre de grands arbres, il sommeille en attendant le dîner, il regarde tranquillement sa compagne pendant qu'elle se fatigue à piler le maïs qui doit le nourrir; enfin, lorsque le repas est prêt, elle le sert et se

contente de ses restes : encore va-t-elle les manger loin de lui.

La description que j'ai donnée des mariages (lambamento) et des enterremens (entamé), en parlant des nègres de Loanda, s'applique également à ceux de cette province.... Seulement le père ou le tuteur de la jeune fille gratifie le futur époux d'un gros cochon, qui doit servir aux frais de la noce. En sorte que la somme que le premier reçoit pour sa fille, se trouve presque rendue par le prix du pourceau.

Les Portugais s'efforcent d'établir leurs lois dans tout le royaume d'Angola. Ils ont ordonné que dans le cas ou des différends s'éleveraient entre les nègres, la partie lésée portât sa plainte au régent, qui ferait comparaître la partie advèrse. Les nègres se sont conformés à cette règle pour les altercations relatives aux matières d'intérêt. Il s'agit ordinairement de dettes de deux et demi ou trois macoutas (seize ou vingt sous), le débiteur cité ne manque pas de comparaître au jour fixé, jamais il ne nie la dette, il paie les frais de la citation; mais, pour se venger des frais que lui a occasionés son créancier, il demande du temps pour s'acquitter. La loi lui accorde quinze jours, il laisse écouler ce délai, se fait citer une seconde fois, se conduit comme la première, et demande un nouveau répit; ce n'est qu'à la troisième citation qu'il satisfait à son engagement. Souvent un nègre paie en frais cent fois le montant de la dette primitive. Il est donc tout naturel qu'il voue une inimitié implacable à celui qui lui a

causé ce préjudice; quelquefois il vend tout ce qu'il possède pour subvenir aux frais, parce que faute de paiement le régent le ferait mettre en prison.

Pour les autres différends, les nègres les font décider par le sorcier; celui-ci, lorsque l'individu supposé coupable ne veut pas avouer qu'il l'est, emploie un moyen terrible pour connaître la vérité, moyen également redoutable pour le criminel et pour l'innocent qui va de bonne foi chez le magicien, sans aucune intention de se venger de quelqu'un ni de lui faire du tort. Il s'agit, pour chacune des parties adverses, de vider une coupe que le sorcier a remplie d'avance d'une infusion de végétaux. Or, pour maintenir son crédit, il a toujours soin de verser du poison dans une des coupes. Malheur au nègre à qui elle tombe, il devient victime de la superstition.

Le nègre vindicatif qui devine la moitié de la fourberie des sorciers, ne veut pas recourir à la chance des coupes, qui pourrait lui devenir funeste, quoiqu'il soit dans son droit. Il ne dit rien, et semble ne pas ressentir l'injure qui lui a été faite. Il voit et traite son ennemi avec la même apparence d'amitié; il l'invite à boire, lui fait toutes les protestations possibles d'attâchement, mais il profite de la première occasion pour mêler dans sa boisson du fiel de crocodile, poison subtil que le nègre porte toujours avec lui.

J'arrivai à Icolo à une heure de l'après-midi, mais ma caravanne n'y parvint qu'à la nuit; elle avait rencontré des nègres d'Ambacca, et ceux qui composaient

ma caravane avaient voulu obliger les autres à se charger des fardeaux et à les porter jusqu'à Icolo sous le prétexte qu'étant comme eux vassaux du roi de Portugal, ils devaient les aider à transporter leurs charges. Les nègres d'Ambacca, qui d'abord n'étaient qu'en petit nombre, consentirent à tout ce que les miens exigeaient d'eux, parce qu'ils savaient que leurs compagnons qui les suivaient ne tarderaient pas à arriver, et qu'ils pourraient se venger de cet acte de violence.

En effet, peu de temps après, réunis à leurs compagnons, ils tombèrent tous ensemble sur mes nègres qui avaient été les agresseurs. Un combat régulier s'engagea; les massues, les haches, les couteaux et même les fusils y jouèrent un rôle; il résulta de cette mêlée quelques os cassés, des blessures assez graves et même profondes, et la déroute de ma caravane. Mes marchandises auraient été pillées par les vainqueurs, si des personnes qui furent témoins du combat, et qui m'avaient vu passer, n'eussent dit à ceux qui avaient remporté l'avantage, que les charges des nègres appartenaient à un envoyé du *mouèné poutou*, c'est-à-dire du roi de Portugal; je ne perdis que quelques bagatelles. L'imprudence de mes pombeiros et de mes domestiques faillit ainsi me causer une perte assez considérable, dès le commencement du voyage.

Le lendemain, trois de mes nègres manquèrent à l'appel. Je fis distribuer leurs ballots aux gens de ré-

serve, et je me mis en marche, laissant un de mes domestiques malade, dans la maison où j'avais couché. Mon hôte me promit de prendre soin de cet homme dans les premiers jours de la fièvre, jusqu'à ce que je pusse l'envoyer chercher quand j'arriverais à la régence prochaine; je n'avais pas alors assez de monde pour le faire porter en avant. A une demi-lieue d'Icolo, je trouvai cinq ballots de mes effets abandonnés dans le chemin, et six autres un peu plus loin; je les fis prendre par les nègres de mon tipoï, et j'allai à pied. J'espérais rencontrer un caporal de la milice, de l'autre côté de la montagne que nous parcourions; je savais qu'il pourrait me procurer les moyens de remplacer les hommes qui me manquaient; mais le caporal avait été destitué de son emploi. Il me dit qu'il ne me restait d'autre parti à prendre pour arriver à la régence suivante, que d'arrêter les nègres qui passeraient et de les obliger à se charger de mes fardeaux. Comme il me promit de tout arranger pour le mieux, j'allai examiner les montagnes que je venais de traverser. Leur élévation, au-dessus du niveau de l'Océan, est de trois cent douze toises. Je remarquai dans un endroit trois autels en pierre, élevés sous trois grands arbres assez près les uns des autres. Il y avait devant ces autels une vingtaine d'hommes autour d'un autre qui paraissait être leur chef. Je m'arrêtai à une assez grande distance, pour observer leurs actions. Une sonnette se faisait entendre de temps en temps, et alors tout le groupe disparaissait,

chacun courant de son côté, l'air effrayé. L'un d'eux battait continuellement du tambour ou tamtam. Lorsque ces gens se séparaient ainsi, je distinguais facilement un panier attaché à un bâton planté au milieu de chaque autel. Le chef de cette troupe tenait à la main une baguette qu'il trempait dans le liquide que contenait une marmite placée sur le feu. Avec cette baguette il décrivait des cercles, et traçait des caractères sur la terre, autour du feu et de la chaudière. Lorsque le liquide bouillonna, le chef prononça des paroles mystérieuses que je ne pus entendre; alors tous les assistans semblèrent saisis de terreur, la clochette sonna, un tremblement convulsif agita leurs membres; mais bientôt après, ils commencèrent une danse assez gaie. Ils allaient se retirer quand ils m'aperçurent; l'effroi et l'épouvante s'emparèrent d'eux, ils restèrent un instant immobiles, ils se consultèrent, et un moment après, deux d'entre eux s'avancèrent vers moi, et me dirent : « Jure de ne pas parler de ce que tu as vu, ou nous t'égorgeons. » L'un deux m'expliqua ensuite que les paniers contenaient les instrumens et les herbes destinés aux conjurations. La figure qui leur apparaît dans la marmite fait connaître la réponse à la question pour laquelle on évoque l'esprit. Celui-ci se montre chaque fois que la sonnette se fait entendre, mais ce n'est qu'au moment où la marmite bout qu'il répond.

Mes recherches dans ces montagnes m'obligèrent

de séjourner deux jours dans cet endroit (1). Pendant ce temps, plusieurs de mes porteurs prirent encore la fuite; mais l'ex-caporal s'y prit si bien qu'il me fournit le troisième jour autant d'hommes qu'il m'en fallait; à la vérité ces gens n'étaient pas très contens, mais ils avaient été obligés de céder à la force. J'eus cependant bientôt gagné leur amitié en leur donnant à chacun un verre de tafia, et en leur promettant qu'ils seraient payés à leur arrivée dans le district voisin : ce discours les surprit beaucoup, car ils s'étaient imagi-

(1) Ces montagnes de formation calcaire offrent des couches disposées assez régulièrement; la couche supérieure est moins compacte et plus tendre que les inférieures. Dans les endroits coupés à pic par l'action des torrens qui se précipitent des parties plus élevées, le calcaire est si dur que très probablement un grand nombre d'années a dû s'écouler depuis sa formation.

Quant à l'aspect général des montagnes au pied desquelles coule le Zenza, on croirait au premier coup-d'œil, qu'elles sont de formation primitive, et que les vallées ont été creusées par les eaux de la mer lorsque celles-ci se sont retirées; mais les ayant parcourues et examinées avec soin pendant deux jours, je reconnus que l'on aurait tort de s'en rapporter à la première impression, et j'y découvris à la hauteur de deux cent cinquante-neuf toises des ossemens fossiles de grands animaux terrestres entre autres d'éléphans et d'autres qui m'étaient inconnus. J'ai remarqué que, dans cette partie du royaume d'Angola, les principales chaînes courent d'orient en occident, la direction des couches est du sud au nord; les fleuves coupent toujours obliquement les chaînes. J'ai trouvé sur la pente d'une des montagnes calcaires dont je m'occupe, au milieu d'un banc de formation primitive, des couches minces de coquillages parfaitement conservés et qui semblaient annoncer qu'un bouleversement a dû déranger la disposition primitive des couches: il a suffi que des cavités se soient affaissées pour produire cette irrégularité.

nés que cette corvée se faisait pour l'amour du roi de Portugal. Je recommandai à mes gens de veiller à ce que personne ne s'écartât, et je donnai le signal du départ.

Nous laissâmes le Zenza au nord pour gravir sur les monts qui séparent les districts d'Icolo e Bengo de celui du Zenza do Golungo. La plus grande élévation à laquelle je parvins était de trois cent vingt-neuf toises au-dessus du niveau de l'Océan. Nous ne trouvâmes aucune habitation pendant les trois premières heures de marche. Nous étions au milieu de forêts extrêmement touffues, mais offrant l'aspect de bois taillis; les arbres quoique d'une hauteur et d'une grosseur médiocres étaient vieux; plusieurs qui n'avaient que quelques pouces de circonférence paraissaient âgés de plusieurs siècles; des broussailles épaisses défendaient l'entrée de ces forêts. Le gazon sous ces arbres avait l'air flétri, on n'apercevait pas une seule fleur. Les feuilles même des arbres paraissaient desséchées; cependant ces monts étaient arrosés par de nombreux ruisseaux qui descendaient des côteaux voisins. Je recherchai la cause de cet aspect d'aridité sans pouvoir la découvrir.

Ma caravane s'avançait dans le meilleur ordre et avec la plus grande tranquillité, quand tout-à-coup le son d'une clochette et d'un tambour nous annonça le voisinage d'une troupe de sorciers occupés de leurs opérations magiques. Aussitôt, la consternation se répandit dans nos rangs, et un mouvement de frayeur

se manifesta sur tous les visages; mais les magiciens nous ayant aperçus, cessèrent un moment leurs sortilèges : alors mes nègres reprirent courage et passèrent rapidement devant eux, sans tourner la tête de leur côté. Les porteurs des instrumens d'observation, qui ne me quittaient jamais, voulurent suivre leurs camarades. Je les laissai aller, et je restai, seul avec un interprète, au milieu de la troupe des jongleurs. Je leur promis le secret s'ils continuaient leur cérémonie. Mon interprète, qui était nègre, leur assura que j'étais partisan de leur art.

Ils formèrent de nouveau le cercle autour de la marmite qui était sur le feu, et répétèrent les mêmes pratiques que j'ai déjà décrites. Ils s'étaient assemblés pour connaître la cause de la maladie de la fille de leur soba, qui, depuis quinze jours, avait perdu l'usage de ses membres.

Le chef suprême de ces sorciers déclara que la maladie venait du chagrin qu'éprouvait la jeune fille d'avoir perdu un jeune homme qu'elle aimait beaucoup. Dès que le chef eut cessé de parler, la troupe commença une danse qu'elle termina en tirant une large pierre qui couvrait une grande ouverture sous un des autels; ils y déposèrent la marmite de la divination et plusieurs amulettes. Ils refermèrent ensuite ce trou avec soin. Tous m'entourèrent alors avec empressement; ils me firent jurer que je ne parlerais pas au régent de ce que j'avais vu. Je le leur promis volontiers, et ils se dispersèrent.

Je rejoignis mes porteurs; ils m'attendaient à une très petite distance, persuadés que les sorciers me jetteraient un sort qui causerait ma mort. Plusieurs, peut-être tous, avaient déjà calculé ce qu'ils allaient gagner à ma mort. Leur étonnement ne peut se concevoir quand ils me virent arriver près d'eux.

A trois heures de l'après-midi nous descendîmes la dernière colline, qui, comme les autres, était de formation calcaire, et nous suivîmes les rives du Zenza. En traversant des jardins potagers et des vergers très bien plantés, je remarquai avec étonnement que mes nègres, quoique très altérés, ne touchaient à aucun fruit. A cinq heures, nous arrivâmes chez le régent de la province, très fatigués de la longueur de la journée.

CHAPITRE VIII.

Rencontre du receveur général des impôts. — Manière de les percevoir. — Cause de la difficulté d'abolir le culte des idoles. — Le quicumbi des femmes. — Epreuves par les coupes. — Le sorcier consulté par le régent de Zenza do Golungo.

Je trouvai le régent du district de Zenza do Golungo assis à sa porte. C'était un vieillard; ses jambes étaient nues et couvertes d'ulcères les plus dégoûtans. Il avait le corps rongé par le scorbut; et pour que rien ne manquât à ce tableau hideux, cet homme était plongé dans un état d'ivresse complet. Cependant il n'oublia pas de me faire connaître qu'il était capitaine de la milice nègre, et par conséquent supérieur à tous les habitans du lieu.

Malgré ses vives instances pour me faire accepter

un logement dans sa maison, je me hâtai de m'éloigner, et je fis dresser ma tente en plein air. Je passai la soirée à examiner et à décrire les différens échantillons que j'avais recueillis sur les montagnes calcaires que nous avions traversées : ils consistaient en cristal, spath, albâtre, et aussi en diverses substances étrangères à ces sortes de montagnes.

Je rencontrai dans ce lieu le receveur des impôts de ce district et des provinces voisines. C'était un homme de beaucoup de bon sens. Il s'empressa de me donner toutes les informations dont j'avais besoin; il m'expliqua surtout la manière dont la perception de l'impôt s'effectuait. Le nègre qui cultive un champ quelconque paie, d'après l'étendue de cette propriété, l'impôt appelé la dîme. Les autres acquittent une taxe de 200 reis (25 sous) par feu ou maison. Cet impôt, qui paraît modique, est cependant assez considérable pour des hommes pauvres, et qui néanmoins ont beaucoup de femmes, parce que chacune a sa cabane particulière.

Pour percevoir la dîme, le collecteur ne se donne pas la peine de parcourir tout le pays; il oblige les sobas qui ont plus de deux mille maisons dans l'étendue de leur ressort, à la lever eux-mêmes sur leurs sujets, et à lui en apporter le montant. Quant à ceux qui n'ont qu'un très petit nombre de subordonnés, il en réunit ensemble plusieurs, en charge un de recevoir cet impôt des autres chefs, et de lui en remettre le produit.

Les régens des provinces, pour se conformer

aux ordres de l'autorité supérieure, ainsi que pour satisfaire leur cupidité, ont employé tous les moyens possibles pour détruire la superstition; mais ils n'ont jamais pu y réussir. Il est vrai que la nécessité où se trouvèrent les gouverneurs généraux de nommer des mulâtres ou des nègres pour régir les provinces, fit retomber dans l'idolâtrie les gens qui l'avaient abandonnée, parce que ces mulâtres ou ces nègres sont toujours attachés aux dieux de leurs ancêtres, quoiqu'ils soient baptisés et bons catholiques en apparence. Ils vont à la messe pour conserver leurs places; mais dans l'intérieur de leurs maisons ils adorent leurs idoles, et réunissent souvent leurs amis aux fêtes qu'ils célèbrent en l'honneur de ces fétiches.

Le quicumbi des femmes, qui est la même chose que la circoncision parmi les hommes, a constamment été en usage, l'est encore aujourd'hui, et le sera toujours, à moins que quelque grande révolution ne change le moral de ces peuples. Ils ne pratiquent pas toujours cette cérémonie publiquement, parce que les régens, quand ils en sont instruits, les mettent à l'amende, non par zèle pour la religion, mais par avidité. C'est un excellent prétexte pour les extorsions.

Quand un homme a obtenu la parole d'une jeune fille et le consentement de ses parens, il déclare qu'il la prend au nombre de ses femmes. Alors elle quitte la maison de ceux qui avaient soin d'elle, pour entrer dans celle que l'on appelle maison d'*usage;* la cérémonie qui a lieu dans cette maison ressemble à

celle que j'ai décrite en parlant de Loanda; la seule différence consiste en ce que le magicien lui fait le premier jour l'opération du *quicumbi*, c'est-à-dire qu'il lui coupe la saillie des nymphes. Il continue à lui rendre visite tous les jours suivans pour guérir la blessure et lui administrer les onctions d'usage, afin de la rendre féconde. Cette coutume est regardée comme tellement indispensable, qu'une femme attribuerait tous les malheurs du reste de sa vie au manque de cette pratique qui passe pour un devoir pieux.

Les nègres poussent si loin la superstition que, lorsqu'il meurt beaucoup de monde chez un soba, même soumis aux Portugais, ce chef publie un édit par lequel il convoque son peuple et lui ordonne de partir pour Cassange, afin de s'y soumettre aux épreuves chez le grand-prêtre de ce lieu, pour connaître celui qui a jeté un sort sur le pays.

Les coupes d'épreuves préparées par le devin contiennent une forte décoction de l'écorce de l'arbre nommé *incaça*, dans le dialecte de Cassange et *panda*, dans celui d'Angola. On ajoute à cette liqueur, de l'écorce de cet arbre pulvérisée. Mais le malin médecin pour démontrer l'infaillibité de son savoir, ne manque jamais, comme je l'ai dit précédemment, d'ajouter dans plusieurs coupes une autre poudre faite de quelque substance vénéneuse : s'il mettait la même poudre dans toutes, il en résulterait des effets semblables; il lui importe donc qu'un nombre assez considérable de personnes, quelques minutes après avoir bu le

liquide, tombent dans un état de stupeur suivi d'une mort certaine, quand ce jongleur ne leur administre pas un contre-poison : mais il ne le fait jamais sans avoir reçu un salaire assez considérable. Très souvent les parens des malheureux nègres ne peuvent faire ce sacrifice, parce que, se fiant sur leur innocence, ils n'ont rien apporté pour racheter la vie de leurs proches qu'ils ne croyaient pas exposée.

Ce qui rend encore l'art du sorcier plus terrible, c'est l'effet connu de l'écorce d'incaça, qui peut être, non-seulement comparée à celle du quinquina, mais même regardée comme lui étant supérieure, parce qu'à toutes les vertus de celle-ci, elle joint un goût qui la rend plus agréable à boire. D'ailleurs, elle communique à tous les membres une vigueur étonnante. Le peuple croit donc, lorsque l'incaça produit un effet contraire, que la colère seule des dieux contre le coupable, transforme en poison un breuvage qui est salutaire aux innocens. Il meurt toujours un grand nombre de personnes dans ces épreuves; de plus, dix des plus proches parens de chaque individu reconnu coupable par l'épreuve des coupes, sont condamnés à l'esclavage pour expier les crimes de ceux-ci. Cette coutume est prohibée chez les sobas vassaux des Portugais, et punie lorsque le régent en a connaissance; mais les nègres font en secret ce qu'ils ne peuvent pratiquer publiquement. D'ailleurs, toutes les punitions possibles ne détruiront pas chez eux des usages qu'ils conservent depuis un temps immémorial. Le meilleur

moyen de les empêcher d'observer ces rites terribles, serait non pas de menacer de châtimens ces hommes ignorans, mais de détruire chez eux la superstition. Alors les funestes résultats qu'elle entraîne tomberaient sans efforts, et le mal serait guéri radicalement.

Ces peuples ont une telle confiance dans leurs devins que, pour connaître la cause de leurs infirmités, ils consultent toujours ces jongleurs avant de s'adresser à leurs médecins : ils ne croient pas que ceux-ci puissent la découvrir; ils pensent que leur science se borne à appliquer les remèdes lorsque le sorcier leur a indiqué l'origine du mal.

Quibuco et Muta Calumbo sont les dieux principaux et les plus renommés dans ce district. Cependant j'appris par le receveur des impôts que le régent de cette province, qui avait attendu en vain depuis long-temps la guérison des ulcères de sa jambe sans que Quibuco parût y prendre garde, s'était enfin résolu à envoyer un de ses esclaves consulter un dieu fort renommé dans une province voisine, et qu'il attendait le retour de son émissaire dans quelques jours. Aussitôt il me vint dans l'idée de connaître le résultat de cette consultation. Je ne communiquai pas d'abord mon intention au receveur, parce que descendant lui-même d'une famille nègre, et par conséquent aussi superstitieux qu'ils le sont tous, puisqu'il ne voyageait jamais sans son Quibuco, il aurait pu me trahir tout en faisant semblant de rire de la crédulité générale.

L'arrivée de l'esclave quelques heures après, et pendant que tout le monde dormait, me procura le moyen de satisfaire ma curiosité. Assis dans une petite salle à côté de celle du régent, j'entendis le récit de l'envoyé. Voici la conversation qui eut lieu entre ces deux hommes; elle fera voir à quel excès est portée la superstition, même des gens que le gouvernement portugais revêt de dignités, parce que, trompé par leur amour apparent pour la religion catholique dont ils suivent extérieurement tous les rites, il croit voir en eux des prosélytes de la foi. L'esclave arrive.

L'esclave. Bonjour, mon maître.

Le régent. Entrez. Qui est-ce?

L'esclave. C'est moi, mon maître.

Le régent. Que je suis aise de ton retour! Je soupirais après le moment de te voir. Donne-moi des nouvelles de la divination. Quelle est la cause de ces ulcères qui me rongent la chair et me rendent si maigre au moment où je pensais m'engraisser de la fortune de ceux qui ont ici leurs requêtes, et surtout du partage que j'ai à faire dans la famille des Quicanguelas et de mon défunt ami Théodore? Enfin raconte-moi le résultat de ton voyage.

L'esclave. Vous vous occupez de fortune; mais la santé avant tout : examinons la réponse du devin.

Le régent. Voyons, parle. Mais pendant ton absence, j'ai aussi envoyé consulter un autre devin. Je te dirai d'abord que je suis désolé, parce que j'ai re-

connu hier que je suis mal avec mon Muta Calumbo. Il n'y a donc rien d'étonnant que tout aille mal, et que rien ne me réussisse. Il est vrai que c'est ma faute; car j'aurais dû faire bâtir ce temple que je lui avais promis si j'obtenais la régence.

L'esclave. J'ai couru jusqu'aux confins de la province, parce que j'étais sûr de n'y trouver aucun de vos ennemis qui auraient pu solliciter le dieu contre vous. Là, cherchant le devin Vandimen, j'appris chez les fils de Caznengongo qu'il était allé chez la sœur de Camargos, à Ambacca, pour la dédicace d'un temple à Quibuco. Prenant ensuite intérêt au chagrin que cette nouvelle me causa, ces gens me dirent, en me montrant un nègre initié dans l'art de la divination: « Suis cet homme; il te conduira chez le grand Caznengongo. »

Aussitôt que j'arrivai chez celui-ci, je lui parlai de votre maladie et des ulcères qui vous rongent.... Il me répondit d'une voix de tonnerre, mais majestueuse: « Vas-t'en; ta commission n'est pas de ma compétence. Je te dirai cependant que l'individu qui est ainsi affligé doit cesser de boire du tafia, sinon il deviendra bientôt fou ». En parlant ainsi, le grand Caznengongo avait les yeux fixés sur une marmite remplie d'un liquide qu'il considérait avec attention. Il ajouta : « Tu peux te convaincre par toi-même de ce que je dis. Vois cette figure qui paraît dans cette chaudière; n'a-t-elle pas l'apparence d'un homme ivre? Hé bien, c'est l'état où ton maître se met tous les jours ». Je-

tant ensuite les yeux sur une autre marmite, j'y vis la figure d'un fou; il ajouta : « Cette figure représente l'état futur de ton maître. »

Cette réponse ne me satisfit pas; je voulais connaître les moyens de guérir vos plaies; alors je le priai de condescendre à ma demande, afin que je pusse remplir complètement ma mission, mais il me répéta d'une voix terrible et sourde : « Retire-toi, je ne communique point avec les dieux-médecins; je ne consulte que le dieu de la foudre, auteur de toute justice. Tous les magiciens conviennent qu'il est le plus grand et le plus puissant. D'ailleurs les dieux dont nous reconnaissons la puissance, tels que Fito Gnatio, Gran José, Llaqui Guli, Venda Lugulu, Quilango, Vahueze, lui cèdent eux-mêmes le premier rang. Enfin il est attesté aujourd'hui que Muta Calumbo, qui pendant très long-temps avait obtenu la supériorité, ne peut prononcer des oracles comparables à ceux de Lamba Lianquita, dieu de l'éclair et maître suprême de tous les magiciens. Je ne puis interroger le dieu, sur ce que tu demandes; ce serait contraire à ce que je jurai quand Lamba Lianquita s'empara de mes esprits. D'ailleurs je sais que ton maître adore Muta Calumbo. Je te dirai encore que quiconque honore ce dieu et fait évoquer Lamba Lianquita, celui-ci, pour montrer l'infériorité de l'autre dieu, fait périr le mortel qui ne croit point en lui. Va à Ambacca, vers Couen Quichimba.... ». Il allait me donner un conseil, quand tout-à-coup un dieu s'empara de ses esprits....

Il resta un moment interdit; puis il commença à beugler. Il resta dans cet état pendant quelque temps. Un peu remis de la convulsion subite dans laquelle l'apparition du dieu l'avait jeté, il me dit : « Fuis, malheureux! fuis, ne tarde pas un instant. Mon père Quibigi Quianona va paraître; tu cours grand risque de perdre la vie dans l'entrevue que je vais avoir avec lui ». Il avait à peine achevé de parler, qu'une odeur de soufre remplit la maison et me força à décamper à toutes jambes pour éviter d'être suffoqué.

Le régent. C'est bon, en voilà assez. Tu as voyagé comme un cheval; tu as vu comme un âne, et tu parles comme une bête... Depuis quand le tafia fait-il mal? Ce qui nuit à la santé, c'est le vin; aussi je n'en bois que quand mes amis de Loanda m'en envoient en présent.... Mais quant à ma plaie, sans être devin, j'en ai trouvé la cause... Ce sont mes ennemis, mes compatriotes, qui m'ont jeté un sort, parce que je suis régent de ce district... Mais c'est une chose infâme de voir jusqu'où la méchanceté conduit les hommes!!!... Qu'y a-t-il de plus horrible que de vouloir nuire à ceux qui nous gouvernent... Mais en définitive est-ce un crime?.. Est-ce ma faute si j'ai été nommé régent de Zenza do Golungo? Mes rivaux n'ont-ils pas un quibuco comme moi?.. Si le mien m'a été favorable, ai-je obtenu ses bonnes grâces par quelque méfait? Doivent-ils m'en vouloir, si par leur insousiance ou leur négligence pour les rites de Muta Calumbo, dieu aussi ancien que les hommes, que nos ancêtres ont révéré,

dont ils nous ont transmis le culte, et que nous devrions vénérer, ils se sont vus réduits à la misère?... Ils ont tort, et ils ont accumulé faute sur faute en entourant ma maison d'idoles malfaisantes qui toutes ensemble contrebalancent la puissance de mon dieu; mais ils succomberont à la fin : ce qui m'embarrasse pour le moment, ce sont les ulcères de ma jambe et de mon corps en général.

L'esclave. Oh! mon maître, oubliez tous les dieux qui vous entourent pour ne songer qu'à vos ulcères. Buvez peu de tafia, puisque les magiciens s'accordent à dire qu'il vous fera bientôt mourir. Voyons maintenant le médecin, puisque nous connaissons la cause du mal, il nous apprendra bientôt le remède nécessaire.

Le régent. Va... pars... ne reviens qu'en m'amenant deux des plus fameux médecins. Je veux leur expliquer la réponse du devin, et je prendrai les remèdes qu'ils ordonneront. Surtout garde-toi bien de rien dire de cela à personne, parce que si le gouverneur général apprenait que j'adore toujours nos dieux,.... que je t'ai même envoyé consulter les magiciens, il me retirerait, sans doute, l'administration de cette province.... »

Cette conversation à laquelle l'on aura de la peine à croire, et que néanmoins j'ai racontée avec la fidélité la plus scrupuleuse, prouve un fait très réel, quoique contesté, c'est que la conversion des nègres n'est que feinte; car celui dont je m'occupe passait pour

un très bon chrétien, allait régulièrement à la messe et même se confessait assez souvent.

Si les hommes qui sont les plus éclairés de leur nation, et auxquels le gouvernement portugais a même confié des emplois importans; si ces hommes, dis-je, continuent en secret à adorer leurs fétiches, ne peut-on pas en conclure que le nègre de la classe inférieure, dont toute la religion consiste à avoir reçu le baptême, et qui connaît à peine le nom de Jésus-Christ, qu'il regarde comme un dieu inférieur à ceux qu'il révère, n'est pas moins adonné au culte des idoles, que ses compatriotes moins ignorans que lui? D'ailleurs, deux jours après, j'allai dans une maison peu éloignée de celle du régent et où les nègres se réunirent en sortant de l'église pour célébrer une fête en l'honneur de Muta Calumbo. Un de mes interprètes, qui était connu en ce lieu pour avoir été long-temps esclave à Loanda, répondit de ma discrétion, et me procura la facilité d'assister à cette scène dont je parlerai plus tard...

CHAPITRE IX.

Liqueur du palmier. — Orage. — Repas. — Arrivée du chef de mes domestiques. — Maladie. — Cérémonie des nègres. — Impôt.

La nature, plus généreuse ici qu'en Europe, fournit au nègre, sans aucun travail, une liqueur très spiritueuse: c'est le vin de palme. L'Africain perce un trou à l'extrémité supérieure d'un cocotier ou d'un autre palmier; trois jours après il commence à puiser dans ce trou une liqueur qui est douce et agréable à boire, le matin avant le lever et le soir après le coucher du soleil; mais s'il en prend au milieu du jour elle est aigre. Chaque arbre continue de donner environ une bouteille et demie de liqueur le matin, et autant le soir pendant onze mois de l'année; ce n'est qu'au commencement des grandes pluies qu'il cesse

d'en fournir. Le travail de monter deux fois le jour au sommet de ces arbres ne s'accorde pas avec la paresse des nègres; aussi pour éviter cette peine ils abattent l'arbre, parce que, même coupé, il ne cesse de rendre la même quantité de liqueur pendant trois mois; ce temps passé, il sèche. J'ai examiné quelques-uns de ces arbres, lorsqu'ils avaient cessé de produire de la liqueur; leur bois ne consistait plus qu'en quelques filamens à peine unis entre eux.

Le troisième jour après mon arrivée, le mauvais temps me força de me réfugier dans la maison du régent, et à endurer bon gré mal gré son insupportable babillage et même son impertinence: c'était certainement l'individu le plus déplaisant que j'eusse jamais rencontré. Il avait la prétention de passer pour spirituel, et ses propos prouvaient continuellement son ineptie. Il me tourmenta singulièrement pendant la journée que je passai chez lui; elle me parut bien longue et je n'ai pu l'oublier. Cet effronté bavard voulait même me forcer de lui promettre que j'écrirais en sa faveur au capitaine-général, pour lui attester que je n'avais jamais trouvé un homme plus capable de régir une province; il espérait obtenir par ce moyen, d'être confirmé dans sa place à laquelle il n'avait été nommé que par intérim.

Pendant cette triste journée, le tonnerre ne cessa de gronder. Depuis deux ans il n'était point tombé une goutte de pluie dans cette province; la nature était triste et languissante, à peine quelques her-

bes, ou des plantes desséchées, indiquaient que la végétation avait animé ces lieux arides. Le soir l'orage ayant cessé, je voulus sortir. Quel changement soudain! La pluie avait redonné la vie aux plantes. Déjà on voyait quelques marques de verdure dans ces mêmes campagnes, qui la veille n'offraient qu'un terrein brûlé par l'ardeur du soleil.

Au retour de ma petite promenade, je m'occupai à dessiner les soldats nègres qui sont toujours en faction devant la porte du régent (1), afin de relever l'importance de son emploi. Mon séjour chez cet homme si ennuyeux m'était d'autant plus insupportable, que je fus forcé d'accepter sa table. Etranger aux plus simples notions de la politesse et de la propreté, il goûtait tous les plats avec la cuillère dont il faisait usage pour servir. Enfin il ôtait des morceaux de son assiette pour les placer sur la mienne. Excédé de procédés si singuliers, je quittai brusquement la table, sans cependant rien lui dire, parce que ses intentions étaient bienveillantes, et qu'il s'était même mis en frais pour me servir un bon repas.

Il quitta aussitôt sa place et vint s'asseoir à côté de moi; puis découvrant ses plaies, il me pria de les panser. Ne pouvant plus y tenir, je me levai, mais je me rassis bientôt, et ayant demandé une de mes pharmacies portatives, je lavai les plaies, et mis des emplâtres émolliens sur ces ulcères qui étaient si pro-

(1) Voyez pl. 4.

fondes que dans un endroit l'os de la jambe était à nu.

Le chef de mes domestiques qui était resté en chemin arriva le soir avec les nègres que j'avais envoyés pour le chercher. Le lendemain les symptômes d'une fièvre maligne se déclarèrent chez lui. Je ne jugeai pas prudent de le laisser coucher sous une tente, et j'acceptai une chambre que le régent m'offrit dans sa maison. Mais je ne tardai pas à m'en repentir, car à peine il était entré dans cette habitation, que le régent vint s'asseoir à côté de son lit, et ne le quitta plus. Il profitait de cette occasion, d'avoir quelqu'un qui l'écoutât et à qui il pût parler sans craindre d'être contredit. Il lui demandait mille fois le jour où était son Muta Calumbo, afin de l'enterrer avec lui après sa mort; parce que disait-il, vous ne pouvez échapper à la violence de ces fièvres, qui enlèvent toujours ceux qu'elles attaquent, et qui viennent de ce que l'on manque d'amour pour ce dieu. Ces discours effrayans paralysaient souvent l'action des médicamens que j'administrais au malade. Celui-ci dont l'esprit était affaibli par la fièvre, refusait fréquemment de prendre les remèdes convenables, persuadé qu'il ne pouvait échapper à la mort.

Le lendemain à quatre heures du matin, l'orage recommença avec une si grande force que l'atmosphère paraissait tout en feu : il cessa de bonne heure, mais les chemins étaient devenus impraticables. Je profitai de ce contre-temps pour assister à une audience que le régent donna à un soba du district;

j'étais curieux de voir de quelle manière il rendait la justice. Je pris siège à côté de lui, et bientôt le plaignant et le défendeur parurent; le premier était accompagné de trois de ses nobles, et le dernier de quelques amis.

Après les cérémonies d'usage qui consistent à s'accroupir en frappant des mains et en inclinant la tête devant les personnes à qui l'on doit le respect et la soumission, le plaignant expliqua ses griefs. Le défendeur, tout en avouant sa faute, allégua des raisons atténuantes auxquelles la cupidité du régent ne fit point attention, parce que le soba lui avait envoyé la veille un cochon. Il condamna le défendeur aux frais, à restituer l'esclave, objet de la contestation, et à rester un mois en prison. Aussitôt que la sentence fut rendue, le soba, selon la coutume de celui qui a gagné sa cause, se leva en poussant des cris de joie, qu'il continua pendant tout le temps qu'il traversa le village: il montrait ainsi qu'il l'avait emporté sur son adversaire.

Le condamné resta la tête baissée à sa place, mais un de ses amis qui était sorti en même temps que le soba victorieux, rentra bientôt suivi d'un des esclaves du régent, qui s'approchant de son maître, lui dit à l'oreille que le défendeur avait envoyé en cadeau un cochon et dix beiramés. Un beiramé est une mesure de trois aunes d'étoffe quelconque. C'est la manière ordinaire de compter dans ces cantons. L'ami du condamné ne tarda pas à solliciter la pitié du régent. Il

fit valoir les raisons que le coupable avait déjà alléguées; alors le régent, devenu plus traitable, reconnut que les raisons atténuantes étaient admissibles, et remit au coupable le mois de prison qui lui avait été infligé. Il fit inscrire cette nouvelle sentence sur son registre à la place de la première. Le prisonnier paya les frais en reprenant sa liberté.

Cette manière ingénieuse de rendre la justice satisfit tout le monde, et elle me convainquit que le régent entendait bien ses intérêts.

Je passai le reste de la journée à causer avec plusieurs nègres que la curiosité avait attirés autour de ma tente. J'étais persuadé que j'apprendrais de leurs bouches divers détails qu'il m'importait de savoir. Mais j'eus soin d'engager le régent à ne pas venir chez moi, parce que les nègres, effrayés par sa présence, n'auraient rien dit.

A midi précis, le son du batouke, ou tamtam, se fit entendre. Je sus bientôt qu'il y avait dans les environs une fête dont voici le sujet. Huit jours auparavant, le fils d'un nègre enterré depuis deux ans avait revu son père en songe. Celui-ci se plaignait d'être condamné à errer au milieu des âmes qui n'ont point de parens, ou qui sont délaissées par eux. Il était assujéti à ce désagrément, parce que l'on n'avait encore célébré aucune fête en son honneur. Il annonçait qu'il resterait toujours aussi misérable, jusqu'à ce que son fils lui procurât l'entrée dans le séjour des bienheureux par quelque fête brillante. Le fils s'était éveillé en

sursaut, frémissant de crainte et de rage, parce qu'il ne se trouvait pas en état de faire une fête pompeuse. Cependant, poussé par la crainte que son père ne demandât sa mort pour se venger de sa négligence, il avait emprunté ce qui était nécessaire, et invité ses parens et ses amis. Ceux-ci s'étaient réunis ce jour-là pour délivrer le défunt des peines auxquelles il était condamné. Un nègre croirait commettre un crime énorme s'il refusait de prêter ce qu'il possède pour un acte si pieux; de même que l'emprunteur se regarde comme obligé de faire tout son possible pour acquitter une dette contractée pour une telle occasion. C'est pour lui la dette de l'honneur; c'est même plus, c'est la dette de la nature.

La fête en question devait durer trois jours. J'allai à l'endroit où les nègres se réunissaient, ne voulant rien perdre de ces réjouissances. Peu de temps après mon arrivée, le maître des cérémonies, sur mon invitation, assura ses compatriotes que ma présence ne devait pas les empêcher de se divertir comme ils l'entendaient, parce que j'étais leur ami; et pour leur prouver la vérité de son dicours, il fit l'ouverture de la fête par une chanson analogue à la circonstance. Tout le peuple forma un cercle autour de lui; chacun tenait son voisin par la main. A la fin de chaque couplet, la foule répétait en chœur : « Qu'il soit heureux, qu'il soit heureux, et nous prépare de puissans amis! » Cette chanson finie, la danse commença; elle fut la même que celle que j'ai décrite en parlant de Loanda.

Je passai quelque temps au milieu de cette troupe joyeuse, et je ne la quittai que dans l'intention de la rejoindre à minuit, pour assister à la cérémonie du sacrifice du cochon qui doit servir de nourriture pendant les trois jours de fête, et à l'extinction des braises avec la boisson destinée à conserver la gaîté dans tous les cœurs.

L'habitant de ce district paie l'impôt par arimo ou champ. Le tarif est fixé d'après le nombre de brasses carrées de terrein. La population de ce district est d'environ sept mille âmes; il y a quarante soldats nègres, un prêtre et une église. Les deux principaux dieux sont Quibuco et Muta Calumbo. Ce dernier a toujours été très vénéré dans ce lieu, comme celui qui dispense les bienfaits et les faveurs. Rien n'égale le respect qu'on lui porte. Il est représenté sous la forme d'un empacasseiro ou soldat nègre (1), parce que, suivant une ancienne tradition, à l'époque de la conquête des Portugais, il était apparu sous cette figure, excitant les soldats nègres et combattant avec eux. On l'avait vu dans plusieurs endroits à-la-fois et au milieu de la mêlée.

J'expédiai un exprès au capitaine-général, pour lui annoncer que j'avais perdu un sextant, un beau fusil dont lui-même m'avait fait cadeau, et une boîte contenant divers instrumens. Les nègres qui avaient abandonné leurs charges dans le chemin, comme je l'ai

(1) Voyez pl. 4.

raconté précédemment, avaient emporté ces objets, croyant trouver des choses précieuses dans les boîtes. Ma démarche ne servit à rien. Il fut impossible de retrouver aucune des choses que j'indiquais.

Le lendemain le régent m'apprit que mes porteurs étaient arrivés. Alors, pour éviter de nouvelles pertes, je distribuai mes porteurs en pelotons de dix; un chef répondait des charges de chacun des dix hommes placés sous ses ordres. Un chef, qui commandait à cinquante hommes, me répondait de ceux auxquels il confiait le soin des pelotons. Par ce moyen, j'évitai les accidens, parce que le nègre ne vole jamais quand il sait qu'il occasionera quelque désagrément à un de ses compagnons. A la première halte je demandai compte des différentes marchandises. Comme il manqua quelque chose, je fis mettre aux fers le chef de la compagnie et celui du peloton où l'objet ne se retrouvait pas. Pendant la nuit il me fut rapporté.

CHAPITRE X.

Départ pour le Golungo Alto. — Cimetières. — Village. — Cobira. — Orages. — Calunguembo. — Mangolo. — Catolo. — Description des forêts. — Fourmis. — Muria.

Le 18 février, à quatre heures du matin, je fis partir ma caravane pour le Golungo Alto. Elle se dirigea vers l'ouest, afin de gravir plus facilement sur les montagnes que nous devions traverser. Après un quart d'heure de marche, nous arrivâmes à leur pied. A une lieue de la régence du Zenza, on passe dans un cimetière dont les tombeaux sont ornés de diverses manières. Les parens des défunts avaient planté du manioc au haut et au bas de ces sépultures, pour montrer que leurs amis ne manquaient de rien, même après leur mort.

Au milieu de ces tombes, on voit des feuilles de palmier entrelacées et formant une petite chapelle. A côté est fixé un petit bâton auquel sont suspendus de petits lambeaux de toile. Mes nègres m'apprirent que, sous cette petite chapelle, on avait enfoui dans la terre le muta calumbo et le quibuco du défunt, parce que la crainte des Portugais empêchait de les exposer à la vue. A ce sujet ils me racontèrent des actes de sévérité qui avaient châtié la transgression des ordonnances rendues sur ce point.

Les collines où nous voyagions sont couvertes d'épaisses forêts. De distance en distance j'aperçus des morceaux de gomme épars dans les sentiers. A deux lieues du premier cimetière, j'en rencontrai un autre dont les tombeaux étaient ornés de dents d'éléphant, et entourés de petits morceaux de bois et de coquillages arrangés avec une certaine symétrie; quelques-uns étaient couverts de bouquets suspendus à de petites branches d'arbre ou de couronnes placées sur deux petits cailloux à quelques pouces au-dessus de la terre.

Après avoir marché encore quelque temps dans la forêt, une campagne riante s'ouvrit à nos regards; des terres bien cultivées en manioc, des récoltes abondantes, prouvaient la fertilité du sol. Je comptai sur des tiges de haricots, cinquante-sept gousses contenant chacune cinq graines. La mauve croît sur cette partie des coteaux: les nègres en connaissent l'usage. Les blessures les plus larges et les plus dangereuses

cèdent à la vertu émolliente de la feuille bouillie et trempée dans l'huile du palmier. On a soin de laver d'abord la plaie avec la décoction de la feuille.

On rencontre de distance en distance des habitations et même des villages. Quelques-uns de ceux-ci ne sont occupés que par une seule famille. L'homme le plus âgé est le chef du lieu. Il juge les différends et jouit d'une considération non contestée. On n'appelle jamais de ses décisions : il est respecté et honoré ; on suit les avis qu'il donne. Les nègres sont extrêmement unis entre eux. Offenser l'un d'eux, c'est manquer à tous : ils se regardent comme formant un seul corps et n'ayant qu'un seul intérêt.

Avant d'arriver à Calucala, je traversai un village situé sur une hauteur et bien peuplé, quoique par une seule famille. Le chef vint à ma rencontre, et me pria si instamment de m'arrêter dans ce lieu, que je ne pus le refuser. Une grande chaise avait été placée sous un arbre, et aussitôt que j'y fus assis, tous les habitans m'entourèrent, en m'offrant des petits paniers remplis des fruits de la saison.

Je conversai avec le chef de cette famille pendant au moins une demi-heure, et, après avoir fait distribuer quelques petits colliers aux femmes et aux enfans, je pris congé d'eux ; mais je ne me fus pas plutôt placé dans mon tipoï, que douze jeunes filles, parées comme aux jours de fête, ouvrirent la marche en chantant les chansons nationales. A la sortie du village, douze jeunes garçons, qui venaient d'un

hameau voisin, se rangèrent bientôt au milieu d'elles. Chacun prit par la main celle qu'il aimait le mieux. Ils nous accompagnèrent ainsi pendant plus d'une demi-lieue, et ils ne retournèrent chez eux qu'après m'en avoir demandé la permission.

Nous arrivâmes à deux heures de l'après-midi à Cobira, bourg assez considérable situé sur ces collines, dans un emplacement qui domine sur toute la campagne à plusieurs lieues à la ronde; de ce point, la vue est magnifique, et n'est bornée que par des montagnes qui se perdent dans les nuages, et dont la couleur bleu-cendré semble se confondre avec l'horizon.

L'aspect des femmes me surprit : grandes et bien faites, elles savent encore relever l'élégance de leur taille par des ornemens habilement disposés. Elles s'entourent le front, les bras et les pieds, de morceaux d'étoffe rouge en forme de bracelets, et y attachent des cauris. La blancheur de ce petit coquillage brille d'un nouvel éclat sur leur peau noire et luisante, et en rehausse la teinte foncée. Elles connaissent bien le prix de cette parure, et elles en tirent tout le parti possible. On peut même dire qu'elle forme l'essence de leur toilette la plus recherchée. Les autres objets qu'elles y joignent ne servent qu'à relever le prix et la beauté du premier.

Nous campâmes au milieu de ce bourg dont les habitans manifestèrent beaucoup de joie à mon arrivée. Quand ils eurent appris que je n'enlevais rien de force,

et que je payais tout ce qu'on me fournissait, l'ambition de posséder de nouvelles étoffes, et quelques jolis ornemens, amena bientôt autour des tentes de mon chef pourvoyeur et de mon interprète, la meilleure farine, des haricots et même des poules et des cochons. Tous les échanges se firent cependant sans la moindre confusion. Chacun attendait en silence qu'on lui demandât l'objet qu'il apportait. Je ne fis acheter que ce qui nous était nécessaire, parce que j'éprouvais beaucoup de difficulté à faire porter ces vivres, mon bagage étant déjà très volumineux.

A l'instant de mon arrivée, je sortis de ce bourg pour en examiner les environs, et reconnaître la nature du terrein qui est très fertile; mais vers cinq heures et demie, le temps se couvrit tout-à-coup. Les nuages qui s'amoncelaient annonçaient une tempête effroyable. Je regagnai donc le gîte le plus promptement possible, afin de m'assurer par moi-même que mes gens avaient tout préparé pour garantir mes provisions et mes marchandises de la pluie qui nous menaçait. Heureusement nous en fûmes quittes pour la peur. L'orage passa sur notre tête, et nous n'entendîmes le tonnerre que par les échos des montagnes.

Cependant nos précautions n'avaient pas été entièrement inutiles; car le lendemain matin, la sentinelle de gué ne donna le signal de l'alarme qu'au moment où un autre orage éclatait. La pluie tombait déjà par torrens avant que les chefs eussent appelé tous les porteurs qui, assez satisfaits de ce mauvais temps,

se recouchèrent en se promettant de faire bonne chère cette journée et de ne pas travailler. L'atmosphère était embrasée; la foudre éclatait de toutes parts, et quoiqu'il ne fît pas encore jour, on y voyait assez pour distinguer les objets à la lueur des éclairs, qui jetaient une lumière non interrompue. C'était le deuxième orage dont j'étais témoin dans cette partie du globe; je n'en avais jamais vu qui pussent lui être comparé. Il offrait à-la-fois l'image du majestueux, du sublime et du terrible. Je ne m'étonne pas que les nègres aient divinisé la foudre. Les anciens Romains avaient aussi leur Jupiter tonnant; mais quelque épouvante que puisse causer le bruit du tonnerre en Italie, je puis affirmer, puisque je l'ai entendu, qu'il n'est nullement comparable aux fracas dont l'oreille est étourdie dans le Congo.

A huit heures la pluie cessa, mais le mauvais état des chemins ne me permit pas de partir; d'ailleurs nous étions sûrs que le passage des rivières, ordinairement dépourvues de ponts, nous retarderait longtemps, et que nous serions obligés de camper dans quelque endroit où nous ne trouverions rien. Je remis donc le départ au lendemain; ce fut au grand contentement des habitans et de mes porteurs, qui ne pensèrent plus qu'aux moyens de bien se divertir. Des émissaires furent expédiés aux villages voisins et, à midi, il y avait à Cobira une réunion nombreuse. Les danses commencèrent, et quelques beiramés que je donnai au chef du village, pour distribuer à ceux qui

faisaient les frais de donner à boire, mirent le comble à la joie générale.

Cobira est à une élévation de trois cent quatre-vingt-dix-huit toises au-dessus du niveau de la mer. Le thermomètre, qui était descendu à 10° à l'ombre pendant l'orage, était remonté à 24 à midi; à 2 heures il marquait 31 et à 4 heures 30°. Cette transition subite d'une température moyenne à une température brûlante me causa des sensations que je suis embarrassé de définir. Quelquefois j'éprouvais des frissons dans toutes les parties de mon corps. Il leur succédait des tressaillemens qui m'occasionaient un malaise suivi d'un grand abattement. Enfin, après une journée assez pénible que je passai à observer les nègres qui m'entouraient, à visiter les temples et à dessiner, je me couchai à dix heures du soir. La température était alors très froide. Le thermomètre ne marquait plus que 8°. Malgré un grand feu allumé près de mon lit, je ressentais des frissons; le temps était beau, aucun nuage ne dérobait la vue des étoiles qui jetaient un éclat très vif. Je remarquai alors pour la première fois, combien elles sont brillantes dans ces régions équinoxiales, et je passai quelque temps à les examiner avec mon télescope. Enfin l'heure avancée me força à me mettre au lit.

Le lendemain la caravane partit à la pointe du jour. Nous avions à peine parcouru une demi-lieue, que je trouvai quelques ballots abandonnés dans le chemin. Les porteurs nègres sont assez adonnés à cette

habitude, mais il est rare qu'ils fuient en emportant leur charge. Celui qui découvre un fardeau, laissé ainsi au milieu d'une route, n'y touche pas. Il en donne avis au premier poste portugais qui envoie chercher l'objet pour le remettre au propriétaire.

Je ne tardai pas à m'apercevoir que d'autres nègres avaient l'intention de suivre ce funeste exemple et de saisir la première occasion de décamper. Comme j'avais plusieurs porteurs de rechange, je ne me mis pas en peine de ces contre-temps; rien de plus commun quand on a affaire aux nègres du royaume d'Angola.

La beauté du pays augmentait à mesure que j'avançais. A chaque pas la scène variait, les montagnes changeaient continuellement de décoration; le manioc formait des taillis où la vue se perdait; les vallées étaient couvertes d'une abondante moisson de haricots; partout la verdure parait les terres qui pendant longtemps avaient été nues. Enfin d'épaisses forêts où la hache n'avait pas encore été portée, s'élevaient au-dessus de bosquets charmans, et les faîtes de leurs arbres majestueux couronnaient les cimes des montagnes; l'imbondero semble être le roi de ces forêts, tant pour la grosseur de son tronc, que pour la hauteur à laquelle il parvient dans ce canton; on se sert de son fruit pour faire de la colle, et le noyau donne une très bonne huile pour les lampes.

Nous arrivâmes de bonne heure à Calunguembo, où il y avait un poste portugais de cinq hommes, com-

mandés par un sergent. C'était un mulâtre, qui passait, même parmi ses compatriotes, pour un homme faux. Informé de mon passage par le régent du Zenza do Golungo, qui lui avait donné l'ordre de tenir vingt porteurs à ma disposition, il vint me recevoir, et il me témoigna beaucoup de plaisir de ma venue. Enfin il m'offrit une partie de sa maison qui était très vaste. Je le remerciai, et je lui fis donner un joli châle pour sa femme, et une bouteille de liqueur fine.

Je profitai du beau temps et de l'heure peu avancée, pour examiner les environs. Ils offrent une agréable diversité de coteaux et de vallées; mais on n'y aperçoit aucune culture. Il n'y croît qu'un jonc peu élevé. L'herbe commençait à pousser, et la campagne se couvrait de verdure. Je rencontrai plusieurs serpens qui semblaient se promener avec plaisir sur cette pelouse naissante. Les plantes n'étaient pas encore assez développées pour que je pusse les étudier. Les nègres qui m'accompagnaient découvrirent dans le lointain un animal sauvage. Ils se mirent aussitôt à sa poursuite, et le rapportèrent deux heures après. C'était un petit cerf, qui, se voyant chassé, se précipita dans un ravin, où il se cassa deux jambes.

Rentré dans ma tente, je ne tardai pas à apprendre que le sergent n'avait pas fait venir les porteurs dont j'avais besoin. Je le mandai près de moi. Il répondit à mes interpellations qu'il n'avait pu rassembler que six hommes, et qu'il lui était impossible d'en trouver un plus grand nombre. Alors je dis à un de mes chefs de

compagnie de faire porter vingt ballots chez le sergent, qui me les expédierait au Golungo Alto. J'avais reconnu qu'il ne prétextait les difficultés dont il me parlait que pour obtenir de nouveaux cadeaux. C'est ce qui me fit agir d'une manière si déterminée. Mon procédé l'étonna; il était accoutumé à n'accorder des porteurs pour les marchands que lorsqu'on les achetait par de nombreux présens. Il resta muet; il sembla foudroyé, et sortit sans rien me répondre; mais une demi-heure après il revint dans ma tente, suivi de vingt nègres à qui il avait remis les charges qu'on avait déposées chez lui conformément à mon ordre. Il préféra prendre ce parti, plutôt que d'être obligé de les garder dans sa maison, et de les faire ensuite accompagner, car il en répondait jusqu'à ce qu'ils me fussent remis.

Le lendemain, en sortant de Calunguembo, l'horizon me présenta une grande quantité de montagnes qui semblaient entassées les unes sur les autres, et dont les plus éloignées se perdaient dans les nues. Leur aspect annonçait qu'elles étaient couvertes d'arbres verdoyans; ce qui me fit penser que leur climat devait être différent de celui du lieu où j'étais, puisque l'ardeur du soleil avait tout desséché autour de moi. Le terrein du canton que je parcourais doit être fertile, si l'on en juge par l'herbe qui, desséchée, avait encore sept à huit pieds de hauteur; je mesurai quelques tiges, qui s'élevaient à treize pieds, et ressemblaient à de petits roseaux. Le menu bétail la mange lorsqu'elle n'a que deux ou trois pieds, quoiqu'elle ne soit pas bonne.

Je chargeai les chefs de compagnie et mon interprète principal de veiller à la conduite de mes porteurs, et je passai la journée à examiner le sol, qui semblait offrir des particularités remarquables. Le premier coup de tarière apporta des paillettes d'or mêlées avec une terre jaunâtre fort dure. Je trouvai dans les environs, à plus de deux lieues à la ronde, un terrein calcaire, des roches primitives, et des terreins de formation tertiaire.

Malgré mon intention de ne rejoindre ma caravane que le lendemain, je partis le soir pour retrouver le sentier frayé. Je craignais que mes porteurs, profitant de mon absence, ne prissent tous la fuite pendant la nuit, ce qui m'eût jeté dans un grand embarras, ce lieu étant assez éloigné des régences. L'évènement prouva que j'avais bien fait de changer la résolution que j'avais prise le matin.

En arrivant à Mangolo, mes porteurs se battaient avec une caravane qui venait d'Ambacca. La mienne prétendait obliger l'autre, qui allait à Loanda, à retourner sur ses pas, et à l'aider à porter mon bagage en partageant le salaire. Les autres nègres avaient refusé de consentir à cet arrangement, et comme l'autorité des chefs de ma caravane n'avait pas été jugée compétente pour décider une affaire d'une si grande importance, mes porteurs avaient résolu de terminer la difficulté à coups de massues, de haches et de crosses de fusils : la raison du plus fort devait l'emporter. Fiers de mon nom, qu'ils faisaient sonner fort haut en disant que j'étais l'envoyé du roi de Portugal, pour

lequel tout nègre doit travailler, ils voulaient avoir le bon droit de leur côté : ils essayaient de le prouver quand j'arrivai. Un assez grand nombre de combattans était étendu sur le champ de bataille; plusieurs étaient baignés dans leur sang et presque privés de sentiment. Ils avaient été étourdis par des coups de massues.

Ma caravane était parvenue, malgré son nombre inférieur, à s'emparer de presque toutes les charges de l'autre, qui n'osait pas détruire mes effets, parce que ces gens savaient qu'ils n'appartenaient pas aux porteurs, et ils se défendaient mal par la crainte qu'ils avaient d'être punis si on portait des plaintes contre eux à Loanda. D'ailleurs, ils avaient appris depuis long-temps par l'expérience que celui qui a raison contre un blanc ne gagne pas toujours sa cause.

Ma présence rétablit l'ordre; mais afin d'éviter toute altercation ultérieure entre des hommes déjà très irrités, j'enjoignis à ma caravane de partir pour aller coucher à Calolo, qu'on me dit être éloigné de trois lieues. Cet ordre contraria mes gens, car ils avaient déjà élevé leurs cabanes et leur dîner se préparait. Cependant leur ayant annoncé que je leur permettais de s'emparer des cabanes de Calolo, quand même elles seraient occupées par d'autres nègres, ces mots ranimèrent leur courage. L'espoir de se dédommager par le souper des autres, qui serait presque prêt à leur arrivée, leur fit prendre leurs charges assez lestement. Les blessés furent expédiés en avant, parce que les nègres de l'autre caravane auraient bien pu se venger

sur ces malheureux de l'échec qu'ils avaient éprouvé.

Je m'arrangeai de manière à arriver un des premiers à Calolo. Un assez grand nombre de nègres déjà campés y étaient occupés à préparer leur souper. J'y trouvai quelques-uns de ma caravane, qui faisaient bande à part et s'entretenaient déjà du plaisir qu'ils allaient avoir à manger le repas des autres, et se promettaient de les bien battre.

Aussitôt je fis appeler les nègres venus avant les miens; je leur représentai la fatigue de ma caravane, qui, ayant parcouru la distance de deux étapes dans la journée, ne pourrait construire des huttes pour se loger. Je leur proposai donc de céder celles qu'ils avaient élevées, moyennant le prix de cinq beiramés que je leur offris pour acheter un cochon. Ils acceptèrent en poussant des cris de joie. Mes nègres se récrièrent sur ce cadeau, qui, selon eux, était inutile, parce qu'ils pouvaient prendre de force les huttes, et de plus, manger le souper de ces gens, qui était déjà tout prêt. Ils ajoutèrent que d'ailleurs les porteurs du *mouène-poutou* méritaient bien que tout leur fût cédé sans rétribution : les nègres donnent ce nom à tout blanc qui habite la côte maritime. Ils entendent par là un homme attaché au roi, quoique *mouène poutou* signifie roi de Portugal. Ils me regardaient comme dépendant de ce prince, parce qu'ils n'ont jamais vu de blanc qui ne fût son sujet. Il est pour eux le seul souverain européen.

Je fis donner la récompense promise aux autres nègres, qui abandonnèrent les huttes et le bois qu'ils

avaient ramassé. Ils en construisirent d'autres à une petite distance, pour y renfermer leurs marchandises. Quant à eux, enveloppés dans leur tonga ou pagne, ils se couchèrent à terre.

J'accordai aussi une gratification à mes porteurs; mais je recommandai à l'un des chefs de ne rien distribuer avant la fin du voyage.

Le chemin de Mangolo à Calolo est pittoresque; les forêts que l'on traverse sont magnifiques; partout le majestueux imbondero s'élève au-dessus des autres arbres. Le temps, qui détruit tout, semble au contraire lui donner une nouvelle force. Les perspectives sont ravissantes. Ici un groupe d'arbres touffus, dont les branches, en s'entrelaçant, ne laissent jamais pénétrer les rayons brûlans du soleil et protègent le gazon et les fleurs; là des milliers de petits arbres, au milieu desquels s'élancent quelques-uns plus grands, et forment des berceaux superbes; plus loin on aperçoit un bosquet de molua-andua (1) aux fleurs d'un jaune doré, surmontées de feuilles touffues, d'un jaune très clair. Partout, sur le bord des sentiers, des fleurs émaillaient le gazon, quoique, depuis quelques jours seulement, la pluie eût fait renaître la végétation; et de tous les côtés les ronces, les épines, les arbustes, les roseaux et

(1) J'ai trouvé beaucoup d'arbres qui n'ayant aucun rapport avec ceux qui sont déjà connus, ne peuvent être classés. Je les désigne par les noms qu'ils portent dans le pays. Dans quelques endroits on appelle cet arbre *seba-andua*, ailleurs *molua-andua*; mais le nom le plus général est *tenandua*.

une infinité d'autres plantes formaient des haies impénétrables et défendaient les bêtes fauves contre les attaques des chasseurs. Le feu seul pourrait ouvrir un chemin à travers ces labyrinthes inextricables.

Le nègre n'est pas long à construire la cabane où il veut passer la nuit. Il coupe dans la forêt voisine des branches d'arbres flexibles, enfonce dans la terre leurs deux extrémités, les croise, et forme ainsi une voûte semi circulaire et haute d'environ trois pieds et demi à quatre, ne laissant à un des bouts qu'une ouverture si basse qu'il faut presque ramper à terre pour y pénétrer. L'entrée n'a pas plus de deux pieds et demi de hauteur. Ces huttes sont ensuite recouvertes de paille et toujours assez grandes pour que deux nègres s'y logent et puissent y déposer leurs fardeaux. Le milieu est réservé pour y faire du feu.

Je voulus faire acheter du poisson pour mes porteurs; mais les nègres de ce lieu, informés des dispositions hostiles de ma caravane, avaient caché leurs denrées, et refusèrent d'en vendre, prétextant qu'ils n'en avaient pas. Ils me prirent pour un militaire portugais, et s'imaginèrent que j'étais chargé de quelque expédition au nom du roi, surtout en me voyant un sabre au côté et une paire de pistolets à la ceinture. L'usage des militaires est de prendre tout ce qu'ils trouvent et de ne rien payer.

Vouloir persuader ces gens de la vérité, eût été prendre une peine inutile. Ils auraient supposé que, pour en venir à mes fins, j'avais recours à la ruse. Je

fis donc distribuer à mes nègres de la farine et des haricots; mais quand il s'agit de donner du poisson, il ne s'en trouva que vingt-deux pour cent hommes. Ce fut une bien chétive ration; mais, en revanche, je pus satisfaire plus abondamment leur soif, grâces à la précaution que je pris d'augmenter la quantité de tafia, en y mêlant beaucoup d'eau.

Il y a dans ces contrées une fourmi très industrieuse, quoique fort petite. Elle bâtit sa demeure en forme de rayons au haut des arbres, non avec une substance gluante, mais avec de petits brins d'herbe, qu'elle entrelace artistement, et construit ainsi des cellules comme celles des abeilles. Ce n'est pas sans admiration que l'on voit des millions de fourmis fixer de cette manière leur habitation au milieu des airs. C'est là aussi que ces insectes établissent leurs greniers d'abondance: ils tracent également un sentier le long du tronc de l'arbre, et ne s'écartent jamais de ce chemin battu.

Depuis cinq jours je remarquais tous les soirs une lumière qui décrivait un demi-cercle au-dessus des vastes plaines d'herbes fort hautes, qui s'étendaient de ce côté. Je jugeai que cette lueur devait être produite par quelque insecte lumineux. Les nègres me confirmèrent dans cette opinion, en me disant qu'il était de la grosseur et de la forme d'une sauterelle; mais, malgré mes efforts, je ne pus m'en procurer aucun, tant il est difficile à saisir.

Calolo est situé dans une plaine élevée à cinq cent vingt toises au-dessus du niveau de l'Océan. La tem-

pérature dans cette région se refroidit tellement, qu'à neuf heures du soir le thermomètre ne marquait que 9 degrés près du lieu nommé Feira, et où les voyageurs font halte, pour se reposer et pour y passer la nuit. J'envoyai dans les environs chercher des fruits ou de la volaille ; mais mes émissaires revinrent sans avoir même pu découvrir une habitation.

Le lendemain je fis partir ma caravane à cinq heures du matin, et je restai en arrière, pour examiner la campagne. Je rencontrai des roches de jaspe; mais de Calolo jusqu'à Calumbolo, résidence du régent, on ne marche que sur des masses de marbre blanc.

En arrivant à Muria, je voulus, mais en vain, me procurer quelques fruits. Les nègres de ce petit village sont aussi paresseux qu'insoucians. Je traversai la rivière du même nom, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Elle se réunit au Couenza. Elle était alors peu considérable. Son cours est très rapide. En la passant on a ordinairement de l'eau jusqu'aux aiselles; mais, après un orage ou dans la saison des pluies, on est obligé d'attendre quelques jours sur ses bords, avant que l'eau soit guéable. Quand elle est gonflée, elle entraîne tout ce qui se trouve sur son passage et ravage la campagne.

CHAPITRE XI.

Arrivée à Trombetta.—Forges.—Forteresses.— Fuite de mes porteurs.—Le sergent m'en donne d'autres. — Difficultés de voyager dans ces contrées.

J'ARRIVAI à trois heures et demie à Trombetta. J'avais fait presque tout le chemin à pied, ayant donné les porteurs de réserve et ceux même de mon tipoï pour porter les ballots que je trouvais à chaque instant abandonnés dans le chemin. Je me logeai dans une maison que le chef de ce lieu m'avait fait préparer ; j'y trouvai un chevreau et tout ce dont je pouvais avoir besoin.

Quoique très fatigué, je voulus voir le soir même les forges de Trombetta dont j'avais beaucoup entendu parler. Selon les Portugais, on en tire tout le fer que leur patrie consomme. On m'avait dit que deux cents hommes y travaillaient. Mon attente fut donc bien déçue, lorsque je n'y aperçus qu'une quarantaine

d'ouvriers occupés de la manière suivante. Il y en avait cinq à chaque petit fourneau; deux soufflaient, deux entretenaient le charbon et le cinquième examinait l'état de la fonte. Les souffleurs ont chacun à la main un petit bâton attaché par le bas à une peau clouée sur un morceau de bois creux qui communique par un tuyau en terre, avec le fourneau. Le mouvement continuel de lever et baisser cette peau, entretenait le feu sur le métal. En voyant ces hommes agir, on les croirait tourmentés par des mouvemens convulsifs. Les ouvriers ne fondent par jour qu'environ trois livres et demie de métal, qui est très mal préparé. Il en résulte que ceux qui ont voulu donner de l'importance à ces forges, en disant qu'elles approvisionnaient le Portugal, ont eu le projet d'en imposer.

Je sortis de cette usine avec la ferme résolution de ne plus croire aux récits que j'entendrais avant de m'être assuré de leur vérité par moi-même, ensuite je me fis conduire à la forteresse de Trombetta, mais les nombreuses pièces d'artillerie dont quelques relations ornent les remparts où étaient-elles? Pour le coup, je ne pus m'empêcher de rire de pitié en songeant aux fanfaronnades ridicules qu'un patriotisme peu éclairé peut inspirer. La forteresse de Trombetta n'est plus qu'un amas de décombres couvert de broussailles, et servant d'asile à des reptiles. Non-seulement il n'y a plus de canons, mais même aucun vestige n'indique qu'autrefois il exista une forteresse dans ce lieu: toutefois elle figure encore dans les archives de Loanda.

Quant aux habitans de Trombetta, ils ouvraient de grands yeux quand je leur parlais de fortifications.

L'ancienne maison du gouverneur de cette province est bien bâtie, et s'élève majestueusement au milieu des misérables cases des nègres, qui cependant sont mieux construites que près de Loanda. La feira de ce lieu est très grande. Il y a environ deux cents huttes, mais elles ne suffisent pas toujours pour le nombre des voyageurs; c'est ici que passe le chemin qui, de toutes les parties du royaume, mène à Loanda.

Je restai un jour à Trombetta, et j'allai examiner la roche ferrugineuse qui fournit le minerai de fer. On se contente de ramasser les morceaux épars dans la campagne. Peut-être en ouvrant une galerie dans la montagne, trouverait-on du minerai plus riche. Quelques-uns de mes porteurs me suivirent pour porter les objets dont j'avais besoin. Mais deux heures après, un exprès vint m'annoncer que les trois quarts de ceux que j'avais laissés, profitant de mon absence, avaient pris la fuite. Cette nouvelle ne me surprit ni ne m'affligea; j'étais dans un lieu où je ne pouvais manquer de trouver du monde. Le caporal qui y dictait ses volontés me donna un nombre suffisant d'hommes pour aller jusque chez le régent, et prit même tous les ouvriers qui travaillaient dans les forges; parce que le présent dont je le gratifiai, leva tout scrupule et me gagna sa bonne volonté.

Je m'étais imaginé à Loanda qu'un voyage dans l'intérieur de l'Afrique ne pouvait être aussi difficile

qu'on me le représentait, mais la fuite continuelle des porteurs qui, après avoir déposé leurs fardeaux au milieu des sentiers, s'en retournaient dans leurs foyers, commença à me faire entrevoir des obstacles terribles, surtout lorsque j'arriverais dans les pays entièrement indépendans, puisque dans les possessions portugaises, où la protection du gouvernement devait me préserver de beaucoup d'inconvéniens, je m'étais déjà vu forcé à laisser quelques ballots au milieu de la campagne, et à les renvoyer chercher plus tard; je ne les avais pas perdus, parce que, dans le pays portugais, le nègre, retenu par la crainte des châtimens qui punissent le vol, s'abstient de commettre ce crime; mais dans les contrées soumises à des chefs barbares, qui seraient peut-être les premiers à donner le mauvais exemple, ne serais-je pas exposé à courir de plus grands risques? Cette réflexion me fit revenir de l'étonnement que m'avait causé, avant mon arrivée et dans les premiers temps de mon séjour en Afrique, le peu d'empressement des Portugais à se livrer à des recherches ayant pour but le progrès des sciences, dans ces pays où l'insalubrité du climat cause toujours de terribles maladies à quiconque se fatigue. Je reconnus que les mulâtres qui m'accompagnaient succomberaient bientôt, et que moi-même je pourrais bien ne pas tarder à devenir incapable de continuer mes travaux, malgré mon vif desir de contribuer à l'avancement de la géographie. Cette pensée m'aurait désespéré si je n'avais pas été soutenu par l'espoir de réussir, comme plu-

sieurs autres Français, à soulever quelque coin du voile qui couvre encore l'intérieur de la partie du monde où je portais mes pas.

L'extrême chaleur s'opposera aussi à ce que cette région soit parfaitement connue.

On pourra se figurer quelle est la température de ces pays, par la remarque suivante. Depuis vingt jours que je les parcours, le thermomètre de Réaumur a toujours marqué au soleil de 36 à 38 degrés, et le premier jour de voyage toutes les boîtes de fer-blanc qui contenaient mes vivres se dessoudèrent, tant la chaleur était ardente.

CHAPITRE XI.

Tombeaux des nègres. — Arrivée à Calumbolo. — Traitement à suivre contre les fièvres d'Afrique. — Orage. — Visite au soba Bango. — Fête funèbre. — Singulière coquetterie des négresses envers leurs maris. — Exactions éprouvées par les nègres soumis aux Portugais. — Superstition. — Nullité du pouvoir des sobas.

JE partis pour Calumbolo, qui est à cinq lieues de Trombetta; c'est la résidence du régent de la province du Golungo Alto. Il n'y a pas très long-temps que le siège de la régence est dans ce lieu. Un régent, qui s'imagina que Trombetta était malsain, demanda au gouverneur général la permission de s'y fixer; ce qui lui fut accordé.

La campagne entre Trombétta et Calumbolo est gaie et riante. Le terrein est presque partout cultivé. On rencontre à chaque pas des maisons avec des avenues de bananiers, et sur le bord des sentiers,

des tombeaux ornés de diverses manières. Sur quelques-uns, la terre est relevée et arrangée pour imiter la figure d'un serpent; des petits morceaux de marbre ou des coquillages blancs et fossiles représentent les écailles. Un bâton planté à la tête d'autres sépultures supporte une couronne en paille tressée avec soin et quelques fleurs; sur d'autres on voit une natte et un mutaté ou panier coupé en deux; une moitié est placée au haut et l'autre au bas de la tombe. Aux côtés, il y a une calebasse et une cruche trouée, et au milieu, le bâton du défunt. Le sac dans lequel il portait, pendant sa vie, la farine de manioc dont il avait besoin dans ses voyages y est attaché. Les ornemens dont il se parait sont noués à un petit bâton auquel pend sa marmite. Tous ces objets sont sacrés pour le passant; personne n'ose y toucher. Aucune épitaphe n'indique la condition du défunt, et cependant tout le monde reconnaît si la sépulture est celle d'un sujet, condamné à faire la corvée, ou celle d'un homme qui en est exempt; on ne s'y trompe pas, parce que chaque objet qui orne la tombe équivaut à une inscription; non-seulement il frappe la vue, mais il tient lieu d'un emblème.

A un quart de lieue de Musungo, j'aperçus un drapeau blanc qui flottait sur le toit d'un petit monument. En m'approchant je distinguai une clef peinte au milieu de ce drapeau, et la forme du monument m'apprit que c'était la sépulture d'une famille de sobas, et que la clef peinte au milieu du drapeau était la marque dis-

tinctive des états de ce souverain; dans le royaume d'Angola chaque chef en a une particulière.

Je reconnus, dans la suite, des signes du même genre, chez des peuples qui ne pouvaient tenir des blancs ces marques de distinction, car ils n'avaient jamais vu d'hommes de cette couleur, et ne supposaient même pas qu'ils pussent exister. Je reviendrai plus tard sur cette particularité.

J'arrivai à deux heures de l'après-midi à Calumbolo, résidence du régent du Golungo Alto. Je le trouvai au lit et souffrant depuis quinze jours, d'une fièvre assez forte et de la sarne qui est une espèce de gale très ordinaire dans ces contrées. Il me reçut d'une manière distinguée. Il m'offrit sa table et m'assura qu'il était disposé à me rendre tous les services dont j'aurais besoin. Je lui remis les lettres que j'avais pour lui et l'ordre du général. J'allai ensuite prendre possession de la maison qu'il m'avait fait préparer. Elle était neuve, grande et commode, il fallut y allumer de grands feux pour sécher les murailles qui étaient encore humides.

Pendant les huit premiers jours qui suivirent mon arrivée, je ne m'occupai que de parcourir les environs et d'étudier la langue bunda; je sentais la nécessité de n'avoir pas sans cesse recours à des interprètes, parce qu'ils ne me procuraient jamais une explication satisfaisante aux questions que je les chargeais de faire, soit qu'ils s'expliquassent mal, soit que les nègres ne leur donnassent pas des réponses positives; soit, enfin,

qu'ils ne voulussent pas que je fusse instruit de ce que je desirais savoir.

Depuis mon arrivée, je recevais tous les jours la visite de plusieurs sobas. Ils s'empressaient de venir me rendre leurs hommages, parce qu'ils ne s'en retournaient jamais les mains vides. Rien ne leur plaisait autant que le tafia, la poudre à tirer et le savon.

Les sobas vassaux du roi de Portugal sont si polis qu'ils ne se permettent jamais de frapper à la porte d'un blanc. Ils se font annoncer et demandent la permission de se présenter ; alors ils restent debout ou s'asseyent par terre, à moins qu'on ne leur fasse donner un siège. Ces chefs ne quittent jamais leur banza sans se faire accompagner de quelque macota ou noble. Celui-ci ne peut s'asseoir en présence de son soba, si ce n'est par terre et derrière lui si celui-ci se place sur une natte, ou à son côté s'il fait usage d'une chaise. Lorsque ces princes nègres rencontrent un blanc, ils s'accroupissent devant lui et le saluent en frappant des mains. Quelques-uns ne sortent cependant qu'avec une suite nombreuse, et se font porter en tipoï comme les blancs. Quoique souvent bien vêtus, ils ne dédaignent pas les habits qu'on leur donne, même les plus vieux, surtout s'ils sont rouges.

Pendant quinze jours, les visites des sobas, mes excursions dans les environs, et les soins que je donnais au régent et au curé du Golungo Alto, occupèrent tellement mon temps que je ne pouvais consacrer que les soirées à l'étude de la langue bunda ; cependant

l'obligation où je me trouvais de la parler à mesure que je l'apprenais, me familiarisa bientôt avec les phrases le plus usuelles, et je commençai dès ce moment à ne plus rien demander aux nègres par l'intermédiaire de mes interprètes. Je leur adressais moi-même la parole; on comprenait mes questions et je concevais bien les réponses qui m'étaient adressées.

Les fièvres putrides font de très grands ravages dans ce district, pendant les mois de février, mars et avril. On n'y a que des médecins nègres qui ne sont pas très habiles. J'eus occasion de mettre en pratique mes faibles connaissances en médecine, et de comparer la différence des symptômes qui se développent chez le nègre et chez le blanc. Néanmoins, j'employai le même traitement pour les cinq malades que je soignai. C'étaient deux blancs et trois nègres. Je ne sais si les médecins européens approuveront la méthode que je suivis, mais quels que soient les moyens employés, quand ils ont d'heureux résultats, on ne peut les blâmer. Je ne m'occupe de ce sujet que dans l'intention d'être utile aux voyageurs qui parcourront le pays que j'ai visité. En pratiquant ce que j'indique, j'ai guéri onze fois mon épouse qui m'accompagnait, et j'ai obtenu le même succès dans les sept attaques consécutives de fièvres que j'ai essuyées pendant mon long et périlleux voyage. (1)

(1) Dès les premiers symptômes de la fièvre, j'administrais un vomitif (vingt grains d'ipécacuanha avec un demi-grain d'émétique). Le soir un demi-grain d'opium pour procurer un peu de sommeil.

Enfin, après avoir passé quinze jours à faire des observations dans ce lieu, à soigner les malades, à

Le lendemain, un gros de quinquina d'heure en heure dans un petit verre de vin. Quand le malade ne pouvait prendre le quinquina en substance, j'en faisais infuser une once dans une bouteille de bon vin de Porto, et j'en donnais toutes les heures un petit verre. Pour arrêter les vomissemens continuels qui tourmentent le malade, je lui faisais prendre une pilule d'un grain d'opium.

Le troisième jour de la maladie, je donnais d'heure en heure des pilules faites avec deux grains d'extrait de gentiane et un grain de gomme adragante. Je trouvai que ce traitement atténuait considérablement l'intensité du mal. Si le malade perdait connaissance dans le courant des deux premiers jours, comme cela arrive assez ordinairement, je faisais appliquer sur l'estomac et sous la plante des pieds des serviettes mouillées dans une forte décoction de camomille.

Ce traitement rendait ordinairement au malade l'usage de ses sens. S'il tardait à en ressentir les bons effets, je lui faisais appliquer des synapismes sous la plante des pieds. Quant à la diète, je recommandais de ne donner au malade qu'un peu de riz cuit avec une poule et de bon bouillon de volaille cinq ou six fois le jour. Je faisais appliquer sur la tête des serviettes trempées dans de l'alcali volatil, pour calmer les maux qu'il ressentait dans cette partie, et lui enlevaient souvent l'usage de ses sens. Je faisais tenir la chambre aérée, renouveler l'air le plus complètement qu'il était possible, et à cet effet verser du vinaigre sur des morceaux de fer rougi au feu.

Pendant mon séjour à Loanda, j'avais étudié avec soin la nature des fièvres de cette contrée; j'en connaissais tous les symptômes, ainsi que la manière dont on les traitait dans le pays. La complaisance des chirurgiens de cette ville, les explications que les habitans m'avaient données, les observations que j'avais faites personnellement, m'avaient mis en état de former une idée juste du point de vue sous lequel on doit envisager la nature de ces fièvres, qui enlèvent quelquefois les nègres et les blancs dans l'espace de seize à vingt-quatre heures. J'avais médité sur les modifications qu'il convenait d'ap-

analyser les eaux, je demandai au régent des porteurs pour aller visiter les parties les plus éloignées de la

porter dans le traitement, selon l'âge, le sexe et la constitution physique de l'individu.

Le malheureux nègre échappe rarement à la mort quand la malignité de ces fièvres l'atteint. Abandonné à la stupide ignorance de ses médecins, qui ont l'habitude de ne donner aucun remède avant que le devin ait prononcé sur la nature de la maladie, parce qu'ils sont supposés ne pouvoir connaître la cause et la nature du mal dont un dieu irrité a affligé quelqu'un, ils n'administrent les remèdes de leur art que quand le devin a évoqué le dieu ennemi du malade.

On pense bien que, rarement, le sorcier rencontre juste dans son indication de la maladie et sa décision; il leur arrive souvent de donner des remèdes contraires à ceux qui conviendraient. Aussi un nègre n'est pas long-temps malade. La mort suit de près l'invasion du mal, parce qu'elle est aggravée par l'essence des remèdes. Comme le nègre est fataliste, il n'accuse jamais l'ignorance du médecin. Un homme meurt parce qu'il devait mourir. D'ailleurs, pendant que les devins font les simagrées ordinaires, la maladie fait des progrès, le malade perd ses forces et expire souvent, avant que le devin ait prononcé sur la nature du mal.

Pour faire cesser le besoin d'aller à la selle qui se fait sentir à tous momens, quand le ventre se relâche, j'administrais une décoction de quatre gros de quinquina et trente grains de cannelle dans une bouteille de bon vin, auquel j'ajoutais quelques gouttes d'élixir de vitriol.

Si la fièvre ne cédait pas à la force des remèdes ci-dessus désignés, je faisais une décoction de fleur d'oranger et d'une once de quinquina par chaque bouteille d'eau, et j'en donnais au malade à volonté. Si le quatrième jour il avait encore beaucoup de fièvre, je lui faisais boire une dissolution de nitre et de camphre (quatre grains de nitre et quatre grains de camphre dissous dans quelques gouttes d'esprit de vin).

Dans la convalescence, pour ramener l'appétit, je donnais tous

province. Je me dirigeai à l'est de Calumbolo, et je pris le chemin d'Ambacca. Pendant plus d'une lieue je rencontrai à fleur de terre des arbres fossiles; les uns étaient très friables, les autres très durs. Quelques-uns conservaient encore les veines du bois, et offraient de brillantes couleurs. La vaste étendue de terrein qui semblait formé de ces pétrifications indiquait assez que des forêts entières avaient dû être renversées dans ce canton et enterrées par quelque grande convulsion de la nature. J'ai en vain fait des recherches sur les divers arbres qui existent aujourd'hui dans le pays, je n'en ai trouvé aucun qui présentât la moindre ressemblance ou même de l'analogie avec ces bois prétrifiés.

Le soir, en revenant de mon excursion, un orage qui depuis deux heures se formait à l'horizon éclata au moment où j'atteignais le sommet d'une montagne qui dominait sur toutes les autres. Je m'arrêtai sous le roi des arbres de cette contrée, l'IMBONDERO; ma vue n'était bornée que par des pics entassés les

les jours quatre pilules faites avec deux grains de sulfate de quinine, deux grains, extrait de pissenlit, et quatre grains de gomme adragante. Il est rare qu'un malade meurt de ces fièvres quand il passe le troisième jour, et qu'il est bien soigné dès le premier moment; mais il est rare qu'il survive à une rechute ou à une seconde attaque, s'il se livre à la débauche.

J'eus bien de la peine à pouvoir entrer chez les médecins nègres, pour connaître les remèdes qu'ils emploient, tant le blanc leur inspire de crainte; ils sont persuadés qu'il ne peut que leur vouloir du mal.

uns au-dessus des autres. Plus près de moi, des collines entouraient des vallées bien cultivées; des groupes d'arbres abritaient et ombrageaient les cabanes des nègres disséminées dans la campagne. La beauté de ces vallons était encore relevée par des bois taillis et des bosquets. Beaucoup d'arbres étaient ornés de fleurs qui, par la variété de leurs couleurs, défieraient le plus habile pinceau. De divers côtés, la perspective se prolongeait sur des plaines couvertes d'une herbe haute de dix à douze pieds.

La pluie ne tomba que pendant trois minutes par gouttes très grosses; mais tout-à-coup ce fut comme un torrent; la foudre éclata de tous les coins de l'horizon à-la-fois, l'atmosphère ne présenta plus que des rayons de feu qui se précipitaient vers la terre, et dont la lueur, réfléchie par les montagnes, produisait un effet majestueux. Le tonnerre grondait avec force, les échos répétaient au loin ce bruit terrible, et n'étaient interrompus que par le fracas de nouveaux coups encore plus forts, qu'ils faisaient retentir bientôt, de sorte qu'il n'y avait pas un moment de relâche dans ce tumulte assourdissant. Les arbres frappés par la foudre s'embrasaient, l'incendie paraissait presque général. Si les torrens de pluie éteignaient l'embrasement allumé par la foudre, ce n'était que pour faire briller ensuite un feu nouveau qui se ranimait aux premières atteintes de la foudre. Les torrens entraînaient les cabanes que leurs habitans n'avaient pas solidement fixées sur le terrein. La vo-

laille et le bétail flottaient au milieu des eaux. Les nègres couraient de tous côtés après les animaux domestiques que les ruisseaux gonflés entraînaient. Tout semblait annoncer un bouleversement général. Enfin cet orage, après avoir duré deux heures, cessa. Mes vêtemens étaient trempés. Néanmoins, j'éprouvai une espèce de satisfaction d'avoir pu contempler ce météore, que je regardais comme extraordinaire ; mais la suite m'apprit que ce n'était que le commencement des ouragans qui désolent ces contrées durant la saison des pluies. Je marchai encore pendant deux heures avant de rentrer dans mon logis.

Je partis le lendemain pour faire une excursion d'un autre côté. Mes porteurs m'engagèrent à aller chez le soba Bango, le plus puissant de ceux de ce district, parce que je verrais la manière dont on fabriquait les étoffes dans ces pays.

Le soba Bango, qui avait été prévenu de mon arrivée, m'attendait entouré de ses nobles. Il était vêtu d'un habit militaire, avec des épaulettes de capitaine. Un jupon à la mode des nègres remplaçait le haut-de-chausses, et il portait des souliers. Il se leva quand il me vit, et ne s'assit que lorsque j'eus pris place. Je lui fis donner deux bouteilles de tafia, une de vin, et quelques ornemens pour ses femmes. Il but, après m'en avoir demandé la permission, une des bouteilles de tafia avec les grands de sa cour, sans cependant cesser de converser avec moi, ni de répondre à mes questions sur les coutumes et les lois

du pays : mais il parlait toujours avec cette réserve qui caractérise le nègre dans ses entretiens avec le blanc.

Ce soba est catholique ; il a une femme légitime et plusieurs concubines. Sa maison est la plus commode, la mieux distribuée pour la santé, la plus jolie, la plus agréable que j'aie vue dans ces contrées ; les murs sont en bois et en terre, recouverts en dedans d'un rang de roseaux si serrés les uns contre les autres, qu'ils semblent ne former qu'un seul morceau. La paroi extérieure du mur est revêtue d'une mousse épaisse et sèche, et garnie de paille, en sorte que l'humidité ne peut y pénétrer.

Le mobilier de ce prince nègre est très considérable pour le Congo. Il consiste en un grand fauteuil ou chaire magistrale, dans lequel il s'assied pour rendre la justice ; quatre chaises, une table, deux châlits faits avec des roseaux, en forme de grands sofas. Quelques gravures collées sur du carton ornent les parois de cette pièce de réception. Deux dimba et plusieurs batoukes ou tamtams sont suspendus des deux côtés de la porte. Le dimba est un instrument de musique composé de seize calebasses de diverses grandeur, attachées sous un demi-cercle. De petites tablettes en bois sont suspendues, sur l'ouverture de ces calebasses, au moyen de cordes bien tendues. On frappe sur ces tablettes avec deux baguettes dont les extrémités sont enveloppées dans des morceaux d'étoffe. Ce battement occasionne une vibration plus forte

ou plus faible, selon la grosseur ou la grandeur de la calebasse.

Ce chef compte plus de trois mille maisons sous sa dépendance. On considère ce nombre comme considérable dans les possessions portugaises, parce que, au temps de la conquête de ce pays, ceux-ci reconnurent qu'ils n'acquerraient du pouvoir qu'en divisant celui des nègres. Ils partagèrent donc et morcelèrent les cantons dont ils s'emparaient, et donnèrent le commandement de ces portions de territoire à des macotas qu'ils investirent du titre de soba, et qui se déclaraient leurs vassaux. Ces sobas de nouvelle création, trompés par la dénomination honorifique qu'on leur conférait, ne s'aperçurent pas qu'ils changeaient simplement de qualification sans acquérir plus de puissance, et qu'un soba sous le gouvernement portugais était moins qu'un macota subordonné à un soba nègre, puisqu'il était admis aux conseils de celui-ci, tandis qu'il devait obéir aveuglément aux blancs. Cette soif des dignités fut la cause de la ruine de ces nègres. S'ils avaient été unis, ils auraient pu anéantir les Portugais. Ces derniers profitèrent habilement de cette circonstance, et prodiguèrent le titre de soba à une multitude de petits chefs; de sorte que toutes les terres qu'ils conquirent se trouvèrent partagées en tant de petites souverainetés, qu'ils pouvaient toujours, même avec de faibles moyens, anéantir celui qui aurait osé se révolter. D'ailleurs, les intérêts se trouvant partagés, les volontés le furent aussi.

Les Portugais avaient détruit les chefs qui auraient pu exercer quelque influence, et aucun des nouveaux sobas n'aurait voulu se mettre sous les ordres d'un autre, son égal en dignité, croyant que par là il se dégraderait dans l'esprit de ses voisins.

On donne le nom de Banza à la ville où réside le chef d'une peuplade, ou nation nègre. On l'attribue aussi à l'enceinte que le chef ou souverain habite avec ses femmes et sa cour. Dans ce dernier sens, le mot banza veut dire palais du chef.

Dans la Banza de Bango, on voit une grande et jolie maison bâtie en pierres. Ce chef l'a fait construire pour loger les personnes de distinction qui viennent lui rendre visite. Il y a aussi une église et un couvent des carmes, également en pierres. Un moine remplit les fonctions de curé. Les nègres du canton de Bango me parurent commencer à apprécier les douceurs qui rendent l'existence plus agréable. La terre, bien cultivée, les récompense de leur travail. Ils ont déjà acquis des idées qui doivent améliorer leur condition. Leurs maisons sont très propres, grandes et commodes.

Une ancienne coutume de ces nègres est devenue pour eux une loi : elle les obligeait de loger et de nourrir tous les blancs qui passaient dans leur banza. C'était pour remplir ce devoir que ce chef m'invita à dîner, en m'assurant que mon cuisinier pourrait disposer de toute sa basse-cour pour préparer les mets qui me feraient plaisir.

Après une promenade dans les environs, je revins dîner chez le soba. Le présent que je lui fis suffisait pour le dédommager du prix des provisions qu'il m'avait données. Il vint me reconduire jusqu'au bout de l'avenue qui conduit à sa maison, et ne me quitta qu'après m'avoir demandé la permission de venir le lendemain me présenter ses respects.

A mon retour chez moi, ma femme éprouva les premiers symptômes des fièvres de ces pays, et, pendant les trois jours suivans, elle ressentit leurs effets terribles. La force de sa constitution lui eut bientôt fait vaincre les dangers, et huit jours après il ne lui restait plus qu'une grande faiblesse.

Le soba tint parole. Dès dix heures du matin, il était en tipoï à ma porte. Plusieurs de ses nobles l'accompagnaient. Une bouteille de tafia et quelques biscuits secs leur causèrent tant de plaisir et leur aidèrent à passer le temps si agréablement, qu'à midi, au moment où j'achevais le portrait du soba, il s'étonna que j'eusse fini si vite. Il fut volontiers resté encore deux heures, pour vider une seconde bouteille. J'allais même lui en faire donner une, quand des cris effroyables partirent de derrière ma maison. Je traversai à la hâte le jardin, pour en connaître la cause. Le soba me suivit, et il m'apprit que ce bruit ne pouvait être occasioné que par la mort de quelqu'un.

En effet, on me dit que le nègre, qui demeurait dans une grande maison, à l'extrémité de mon jardin,

était expiré le matin, et que les cris que j'avais entendus avaient été poussés par tous ses parens au moment de leur arrivée, pour commencer les cérémonies et les fêtes qui devaient précéder et suivre l'enterrement de leur ami.

Le reste de la journée fut très bruyant. Deux pleureuses, placées aux deux coins de mon jardin, dans les sentiers qui conduisaient du chemin public à la cabane du défunt, annonçaient toujours, par des hurlemens répétés, l'apparition de chaque étranger, afin que ceux qui étaient à boire et à manger dans la maison pussent sortir pour le recevoir, en poussant les cris les plus forts qu'ils pouvaient. Le nouveau-venu entrait ensuite et se plaçait avec ceux qui avaient déjà commencé le festin de deuil. Les deux qui restaient devant la porte criaient de temps en temps d'un ton plaintif, pour faire connaître aux passans le décès de l'habitant du logis, et les engager à se joindre à eux pour célébrer plus dignement les fêtes de mort. A la brune, tous les parens, les amis et les parasites commencèrent les danses, qui durèrent toute la nuit. Les amasias ou femmes du défunt étaient assises à la porte de la maison : elles se mêlèrent aux chants funéraires, mais elles ne participèrent point aux danses.

Le jour suivant, toutes les femmes, ayant leurs enfans derrière le dos et un long roseau à la main, se couvrirent de longues lian s, qui leur pendaient de la tête aux pieds. Des feuilles d'arbres et des plantes odoriférantes étaient attachées à ces lianes. Elles dan-

saient avec les hommes. Quelques-uns de ceux-ci s'étaient affublés de leurs tangas ou pagnes. Elles leur descendaient jusqu'aux genoux, et ils étaient armés de longs roseaux sur lesquels ils s'appuyaient en chantant ou en poussant des cris lugubres. Ils entraient de temps en temps dans la cabane du mort, pour le prier de préparer dans l'autre monde une bonne maison avec un jardin potager, où il y aurait de bons fruits et de bonne eau, mais surtout dans un pays où il n'y aurait pas de corvée à faire pour le seigneur du lieu, et où les filles seraient belles et lascives. (1)

Le troisième jour, à quatre heures de l'après-midi, mes bruyans voisins placèrent le défunt dans une natte, les talons sous le derrière, et la tête si élevée qu'il avait l'air d'être assis. On couvrit le cadavre d'un morceau de zuarte, toile de coton bleu, et deux nègres passèrent un long bâton au milieu des cordes attachées aux quatre coins de la natte, pour le porter au lieu de la sépulture de ses ancêtres. Tous les hommes suivirent ou précédèrent le corps en dansant et en chantant; mais les femmes et les filles accompagnèrent les amasias jusqu'au ruisseau le plus proche. Elles étaient voilées d'une tanga, et couvertes de lianes et de feuilles d'arbres. Là, se tenant debout au milieu de l'eau, elles se dépouillèrent de la tanga et lancèrent les lianes dans le courant, qui les emporta. D'autres femmes leur rasèrent les cheveux de la tête

(1) Voyez pl. 6.

et le poil de toutes les parties du corps. Elles prirent ces dépouilles et les jetèrent elles-mêmes dans le ruisseau en prononçant des paroles mystérieuses, pour signifier qu'elles se purifiaient et devenaient comme elles étaient avant d'avoir connu un homme. Elles se lavèrent toutes les parties du corps avec beaucoup de soin, se recouvrirent de la tanga et regagnèrent la maison du défunt pour prendre part aux danses et aux festins qui devaient durer huit jours, à compter de celui auquel les fêtes avaient commencé. On m'apprit alors que trois mois lunaires après la mort d'un mari, les veuves retournaient au même ruisseau où elles s'étaient baignées le jour de l'enterrement; qu'elles se dépouillaient, au milieu du courant, des habits qui leur avaient servi pendant la vie et depuis la mort de leur mari; qu'elles les jetaient dans le courant; qu'elles se lavaient tout le corps une seconde fois, mais ne se tondaient plus, parce que leurs cheveux et leurs poils étaient désormais considérés comme étant la propriété de celui à qui elles voulaient donner leur personne. Elles se vêtissaient ensuite d'habits neufs et retournaient dans leurs maisons, qu'elles quittaient bientôt pour entrer dans celle de leur nouvel ami.

Les nègres de cette province diffèrent en tout des peuples civilisés, mais surtout dans leur conduite envers les femmes. Les peuples civilisés les répudient lorsqu'elles se rendent coupables d'adultère. Ces nègres, au contraire, les aiment davantage dans ce cas, selon le nombre d'aventures qui leur sont arrivées.

Aussitôt qu'une femme a succombé, elle en informe son mari, qui adresse aussitôt une requête au soba, ou même au régent de la province, pour faire citer le coupable.

Quelquefois une femme se livre à l'homme qui la sollicite, afin d'avoir un prétexte de se séparer de son mari. D'autres fois son unique motif est, au contraire, de s'en faire aimer davantage, comme on le verra bientôt. Dans ces deux cas, la femme ne manque pas de se plaindre à quelqu'un des procédés de son mari envers elle. L'homme auquel elle confie ses doléances profite de l'occasion pour la posséder ; mais il ne peut savoir si elle a réellement le projet de quitter son mari, ou si elle veut que l'amour qu'il a pour elle augmente.

Dans l'une ou l'autre supposition, l'homme qu'elle a favorisé ne nie jamais le fait, par la crainte d'être cité devant le sorcier ; ce qui a lieu à défaut de témoins, qui manquent ordinairement dans de telles circonstances. Le coupable regarde sa mort comme certaine quand ce sont les dieux qui sont appelés à dévoiler la vérité d'un fait qu'il voudrait nier. D'ailleurs, il connaît la peine qui est due à son crime, et qui consiste dans la somme de 15,000 reis (90 francs) qu'il doit payer au mari.

Dès que celui-ci l'a reçue, la femme choisit librement le parti qui lui convient le mieux : elle peut ou continuer à demeurer avec son mari, dont alors l'amour pour elle redouble, ou aller avec l'homme qui vient en quelque sorte de l'acheter, ou enfin se donner à un autre.

De toutes les manières, l'homme qui a effectué le paiement est satisfait : car si la femme lui reste, et c'est ce qu'il desire, elle accroît le nombre de celles qui lui appartiennent; et si elle retourne avec son mari, il a du moins la consolation de pouvoir la compter parmi ses conquêtes.

Dans le pays des nègres, comme dans celui des blancs, la femme connaît l'art de feindre. Elle sait mettre en usage tous les moyens de réussir dans ses projets de plaire; aucun des manèges de la coquetterie ne lui est étrangère; elle y a recours avec une adresse merveilleuse. D'ailleurs, le desir d'être réputée aimable est pour elle un mobile très actif. Plus une femme a eu d'amans, plus elle acquiert de renommée. L'homme qui n'aurait pas pensé à la courtiser veut la posséder parce qu'elle a su captiver le cœur de beaucoup d'autres, parce que sa beauté passe en proverbe, et que ses faveurs sont considérées comme un honneur pour celui qui les obtient. Alors cet homme acquiert de la célébrité parmi les femmes, puisqu'il a su se rendre agréable à celle que tout le monde préfère.

Une femme qui n'a pu parvenir à gagner l'affection de son mari, pour qui elle a de l'amour, cherche à fixer exclusivement ses soins pour qu'une rivale ne l'éclipse pas par sa tendresse ou sa beauté. Une première aventure la fait distinguer : il commence à s'apercevoir de ses charmes en sentant sa fortune s'augmenter; une seconde lui rend non-seulement son amour, ses bonnes grâces et l'honneur d'être sa première femme,

mais même illustre son nom, qui commence à être répété de bouche en bouche. Si elle réussit, soit par ruse, soit par sa beauté, à avoir une troisième aventure, elle devient alors la divinité du jour. Son mari est fêté de tout le monde, on envie son sort, puisqu'il possède une femme si distinguée; sa fortune est assurée. Trop heureux l'homme qui peut obtenir les moindres faveurs d'une pareille femme, quoiqu'il les paie toujours fort cher!

Toute l'ambition du nègre est d'avoir de belles femmes et en grand nombre, afin qu'il lui naisse beaucoup d'enfans. Tous ceux dont elles accouchent lui appartiennent. Il préfère avoir des filles plutôt que des garçons, parce qu'elles lui rapportent du profit. Il sait qu'il obtiendra 15,200 reis pour chacune d'elles, et que ses gendres seront obligés de l'assister en tout. Dès qu'il en a marié une, où lorsqu'il a un garçon assez âgé pour faire la corvée, il coule des jours heureux. Assis à la porte de sa cabane, il passe son temps à filer ou à tisser une pagne; s'il en fait une tous les ans pour chacune de ses compagnes, il se croit riche. Il ne s'occupe pas de pourvoir à la nourriture de ses enfans, car ses femmes sont chargées du soin d'ensemencer la terre, et de préparer tout ce qu'il lui faut pour sa subsistance. La farine du manioc lui sert à faire l'infungi, qui est une espèce de bouillie; mais si ses femmes en cultivent suffisamment pour faire du garrapa, qui est une boisson préparée avec la racine du manioc qui a fermenté dans l'eau, il se

regarde comme jouissant de toutes les douceurs de la vie. Quand il est fatigué de filer il se couche à la porte de sa cabane, et il dort. Quand il se réveille, il fume son *cachimbo*, c'est sa pipe.

Il n'est donc pas suprenant que ces nègres poussent l'indolence au point de ne pas consentir à porter un paquet de marchandises à une distance de vingt lieues, quand même on leur ferait présent d'un autre de la même valeur pour leur salaire; mais quand le régent de la province l'ordonne, le nègre marche pour la modique indemnité que la loi lui accorde. C'est sans doute cette paresse du nègre qui a donné lieu d'établir la loi qui le contraint de travailler; mais, tout en reconnaissant la nécessité de cette loi, puisqu'il n'y a pas de bête de somme dans ce pays, je dois noter qu'elle a engendré un abus criant.

Le nègre est obligé de faire le service de bête de somme pendant quelques mois de l'année; faute d'employer ce moyen, le transport des marchandises et des denrées ne pourrait s'effectuer. Le gouvernement a fixé le prix qui doit être payé à chaque nègre pour ce travail. Les régens des provinces sont chargés de l'exécution de cette loi, et de veiller à ce que tous les nègres y soient soumis à tour de rôle, selon la demande des commis des négocians de Loanda qui vont trafiquer dans l'intérieur du pays. Ceux-ci reçoivent, d'après l'ordre de l'inscription de leur requête, le nombre d'hommes qui leur est nécessaire.

Les régens des provinces qui n'ont d'autre salaire

que les appointemens de leur grade dans l'armée, acceptèrent dans le principe des présens pour favoriser une personne en lui donnant des porteurs avant que son tour fût venu. Bientôt ils exigèrent 1,000 reis (6 fr.) pour chaque nègre qu'ils fournirent, et diminuèrent la paie que le négociant devait donner aux porteurs; ensuite ils mirent les services de ces malheureux à l'enchère. Dernièrement ils se faisaient compter de 20 à 24 fr. pour chaque nègre, tandis que ce dernier ne reçoit que 8 fr. et sa nourriture, pour porter un fardeau jusqu'à Cassange, voyage qui est au moins de quatre mois. Ainsi le régent s'approprie l'argent que gagne le nègre. Naturellement celui-ci maudit les blancs et tous les négocians, et cependant ces derniers sont comme lui, victimes de la rapacité du régent. Si le nègre n'était pas frustré du salaire de sa peine, il travaillerait avec plaisir, parce qu'il aurait les moyens de se procurer quelques objets qui lui sont nécessaires, et de plus, serait en état de payer les impôts. Le gouvernement pourrait les doubler pour augmenter les appointemens des régens, qui n'ayant plus d'intérêt à se faire un revenu aux dépens de la sueur des nègres, deviendraient leurs protecteurs.

Sous l'administration du capitaine-général, Nicolao d'Abreu de Castello Branco, dernier gouverneur des possessions portugaises de la côte occidentale de l'Afrique, les nègres ont été moins tourmentés qu'auparavant, pour leur croyance religieuse. On leur laissait la liberté d'enterrer leurs morts à leur guise. Ils

pouvaient célébrer le quicumbi des femmes, sans que les régens fissent semblant de s'en apercevoir.

Une scène qui avait eu lieu environ six mois avant mon arrivée dans cette province, donnera un échantillon de leur croyance superstitieuse; je tiens le fait d'un militaire mulâtre qui gouvernait pendant la maladie du régent. D'autres habitans de la province me l'ont confirmé dans la suite.

Un nègre qui avait amassé quelque fortune, s'était vêtu à la manière des blancs, avait même adopté l'usage des souliers et, ayant abandonné les mœurs et les coutumes des nègres, était venu vivre dans cette province. Peu de temps après, il mourut des fièvres. Ses parens le firent enterrer dans le cimetière des blancs, conformément à ses desirs. Ils se partagèrent ses biens et se retirèrent dans leurs maisons sans faire pour le défunt les cérémonies d'usage dans le pays, puisqu'il ne les suivait plus pendant sa vie.

Peu de temps après l'enterrement de cet homme, plusieurs malheurs étant venus frapper sa famille, et quelques-uns même de ses parens étant morts, ceux qui survécurent et leurs amis s'assemblèrent et résolurent d'un commun accord de consulter le devin sur la cause de cet accident.

Le jour fixé par les sorciers pour la cérémonie étant arrivé, tous les parens et les amis du défunt se réunirent dès le matin. Des danses annoncèrent une fête à laquelle tous les voisins et les passans prirent part: On but et on mangea beaucoup. On se livra même à tous

les excès possibles jusqu'à minuit. C'était l'heure fatale, à laquelle suivant la croyance répandue dans l'univers entier, les esprits se communiquent aux vivans.

Le feiticero ou sorcier fit les évocations d'usage, et l'esprit du défunt qui devait parler par la bouche de quelqu'un, se fit bientôt entendre par celle du jeune homme, compagnon du magicien ; après les contorsions d'usage, il déclara sa volonté par des paroles incohérentes, mais que le devin expliqua ainsi : « le « défunt demande à être retiré du cimetière des blancs « pour être placé dans celui de ses ancêtres sur les bords « d'un sentier public. » Puis il ajouta : « le défunt à « fait le métier de porteur dans l'autre monde, et il « continuera de l'exercer jusqu'à ce qu'il soit rendu à « ses pères qui refusent de le reconnaître et de de- « mander son admission au nombre des esprits heu- « reux, ce qui l'oblige à rester parmi ceux qui doivent « travailler. »

Cette déclaration affligea beaucoup les parens du mort, parce qu'ils savaient qu'il était difficile de remplir la condition qu'elle imposait pour que leur ami fût admis dans la demeure des bienheureux, et qu'ils craignaient les effets de sa colère jusqu'à l'accomplissement de ses vœux. Ils ne pouvaient espérer que le curé ou le régent favorisât ni même approuvât d'une manière indirecte l'exhumation du corps. Le devin consulta les dieux sur ce qu'on devait faire. Ceux-ci, toujours amis de la table, annoncèrent par la bouche de celui qui avait déjà parlé : qu'il fallait cé-

lébrer de nombreuses fêtes, parce que les ancêtres du défunt, voyant combien il était choyé sur la terre, seraient obligés de le reconnaître, et de se rendre tous les jours au cimetière, pour en rapporter pendant la nuit les ossemens qu'ils tireraient de la tombe où reposait son corps, jusqu'à ce qu'ils eussent accompli cette grande et pieuse œuvre de charité. Mais il insista surtout pour que l'on continuât les fêtes jusqu'à ce qu'il eût manifesté, dans les évocations fréquentes qu'on ferait à son esprit, qu'il était satisfait. Il ajouta que si l'on agissait autrement, toute la famille pouvait s'apprêter à mourir.

Cette aventure prouve clairement que le respect des nègres pour Zambi (*les esprits*) n'est pas le résultat de leur amour pour ces êtres surnaturels ; il est uniquement l'effet de la crainte de devenir victimes de leur colère. D'ailleurs, comme ces fêtes en l'honneur des esprits ne sont que des motifs pour se livrer à la débauche, ils consentent volontiers à les célébrer. Les devins ne manquent jamais de faire en sorte qu'on ait besoin de les consulter plusieurs fois, parce qu'ils en retirent de plus gros profits. Les sobas encouragent les fêtes, parce qu'ils y trouvent aussi leur avantage. Jamais un rassemblement n'a lieu sans que quelque dispute n'oblige à recourir à eux comme juges suprêmes. Or, ils se font payer pour chaque citation et chaque audience.

Le soba n'envoie pas de citation par écrit ; il ne l'expédie pas non plus par un messager chargé de la

donner verbalement, et qui pourrait se tromper ou être accusé de n'avoir pas rempli son devoir avec exactitude : afin d'éviter tout équivoque ou toute fausse interprétation, le soba envoie son bâton à celui qu'il fait sommer de comparaître; celui-ci doit recevoir ce signe de la main de l'émissaire, et se mettre aussitôt en devoir de le reporter à son prince. Le poser à terre, ou différer au lendemain à venir le remettre, serait un crime de lèse-majesté.

Il est cependant remarquable que les sobas des pays conquis commencent à perdre toute leur autorité, et ne sont respectés par leurs sujets que selon le degré d'amitié qui existe entre eux et le régent du district. Le peuple craint celui-ci, parce qu'il réunit la force à l'autorité, et peut appeler à son secours les sujets de tous les sobas, ce que ces derniers ne peuvent faire les uns chez les autres.

Dernièrement, le soba Bango, le plus puissant des chefs nègres de cette province, a fourni un exemple du peu de pouvoir dont ils jouissent. Il envoya, selon la coutume, son bâton à un nègre qu'il citait à comparaître devant lui. Celui-ci reçut le bâton, le brisa, et jeta les morceaux à la tête de l'émissaire. Le soba, sensible au mépris que ce sujet faisait publiquement de son autorité, mais en même temps ayant peu de confiance dans son propre pouvoir pour punir ce rebelle dont l'action audacieuse promettait une forte résistance, demanda du secours au régent de la province. Celui-ci, surpris d'une telle demande, répondit

qu'un prince qui gouvernait un état où il y avait plus de trois mille maisons, qui avait quatre cents empacesseiros ou soldats nègres, et trente-deux macotas, devait être assez fort pour agir sans l'assistance de personne.

Le soba Bango, encouragé par cette réponse, fit assembler ses empacasseiros et ses nobles, se mit à leur tête, et partit pour saisir le coupable. Ce dernier, informé de ce qui se passait, et persuadé de la faiblesse de la puissance des princes nègres, loin de prendre la fuite, attendit de pied ferme le soba et sa troupe. A l'arrivée de cette multitude qui entourait sa maison, il en sortit brusquement, le pistolet à la main et le sabre au côté, et, jetant un coup-d'œil menaçant autour de lui, coucha le soba en joue. Ce dernier, effrayé de ce nouvel attentat, s'enfuit à toutes jambes, et toute sa troupe imita son exemple.

Le régent, informé de l'évènement, et satisfait d'avoir prouvé au soba que, s'il ne l'aidait, sa puissance était illusoire, envoya huit hommes avec un caporal pour amener le rebelle en sa présence. Ce nègre, voyant qu'il aurait affaire à des hommes obligés de remplir leur devoir, par la crainte des châtimens, chercha son salut dans la fuite. Le nègre vassal est si démoralisé que la moindre chose l'effraie. Un homme seul qui montrerait de la résolution mettrait en déoute une armée entière.

Toutefois, le nègre du royaume d'Angola commence à sentir qu'il ne doit pas être traité en esclave; il ne

se soumet plus aussi aveuglément aux caprices de ses chefs et des Portugais mêmes. Les régens se plaignent aujourd'hui de l'insolence de quelques-uns de leurs subordonnés, qui ont osé apprendre à lire et à écrire, et qui, lorsqu'ils éprouvent quelque injustice, emploient leurs connaissances pour adresser des requêtes au capitaine-général à Loanda. Ils assemblent même leurs compatriotes, et dans ces réunions, on parle de l'abaissement dans lequel les nègres sont tenus. Ces gens sont les avocats de ceux qui ne peuvent défendre leur cause quand on les accuse. Ils dévoilent les actions illégales des régens; enfin, ils sont menaçans pour l'autorité arbitraire. Aussi, un esprit de liberté se développe chez ces hommes abrutis et livrés au pouvoir des sens.

CHAPITRE XIII.

Cérémonie de balayer les cendres. — Démolition de la maison d'un mort. — Ouvriers nègres. — Modification de la loi qui emporte la peine de l'esclavage. — Manière de se procurer des esclaves. — Prêtres et prêtresses. — Tombeaux.

Depuis huit jours je ne dormais plus à cause du tapage qui avait lieu toutes les nuits. J'attendais donc avec impatience le terme du temps destiné à célébrer les funérailles de mon voisin, afin de jouir d'un peu de tranquillité. D'ailleurs j'étais curieux de voir la cérémonie qu'ils nomment *balayer les cendres*. Elle se pratique toujours à la fin des fêtes funèbres. Mais ayant appris que les fêtes devaient encore se prolonger pendant cinq jours, parce que tous les parens du défunt n'avaient pas assisté aux premières, le régent leur en-

joignit de cesser leurs danses après le coucher du soleil, et de ne les recommencer que le lendemain après son lever, parce que le temps ordinaire pour ces fêtes étant écoulé, il ne pouvait leur être permis de troubler plus long-temps le repos des autres habitans.

Le fils de la sœur du défunt se révolta contre cet ordre, qu'il regarda comme injuste, et il engagea ses parens et ses amis à continuer leurs danses, sous prétexte que le régent n'oserait pas les interrompre. Dans les pays les plus sauvages il y a des délateurs officieux. Le régent fut bientôt instruit de l'invitation faite par le neveu du défunt à ses parens. Un moment après le soleil couché il envoya prendre le chef de parti, qui fut conduit en prison, où il passa la nuit.

On ne doit pas s'étonner de voir le neveu du défunt agir comme chef de la famille, parce que chez ces peuples le fils n'hérite pas de son père ; c'est le neveu qui a droit à la succession ; c'est aussi lui qui est passible des dettes du défunt. Les femmes et les enfans de celui-ci ne sont responsables qu'après que les neveux dans la ligne féminine ont donné tout ce qu'ils possèdent; ils n'héritent que lorsqu'il n'y a pas de neveux.

Je pensais que l'emprisonnement de l'homme arrêté avait ramené la tranquillité, et qu'elle s'y maintiendrait pendant le reste de mon séjour dans le chef-lieu de la province; mais il n'en fut pas ainsi. Le lendemain matin, à la pointe du jour, des cris affreux interrompirent de nouveau mon repos, et j'appris avec peine qu'ils étaient occasionés par la mort de la fille d'un

voisin. Cette jeune fille s'était tellement échauffé le sang par la danse continuelle et la débauche aux fêtes funéraires célébrées récemment, qu'une fièvre s'était déclarée la veille au soir, et qu'elle venait de succomber à l'instant où les cris des assistans s'étaient fait entendre. Malgré les conjurations des devins et les prières adressées à l'âme de celui dont on avait terminé les fêtes, qui avaient causé cette fièvre terrible, la pauvre négresse avait succombé.

A huit heures du matin, les parens de la jeune fille, craignant qu'on ne leur permît pas d'accomplir les fêtes funèbres selon leurs desirs, enveloppèrent son corps d'une natte, et le portèrent chez un parent à quatre lieues de distance, se promettant de ne négliger aucune des cérémonies accoutumées en pareille occasion, et de danser encore plus qu'à la fête qui avait causé la mort de la défunte, afin de lui prouver qu'elle en était bien digne, puisqu'elle s'était sacrifiée pour préparer à un ami une belle réception dans l'autre monde. Ces gens simples pensaient que, par sa mort, cette fille avait ouvert au défunt l'entrée du lieu le plus distingué dans le séjour des esprits.

Pendant les fêtes des funérailles de mon voisin, la maladie de ma femme ne m'avait pas permis de m'éloi gner. J'avais supporté le désagrément de ces cérémonies bruyantes afin de les connaître par moi-même, car j'en avais beaucoup entendu parler.

Il me restait à voir la cérémonie de balayer les cendres. J'appris que le régent avait l'intention de lais-

ser enfermé pendant quelque temps l'homme qui avait osé mépriser son autorité. J'étais allé à la prison, et ce nègre m'avait assuré qu'il se repentait. Alors je demandai et j'obtins facilement sa grâce. Les parens du défunt, qui ne s'étaient pas éloignés, vinrent me remercier. Cette marque de reconnaissance me toucha, car la détention du nègre avait été causée par mes plaintes. Ils m'assurèrent qu'ils allaient tout terminer dans la soirée.

Les nègres ont l'habitude de ne pas balayer la maison, de ne rien toucher, de ne rien ranger pendant les huit premiers jours qui suivent la mort de quelqu'un, de crainte que la poussière qui s'élèverait n'incommodât les esprits qui viennent chercher celui du défunt. On croit qu'il n'abandonne ce lieu qu'après la fin des fêtes. Le huitième jour, à minuit, on sacrifie une victime dont on verse le sang sur les flammes d'un grand brasier, où l'on jette aussi des herbes odoriférantes, séchées au soleil. C'est après cette cérémonie qu'on balaie la maison et qu'on remet tout en ordre. Alors on rôtit la chair de l'animal que l'on a sacrifié; on boit et on mange jusqu'au matin; mais on a soin de se séparer avant le lever du soleil.

Dans cette province l'usage est de commencer à démolir la maison du défunt le jour de l'enterrement. Le bois et la paille dont elle est construite servent, l'une à allumer le feu, et l'autre à rôtir la chair des animaux sacrifiés, à cuire l'infungi, à griller le maïs et à faire la cuisine pendant toute la fête. On s'y prend

de manière qu'à la fin des huit jours la maison est entièrement détruite : on en jette les cendres au vent, de sorte qu'il n'en reste aucun vestige.

Cette coutume, qui autrefois se pratiquait toujours, n'est plus générale aujourd'hui. Quelquefois on la néglige ; mais s'il arrive des malheurs à celui qui ne s'y est pas conformé, tous ses parens et ses amis l'abandonnent, ils le fuient même, par la crainte d'être regardés comme complices de son manque de respect pour les dieux qui l'exigent et qui maltraitent le défunt pour l'avarice de ses parens. Ils ne lui rendent leur amitié que lorsqu'il célèbre en l'honneur du mort une grande fête, pendant laquelle on détruit la cabane maudite.

Dans cette contrée, on ne bâtit pas pour ses descendans. Chaque individu pense à soi sans s'occuper de ceux qui viendront après lui. On construit sa maison où l'on veut, on sème où les graines réussissent le mieux ; on ne connaît pas encore les discussions au sujet des partages des propriétés. Les habitans possèdent en commun et le territoire et ses productions naturelles. On coupe du bois partout où on en trouve; on va souper chez son voisin si l'on a rien chez soi, aucune classe n'est privilégiée. Le prince même ne vit pas aux dépens des sueurs de ses sujets ; ses femmes comme les autres, labourent la terre et préparent tout ce dont il a besoin.

Quoique les nègres soient très ignorans dans les arts mécaniques, quelques-uns cependant se qualifient menuisiers et maréchaux-férans, parce qu'ils exercent

ces métiers tant bien que mal. Depuis mon arrivée dans cette province, j'ai eu occasion de mettre à l'épreuve les talens de ces artisans; je leur ai commandé plusieurs objets dont j'avais besoin, mais toujours en les faisant exécuter par parties; car ils étaient incapables de saisir l'ensemble d'une pièce : leur jugement était trop borné. Je leur fis faire entre autres des sièges plians et les pieds d'une petite table qui se démontaient et se pliaient en forme de bâton. Leur étonnement se manifesta de la manière la plus vive en voyant l'usage de ces choses, lorsque les parties furent réunies. Ils n'avaient pu le concevoir auparavant malgré les explications que je leur avais données. Chaque outil qu'ils voyaient causait leur surprise. Les petites scies, les tenailles, les enclumes, les marteaux, tout était nouveau pour eux; mais ce qui leur parut le plus merveilleux, fut d'apprendre à faire avec du fil de laiton, des charnières aux boîtes et de les fermer au moyen d'un crochet.

Les outils dont ils se servent sont fort simples. Des morceaux de fer pointus d'un bout et aplatis de l'autre, servent alternativement d'enclumes et de marteaux. Un morceau de fer courbé au milieu leur tient lieu de tenailles. Quand ils veulent battre un morceau de fer, ils enfoncent dans la terre une de leurs enclumes, ils mettent deux morceaux de bois sous la saillie qu'ils ont pratiquée des deux côtés pour empêcher qu'elle ne disparaisse dans la terre aux premiers coups de marteau. Ils savent seulement faire

des houes pour retourner la terre, et des haches pour couper le bois dans les forêts. Les menuisiers ont une scie, un rabot, une herminette et un couteau; avec ces instrumens, ils font des portes pour les maisons, et des tables pour ceux qui ont la prétention de devenir blancs. Il suffit pour avoir ce titre parmi les nègres, d'être chaussé et de porter des pantalons. La couleur de la peau n'y fait rien.

Dans les possessions portugaises, les sobas vassaux ne peuvent condamner aucun de leurs sujets à l'esclavage. Mais ceux qui étaient esclaves à l'époque de la conquête, n'acquirent pas la liberté, quand leurs maîtres furent soumis aux Portugais. Ils restèrent la propriété de ceux à qui ils appartenaient. Les esclaves que les sobas possédaient devinrent la propriété de l'état. C'est par une suite de cet ordre de choses, que quelques sobas en ont encore, mais ils ne peuvent en disposer sans le consentement du conseil des nobles. Les sobas n'ayant plus le droit de réduire leurs sujets à l'esclavage, ne sont pas beaucoup plus riches qu'eux.

Ils ont cependant encore conservé quelques moyens, qui à la vérité sont peu productifs, de se procurer des esclaves. Ils sont parvenus en modifiant les anciennes lois de leur pays, à les faire accorder avec celles des Portugais. Tout nègre, qui, ayant l'intention d'abandonner son pays, en engage d'autres à le suivre, encourait jadis la peine de l'esclavage; aujourd'hui il en est encore passible, mais la loi est changée. On ne le saisit plus, mais il est déclaré débiteur de l'état, à

moins que lui ou sa famille ne possède un esclave ou une valeur équivalente. S'il ne satisfait pas à cette condition, le soba a le droit de s'emparer de ses biens au nom de l'état. Les lois portugaises protègent cette coutume, parce qu'il entre dans le système du gouvernement de ne pas souffrir qu'on quitte son territoire. Pendant tout le temps qu'un individu est déclaré débiteur envers l'état, ni lui ni personne de sa famille ne peut prétendre à aucune dignité : or la vanité étant de tous les pays, les distinctions sont aussi recherchées à la cour de ces petits chefs qu'à celle des potentats européens.

Une autre coutume a fourni quelques esclaves dans les derniers temps, parceque plusieurs nègres ont profité d'un moment où ils n'étaient pas chers pour en acheter, ce qui leur a procuré le moyen de se frayer un chemin aux premiers rangs de l'état. En effet, nul ne peut aspirer à être créé noble avant que sa famille ait acquitté la taxe exigée dans cette occasion. La prérogative du noble consiste à être exempt de contribuer aux besoins de l'état. Le premier esclave qu'un nègre acquiert, appartient de droit au prince. Si ensuite ce nègre en achète un second, et s'il en fait également don au chef, il gagne par-là le droit d'être mis au rang des candidats à la noblesse. Une fois admis dans cet ordre, il n'est plus tenu à rien payer à son souverain, au contraire, il diminue ses ressources. Le soba est obligé de lui conférer le gouvernement d'un bourg ou d'un village; dès ce moment, les

impôts de ce lieu ne vont plus directement au prince; tout passe dans les mains du noble qui le régit, et celui-ci ne doit au soba qu'un tiers des tributs qu'il perçoit. Par conséquent, les princes ne se soucient pas de multiplier le nombre des nobles, mais il est rare qu'un nègre conçoive l'idée d'amasser assez de bien pour posséder même un esclave. Pauvre, il est indépendant, devenu riche, il ne l'est plus, parce que les biens l'attachent au sol.

Dans cette province, le nègre a une infinité de dieux, parmi lesquels Muta Calumbo est le plus vénéré. Il est représenté sous toutes les formes possibles; il a son autel dans un des coins de la maison. Les nègres qui ont des esclaves chargent spécialement une jeune fille consacrée au culte de cette divinité de parer son autel, et d'en balayer les environs pour que la poussière ne l'incommode pas. C'est par la bouche de cette femme que le dieu fait connaître sa volonté, lorsqu'on le consulte. Cette prêtresse, instruite dans l'art de la fourberie, s'agite et fait d'abord des contorsions horribles; elle entre même parfois dans des fureurs si grandes, que les cheveux lui dressent sur la tête, et qu'elle brise ce qui l'entoure. Au milieu de ces grimaces et de cette rage feinte pour faire croire à la présence du dieu, elle prononce des paroles sans ordre, mais dans lesquelles on distingue facilement des reproches proférés par le dieu. Il se plaint de ce qu'on ne lui offre qu'une petite quantité de présens; cependant il finit toujours par promettre du succès.

dans toutes les entreprises futures, si l'on montre plus de respect pour lui en célébrant des fêtes en son honneur. La salle retentit aussitôt de battemens de mains en signe de la joie qu'inspire la bienveillance du dieu. On s'empresse de lui apporter des offrandes. Alors la prêtresse, qui joue parfaitement son rôle, reprend ses esprits peu-à-peu, pour recevoir ce qui est présenté au dieu. Son air exalté dans ces occasions augmente la crédulité des assistans.

Une de ces prêtresses m'avait accordé sa confiance entière, et quelquefois nous avions ri ensemble de la sottise des gens qui la prenaient bonnement pour l'interprète des volontés de Muta Calumbo. Un jour, au milieu de ses contorsions et de ses grimaces que le peuple regardait avec une terreur religieuse, elle manqua de perdre son sérieux, parce qu'elle m'aperçut dans un des coins où je m'étais placé pour observer ce qui se passait. Mon air indifférent et impassible au milieu du tumulte général lui rappela nos conversations, et lui fit oublier un moment le rôle imposant qu'elle jouait; mais elle se remit bientôt. Cet instant d'indécision, et le sourire qui parut sur son visage, bien loin de produire un mauvais effet sur la foule qui la contemplait, furent au contraire considérés comme de nouvelles faveurs du dieu.

Quibuco n'est pas moins respecté que Muta Calumbo; mais les esprits (Zambi) (1) ont droit à des

(1) Zambi est dans la langue bunda au pluriel, ce mot n'a pas de singulier.

marques d'honneur particulières. Le nègre les fête continuellement pour se les rendre favorables et s'en faire à sa mort des amis et des protecteurs. C'est par leur intercession qu'il espère n'être pas condamné à passer dans un corps qui doit mener un état misérable; c'est encore par leur entremise qu'il se flatte d'obtenir dans l'autre monde une demeure riante et agréable. Il attend d'eux encore qu'ils le préserveront d'une mort prochaine, parce qu'il préfère les jouissances de la vie présente qu'il connaît aux délices de l'autre monde, qui dans sa croyance sont éventuelles, car il craint de ne pas rester dans le séjour du bonheur, et d'être obligé de revenir bientôt sur la terre dans un corps encore plus malheureux que celui qui renferme actuellement son esprit.

Outre ces dieux, qui sont les principaux, les nègres en ont une multitude d'autres qu'ils adorent sous différentes figures, tantôt sous celle d'un mouton, tantôt sous celle d'une chèvre. Ces animaux sont alors nourris avec tous les soins possibles. On leur apporte l'herbe la plus tendre, on ne les laisse manquer de rien, et on veille avec les précautions les plus minutieuses à la conservation de leur vie, parce que l'on croit que l'on n'a rien à craindre de la mort tant que cet animal existe, le dieu vivant sous cette forme devant protéger son adorateur en reconnaissance du culte qu'il lui rend. D'autres nègres ont pour objet de leur vénération des plantes et des racines; ils ne les cueillent jamais, et si, par mégarde, il leur arrivait de fouler

aux pieds ces végétaux consacrés à la divinité, ils attribuent à cet accident tous les maux qui leur arrivent dans la suite. Quel que soit d'ailleurs l'objet de l'adoration du nègre, aucune crainte ne trouble ses derniers momens ; il meurt plein d'espérance d'une existence plus heureuse, et persuadé qu'il va retrouver ses parens et ses amis, qui se réjouiront de son arrivée.

Aucune épitaphe, aucune inscription ne marque la sépulture du nègre dans cette province, et cependant en la voyant on reconnaît la condition de celui dont elle renferme la dépouille mortelle, parce que tout ce qui l'environne parle plus promptement et produit une impression plus profonde que celle qui résulterait de quelques caractères tracés sur la pierre ou sur le bois. D'ailleurs, qu'est-ce qu'un nègre pourrait raconter de son semblable qui a cessé de vivre?

Mais, chez le nègre grossier comme chez l'homme civilisé, il existe pendant la vie des distinctions dans la société, divisions marquées par des nuances très sensibles. Les grands ne sont jamais confondus avec le peuple, et dans celui-ci on reconnaît au contraire des divisions de rangs. Les objets qui sont joints aux sépultures indiquent ces différences.

A la vue d'une tombe on reconnaît l'âge, le sexe, la condition, la fortune de la personne qui y a été enterrée. Comme on ne trouble jamais la demeure d'un mort pour y en déposer un autre, on pourrait encore aujourd'hui distinguer entre eux les tombeaux des temps les plus reculés, si les matériaux employés

pour marquer ces différences n'avaient pas été d'une nature périssable, comme les êtres dont ils ont marqué le dernier asile.

Il y a si peu de diversité dans les conditions du nègre, qu'un petit nombre de signes suffit pour les faire connaître. Des dents d'éléphant, des cornes et des mâchoires d'animaux suspendues au haut des piquets d'un faisceau de bois planté sur une tombe, annoncent un chasseur en général; des pots, des plats, des tasses brisées, distinguent celles d'un marchand; un portefaix a sur sa tombe la natte dont il se servait en voyage, avec son mutaté, ou panier coupé en deux; une natte seule annonce que celui qui la possédait vivait tranquille chez lui, sans être obligé aux corvées: une couronne de fleurs et des figures de serpens formées avec de la terre et des petits cailloux blancs pour en marquer les écailles, annoncent la sépulture d'une jeune fille; la même figure avec le bâton dont le nègre se sert pour remuer l'infungi ou la bouillie de racine de manioc, indique une femme mariée; une figure de serpent seule est l'emblème réservé à une vieille femme; un parterre de plantes et de fleurs différentes est consacré à un jeune homme; s'il y a de plus des sentiers marqués avec des cailloux blancs, c'est le tombeau d'un petit garçon. Les tombeaux des nobles et des princes régnans sont toujours dans des lieux séparés de ceux où reposent les gens de la classe inférieure, et généralement au milieu d'un bois ou d'une forêt. Ils sont faciles à reconnaître

à la petite couronne ou bonnet, marque distinctive de chaque race noble. Chaque famille nègre tient beaucoup à réunir dans le même local les tombes de tous ses membres. Si quelqu'un meurt si loin de son pays que l'on ne puisse y apporter son corps, un de ses parens part aussitôt pour le lieu où il est décédé; il lui coupe les ongles des mains et des pieds, les cheveux, et tout le poil du corps. On l'enterre ensuite dans cet endroit sans célébrer une fête en son honneur, à moins que les habitans ou les amis du défunt qui habitent ce canton ne jugent convenable de lui en donner une. Le parent retourne à son village, dépose les dépouilles du défunt dans la cabane qu'il habitait de son vivant, et, en présence de ces objets, on pratique toutes les cérémonies funèbres comme si son corps était présent.

Lorsque c'est une femme qui meurt loin de chez elle, le maluvi, c'est-à-dire le mari, suit jusqu'au tombeau les dépouilles rapportées du pays étranger. Il se fait porter dans une natte par quatre nègres, au lieu de la sépulture; mais il en revient à pied, la tête couverte d'un morceau d'étoffe. Il s'enferme durant le reste de la fête, dans la cabane que son amie occupait pendant sa vie. Les fêtes sont les mêmes que j'ai déjà décrites.

CHAPITRE XIV.

Aspect physique. — Montagnes. — Productions. — Habitans. — Coutume singulière.

Cette province présente un groupe de sites variés, pittoresques et enchanteurs. La vue des forêts surtout est magnifique; quelques-unes sont si touffues qu'elles semblent ne former qu'une masse de verdure et de fleurs. Le silence profond qui y règne n'est interrompu que par le bruit de quelques ruisseaux qui roulent avec fracas sur un lit rocailleux. Ce pays vraiment montagneux, est loin de répondre à l'idée que les voyageurs anciens ont donnée de ces contrées.

Toutes les collines que l'on rencontre en venant de la côte, vers la province du Golungo Alto, ne sont que les premières terrasses d'une haute montagne, qui paraît s'élever graduellement en se prolongeant vers l'inté-

rieur. La progression générale de la hauteur est de cinquante à soixante pieds par lieue géographique, terme moyen, calculé dans la plaine. En avançant vers l'est, ces collines changent d'aspect et prennent la forme de ramifications. Dans les vallées on trouve beaucoup de galets. Les collines sont de formation secondaire, et la plupart sont calcaires.

La campagne est arrosée de nombreux ruisseaux, c'est un pays très inégal; quoique les montagnes en général ne soient point élevées, elles me parurent être une continuation des ramifications de celles que l'on aperçoit dans l'est.

Depuis la côte, les terres de cette partie de l'Afrique m'ont paru décrire un demi-cercle, dont je parcourais un des côtés, pour arriver au centre.

Les petits lacs que j'ai trouvés sont tous plus élevés que les fleuves. Aucun n'est situé dans une plaine de grande étendue. Leurs eaux sont plus chaudes que celles des rivières (1). Plusieurs doivent avoir des écoulemens souterreins, puisque jamais, même dans le temps des pluies, leurs eaux ne croissent, quoiqu'ils n'aient aucune issue apparente.

Les montagnes et les plaines sont bien boisées: ce n'est plus la nudité de la côte. Le mont Muria, qui domine non-seulement sur les montagnes de cette province, mais aussi sur celles des provinces voisines, est le nœud d'où partent diverses ramifications qui se

(1) On peut voir à la page 87 et à la fin de l'ouvrage les nombreuses observations que j'ai faites sur ce sujet.

dirigent parallèlement vers différens points ; mais celles qui s'avancent vers l'est m'ont paru se joindre à des ramifications de montagnes plus éloignées, au sud de la province du Golungo Alto et sur ses limites avec celle de Cambambé. Le mont Muria, le plus haut de tout le canton, s'élève au-dessus du pays qui l'environne à 2,285 toises. Ayant perdu le résultat de l'observation faite à sa base, je ne puis déterminer positivement sa hauteur au-dessus du niveau de l'Océan ; mais elle doit être au moins de 2,500 toises. Je trouvai que son noyau était composé de grès. On m'assura qu'il ne gèle jamais sur son sommet ; cependant, au mois d'avril, quand je le visitai, le thermomètre, à midi, ne marquait que 2°. Le froid y doit être plus grand pendant la nuit, et par conséquent il doit y avoir de la neige au mois d'août, temps d'hiver de ces régions ; mais, comme les nègres ne vont jamais sur le sommet de cette montagne, qu'ils prétendent être toujours couvert de brouillards, ils ne peuvent savoir s'il y a de la neige ; probablement ils la prennent pour des nuages.

Cette montagne est coupée d'une manière remarquable par des ravins qui offrent des précipices terribles. Je trouvai sur la première terrasse, à six mille cent vingt-sept pieds au-dessus de la plaine, une végétation beaucoup plus belle et plus brillante qu'à la base, où elle languissait, quoique l'on fût dans la saison des pluies ; cependant le thermomètre ne marquait que 27° à l'ombre à deux heures de l'après-midi.

Des éboulemens de rochers, arrêtés par de gros troncs d'arbres, de profonds ravins, creusés le long des pentes les moins abruptes, des monceaux d'arbres déracinés, entraînés loin du sol qui les avait portés, et entassés les uns sur les autres, montrent la force extraordinaire des torrens qui, tous les ans, se précipitent du haut de cette montagne. Toute cette partie du royaume d'Angola présente un système de hautes vallées longitudinales, qui sont parallèles entre elles, et le long desquelles règnent des croupes arrondies et beaucoup plus basses que les crêtes des montagnes.

Au moyen d'une montre à minutes et à secondes, je déterminai la vitesse du courant du fleuve Zenza. Je le trouvai moins rapide dans cette province que dans celle du Golungo Baixo, lorsqu'il a reçu les eaux du Lombigé, qui en accroissant son volume augmente aussi sa vitesse. Dans le Golungo Alto, ayant jeté des feuilles sèches dans le courant du fleuve, elles parcouraient la distance de cent pieds en 1′ 13″; dans le Golungo Baixo, en 47″, et à son embouchure en 31″. Le Lombigé parcourait le même espace en 23″ près son confluent avec le Zenza; il est très rapide, ce qui a pour cause l'élévation graduelle du terrein, en s'éloignant des côtes vers l'est.

Malgré l'élévation du sol de cette province, la température moyenne en été dans la plaine y est de 27° à 29° à l'ombre; et en hiver, de 22° à 24°; pendant les nuits d'été, à quatre heures du matin, de 8° à 10°;

pendant les nuits d'hiver à la même heure, de 12° à 14°. Les jours secs, l'hygromètre m'a donné à deux heures de l'après-midi, de 10° à 18°; et pendant la nuit, à dix heures du soir, de 50° à 69°; et d'après mon atmomètre au soleil d'une heure à deux, l'évaporation d'un pied cubique d'eau, terme moyen, était de 4 lig. 30 cent., et les mêmes jours en exposant le même instrument à l'humidité des nuits, pendant une heure, j'ai eu une augmentation de liquide de 2 lig. 50 cent., de dix à onze heures du soir, ce qui me donna occasion de tirer quelques inductions sur l'influence de la chaleur pendant le jour et sur la modification que l'humidité des nuits produisait.

La province de Golungo Alto est une des plus fertiles du royaume d'Angola. On y cultive le maïs, le manioc et les haricots. Les oranges, les citrons, les ananas, les bananes et les légumes y abondent. Il y a beaucoup de menu bétail et de volaille; on dit que le grand nombre de plantes vénéneuses cause la mort du gros bétail. Il enfle aussitôt qu'on le laisse paître dans les champs, et s'il faut en croire la tradition vulgaire, une vache ou un bœuf amené d'une province voisine n'y a jamais vécu huit jours. On y extrait beaucoup d'huile du fruit du palmier dont on tire le vin. La graine d'un arbuste nommé *quisafou*, fournit une couleur de vermillon très belle. (1)

(1) Il suffit de laisser ces graines infuser dans l'esprit de vin pour qu'il s'en détache une couleur brillante. J'en obtins un précipité qui, réduit à siccité, donna différentes nuances. J'observai qu'en lavant

Dans les forêts, au nord du Zenza, on rencontre fréquemment un arbre nommé *hoza* par les habitans du pays. Son tronc est tortueux, il croît assez haut, les feuilles son petites, et ressemblent à celles du chêne de nos climats. Son bois est rouge foncé, très pesant, son écorce est brune, tirant sur le noir; je soumis le bois à plusieurs expériences qui me donnèrent lieu de présumer qu'il pourrait être très utile pour la teinture, parce qu'il contient beaucoup de matière colorante. (1)

Je trouvai sur les bords du Lombigé, à-peu-près à

dans de l'eau distillée la graine après l'avoir retirée de l'esprit de vin, on obtenait une très belle couleur écarlate, qui égalait au moins celle que l'on se procure avec de la cochenille. En versant de l'huile sur ces graines, on en retire une couleur jaune doré fort belle, pour peindre à l'huile. En faisant bouillir le résidu obtenu par l'évaporation, j'obtins une teinture très brillante de la même couleur.

Le petit nombre d'expériences que je fis suffit pour m'indiquer que cet arbuste qui est très commun, pourrait devenir très utile par la grande quantité de graines qu'il produit, et fournirait un objet très important pour l'exportation.

(1) Je pris deux onces de ce bois, je les débitai en copeaux, je versai dessus de l'alcohol presque bouillant. Après deux heures d'infusion, je retirai le bois que je mis dans de l'eau bouillante. Je fis évaporer l'alcohol jusqu'à siccité. Il me resta une matière rouge. Je la soumis à l'action du feu, elle cessa d'être soluble dans l'eau. Je voulus la délayer avec de l'huile, mais une très petite partie seulement fut soluble; la masse resta intacte. Je versai dessus de l'acide nitrique, elle se décomposa, et j'eus une couleur jaune foncé.

Dans une seconde expérience, je versai une dissolution de sel de plomb dans l'alcohol, qui s'était emparé de la couleur rouge, et j'eus un violet assez clair, en versant sur la solution dans l'alcohol de l'hydrochlorate d'étain. J'eus un pourpre très foncé. Ces observations suffisent pour faire connaître l'utilité de ce bois.

quatre lieues de Gonguembo, en ligne directe, des roches calcaires qui contenaient de l'or. J'en pris quelques échantillons. Les environs offrent partout des terreins d'alluvion; plus haut on rencontre des terreins primitifs. Ces circonstances me firent examiner ces lieux avec beaucoup de soin, et les paillettes d'or que je découvris dans toutes les roches, me portèrent à présumer qu'il doit exister dans le voisinage des mines de ce métal. Comme je n'ai pu faire de fouilles, j'indique ce lieu ainsi que la nature des roches dans lesquelles j'ai trouvé du minerai et celle des terreins des environs : quiconque voudra se livrer à des recherches dans ce canton, pour s'assurer de l'existence et de la qualité des mines, pourra suivre son dessein sans être obligé de parcourir toute la province.

Les habitans du Golungo Alto sont craintifs et assez doux. Ils aiment la liberté dont ils commencent à deviner les avantages; ils cultivent la terre avec plus de soin que ceux des districts que j'avais visités précédemment, et s'occupent d'améliorer leur condition. Ils conçoivent déjà l'idée que l'aisance domestique est d'un grand poids dans la balance du bonheur de la vie. Sans doute, si un gouvernement sage leur fournissait des débouchés, ils s'appliqueraient à quelque genre d'industrie. La polygamie ne les appauvrirait jamais, parce que la coutume, là comme ailleurs, oblige les femmes à des travaux continuels. Leurs ouvrages de poterie, les tissus en coton et toute

autre matière, que ces nègres savent extraire des plantes, prouvent qu'ils pourraient arriver à se créer une existence plus heureuse.

Le terrein est fertile et arrosé par un grand nombre de ruisseaux. Mieux cultivé, il deviendrait plus sain et plus fécond. Les sentiers pourraient se transformer facilement en chemins. Quelques petits ponts faciles à construire dans le temps des sécheresses, faciliteraient les communications et éviteraient les dangers de traverser à gué, dans le temps des pluies, les rivières et surtout le Muria dont les eaux sont alors très hautes.

Des digues peu dispendieuses pour l'état, empêcheraient dans les terreins bas, les débordemens du Zenza. Ses eaux en séjournant dans ces cantons y causent des exhalaisons pestilentielles. Les sobas qui entretiennent par leur propre stupidité et leur grossièreté, l'ignorance parmi les peuples, pourraient être remplacés aujourd'hui par des chefs dépendans amovibles, pris chez les Portugais, et obligés à rendre compte de leur administration. Ils ne rendraient plus des jugemens d'après des institutions barbares. Les peuples verraient ce changement sans murmurer, parce qu'ils sont plus soumis au régent de la province qu'au prince nègre, qui lui-même obéit à la loi portugaise. Ces nègres sont en général faciles à conduire; ils paient les impôts sans se plaindre; ils ne se révoltent que contre les corvées. Ils travailleraient s'ils étaient sûrs de recevoir le salaire de leurs peines; c'est ce qu'ils répondent quand ils refusent de faire la moindre chose pour une forte récom-

pense; ils craignent qu'on ne prenne avantage de leur bonne volonté dans cette occasion : ils n'ont besoin que d'être encouragés; mais il paraît qu'il n'entre pas dans la politique du gouvernement portugais, de prendre les moyens de rendre ces hommes laborieux, et qu'il ne songe qu'à exiger d'eux de faire la besogne pour rien.

Un individu, nommé Joaquim Autunés, fut arraché de sa demeure par l'ordre du gouverneur, pour aller examiner les environs du Lombigé, où l'on supposait qu'il existait de l'or. On lui promit une récompense s'il parvenait à découvrir ce métal. Antunés, dont toutes les connaissances se bornaient à avoir autrefois vu les cantons du Brésil où il y a des mines, était cependant un homme précieux pour un pays où il ne se trouve que des ignorans. Arrivé sur les rives du Lombigé, il découvrit les grains d'or qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, favorisèrent mon entrée dans le royaume. Comme il ne put rien apercevoir de plus, faute de l'instruction nécessaire pour se livrer à des recherches de ce genre, et encore plus faute des moyens indispensables pour fouiller le terrein, il fut contraint de retourner chez lui, dénué de tout, car on ne lui accorda rien. Le régent du Golungo Alto blâmait fortement la conduite du gouvernement envers cet homme, dont il me raconta les malheurs, et auquel il paraissait s'intéresser. En effet, Antunés avait gagné la récompense promise à quiconque découvrirait de l'or; mais on prétendait qu'il n'y avait aucun droit, n'ayant pas trouvé de mines de ce métal.

Le revenu annuel de cette province résultant de l'impôt est de quatre à quatre et demi contos de reis (de 24 à 27 mille francs). L'exploitation des mines de fer ne donne que de trois à quatre cents barres, pesant chacune à-peu-près trois livres et demie. Le revenu du régent du Golungo Alto provient de ses extorsions; il est beaucoup plus considérable que celui qui entre dans les coffres du gouvernement. Quelques régens ont poussé leurs criminelles exactions si loin, que beaucoup de nègres ont quitté cette province pour aller en habiter une autre; surtout sous Rodrigo Tellés de Alensés, qui n'épargna rien pour s'enrichir. On rapporte que sa devise était : « Périsse la race nègre si ses biens viennent dans mes coffres! »

Le capitaine Antonio Severino da Silva, qui gouvernait lorsque j'arrivai dans le Golungo Alto, n'eut pas de peine à se faire aimer, puisqu'il succédait à un tyran qui avait versé le sang des habitans. C'est un homme juste et ferme, sévère mais humain, qui s'occupait avec zèle de la réforme des abus. Il connaissait bien le caractère du nègre, parce qu'il avait gouverné successivement toutes les provinces du royaume.

Le receveur des impôts du Golungo Alto me donna un état du nombre des sobas et de celui des maisons ou des feux soumis à leur juridiction : il se montait à vingt mille cent vingt feux; ce qui fait soixante mille trois cent soixante habitans pour cette province, puisque l'on compte trois individus par feu.

Indépendamment des nègres soumis aux sobas, il

y en a un grand nombre, qui sont riches et vêtus à l'européenne et qui élèvent assez bien leur famille. Il y a aussi quelques familles de Portugais blancs, jadis déportés dans ces contrées.

Les sobas de cette province, qui comptent une grande quantité de maisons dans leur ressort, prennent le titre de potentat, qui sans doute est très pompeux en apparence, mais dans la réalité assez insignifiant; car si le soba qui se l'arroge n'exécute pas avec promptitude les ordres du régent, il est arrêté et mis en prison.

Le soba, de même que le reste du peuple, paie un impôt au gouvernement portugais pour les cabanes de ses femmes.

La loi du pays interdit toute espèce de chaussure, même aux sobas; mais ils en portent dans cette province depuis deux ans. Rodrigo Tellés de Alensés, alors régent, voulant montrer toute son autorité et saper les lois des nègres dans leurs fondemens, ordonna qu'à l'avenir un soba ne se montrât plus en sa présence sans être chaussé, sous peine de prison. Cet ordre fut exécuté dès le lendemain envers les sobas qui se présentèrent à une audience où ils avaient été cités. Quoiqu'il leur eût été impossible de se procurer des souliers, quand même ils l'eussent desiré, ils furent arrêtés. Les autres, frappés de terreur, s'en procurèrent à la hâte, afin de ne pas négliger les intérêts de leurs sujets, qui exigeaient souvent leur comparution à la régence. Une fois leur loi enfreinte, ils ne

s'y conformèrent plus, parce qu'ils trouvaient qu'il était plus commode de marcher avec des souliers que pieds nus.

J'ai dit plus haut que rarement un nègre en s'enfuyant emporte avec lui la charge qui lui est confiée, parce que, d'après une loi assez sévère et très juste, « toute charge perdue, volée ou endommagée est au « compte du nègre à qui elle a été confiée, et lui ou « sa famille doit la payer ». S'il fuit pour se soustraire à cette obligation, on saisit ses femmes et on les met en prison. Alors il vient lui-même se constituer prisonnier pour leur rendre la liberté, autrement il encourrait le mépris de tous ses proches. Les familles de ses femmes lui reprendraient de droit et sans aucune restitution de biens, celles qu'il traiterait si indignement. Il reste en prison jusqu'à ce que ses parens aient acquitté cette dette. Comme ceux-ci sont obligés de le nourrir, il ne coûte rien à l'état; voilà pourquoi l'administration ne s'occupe plus de lui quand il est arrêté.

Quand un nègre, appelé à comparaître devant le régent, se cache pour éviter soit le châtiment qu'il a mérité, soit le travail qu'on exige de lui; dans le premier cas on prend ses femmes, pour le contraindre à se présenter; dans le second on met son soba en prison, à moins que ce dernier n'envoie un remplaçant aussitôt qu'il est informé de l'absence du fuyard. Mais il est rare que le soba en agisse ainsi, il préfère aller en prison. Chez ces hommes démoralisés l'amour du

gain l'emporte sur l'honneur personnel. D'ailleurs la détention ne dure jamais long-temps. Dès que le soba entre en prison, son sceptre et les signes distinctifs de sa souveraineté sont déposés à terre dans sa maison, il ne les touche plus. Aussitôt qu'un des sujets du soba apprend qu'il est emprisonné, il se présente de lui-même pour faire le travail, qui était exigé de celui qui était caché. Le régent n'est pas obligé d'envoyer des soldats pour saisir le soba, ce dernier se constitue prisonnier à la première sommation. Mais aussitôt qu'il recouvre la liberté, il ordonne à la famille du nègre fugitif, de comparaître à jour fixe. Ces malheureux se mettent en devoir de chercher le coupable, et le conduisent ordinairement avec eux, pour apaiser, s'il est possible, la colère du prince qu'ils croient irrité. Le jour de l'audience arrivé, le soba, sans aucune marque de sa dignité, s'assied sur sa chaise magistrale. Il adresse un discours touchant aux parens du coupable; il finit en leur montrant son cou sur lequel il a eu soin de marquer l'empreinte du collier de fer qu'il a porté dans la captivité, et il demande quel est celui d'entre eux qui vient effacer ces marques honteuses pour tout homme, mais surtout affreuses pour un souverain, et d'autant plus affligeantes qu'un de ses sujets en a été la cause. Il leur expose qu'il convient que quelqu'un s'acquitte envers le pays de la dette contractée par la souffrance de leur chef. Il leur rappelle l'humiliation qu'il a éprouvée en se voyant dans une prison publique,

confondu avec des criminels, et traité comme eux. Il leur montre son sceptre tombé auquel il ne peut plus toucher avant que ses mains aient été purifiées des souillures qu'elles ont contractées, par les chaînes qu'elles ont touchées, pour alléger le poids qui pesait à son cou et le forçait à se courber vers la terre. Il regarde en soupirant les marques distinctives de sa dignité, il leur adresse un éternel adieu, puisqu'il en a été privé par la méchanceté d'un de ses sujets. Ses sanglots semblent dans ce moment arrêter sa voix. Quoique je fusse prévenu que les sentimens exprimés par ce discours étaient feints, puisque je savais que les sobas recherchaient ces sortes de châtimens, parce qu'ils tournaient à leur avantage, cependant le feu naturel et l'énergie d'un de ses chefs qui parlait en ma présence, me touchèrent au point que je fus sensible à ces démonstrations de tristesse.

Après avoir donné quelques minutes à sa prétendue douleur, et laissé à sa harangue le temps de produire son effet sur les assistans, il reprend son discours d'un ton plus doux; il leur peint son amour paternel pour eux, enfin il traite avec la famille pour le rachat du crime commis. Si elle est riche, il reçoit aussitôt la valeur d'un esclave, qui devient la propriété de l'état; mais de plus il prend autant qu'il peut pour le présent qu'il réclame pour lui-même. Quand il ne peut obtenir des ornemens, du sel ou quelques marchandises, il prend des vivres afin de soulager ainsi ses femmes d'une partie de leur travail, dans la culture des champs.

Partout chacune des femmes des sobas a son habitation particulière celle qui est le plus en faveur, reste seule avec lui. Elle porte le nom d'INVALÉ, ou princesse régnante. C'est elle qui a la charge de veiller sur les marques distinctives de la souveraineté. Tel que les bâtons, les marmites pour les divinations, le sceptre et les habits de gala; chez quelques sobas, elle doit aller au milieu de la nuit, dans la salle où sont les marmites sacrées, afin de recevoir les ordres des dieux qui apparaissent toujours sous la forme de lions et de panthères. Elle apprend d'eux ce qu'elle doit faire pour procurer une longue vie au soba, en le défendant contre les divinités ennemies.

La deuxième femme en dignité porte le nom de TAMBUIGILA; d'ailleurs, comme les autres femmes, elle habite une maison séparée. Le soba va l'y trouver quand il lui plaît. Elle n'est admise dans sa maison que lorsque celui-ci s'y trouve; elle ne s'assied pas à côté de lui comme l'invalé, mais se place vis-à-vis et par terre.

Dans une nuit, après quelques jours d'absence de la maison que j'habitais, je me relevai au bruit que faisait un serpent qui, pendant mon absence, s'était introduit dans une chambre voisine de celle que j'habitais. Je pris un fusil, je tuai le reptile, et je le plaçai sur une table, afin de l'examiner le lendemain.

A peine recouché, je fus réveillé par une irritation terrible sur la peau. J'allumai de la chandelle, et je vis que les fourmis voyageuses, qui depuis sept jours,

passaient continuellement près d'un des coins de la maison, y étaient entrées; elles couvraient les murs, le sol, le toit et mon lit; moi-même j'étais en proie aux morsures de plusieurs milliers de ces insectes, qui se promenaient sur mon corps.

Nous quittâmes aussitôt la maison en y laissant tous nos habits et entièrement nus, nous nous réfugiâmes à la régence, où nous passâmes la nuit. Le lendemain, je retournai au logis que j'avais abandonné. Les fourmis, après avoir dévoré tout ce qui s'y trouvait, avaient repris leur chemin ordinaire. Il ne restait sur la table que les os de la tête du serpent. Un vase rempli d'huile avait été comblé par les fourmis qui s'y étaient noyées; elles y formaient un monceau, composé de peut-être plus d'un million d'individus. Dans toutes les parties de cette province on trouve aussi la termite. Des routes faites en terre servent de chemins à ces insectes qui dévorent tout ce qu'on a le malheur de poser à terre.

Après avoir passé trente-six jours à parcourir et à examiner cette province, je songeai à aller dans celle des Dembos. Je m'attendais bien que le régent à qui j'annonçai ma détermination parlerait de difficultés terribles qui devaient contrarier l'accomplissement de mon projet; mais le tableau effrayant qu'il m'en fit surpassa ce que j'avais pu me figurer. Cependant comme je connaissais par expérience la manière de franchir les obstacles, je pensai que pour la suite je réussirais aussi bien que par le passé.

Quelques jours avant mon départ, j'eus occasion de connaître la vérité d'une coutume assez bizarre, et qui se pratique dans tout le royaume d'Angola.

En revenant de visiter la partie méridionale du Golungo Alto, je m'arrêtai dans un village, pour y passer la nuit. J'appris que, dans une maison voisine de celle où je demeurais, une femme était si mal, qu'elle ne pouvait vivre jusqu'au lendemain. J'entrai pour être témoin de ce qui se pratique au moment de la mort. M'étant approché, je pris la main de la malade, et je vis qu'elle était sur le point de rendre le dernier soupir. Ses enfans entouraient le lit, quelques femmes étaient assises autour du feu, le mari de l'agonisante était à côté d'elle. Tout le monde gardait le plus profond silence. Je m'aperçus bientôt que ma présence gênait la compagnie. Je priai ces nègres de ne pas faire attention à moi, ajoutant que j'étais leur ami et que je ne les trahirais point. Un nègre qui m'accompagnait leur confirma la vérité de mon discours. On fut alors plus tranquille. Bientôt l'approche de la mort éveilla l'attention. Aussitôt le mari de la mourante s'étendit tout de son long sur elle, comme s'il voulait lui témoigner son amour, et resta dans cette posture jusqu'à ce qu'elle eut expiré.

Le nègre regarde cette démonstration singulière comme un devoir indispensable et une preuve de son affection pour la personne qui meurt. Il est persuadé qu'elle doit lui procurer une heureuse réception dans l'autre monde. Quiconque manquerait à s'acquitter

de cette obligation, serait méprisé de toute sa famille et de ses amis; on le fuirait comme un monstre. Il serait presque certain de périr victime de la vengeance des parens de la femme.

J'étais très aise d'avoir été témoin d'une coutume aussi bizarre dont j'avais beaucoup entendu parler, et dont j'avais cherché en vain jusqu'alors à m'assurer par moi-même. (1)

(1) Pour la latitude et la longitude du chef-lieu de cette province, et les autres observations météorologiques, voyez les tables à la fin du 3e volume.

CHAPITRE XV.

Départ pour la province des Dembos. — Sobas de ces contrées. — Plantes. — Reconnaissance des nègres. — Manière d'empêcher le vol dans les champs.

Le 28 mars je partis en me dirigeant vers l'un des points où l'on trouve des bateaux pour passer le Zenza, je pris la route que l'on m'avait indiquée comme la plus intéressante. Je devais trouver sur mon chemin les banzas des sobas, Bango a Quitamba, Quilumbo a Catubia, Muta o Camba, Quiloangi qui a Muhendé, Quiloangi qui a Donda, et Sala Cabanga. C'est chez ce dernier, au lieu nommé Quiahundo, que l'on passe le Zenza.

Les sentiers qui conduisent chez Bango, suivent des pentes de tertres, de collines et de monticules. Je ne m'arrêtai chez ce soba, que j'avais déjà visité auparavant que le temps de déjeuner. En sortant de sa banza pour aller à celle de Quilumbo qui a Catubia, on trouve un coteau très escarpé, où les sentiers ont

été tracés avec si peu de jugement, qu'il faut continuellement monter et descendre.

Une petite pluie qui survint alors rendit les sentiers très difficiles à parcourir, et m'empêcha de faire des observations. Les vallées sont partout coupées de ruisseaux et couvertes de palmiers. Sur le penchant des tertres, des collines, et des montagnes, ainsi que dans les vallées, on retrouve partout l'emburtato aux grandes fleurs jaunes, semblables à celle du soleil (*helianthus*); le moangé aux feuilles dorées qui s'élève au-dessus des autres arbres et présente un coup d'œil magnifique (1). Parmi les montagnes que je mesurai, je n'en trouvai qu'une qui s'élevât à 630 toises au-dessus du niveau de l'Océan.

Après une marche très pénible, j'entrai à deux heures de l'après-midi dans la banza du soba Quilumbo qui a Catubia. Les porteurs qui m'avaient précédé l'avaient informé de mon arrivée prochaine. Il vint à ma rencontre. Je le trouvai à la descente de la montagne avec ses macotas. Il m'accompagna jusqu'à sa maison, et me pria de l'accepter. Il me fit présent de quelques poules, de légumes et de mafuma ou farine de manioc, pour mes porteurs. Je lui fis donner du tafia pour lui, des boucles d'oreille et un collier pour

(1) Je décrirai ces deux arbres dans un ouvrage sur la botanique d'Angola et de l'Afrique méridionale, que je me propose de publier plus tard. Je me contente de les indiquer ici, sous les noms usités dans le pays. Ils diffèrent essentiellement des arbres des autres parties du globe.

la première de ses femmes. Après cet échange de présens qui est considéré comme gage d'amitié et qui met à l'abri de tout acte d'hostilité, je me disposai à aller examiner les environs de la banza; mais auparavant j'invitai le soba à boire un verre de vin, et à manger quelques confitures pendant que je dînerais.

L'invalé, ou première femme du soba, profita de mon absence pour se revêtir de ses habits de fête. Elle prit son bâton, marque de sa dignité, et attendit mon retour dans la salle voisine de celle que j'occupais. Aussitôt que je revins, elle me fit demander la permission de venir me saluer. Quoique je l'invitasse à s'asseoir, elle resta debout tout le temps de la visite, parce qu'elle se rappelait l'ordre qui avait été donné à l'époque de la conquête du pays par les Portugais, et suivant lequel « le nègre ne doit pas s'asseoir en présence du blanc ». Elle ne se retira que lorsque je la congédiai.

Conformément à mon invitation, le soba entra bientôt, suivi de la seconde personne de l'état, et du golambole ou troisième personne. Il s'assit dans un siége vis-à-vis de moi, mais les deux nobles se placèrent par terre. Il partagea avec eux ce que je lui donnai, et il ne répondit à mes questions qu'avec la plus grande circonspection. Tout décelait en lui la crainte de se compromettre, et de s'attirer ma colère s'il refusait de satisfaire ma curiosité. Ayant tâché vainement de le rassurer sur mes desseins, je cessai de l'interroger, et je le congédiai.

Je trouvai dans les états de ce soba l'oranger, le citronnier, le ricin, le manguier, et le gouyavier. Ces arbres croissent au milieu même des forêts vierges, sur les bords des ruisseaux, dans les endroits les plus sauvages et les plus déserts, ce qui pourrait faire supposer qu'ils sont indigènes de l'Afrique; mais le palmier et l'imbondero sont les plus nombreux. Le palmier, qui est du genre *élaïs*, et le seul de la famille que j'aie trouvé dans l'intérieur, est très utile aux habitans; ils en mangent le fruit cuit sur les charbons, et ils en font aussi de l'huile. La liqueur que cet arbre leur fournit deux fois le jour est agréable et saine. Le manioc forme des forêts qui sont impénétrables. Les terres de la juridiction de ce soba n'ont qu'une lieue de largeur. La banza est au centre. Le peuple de ce lieu est très superstitieux; il est baptisé, mais il n'est chrétien que de nom. Quoique ses dieux soient quelquefois très exigeans, les prêtres se plaignent toujours qu'on célèbre peu de fêtes, et ils savent mettre à profit les plus petits accidens qui arrivent aux nègres, pour leur persuader que les dieux sont irrités et prêts à les accabler de leur courroux, et qu'il est nécessaire d'en arrêter les effets.

Le lendemain nous arrivâmes de bonne heure chez le soba Muta o Camba, que je ne trouvai pas dans sa banza. Aussitôt qu'il avait su que j'approchais, il était parti pour chercher lui-même les porteurs qui m'étaient nécessaires. La salle de réception était meublée d'une vieille table à tiroir, de quelques tabourets et

de deux châlits. Une croix en bois suspendue au mur annonçait que le soba était baptisé ; mais au-dessous du signe de la rédemption des chrétiens, je vis la boîte où sont renfermées les images des dieux et les vases consacrés à leur culte.

L'invalé, ou première femme du soba, ne tarda pas à venir me saluer et prendre mes ordres en son absence. Je la fis asseoir à côté de moi pour causer avec elle. Je tâchai de l'engager, par cette marque de bienveillance et de familiarité qu'un blanc ne donne jamais, à parler sans défiance. Elle ne fut pas insensible à cette attention, et après avoir répondu à toutes mes questions, elle m'apprit qu'autrefois les terres du soba étaient beaucoup plus peuplées qu'elles ne le sont actuellement, parce que la rigueur des régens envers les nègres les avait fait peu-à-peu déserter en grande partie. Le dernier, Rodrigo Tellés de Alenensés, s'était surtout signalé par sa cruauté. Un individu l'ayant offensé, il eut l'air de n'y avoir pas pris garde, mais la vengeance couvait dans son cœur. Il n'avait pas encore trouvé une occasion favorable de la satisfaire, lorsqu'il apprit qu'on lui envoyait un successeur, et ce rappel lui ôtait l'espoir de jamais la rencontrer. Alors, deux jours avant l'arrivée du nouveau régent, il se mit à la tête de quarante empacasseiros, et s'avança sur les terres d'un soba qui n'était pas sous sa juridiction, saisit le nègre dont il avait à se plaindre, et le fit fouetter avec tant de barbarie, que ce malheureux mourut au bout

14.

de trois jours des suites de ce terrible châtiment.

Ce crime resta impuni, parce que la justice est sans force et sans vigueur dans les possessions portugaises: en revanche, des fautes qui ne méritent que de simples punitions correctionnelles sont châtiées avec sévérité.

L'homme d'un caractère emporté qui donne un soufflet à quelqu'un qui lui dit des injures, qui lui reprochera des crimes ou des mauvaises actions, est bien heureux si, pour quelqu'un de ces délits, il n'est condamné qu'à trois ou quatre années de prison, parce que ce sont, aux yeux de la loi portugaise, des crimes qui emportent la peine des galères ou de la déportation, tandis qu'un assassin, un voleur, surtout si celui-ci est nanti de l'objet dérobé, souffrent rarement la peine due à leur méfait.

Est-il possible que le régent d'une province subisse la peine des excès dont il s'est rendu coupable, lorsqu'il a pour ami le juge qui doit prononcer sur son sort? Celui-ci, qui tient une maison de jeu ouverte, se gardera bien de trouver des torts à l'homme qui vient apporter sur la table du brelan les dépouilles des misérables qu'il a pressurés. Le dernier gouverneur de cette province la quitta, au bout d'une année d'administration, avec la somme de 32 contos de reis (200,000 francs). Il en perdit la plus grande partie en très peu de temps chez le juge de fora.

Voilà ce que me raconta la femme du soba Muta o Camba. En me parlant, elle était si agitée, qu'elle se leva pour donner plus de feu à son discours. Elle

s'imaginait que je pouvais faire droit à ses plaintes. Je la consolai, et bientôt elle reprit sa tranquillité.

Cependant, malgré ces peines et ces chagrins qu'elle ressentait si vivement, il me sembla que l'existence du soba était fort douce. Ces gens n'ont aucun souci réel : leurs besoins sont peu nombreux. Le petit impôt que leurs sujets leur paient volontairement leur suffit. Leur basse-cour est bien garnie. Ils ont toujours quelques nobles de service près d'eux, et s'ils n'étaient pas sujets aux caprices des régens et aux corvées, leur sort serait vraiment digne d'envie. Le tafia leur plaît beaucoup. Avant la conquête, ils se contentaient du vin de palme ; maintenant, en travaillant un peu, ils peuvent se procurer la liqueur spiritueuse, qui a tant de charmes pour eux.

Après avoir causé long-temps avec la femme du soba, voyant que mes porteurs étaient prêts, je partis. Elle m'accompagna jusqu'à l'extrémité de la banza. Quand je la quittai, je lui donnai un collier et des pendans d'oreille, qui lui plurent tant, qu'elle en resta la bouche béante, sans pouvoir me remercier.

Plus j'observais ces peuples, plus j'acquérais la conviction que, s'ils étaient traités plus humainement, ils seraient extrêmement dociles. Habitués à être méprisés par les blancs, ils ne sont que plus sensibles aux moindres marques d'attention que l'on a pour eux. Le plus petit présent qu'on leur fait leur cause de la surprise, parce que, donnant toujours, ils n'ont pas été accoutumés à recevoir.

A un quart de lieue de la banza, je traversai la rivière Muria, si fameuse par ses inondations, qui dans le temps des pluies interrompent les communications de Loanda avec les provinces de l'intérieur. Dans cet endroit ce n'est qu'un ruisseau, qui prend sa source à quatre lieues plus loin vers le nord, dans une montagne du territoire de Muta o Camba. Les forêts sont très belles. On voit, de distance en distance, des arbres qui portent des fleurs dont les thyrses élégans frappent d'admiration.

Dans ces forêts, la sauge, le romarin, le thym, le myrte, et d'autres plantes odoriférantes remplissent l'air de leurs émanations à un tel point qu'on en est incommodé, quand on passe sous les voûtes épaisses formées par les branches d'arbres et impénétrables aux rayons du soleil. On y observe la mauve, la guimauve, le plantain et beaucoup d'autres plantes médicinales. Les produits du règne végétal seraient pour une nation industrieuse plus lucratifs que des mines d'or. L'indigo croît partout dans les campagnes, où il est presque impossible de faire un pas sans le rencontrer. Le tabac est aussi abondant, et le nègre sait en tirer parti. Pour éviter la peine d'aller le chercher au loin, il le sème près de sa maison, et il le soigne.

Malgré mon vif desir de passer quelques jours dans ces forêts, j'avais hâte d'arriver pendant le temps des orages dans la province des Dembos, afin d'y être témoin des prodiges qu'on m'avait vantés. Ainsi je ne restai qu'un jour chez Quiloangi qui a Muhendé. Je fus fort

surpris d'y trouver l'écrivain que j'avais laissé chez le régent du Golungo Alto. Il avait avec lui quarante empacasseiros et quelques soldats. Il voulait arrêter un soba voisin pour avoir accueilli et caché quarante esclaves qui avaient fui à la mort de leur maître. L'écrivain se conduisit dans cette occasion, avec toute la promptitude et la prudence d'un homme versé dans l'art de se saisir de quelqu'un. Le lendemain de son arrivée, je vis passer de grand matin, dans la banza, le soba une chaîne au cou en considération de sa dignité, tandis que les esclaves avaient des menottes, et étaient attachés douze à chaque chaîne. L'écrivain aidé de quarante empacasseiros, était parvenu à s'emparer d'un nombre égal d'esclaves, qui cependant étaient déterminés à se défendre, parce qu'ils savaient qu'il perdraient la liberté.

Je quittai Quiloangi qui a Muhendé avec quelques guides qui connaissaient les environs et pouvaient répondre à mes questions. Deux des porteurs que m'avait procurés le régent du Golungo Alto, décampèrent pendant la nuit; s'imaginant que mon voyage serait trop long, ils étaient retournés chez eux. Leur fuite ne me causa aucun embarras, parce que les sobas chez lesquels on passe, sont obligés de fournir des nègres pour porter le blanc et ses marchandises chez le soba voisin qui est sujet à la même obligation. Ces chefs ne se refusent jamais à cette corvée, parce qu'ils sont tenus de nourrir le blanc, tant qu'il reste chez eux et qu'il leur tarde toujours dé s'en débarrasser le plus tôt possible.

J'arrivai bientôt dans la senzala Intendala, on appelle senzala un bourg gouverné par un patron qui n'est soumis à aucun soba. Ce mot de la langue bunda signifie bourg grand et bien peuplé. Emprunté par les Brésiliens qui ne l'ont pas bien compris dans l'origine, il désigne dans leur pays l'habitation d'un seul nègre. Intendala éloigné seulement d'une demi-lieue de Quiloangi qui a Muhendé est bien bâti, les cases sont revêtues en dehors, de paille artistement tressée, qui leur donne un aspect très propre. Les femmes de ce lieu se passent dans le lobe de l'oreille des morceaux de roseaux longs de quatre pouces, et du diamètre de six à sept lignes. Ce singulier ornement est façonné et peint de diverses couleurs. Il donne aux femmes un air bizarre, mais en général elles sont jolies, bien faites et assez spirituelles.

La senzala Manza n'est qu'à une lieue d'Intendala. La plus grande partie de ma caravane y arriva avant qu'un orage qui nous menaçait eût éclaté; mais comme je m'arrêtais à chaque instant pour regarder ce qui me paraissait intéressant, et que d'ailleurs la pluie rendait la marche très difficile sur l'argile détrempée, je ne pus entrer dans le village que vers la fin du mauvais temps.

Je restai trois jours à Manza, pour donner le temps aux personnes qui m'accompagnaient de rétablir leur santé, et surtout pour soigner ma femme, qui eut une petite rechute occasionée par l'orage qui la mouilla entièrement. Elle n'était pas encore bien rétablie de

la première attaque des fièvres qui l'avai[illegible] tée, et sa santé se trouvait affaiblie par les [illegible] du voyage.

Je profitai de ce délai pour examiner les environs parmi les choses les plus remarquables, je vis un arbrisseau avec des fleurs très curieuses. Lorsque les pétales tombent, il semble qu'ils sont remplacés par un autre bouton qui s'épanouit; c'est alors une fleur d'une forme et d'une couleur entièrement différentes de la première. La graine se trouve au milieu de cette seconde fleur dont les pétales dix fois plus grands que ceux de la première ont des nuances fort brillantes. Elles durent ordinairement sept ou huit jours, tandis que celles de la première meurent le lendemain de leur naissance. Les nègres assez ingénieux dans les noms qu'ils donnent aux objets, l'ont appelée mondongolo, ou la métamorphose.

Je cueillis avec soin de la graine, dans l'espoir de la propager en Europe; mais le temps qui s'est écoulé avant mon retour, me fait craindre qu'elle ait perdu sa vertu. (1) Mais au moins j'en ai conservé les dessins que je fis sur les lieux avec le plus grand soin.

Les habitans de cette senzala ne sont ni complaisans ni affables. Ils refusèrent de me vendre des vivres, prétextant qu'ils n'en avaient pas. Ils me prenaient pour

(1) J'en ai donné à M. Mirbel, membre de l'Institut, professeur au jardin des plantes, et célèbre botaniste. Je n'ai point entendu dire qu'elle ait levé.

un officier portugais, et supposaient que suivant l'usage je ne payerais pas ce que l'on me fournirait.

Après plusieurs tentatives inutiles pour convaincre ces gens que je leur compterais le prix des choses qu'ils apporteraient, je fus réduit à faire venir le patron à qui je déclarai d'un ton très résolu que toutes les maisons allaient être fouillées, que tous les vivres que j'y trouverais seraient pris sans paiement; que si au contraire on me livrait ceux dont j'avais besoin, j'en donnerais la valeur, et qu'on ne toucherait à rien de ce qui appartenait aux habitans.

Le patron qui avait juré d'un air de bonne foi que les habitans étaient réellement réduits à la disette, craignant que sa maison ne devînt un des magasins qui contribueraient gratis à mon approvisionnement, sortit sans mot dire, et quelques minutes après il reparut avec un grand nombre de nègres, chargés de haricots, de mafuma et même de viande sèche. Je n'achetai pas le quart de tout ce qu'on m'apportait.

Une des femmes du patron m'avait vendu des vivres; cela occasiona une dispute entre le patron et les nègres qui l'accusaient de leur avoir défendu de rien fournir au blanc, afin de se réserver le bénéfice de la vente; alors cet homme voulut obliger sa femme à donner au peuple les objets qu'elle avait reçus de moi; mais elle refusa obstinément de consentir à cet arrangement. L'altercation dura long-temps. Enfin on m'offrit de porter jusque chez le soba voisin toutes ces provisions, si je voulais les acheter; ces nègres desi-

raient ardemment de posséder des aiguilles, du fil et de la verroterie.

Le quatrième jour, à deux heures de l'après-midi, je fis partir ma caravane pour aller coucher à la senzala Guimbugo, éloignée d'une lieue; ensuite je me mis en route. Le patron de la senzala Manza, devenu vraiment mon ami, depuis qu'il savait que je ne pillais pas, et qu'au contraire, je payais généreusement, voulut m'accompagner jusqu'aux confins de son territoire. Il engagea même beaucoup d'habitans à imiter son exemple. Le bourg Manza est situé sur le sommet d'une haute montagne, dans laquelle on trouve de belles améthystes, et dont la pente est très rapide. De son sommet la vue se promène sur des plaines, des collines et des montagnes dont les cimes se perdent dans les nues. Le ruisseau Oualo, après avoir coulé sur un lit rocailleux en formant de distance en distance de petites cascades bruyantes, arrose le pied de ce mont entouré d'arbres touffus qui bordent les sentiers, et forment des voûtes impénétrables aux rayons du soleil.

Toutes les montagnes et les collines de cette partie du Congo offrent du quarz dans toutes leurs déchirures, et partout où des éboulemens laissent apercevoir ce qui se trouve sous la croûte extérieure.

J'arrivai à quatre heures à la senzala Guimbugo. Le patron de ce bourg m'avait attendu assis à l'ombre de grands arbres, à une demi-lieue de son habitation. Après m'avoir complimenté, il m'accompagna. Il avait

fait préparer la meilleure maison du lieu pour me loger. Il me combla de prévenances; les habitans s'empressèrent de m'apporter des vivres afin d'obtenir en échange de la poudre fine; ils la préféraient à la grosse. La renommée de ma générosité et de ma bonne foi m'avait précédé, et l'on ne craignait pas de se présenter devant moi les mains pleines. Je donnai un peu de poudre au patron et quelques bijoux à ses femmes; mais ayant déjà plus de provisions qu'il ne m'en fallait, je n'achetai rien.

Cette partie de la province des Dembos est insalubre. Les enfans y sont sujets à la coqueluche; les maladies y sont fréquentes et presque toujours funestes, malgré les jongleries des sorciers. Beaucoup d'habitations sont placées dans des gorges de montagnes, des vallées étroites et des terreins couverts d'arbres touffus, ce qui doit occasioner les maux qui désolent ces cantons. Mais ces campagnes, si nuisibles à la santé, sont extrêmement pittoresques, et souvent elles m'ont offert des paysages qui rivalisaient avec ceux que j'avais précédemment admirés. D'ailleurs la température est agréable; de belles fleurs naissent dans les forêts, des fruits excellens y abondent et procurent à l'homme une nourriture qu'il n'est pas obligé de se procurer au prix de ses sueurs.

Parmi les fleurs je remarquai celles du chagas, plante de la famille des légumineuses. Les nègres en entourent leurs habitations; la carène est de couleur rouge, et les ailes sont d'un jaune doré. Des plantes

grimpantes, ornées de fleurs de différentes nuances, entourent les tiges.

Quoique le temps fût pluvieux, je parcourus les environs de ce village. Je trouvai beaucoup d'améthystes dans le ruisseau qui arrose ce lieu, et dont je suivis quelque temps les bords. Divers indices me portèrent à croire que le terrein pouvait recéler quelque métal. Malgré les marques de mécontentement que me témoignèrent mes ouvriers, qui ne voulaient pas rester exposés à la pluie, je fis donner quelques coups de tarière. A cinq pieds de profondeur, l'instrument rapporta un morceau de plomb sulfuré, et rencontra de la résistance.

Cependant la pluie tombait déjà par torrens, et la plupart des nègres avaient repris le sentier qui conduisait au village. Je les suivis, déterminé à revenir le lendemain; mais il n'y eut pas moyen de les décider à reprendre les fouilles, sous prétexte qu'ils étaient porteurs et ne pouvaient exécuter ce que je voulais leur faire entreprendre. L'eau du ruisseau a un goût nauséabonde.

Je partis le lendemain, et pour témoigner à mes porteurs que j'étais mécontent d'eux, je ne leur fis pas distribuer la ration de tafia : ils comprirent par là que, s'ils refusaient de m'aider dans mes travaux, je ne leur accorderais plus que l'étape, suivant ce que la loi prescrit.

A une lieue de cette senzala, je traversai un village où demeure le capitaine des empacasseiros : c'est un-

titre conservé à l'héritier d'un nègre qui, à l'époque de la conquête, s'était distingué à la tête de ses compatriotes. Il est patron de ce lieu et ne dépend d'aucun soba. Les mobirès ou nègres, dont la corvée pour le roi de Portugal est d'exploiter les mines de fer et que j'avais pris dans la dernière senzala, étaient très intelligens. J'appris d'eux les noms des lieux où je passais, celui des arbres et des plantes, l'utilité et l'usage de ces végétaux en médecine, leurs vertus (1) particulières quand les dieux les prenaient sous leur protection; les miracles qui s'opéraient par leur entremise, et les malheurs qui accablaient les hommes assez imprudens pour fouler aux pieds les fleurs sacrées. On conçoit que je n'ajoutai pas une foi implicite à ces discours.

On trouve partout un fruit rond, que les habitans nomment débolé. Sa coque, aussi dure que celle du coco, est couverte d'un brou qui, de même que celui des noix d'Europe, tache les mains pour plus de quinze jours. L'amande verte est très amère; mais, parvenue à sa maturité, elle est d'une acidité fort agréable : c'est un excellent rafraîchissant dans les fièvres.

Au-delà de la senzala Guimbugo, nous ne rencontrâmes plus de ruisseau qu'à une distance assez considérable. La campagne offrit l'aspect de l'aridité, et la

(1) Je n'ai jamais cru à aucune vertu des plantes que lorsque j'en ai été témoin dans plusieurs circonstances.

chaleur, qui augmenta considérablement, rendit la marche très pénible. Les porteurs, qui avaient négligé de s'approvisionner d'eau, souffraient beaucoup de la soif; ils étaient presque incapables de monter et descendre continuellement les flancs escarpés des montagnes et des coteaux. Combien de fois, dans cette terrible journée, je fus trompé par l'apparence des fruits, qui de loin semblaient me promettre un rafraîchissement salutaire, qui, à mesure que je m'en approchais, ne m'offraient que des capsules sèches. Je fus surtout déçu par celui de l'imburtuto, dont l'écorce verte recouvre des graines sans aucune pulpe. Sa couleur le fait distinguer de fort loin. Les fleurs sont si semblables à celles du soleil (*helianthus*), que, détachées de l'arbre, on s'y tromperait. Cet arbre n'est cependant pas du genre de cette grande plante. Dès dix heures du matin, le thermomètre marquait à l'ombre 32°.

Lorsque après quatre heures de marche, le murmure du Mucundo, petit ruisseau, vint frapper nos oreilles; la joie extrême des porteurs me fit juger de leurs peines. Je réfléchis aux précautions que j'aurais à prendre quand, dans la suite, je serais obligé de traverser des déserts entièrement dépourvus d'eau. La soif que j'avais éprouvée me prouvait combien les hommes qui portaient des fardeaux avaient dû pâtir.

Quelques momens de repos réparèrent nos forces, et la caravane se remit en marche. Après avoir passé Calumbo, je vis au milieu d'un bosquet épais une

liane épineuse, qui s'élevait jusqu'au haut des arbres, qu'elle enlaçait fortement de ses nombreuses branches. Je la fis couper au pied et je la mesurai. Sa longueur était de cent quatre-vingt-sept pieds sept pouces quatre lignes. Chacun de ses aiguillons avait au moins un pouce de circonférence à sa base et une pointe aussi aiguë que l'aiguille la plus fine.

Lorsque nous eûmes traversé le Hola Hola, autre rivière, éloignée de trois quarts de lieue du Mucundo, il fallut encore rentrer dans les bois; mais les chemins y étaient presque impraticables: ils ne répondaient que trop à la peinture effrayante que le régent du Golungo Alto m'avait faite. Les sentiers sont presque impénétrables pour le nègre même, tant ils sont étroits. On est obligé d'y marcher courbé, afin de passer sous les lianes qui entourent et réunissent ensemble les branches des arbres, et d'éviter les épines et les ronces qui déchirent le visage. On ne peut faire un pas, sans être exposé à froisser le coha, plante de la famille des urticées, qui s'élève à la hauteur de quatre à cinq pieds, et qui, par le seul contact, couvre le corps de boutons très cuisans. La sensation est si pénible, que j'ai vu plusieurs nègres se rouler par terre, comme saisis d'une espèce de fureur. La difficulté de traverser ces forêts est encore augmentée par la direction des sentiers, qui ne sont jamais droits, excepté sur les pentes des montagnes, et alors ils sont à pic. Cette coutume de tracer les sentiers en lignes tortueuses, tient à la manière dont les nègres font la

guerre: elle empêche une attaque générale et donne la facilité de fuir quand on ne se croit pas le plus fort pour remporter l'avantage.

Après sept heures de marche, pour parcourir deux lieues et demie, nous arrivâmes à Diahundo sur les bords du Zenza. Le capitaine du port vint à ma rencontre, et après m'avoir souhaité toutes sortes de prospérités, il ordonna que l'on commençât à effectuer le passage du fleuve. L'orage qui nous menaçait depuis long-temps éclata en ce moment, ce qui nous empêcha d'offrir le sacrifice accoutumé dans ces circonstances; mais comme le pilote promit de s'acquitter de ce devoir, aussitôt après, mes nègres s'aventurèrent sur les ondes du Zenza. Malgré la promptitude de l'opération, nous arrivâmes très mouillés par la pluie chez le soba Gando Aganga, qui habite l'autre rive.

Ce chef apprit avec peine qu'il serait obligé de me fournir cinq porteurs pour le lendemain. Ses états sont presque déserts. Sa banza, autrefois très peuplée, est aujourd'hui abandonnée; il l'habite seul, avec ses femmes. Le nombre de ses sujets est si limité, qu'il est rarement obligé de donner des hommes pour la corvée. Ce qui l'empêche d'avoir continuellement un macota chez lui; il n'en avait pas à mon arrivée. Il ne lui restait donc d'autre ressource que de prendre son bâton, et d'aller lui-même chercher les porteurs. Ce qu'il fit assez gaîment, malgré la pluie. Je le régalai d'un verre de tafia, et d'un morceau d'étoffe pour se couvrir les épaules. Enfin, de plus, je

lui promis encore de la liqueur délicieuse à son retour.

Je pris possession de la plus grande salle de sa maison. Ses femmes se retirèrent dans deux autres qui étaient au fond. Elles me parurent vivre en bonne intelligence, chose assez rare entre rivales. Suivant l'usage, chacune d'elles avait sa maison particulière; mais elles se réunissaient tous les jours pour manger et soigner leurs enfans. Accoutumées au travail, elles s'entendaient facilement pour les affaires du ménage. Elles semblent ne s'occuper que d'améliorer le sort de leur maître et seigneur. Elles allaient alternativement aux champs, et celles qui restaient à la maison préparaient les repas. Les maisons des princes, dans ces pays, encore dans l'enfance de la civilisation, sont, comme dans les contrées policées, beaucoup plus grandes et plus élevées que celles des sujets; les nègres les construisent avec plaisir. Ils semblent s'enorgueillir du palais de leur souverain, ils en parlent avec enthousiasme, ils en décrivent la beauté avec un orgueil patriotique, ils les comparent à ceux des princes voisins, et ils ne manquent jamais de les trouver plus élégans, plus vastes, mieux bâtis. Il est facile de distinguer l'habitation du prince au milieu des huttes qui les entourent; les portes en sont mieux faites. La façade est accompagnée de quelques ornemens.

Le soba était peiné de régner à-peu-près sur un désert, il en accusait la méchanceté du régent de la province, il regrettait son ancienne grandeur. Il aurait dû s'en réjouir, parce que sa pauvreté le préservait

de toute vexation, et il ne recevait plus journellement les ordres, qui autrefois le tourmentaient sans relâche. Alors il ne pouvait se promettre un seul jour de tranquillité. Maintenant, au milieu de ses femmes et de ses enfans, il passait des mois entiers sans être inquiété.

Voulant éviter d'être encore surpris par les orages qui, dans toute cette contrée, ne commencent que le soir et ne durent que quelques heures, je fis partir ma caravane le lendemain de très bonne heure, espérant ainsi être à couvert avant que la pluie tombât.

J'avais déjà observé que les oiseaux se plaisaient à faire leurs nids en compagnie. J'en avais quelquefois compté de trente à quarante sur quelques arbres, et je croyais avoir vu une chose extraordinaire, mais aujourd'hui j'ai eu l'occasion de me convaincre que ce n'était rien de remarquable. A peu de distance de la banza de ce soba, j'ai trouvé dans des fonds, des palmiers, sur chacun desquels il y avait de cent cinquante à cent soixante-dix nids. Les grandes feuilles de ces arbres en étaient entièrement couvertes; mais ce qui me surprit le plus, fut le bon accord qui régnait dans cette reunion d'êtres de familles différentes. Je distinguai plus de quinze espèces d'oiseaux. Chacune reconnaissait son nid, et ne pensait pas à troubler la paix des autres. Ils le placent toujours à une bifurcation des branches, pour éviter que le vent ne le fasse tomber ou ne le dérange, et passent deux mois à le construire. Ils ne les garnissent pas de plumes, parce qu'elles sont trop chaudes pour ces contrées; mais les tapissent d'herbes

très fines. Ils évitent les cantons secs et arides, et recherchent la proximité des marais et des terres labourées; ils ne redoutent pas le nègre qui ne les a jamais effrayés du bruit des armes à feu. Leur instinct est vraiment singulier. Comme l'ardeur des rayons du soleil pourrait nuire à leur couvée, ils arrivent à leur nid par une espèce de couloir fait en forme de cornue recourbée.

L'air de cette vallée était si fortement imprégné de l'odeur suave du réséda, que les porteurs se hâtèrent d'en sortir pour éviter les maux de tête qu'ils auraient ressentis. Mais un marais ralentit bientôt notre marche et les fatigua tellement, qu'ils furent obligés de s'arrêter pour prendre du repos. Ils enfonçaient jusqu'aux genoux dans la vase; nous employâmes une demi-heure à traverser à-peu-près une largeur de cent toises. Heureusement, un joli potager que nous apercevions devant nous, encourageait les nègres à redoubler d'efforts.

Mes porteurs qui ne connaissaient pas cette campagne, la trouvèrent ravissante. Un ombrage agréable, une fraîcheur délicieuse, une eau limpide, des bananiers et des palmiers qui leur fournissaient à-la-fois une nourriture délicate et une boisson spiritueuse; des champs plantés de maïs et de manioc dans la plaine, des forêts sur les collines; tout ce qu'ils pouvaient desirer était réuni, ils s'écriaient que c'était le plus beau lieu de la terre. Je reconnus qu'il leur paraissait réellement incomparable, car lorsqu'il fallut se remettre en marche, ils ne voulaient pas bouger, ils demandaient à y passer au moins une journée. Je

consentis à y déjeuner pour leur procurer encore une heure de contentement. La vue de quelques plats de viande que l'on servit sur ma table, leur rappela qu'il y avait un bonheur encore plus grand que celui de rester couché à l'ombre en mangeant des bananes et en buvant de l'eau. Ils vinrent s'accroupir autour de moi, pour attendre les os ou les morceaux qu'il me plairait de leur donner. Ils se battaient pour ces os, qu'ils faisaient craquer sous leurs dents, ils léchaient les assiettes; en un mot, ils ne laissaient rien sur les plats, ni sur les os que leurs dents ne pouvaient casser.

J'arrivai de bonne heure chez le soba Cavunga Capassa. Il était absent, mais aussitôt qu'il apprit ma venue, il revint chez lui; il eut même la précaution d'envoyer à l'avance quelques-uns des macotas de sa suite, pour faire préparer les vivres dont j'avais besoin. Il ne se présenta devant moi qu'après en avoir obtenu la permission, quoique je fusse logé dans sa maison.

Au moment de mon dîner, il vint accompagné de ses nobles et de quelques-uns des principaux de ses sujets pour avoir le plaisir de me voir et de me servir. Il me prenait pour un Portugais, puisque j'étais blanc, ces nègres qui n'ont jamais entendu parler que du mouéné poutoù, ou roi de Portugal, croient qu'il est le souverain de tous les hommes blancs. Pendant mon dîner, je fis verser au soba et à ses nobles quelques petits verres de tafia; il ne but que le premier, et fit

passer les autres à ses sujets qui se tenaient à la porte de la maison. Le souverain nègre partage toujours avec ses inférieurs ce qu'on lui donne, les nobles en usent de même, non pas avec tout le peuple, mais avec les gens qu'ils distinguent; ils ne sont pas tenus aux mêmes obligations que le prince. Je causai assez longtemps avec ce soba, et lorsque je finis de dîner, je lui fis donner au moins le double de la valeur des vivres qu'il m'avait envoyés. Cette générosité inattendue et sans exemple le surprit tellement, car jamais il n'avait été payé pour les provisions qu'il avait fournies aux officiers portugais, qu'il fit assembler tout son peuple, et se mettant à sa tête, me témoigna toute sa reconnaissance en poussant des cris de joie et en battant des mains.

Ce soba n'était pas sous la juridiction du régent du Golungo Alto; il appartenait à la province des Dembos. Les Portugais, en divisant le pays, n'ont pas pris en considération les limites marquées par la nature. Ils auraient dû choisir le cours du Lombigé ou du Zenza pour marquer la séparation entre les provinces de Golungo Alto et des Dembos. Ce soba dépend du dembo. Cahenda. Il respecte beaucoup ce dembo, à qui il paie tribut, et chez qui il va faire de temps en temps le service que son rang lui assigne près la personne de ce prince.

Le lendemain, les sujets de ce soba se rangèrent devant la porte de la banza. Ils gardèrent le plus profond silence jusqu'au moment de mon déjeuner. Alors

chacun prenant un instrument placé à côté de lui, ils commencèrent à jouer des airs nationaux, qu'ils animaient par leurs gestes. Leur concert n'avait certainement rien d'harmonieux pour l'oreille, mais il me prouva qu'ils avaient conçu l'idée de l'harmonie. Leurs instrumens étaient faits en bois, et avec des cornes d'animaux ou des dents d'éléphant, tous d'inégale grandeur pour varier les sons. On souffle par un trou pratiqué à sept ou huit pouces de la pointe des dents ou des cornes, et l'on ferme ou l'on ouvre l'autre ouverture avec la main, selon que l'on veut enfler ou diminuer le son. Comme je reçus ces gens avec bonté, et que je leur fis donner quelques ornemens quand ils se retirèrent, ils ne rentrèrent chez eux qu'après avoir parcouru toute la banza, en s'écriant : *le bon blanc!*

La banza du soba de Cavunga Capassa est à 496 toises au-dessus du niveau de la mer. Le thermomètre, à huit heures du matin, se soutint toujours entre 20 et 22°; à midi, entre 24 et 25°; à deux heures PM, entre 26 et 27°; à quatre heures PM, entre 23 et 24°.

Les montagnes se dirigent toutes de l'est à l'ouest. On y trouve, à différentes hauteurs, du cristal de roche, du mica et du marbre. Le terrein est peu cultivé. Les habitans se contentent de semer dans quelques endroits un peu de maïs et de haricots, parce que le manioc est si abondant autour d'eux, qu'il couvre quelquefois des espaces de plusieurs lieues carrées.

Ces hommes montraient un degré de pénétration qui me surprit. Ils avaient réfléchi aux moyens d'améliorer leur situation. Ils parlaient des devoirs des chefs envers les peuples, et du peuple envers les chefs. Ils demandaient pourquoi ils avaient des chefs à qui ils devaient payer des tributs. Ils voulaient savoir s'il en était de même chez les blancs. Ils accusaient leurs dieux d'impuissance; ils s'irritaient d'être inférieurs aux blancs.

Ainsi, malgré les efforts des Portugais pour fermer leurs possessions de l'Afrique aux nations éclairées, le desir d'une meilleure condition semble se propager dans ces régions lointaines et presque sauvages. Ces nègres, qui n'ont pas même une idée de la théorie de la liberté, rêvent aujourd'hui l'indépendance; non-seulement ils souhaitent de n'être plus soumis aux Portugais, mais, comme tous les hommes qui ont été long-temps courbés sous le joug du pouvoir arbitraire, ils ignorent qu'il ne peut exister de véritable liberté que sous un pouvoir assez fort pour maîtriser et réprimer les écarts des membres de la société : en conséquence, ils voudraient n'obéir à personne. Ils se demandent pourquoi ils paient des impôts. Leur pensée est généreuse, elle annonce qu'ils sentent la dignité de l'homme; mais ils n'ont pas une idée nette et raisonnable de la liberté.

D'ailleurs, ces nègres sont plongés dans une superstition dégoûtante; ils m'ont paru dénués de toute énergie, et peu capables d'une action courageuse; de

plus, ils n'ont aucun livre dont la lecture puisse les instruire, aucune communication avec des hommes plus éclairés qu'eux. Cependant plusieurs apprennent à lire et à écrire le portugais. Ils étudient cette langue, parce que cette connaissance leur donne une grande prépondérance parmi leurs concitoyens. Mais je ne puis m'empêcher de frémir d'épouvante en songeant aux maux affreux qui résulteraient des efforts de peuples si grossiers pour s'émanciper ; à quelles cruautés horribles ne se livreraient-ils pas? Les massacres, l'incendie, la dévastation, leur paraîtraient de justes représailles des injustices qu'ils ont long-temps souffertes ; ils égorgeraient même les enfans à la mamelle, afin de faire disparaître entièrement la race de leurs anciens tyrans, nom qu'ils donnent entre eux aux Portugais. Ils disent dans leur langue *mundélé coufunbessa*, le blanc est un tyran. Prévoir une catastrophe n'est pas la desirer, et il est permis à tout homme clairvoyant de l'annoncer, quand il est persuadé qu'elle arrivera. Je pense que dans un temps plus ou moins éloigné, le Portugal cessera de donner des lois aux nègres du Congo. Peut-être entre-t-il dans la politique de cette puissance de tenir ces peuples dans un état de pauvreté qui lui semble devoir éloigner le jour de leur indépendance, car ces hommes grossiers ne savent pas que l'on peut être libre et ne rien posséder.

Les Portugais, par zèle pour la religion chrétienne, se sont efforcés de détruire l'idolâtrie chez le nègre,

tandis que le meilleur moyen de maintenir leur domination aurait été au contraire de lui laisser ses superstitions et sa foi aux oracles de ses faux dieux, puisqu'ils pourraient s'en servir comme d'auxiliaires puissans pour maintenir leur pouvoir : il leur suffirait de gagner les devins et les prêtresses, ministres de ces dieux, et d'en former un corps qui leur serait dévoué, et qui alors rendrait des oracles constamment en leur faveur.

Il suffit que quelqu'un place dans un champ un objet en déclarant que c'est un sort, pour faire respecter ses moissons. Un matin, en parcourant la campagne, la faim me fit allonger la main pour prendre un épis de maïs; aussitôt mes nègres poussèrent un cri d'effroi qui retint mon bras. Ils s'empressèrent de m'avertir qu'il y avait un sort jeté sur quiconque toucherait ce maïs, et me montrèrent aussitôt une branche d'arbre enfoncée dans la terre, et à laquelle était suspendue une petite calebasse; au pied on voyait une branche de piment, une racine de manioc, et un épis de maïs avec des morceaux de bois croisés par-dessus. Ces emblèmes indiquaient les objets que le sort était destiné à protéger. J'examinai la calebasse : elle contenait un liquide d'une odeur fétide. Je la remis à sa place, et je continuai mon chemin sans toucher à rien, car on doit respecter partout les coutumes et les usages d'un peuple, si l'on veut en être considéré et en obtenir les informations que l'on desire.

Les nègres m'expliquèrent que si quelqu'un osait emporter les fruits protégés par le sort, il ne tarderait pas à être puni de son impiété; qu'il ne pourrait de long-temps apaiser les dieux, et qu'il devrait s'estimer très heureux s'il ne devenait pas victime de son crime, ajoutant que si les dieux lui conservaient la vie, c'était en reconnaissance de quelque bonne action précédente.

Cette partie de la province me parut insalubre. Tous les enfans y sont attaqués de la coqueluche, les adultes y sont affligés de divers maux tantôt d'enflures aux jambes et aux pieds, tantôt de difformités aux bras et au visage; quelques-uns avaient des goîtres, d'autres des tumeurs au nombril, qui finissent par leur causer la mort.

Le soba se montra d'abord disposé à répondre à mes questions; mais, voyant que je les multipliais, il craignit que je n'eusse le projet de lui nuire. Quand je lui parlai de ses dieux, de sa croyance, et des cérémonies de sa religion, il resta un moment pensif, puis se tournant vers moi d'un air troublé, il me dit : « A « quoi bon tous ces discours? Ton dieu et le mien « ce n'est qu'un; ainsi tu sais d'avance toutes les ré« ponses que je pourrais te faire. » En vain j'essayai de lui persuader qu'en l'interrogeant, mon unique but était de m'instruire, il s'imagina que je lui tendais un piège, et refusa obstinément de me répondre, ou bien le fit d'une manière qui ne m'inspirait nulle confiance.

Plusieurs nobles, que le desir de causer avec moi engagea à me suivre, furent plus communicatifs; je gagnai leur amitié et leur confiance en leur donnant quelques petits verres de tafia. Dans ce canton tout le monde est idolâtre; les plus renommées des nombreuses divinités sont : Quibuco et Lamba Lianquita. Chacune est représentée sous une forme particulière. Ces nègres croient que la mort n'est que le résultat de l'ennui qu'éprouve l'âme, d'être renfermée dans le corps où elle se trouve, et de son desir de passer dans un autre où elle sera plus heureuse. Ils savent que les missionnaires ont prêché un autre dieu, différent de ceux qu'ils honorent. Ils le nomment le dieu du roi de Portugal. Ils savent que la religion de ce dieu a des cérémonies qui lui sont propres, mais ils les regardent comme si inférieures à celles qu'ils pratiquent, qu'ils jugent du pouvoir du dieu, par la manière dont il est honoré. La messe ne leur offrant rien de frappant, ils considèrent le dieu des blancs comme étant de bien peu d'importance, puisqu'il se contente de si peu de chose; tandis que ceux qu'ils adorent demandent encore de nouvelles offrandes après que les fidèles ont célébré des fêtes qui leur ont coûté tout ce qu'ils possédaient.

Leurs morts sont enterrés sur le bord des sentiers, selon la coutume générale de ces pays. Les veufs et les veuves ne portent le deuil qu'un mois après l'intamé qui dure huit jours comme dans les autres provinces. Les fêtes des funérailles ressemblent en tout à celles

de la province du Golungo Alto. Un mois après qu'elles sont terminées, les femmes et les hommes peuvent chacun contracter de nouveaux liens.

Quand un soba meurt, la cérémonie de l'intamé dure douze jours. On enterre le défunt dans la nuit du troisième au quatrième, et c'est de ce moment que date le règne de son successeur. Ce n'est qu'à ce moment qu'il peut prendre possession du commandement et des biens de l'état. On le conduit au palais qu'il doit habiter. Les instrumens de musique, qui sont des propriétés de l'état, lui sont apportés; les signes distinctifs de la souveraineté lui sont mis entre les mains; enfin on lui amène les femmes du soba défunt, objet le plus important aux yeux de ces peuples, quoiqu'il soit présenté le dernier.

Dans cette province, le fils hérite de son père. Si celui qui succède au pouvoir a encore sa mère, elle se trouve nécessairement au nombre des femmes qu'on lui remet. Il doit la donner à celui des nobles qu'il estime davantage, mais il garde pour lui les autres. Ces femmes conservent les titres qu'elles avaient pendant la vie du père; et celles que l'héritier avait prennent ceux que son nouveau rang leur acquiert.

La cérémonie de prendre possession du pouvoir et des biens terminée, les fêtes commencent. Jusqu'à ce moment la population n'a encore donné aucune marque de réjouissance. On s'est seulement occupé d'assurer les droits du successeur; d'écouter les réclamations que le public pourrait élever contre l'homme appelé à

succéder, et de juger s'il y avait droit ou non d'après les faits allégués de le priver de son droit d'hérédité.

Les sobas ont un lieu séparé pour leur sépulture; et on déploie pour eux plus de pompe aux fêtes de l'intamé qu'à celle d'un simple particulier. On y célèbre toujours les jeux auxquels le défunt se livrait plus volontiers pendant sa vie; mais en général ces jeux se célèbrent de la manière suivante.

Le nouveau soba debout et appuyé sur son bâton, donne sa main à baiser aux musiciens qui, avant de commencer leur concert, se mettent à genoux devant lui pour demander son consentement. Il s'arme ensuite d'un sabre qui est fiché en terre au milieu de l'arène et d'un bouclier suspendu à la garde; pour montrer son adresse il doit passer avec vitesse ce sabre sur sa tête et devant ses jambes, sans se blesser. Il se couvre de son bouclier fait d'un morceau de cuir de bœuf, ou de peau d'hippopotame, et feint de parer les coups d'un adversaire; après avoir déployé ainsi son habileté, il remet le sabre au milieu de l'arène. Un de ses sujets le prend bientôt et va le déposer aux pieds du soba, en frappant des mains pour lui marquer sa soumission, et implorer la permission de s'escrimer avec cette arme. Aussitôt qu'il l'a obtenue, il en fait usage. Chacun à son tour suit cet exemple. La prouesse la plus applaudie consiste à faire coucher un enfant au milieu de l'arène et en agitant le sabre de toutes les manières, à tourner autour de lui sans jamais l'atteindre. Les postures, les gestes grossiers mais significa-

tifs, la musique de ces nègres, tout annonce leur caractère belliqueux.

Le nègre de ces contrées n'a aucune idée de son âge; il ne connaît aucune époque à laquelle il puisse rattacher un espace de temps, dont la marche rapide ne l'occupe nullement : il sait qu'il est vieux quand l'âge amortit ses passions et commence à détruire sa vigueur.

Je m'arrêtai quatre jours chez ce soba, pour laisser à mes gens le temps de se reposer; mais je m'aperçus, durant une excursion que je fis dans la matinée du quatrième jour, que mes forces m'abandonnaient : l'effet de la fatigue et de la pluie à laquelle je m'exposais tous les jours, commençaient à m'empêcher de dormir tranquillement.

Lorsque nous nous remîmes en route j'étais souffrant. Malgré la chaleur brûlante du jour, je tremblais. Mais le desir d'arriver bientôt sur les bords du Lombigé, afin de pouvoir profiter du premier moment que les eaux baisseraient pour passer cette rivière, me fit partir malgré cette indisposition. D'ailleurs, je crus qu'elle disparaîtrait bientôt. Je refusai la musique qui devait m'accompagner, et je priai même le soba de ne pas venir avec moi, parce que je ne serais pas en état de converser avec lui.

Je fus en proie à une fièvre terrible pendant tout le voyage de la ville de ce soba à celle de Cavunga Cahuï, où j'arrivai à une heure de l'après-midi. Aussitôt je pris un vomitif qui me soulagea, mais en me

laissant une faiblesse si grande, que je ne pouvais plus me tourner dans mon lit. Pendant la nuit, la fièvre me reprit avec la même force que pendant le premier accès, et je perdis connaissance. Ma femme me traita conformément à la méthode que je lui avais indiquée. Ses soins furent dirigés avec tant de jugement, que le quatrième jour, ayant entendu dire à mes porteurs que les eaux de la rivière avaient baissé, j'ordonnai aussitôt que l'on effectuât le passage. La fatigue que me causa la course jusqu'au Lombigé, quoiqu'elle n'eût pas été fort longue, et le trajet même, me firent perdre une seconde fois connaissance.

Je ne sais ce qui se passa depuis ce moment jusqu'à mon arrivée chez le régent de la province des Dembos, parce que mes porteurs se trouvant alors dans une forêt, jugèrent convenable d'aller en avant plutôt que de s'arrêter dans un endroit où j'aurais manqué de tout, et que d'ailleurs je pouvais parvenir le second jour au soir à la demeure de M. Antonio Machado Leao, alors régent.

Peu de temps après que j'y fus arrivé, je revins à moi, grâce aux soins de cet homme bienfaisant. Il employa tous les remèdes qu'il crut nécessaires pour me faire reprendre mes sens ; cette lueur de rétablissement fut bientôt suivie d'un délire affreux qui dura neuf jours.

Lorsque la force de la maladie commença à céder à la vigueur de ma constitution, et que j'eus recouvré l'usage de mes facultés, je n'éprouvai qu'une indiffé-

rence extrême pour tout ce qui m'entourait. Je ne ressentais ni joie ni chagrin; mais mon estomac et ma gorge étaient comme embarrassés par une irritation excessive. Il me semblait que mon corps était desséché : tout ce que je buvais ne me rafraîchissait pas, et ne me donnait aucun soulagement. Je ne pouvais parler, cependant j'étais tranquille et je distinguais parfaitement tous les objets.

Machado et sa femme avaient placé près de moi des nègres fort habiles. Ils passaient eux-mêmes une partie de la journée dans ma chambre; ils se levaient pendant la nuit, de crainte que les nègres ne s'endormissent et ne me négligeassent. Lorsque je repris connaissance, le premier objet qui me frappa fut le régent qui tenait mon bras et me tâtait le pouls. Il n'entendait rien à la médecine, mais il m'avait traité selon l'indication écrite qu'il avait trouvée dans ma pharmacie. Il avait eu soin de mes porteurs, et les avait logés dans diverses maisons. Je reconnus aussi ma femme, qui avait eu un troisième accès de fièvre, et qui avait été obligée de garder le lit deux jours après notre arrivée.

Enfin je repris l'usage de la parole. Le troisième jour de ma convalescence je sentis mes forces renaître, et je commençai à converser avec le régent. Les objets qui m'entouraient commencèrent à m'intéresser. Je revis ma caravane avec plaisir, et je songeai avec joie à la continuation de mon voyage. Cette pensée me causa même une joie si vive, qu'elle manqua de

retarder ma convalescence; mais le régent, qui s'aperçut de l'exaltation de mes idées, s'empressa de la calmer. J'ai de grandes obligations à ce brave homme, et je saisis cette occasion de lui témoigner encore ma gratitude de ses soins; il s'est acquis des droits éternels à ma reconnaissance : sans lui, peut-être, mon voyage se serait terminé dans ce lieu.

Les attentions de M. Antonio Machado Leao pour ma femme et pour moi, pendant notre convalescence, me mirent en état de continuer mes observations le seizième jour après notre arrivée chez lui.

CHAPITRE XVI.

Province des Dembos. — Gouvernement. — Cérémonies funèbres. — Hérédité. — État de la province. — Les Mehungos. — Leurs empiétemens sur le territoire portugais. — Montagnes. — Départ. — Viite au dembo Gomé à Amuquiama. — Visite à Gomé Angongo. — Conduite des Portugais envers le dembo. — Observations sur les habitans.

Les provinces que j'avais parcourues précédemment appartenaient, avant la conquête des Portugais, au roi d'Angola. Celle où je me trouvais en ce moment faisait autrefois partie des états du roi de Congo. Les Portugais l'ont nommée province des Dembos. Voici l'origine de cette dénomination dans la langue du Congo : *Dembo* est un terme qui signifie général d'armée, et correspond au mot *jaga*, en langue bunda. Ce titre était porté par chaque gouverneur d'un canton; un dembo (et tous étaient héréditaires) avait sous lui plusieurs sobas. Sous la domination por-

tugaise l'état des choses est resté le même; la dignité de dembo est encore héréditaire; la seule différence consiste en ce que les dembos, au lieu de reconnaître l'autorité suprême du roi de Congo, sont soumis à celle du monarque qui règne à Lisbonne. Plusieurs d'entre eux, qui sont peu puissans, se conforment aveuglément aux ordres du régent; mais il y en a deux qui ne sont pas aussi dociles. Comme tous doivent être considérés plutôt comme alliés que comme vassaux du roi de Portugal, chacun d'eux a un pouvoir illimité sur ses sujets, et réduit à l'esclavage ceux qui commettent un crime auquel cette peine est applicable. Quelquefois des nègres se sont laissés garrotter sans rien dire, dans l'espoir d'être conduits à Loanda pour y être vendus; et là ils ont recouvré leur liberté, en réclamant devant le général leur qualité de sujets portugais; mais alors ils se sont bien gardés de retourner dans cette province, où ils auraient été arrêtés une seconde fois et ensuite conduits dans les ports d'Ambriz ou de Cabinda, d'où ils n'ont pas le moyen de sortir d'affaire comme à Loanda.

Les dembos destinent leurs filles en mariage aux blancs, parmi lesquels ils comprennent les nègres habillés et chaussés. Or, un blanc est réputé noble et peut siéger à côté d'un dembo. Ils ne refusent cependant point leurs filles à un nègre qui n'a ni chaussures ni habits; mais l'alliance de la fille d'un dembo avec ce roturier n'a lieu qu'à une condition singulière : c'est que s'il plaît jamais à sa femme de se donner à un

blanc, son mari ne pourra s'en plaindre sans encourir la peine de l'esclavage, les filles d'un dembo n'étant pas faites pour être assujéties aux caprices d'un homme de rien.

Les dembos qui gouvernent dans cette province sont: Gomé Amuquiama, Caculo Cahenda, Mufuqué Aquitupa, Cabunda Cahui, Cazo Angongo et Dalla Cabassa. Les ancêtres des cinq premiers avaient été créés par le roi du Congo; mais le dernier qui s'était approprié ce titre l'avait conservé par ses prouesses dans les combats. Les Portugais le lui avaient confirmé, parce qu'il entrait dans leur politique de garder pour alliés ceux qui n'espéraient rien des rois nègres pour le maintien de leur dignité. Chacun de ces dembos fournit par mois, pour le service du gouverneur de la province, le premier douze hommes, le second dix, le troisième cinq, le cinquième neuf, le sixième quatre; le quatrième entretient le pont de cordes sur le Dandé.

Le dembo Gomé Amuquiama se qualifie fils du roi de Congo, dont il descend réellement. Le premier grand de l'état, qui porte le titre de Gomé Angongo, est presque égal en autorité au dembo; il jouit du droit de faire esclaves ceux de ses sujets qui l'offensent, et ne doit aucun compte de sa conduite.

Le premier noble porte le titre de MUQUIAMA ASAMBA, le second celui de HESSO ASAMBA.

Ces deux personnages exercent un pouvoir très étendu; ils peuvent même déposer le dembo. Les titres que je viens de citer appartiennent exclusivement aux

nobles de ce canton, à cause de la parenté du chef avec le roi de Congo.

Chez les autres dembos le premier noble s'appelle MANETENDALA, et le second MANE SAMBA.

Ces deux nobles ont la même autorité sur leurs dembos que les précédens sur Gomé Amuquiama.

Lorsqu'un sujet d'un dembo lui adresse la parole, il lui donne le titre de calunga, qui correspond à celui de votre majesté. On en gratifie aussi la première femme du dembo. C'est elle qui gouverne pendant l'absence de son mari. En parvenant à la dignité de dembo, un homme renonce à sa famille pour entrer dans celle des souverains, qui devient la sienne.

Quand un dembo meurt, on n'enterre son corps que dans la nuit du troisième au quatrième jour qui suit son décès. Les hommes seuls assistent aux funérailles; ils suivent le convoi jusqu'à l'entrée de la forêt, où sont déposées les cendres des souverains. Pendant les trois jours qui précèdent l'enterrement, les nobles s'occupent de lui nommer un successeur au pouvoir. Lorsque le moment de l'inhumation est venu, ils s'approchent du cadavre, lui arrachent les ongles des pieds et des mains, lui coupent les cheveux et les poils. On fait avec de la chaux éteinte autant de boules qu'il y a d'ongles, et on renferme les poils et les cheveux, dans des coquilles d'escargots. Lorsque le corps est enterré, on prononce sur la tombe le panégyrique du mort, et on n'oublie pas d'y parler du nombre d'enfans qu'il a donnés à l'état. On procède ensuite au

choix de son successeur, et on prie l'esprit du défunt d'aider le nouveau souverain à bien s'acquitter de ses devoirs.

Lorsque les nobles et les devins sont de retour de l'enterrement, on va chercher le nouveau chef chez lui au son des instrumens de musique, et un héraut proclame que les dieux ont fait connaître leur volonté en sa faveur. On lui présente d'abord les boules faites avec les ongles du défunt. Il met lui-même à son cou ce collier précieux, qui est regardé comme contenant l'âme du dernier dembo. On lui offre aussi les coquilles d'escargots, que les devins ont recouvertes d'un onguent noir et d'une odeur assez agréable. En les recevant le dembo s'oblige à faire soigner les malades. On lui donne un peu de chaux éteinte, il l'avale: c'est pour lui apprendre que s'il ne rend pas convenablement la justice, il s'expose à être déposé, et même à périr. Enfin, on le fait asseoir dans le fauteuil de parade, en lui répétant par trois fois : « Cette chaise sera ta ruine si tu ne sais pas supporter le fardeau du gouvernement dont on te revêt. »

On procède ensuite à la cérémonie de l'installation de la première femme du dembo; tout s'y passe comme à celle de son mari, à l'exception qu'on ne lui remet pas de boules, mais on lui passe au cou des coquilles d'escargots avec quelques-uns des cheveux et des poils du défunt soba. La première femme s'appelle MUABANDA. La seconde TEMBA PIRI. La troisième MANIONALA.

Les femmes du dembo défunt appartiennent à son

successeur. Elles conservent leurs titres, qui presque toujours sont purement nominaux. Elles ont de la difficulté à se consoler de leur veuvage, parce que la crainte de l'esclavage empêche les nègres de rechercher leurs faveurs. Le crime de séduction envers la femme d'un dembo est puni de mort; et quoique très souvent celui-ci n'ait jamais cohabité avec ces nouvelles femmes, elles n'en sont pas moins considérées par la loi comme ses épouses.

Les dembos croient que le premier jour de mai est celui que les dieux ont choisi pour se communiquer aux mortels. Le dembo, avec tous les prêtres de sa banza, s'enfonce alors dans la forêt où sont les tombeaux de ses prédécesseurs. Là il consulte toutes les divinités. Il adore l'âme du dembo auquel il a succédé, et la supplie de lui révéler son sort futur.

Dans cette province des Dembos, les Portugais n'entretiennent aucune force militaire, quoique depuis une année il y ait à la porte du régent une petite pièce de canon. Je crois qu'il serait difficile de trouver des hommes capables de s'en servir si l'occasion l'exigeait. Elle n'est là que comme épouvantail, et jusqu'à présent elle a parfaitement rempli son objet, car elle a arrêté les excursions des *Mahungos*, qui auparavant s'avançaient jusqu'aux portes de la régence, et s'emparaient des habitans; ceux-ci persuadés que le voisinage du chef de la province, était pour eux une garantie de sécurité, ne prenaient aucune précaution contre ces incursions fréquentes et soudaines. Autant le nègre

vassal des Portugais est timide et pusillanime, autant celui qui jouit de l'indépendance est courageux et intrépide. Animé par les gros profits que lui offre le pillage, il expose volontiers sa vie pour se les procurer. Mais s'il n'attaque plus la régence, il continue à ravager d'autres parties de la province, et s'empare même de quelque portion nouvelle de terrein. Le dembo Andala Cabassa qui ne possède plus qu'un petit coin de terre sur lequel il n'y a plus que deux cents habitans, était autrefois aussi puissant que Gomé Amuquiama. Le dembo Mufuqué est réduit à un état encore plus chétif. Il n'a plus ni terres ni sujets. Les dembos Cabunda et Caculo Cahenda perdent tous les jours quelques hommes et des coins de terres. Les Mahungos emmènent en esclavage tout individu qu'ils prennent, et s'établissent dans sa maison. Ils disent que c'est le meilleur moyen de se débarrasser des plaintes auxquelles ils ne sont pas disposés à faire droit. Holo Ho, souverain des Mahungos, encourage ces chefs à ces brigandages. Il sait qu'en agrandissant ses états, il resserre les possessions des Portugais. Le gouvernement de Loanda a l'air de ne pas s'apercevoir de ces incursions désastreuses. Cependant ces provinces, qui ont tant coûté à conquérir, retournent peu-à-peu au pouvoir de leurs anciens maîtres. Un jour, et probablement il n'est pas éloigné, le nom de celle des Dembos pourra être effacé de la liste de ce qui obéit aux Portugais. Elle est déjà réduite à une très petite étendue.

Les Mahungos, en poussant leurs conquêtes vers l'ouest, semblent chercher à couper les possessions portugaises, afin de s'en emparer plus facilement. Ils ont déjà la plus grande partie des terres de plusieurs sobas, et ne tarderont probablement pas à envahir celles qui sont sur les limites des provinces du Golungo Alto et d'Ambacca. La dernière se trouverait ainsi séparée des autres. Les Portugais ont cependant un moyen bien simple d'arrêter ces empiétemens, puisque les nègres craignent encore l'artillerie des petits forts bâtis sur les confins des provinces.

Quand un dembo envoie prendre un de ses sujets, il lui fait mettre au cou une fourche de bois traversée derrière la tête par une cheville. Ses poings sont serrés au moyen de deux chevilles dans un morceau de bois à deux compartimens. (1)

Les nègres connaissent l'emploi des chaînes en fer, et en fabriquent même, mais ils conservent toujours leurs anciens usages. Il est rare qu'un homme chargé par le dembo d'en arrêter un autre, éprouve de la résistance de la part de celui-ci, parce qu'elle aggraverait la faute qu'on lui reproche. Il tend son cou à la fourche, qui n'a toutefois rien d'humiliant. Le nègre regarde cette mesure, comme une espèce de citation. S'il n'en était pas ainsi, ce serait chose fort difficile de mettre la main sur quelqu'un, puisque les agens du prince sont ordinairement des nobles âgés.

(1) Voyez pl. 7.

Toute la partie occidentale de la province, soumise au dembo Gomé Amuquiama, est très montueuse et couverte de forêts impénétrables, ce qui m'empêcha de mesurer les montagnes. Celle qui s'élève en face de la régence a 1747 toises au-dessus du niveau de l'Océan, et en évaluant par approximation la hauteur d'un pic qui est derrière, elle doit être de deux mille à deux mille deux cents toises. Celle de la montagne que je fus obligé de traverser pour arriver chez le dembo Gomé Amuquiama, est de 1531 toises, à l'endroit où réside le soba Quiti. Je ne montai pas plus haut.

Depuis les premiers jours de ma convalescence, la chaleur était excessive. Le thermomètre marquait dans la plaine à huit heures du matin de 20 à 21°. A midi de 24 à 25°. A deux heures de 28 à 29°. A quatre heures de 24 à 25°. A huit heures du soir de 17 à 18°. Et à minuit de 11 à 13°. Cette grande variation de température ne fut pas nuisible au rétablissement de ma santé, parce qu'elle semblait me reporter pendant la nuit dans des climats tempérés; pendant le jour je cherchais l'ombre sur le bord des ruisseaux nombreux qui arrosent cette province. Des excursions continuelles, le matin et le soir, à quelques lieues de la régence contribuaient à rétablir mes forces, sans me fatiguer, parce qu'aussitôt que nous ressentions la moindre lassitude, nous descendions des tipoïs, et nous restions assis à terre, le temps nécessaire pour nous reposer. D'ailleurs, grâce aux présens que nous faisions, nous trou-

vions l'hospitalité chez tous les habitans. Il ne nous manquait rien. Les dieux de ces peuples étaient nos protecteurs, parce que leurs prêtres avaient déclaré que j'étais l'ami du nègre. Les jongleurs, que j'avais déjà gagnés par des dons, espéraient en obtenir d'autres, pendant mon séjour dans cette province, et comme la superstition est universelle, chacun croyait plaire à ses dieux en nous recevant bien. D'ailleurs le plus grand bonheur auquel on aspire dans ces contrées, est d'être blanc. Ce que l'on demande le plus ardemment aux dieux, est que, dans l'autre vie, l'âme passe dans le corps d'un blanc; et si à l'instant de la mort il ne se trouve pas de corps blanc disponible, on les implore pour que l'âme reste dans l'autre monde jusqu'à ce qu'une occasion se présente pour lui procurer le bonheur que l'on souhaite. Il entre aussi dans le système religieux des nègres, de bien traiter le blanc par l'espérance de recevoir un traitement semblable s'ils obtiennent l'effet de leur prière.

Lorsque je me sentis en état de continuer mes courses, je le dis au régent, pour qu'il me procurât les porteurs dont j'avais besoin. Il me proposa de m'accompagner. J'aurais autant aimé parcourir la province seul, parce que je prévoyais quelques inconvéniens qui devaient résulter de la compagnie de cet homme trop obligeant. Cependant je ne pouvais refuser son offre, dont il prétendit que l'effet serait de me faciliter les moyens de faire mes observations. Je pensais le contraire, puisque les nègres ne pou-

vaient être aussi libres en sa présence que si j'étais seul. Néanmoins, j'acceptai sa proposition.

Les préparatifs ne furent pas longs, et le surlendemain nous partîmes pour la banza de Gomé Amuquiama, avec un assez grand nombre de porteurs et d'empacasseiros, ou soldats nègres de la régence, armés de fusils. Deux tambours ouvraient la marche, et les soldats entouraient nos tipoïs. Le cortège était brillant; je crois que ces contrées n'en avaient jamais vu un aussi singulier.

Nous ne tardâmes pas à monter. La végétation était partout très brillante. Nous ne parvînmes pas sans peine jusque chez le soba Quiti, qui habite sur la seconde terrasse de la montagne que nous gravissions; mais la beauté de la perspective me faisait oublier les peines du voyage. Dans quelques endroits, des ruisseaux, en se précipitant du sommet des hauteurs, forment de jolies cascades, et vont ensuite serpenter dans des vallées riantes.

Afin d'observer ces lieux plus à mon aise, j'avais laissé le régent prendre les devans, et je mettais souvent pied à terre. Je m'enfonçais dans des ravins où je découvris à la surface du sol un sel qui y avait été déposé par les eaux. J'en pris des échantillons, afin de l'examiner plus tard. L'eau avait un goût assez désagréable, et elle happait à la langue. Les roches les plus fréquentes étaient un granit grossier, dans toutes les ravines des marnes schisteuses, et dans d'autres endroits, des galets qui formaient d'assez grosses masses.

Quand j'arrivai dans la banza du soba Quiti, le régent était inquiet sur mon compte. Dès qu'il m'eut vu sain et sauf, il partit pour la demeure du macota (1) Lubolo, où il avait résolu que nous irions coucher. Je ne tardai pas à le suivre.

Les deux chefs Quiti et Lubolo sont peu puissans, et leurs sujets peu nombreux; ce qui n'empêche pas ces chétifs personnages d'affecter des airs de hauteur peu convenables à leur condition. Ils montrèrent peu d'empressement au régent, mais les bagatelles que je donnai à leurs femmes me les rendirent assez favorables. Ils vinrent m'offrir de la volaille, que j'achetai. Leurs femmes apportèrent quelques fruits à mon épouse. Elles n'osaient approcher, non pas qu'elles en eussent peur, mais parce qu'elles la regardaient comme un être qui leur inspirait du respect. Elles auraient beaucoup desiré me toucher, mais elles craignaient de s'avancer vers moi. J'en pris une par la main; elle jeta un cri d'effroi, néanmoins elle se rassura bientôt en voyant que mon contact ne lui avait causé aucun mal. Alors ses compagnes enhardies vinrent s'accroupir jusqu'à mes genoux, afin de me bien voir, et d'entendre tout ce que je leur disais. Rien ne les flatta autant que lorsque je leur déclarai qu'elles me plaisaient beaucoup.

Leurs maris, loin d'être jaloux, s'enorgueillissaient

(1) Beaucoup de nègres dans le royaume d'Angola se servent du mot fidalgo, au lieu de macota.

de ce qu'elles s'étaient attiré un regard de complaisance du mouené poutou (1). Ils ne cherchaient pas à les éloigner de moi, et même plusieurs nègres dont les femmes étaient restées dans leurs cabanes, allèrent les chercher, pour leur attirer quelques complimens du mouené poutou. Je crus devoir ne pas les leur refuser, puisque ces négresses y attachaient tant de prix.

Au moment de mon départ, quelques femmes du soba Quiti, à qui j'avais adressé des complimens, me témoignèrent leur contentement en allant me chercher des haricots verts qu'elles avaient d'abord refusé de me vendre. Elles ne voulurent rien recevoir en échange. Curieux de connaître jusqu'à quel point elles poussaient l'amour-propre, je fis distribuer des petits colliers à toutes les femmes, excepté à une qui était très jolie; mais je la pris par la main et je la fis asseoir à côté de moi sur une natte. Ayant aussitôt remarqué des signes de jalousie sur tous les visages, je dis à ces belles que je devais un dédommagement à celle qui n'avait pas eu sa part dans la distribution des colliers. « Je ne lui en ai pas donné, ajoutai-je, parce « que je n'en avais pas une quantité suffisante; mais « si l'une de vous consent à me rendre le sien, j'en « ferai don à celle qui est assise à côté de moi, et qui « alors lui cédera sa place ». Au même instant, toutes jetèrent leurs colliers sur ma natte, en s'écriant :

(1) J'ai dit plus haut que le nègre donne ce nom au blanc, quoiqu'il signifie roi de Portugal.

« Qu'elle prenne le mien! ». Mais bientôt il s'éleva entre elles une dispute, pour savoir quelle serait celle qui viendrait s'asseoir à mon côté. Je décidai la question en déclarant que je voulais une jeune fille, et non une femme. Celle qui se trouvait près de moi n'étant pas mariée, garda sa place. Lorsque je partis, elle voulut m'accompaguer; c'était de son gré, avec le consentement, et même d'après les ordres de son père, de sa mère et de son futur époux. Elle me suivit assez long-temps; mais enfin je lui fis donner quelques bijoux, et j'ordonnai à mes porteurs de ne pas la laisser avancer plus loin.

Tous les chefs chez lesquels j'entrais envoyaient aussitôt des courriers chez le dembo, pour lui apprendre le moment de mon passage, afin qu'il se préparât à me recevoir; tout son peuple était sur pied, et s'assemblait dans la banza pour prendre part aux fêtes qu'on préparait. Les femmes surtout, aussi curieuses dans ce pays que dans tous les autres, semblaient plus occupées du plaisir de me voir que des réjouissances dont j'étais la cause. Gomé Amuquiama, prévenu officiellement de mon arrivée, s'était empressé de profiter de l'occasion pour donner des divertissemens.

Nous partîmes de bonne heure pour arriver chez le dembo. A une demi-lieue de la banza, nous fûmes arrêtés par la foule de nègres qui encombraient les chemins et formaient une haie des deux côtés. Chacun voulait jeter un coup d'œil sur ma personne. Jamais monarque européen n'a excité plus de curiosité

parmi ses sujets que je n'en faisais naître parmi ces hommes noirs.

A un quart de lieue de la ville, Muquiama Samba vint à ma rencontre. Une garde nombreuse le suivait. Il était précédé de deux nègres qui portaient des haches. Il me salua au nom de son maître le dembo, dont il était le premier sujet; puis il m'annonça qu'il avait l'ordre de m'accompagner, et repassa devant mon tipoï. Sa garde se plaça des deux côtés, et son porte-parasol se rangea aussitôt derrière lui, pour empêcher qu'il ne fût incommodé par les rayons du soleil.

Plus nous avancions, plus la foule augmentait; les nègres ne discontinuaient pas leurs cris de joie. A quatre cents pas de la banza, le dembo nous attendait à l'ombre d'arbres touffus. Il était debout sous un énorme parasol, vêtu en habit de colonel, mais coiffé du bonnet de dembo, qui indiquait sa dignité. En approchant de lui, nous descendîmes des tipoïs pour le saluer. Il me témoigna combien ma visite le flattait, et qu'il s'estimerait très heureux s'il pouvait répondre à cet honneur. Après les complimens d'usage, nous nous remîmes dans nos tipoïs, et la marche s'ouvrit par un grand nombre de nobles, tous revêtus des marques de leur rang. Le Muquiama Samba les suivait; ensuite venait le dembo et le régent. Je fermais le cortège. Nos gardes entouraient nos tipoïs, et les gardes nègres étaient près de leurs maîtres. La musique précédait le soba, et nos tambours allaient en avant de nos tipoïs.

Lorsque nous fûmes arrivés sur la place publique, le dembo nous conduisit dans les maisons qui nous étaient destinées, pour que nous pussions nous reposer un moment pendant qu'on disposait tout pour les danses et les jeux qui devaient bientôt commencer. Le dembo ne tarda pas à venir me faire visite et m'inviter à honorer de ma présence la fête préparée en mon honneur. Je n'y restai qu'un instant, parce que je ne vis rien de nouveau, et je sortis par une porte de derrière pour me promener dans la ville. Quand je rentrai, vers trois heures, continuant à me sentir indisposé, et fatigué du bruit et des cris des nègres, je fis dire au dembo que la fête m'avait beaucoup flatté, mais que je desirais un peu de repos. A l'instant le bruit cessa, et en cinq minutes il ne resta plus personne sur la place. Tout fut tranquille. Aussitôt qu'il fit nuit, les cris recommencèrent brusquement avec une force extraordinaire. Ayant ouvert la porte pour en connaître la cause, je vis deux maisons auxquelles on venait de mettre le feu. Les flammes s'élevaient par tourbillons, entraînant une grande quantité de cendres qui retombaient sur toute la banza et pouvaient l'incendier, ce qui me donna de l'inquiétude sur mon bagage. Le dembo était à ma porte avec quelques nobles. Il venait m'annoncer que ces feux avaient lieu en l'honneur de ma visite à la banza. J'appris dans la suite que c'était la manière de ces gens de faire des feux de réjouissance, et que lorsqu'ils incendiaient des maisons, c'était une démonstration qu'ils étaient prêts à tout sacrifier pour

celui qu'ils honoraient ainsi, mais qu'ils ne le faisaient que pour des hommes distingués, et pour lesquels ils avaient la plus haute considération.

Les danses recommencèrent autour de ce feu, et se prolongèrent assez tard. Je fis donner du tafia au dembo et aux nobles, et je rentrai chez moi. Le régent parut peu à ces fêtes. Retiré chez lui avec sa femme, il n'avait pas l'air content. Il ne sortit point avec moi pour aller examiner les environs. Il me dit qu'il était malade.

L'habitation particulière de la famille du dembo est hors de la banza; une longue avenue d'arbres y conduit. Deux sobas se promènent au milieu pour en garder l'entrée. Dans l'enceinte réservée au dembo, il y a une centaine de maisons occupées par ses femmes et ses filles. Le nombre de celles-là est illimité. Dès qu'une jolie fille lui plaît, il l'élève au rang de ses femmes; mais ce qui est étonnant, c'est que toutes les jeunes filles préfèrent l'espèce d'état de veuvage auquel elles se trouvent réduites en entrant au nombre des femmes du dembo, à la condition d'être celle d'un simple nègre, tant l'amour-propre exerce un grand empire sur ces peuples!

Il reste toujours à ces femmes l'espoir de se dédommager en secret des privations auxquelles elles semblent se résigner. La loi qui existe pour le peuple n'atteint pas le souverain. Quand une de ses femmes est surprise avec un homme, elle encourt la colère de son époux; mais son amant subit une peine sévère. Il de-

vient esclave avec dix personnes de sa famille, et tous sont vendus. La loi est même si rigoureuse, pour ce qui touche à l'honneur des femmes du dembo, que quiconque, n'importe son sexe, en rencontre une doit quitter le sentier et s'éloigner pendant qu'elle passe. s'il y manque, ou s'il s'arrête à causer avec elle, il est, ainsi que toute sa famille, condamné à l'esclavage. Si, au contraire, un blanc ou nègre chaussé se trouve sur le passage d'une des femmes du dembo, c'est celle-ci qui doit s'écarter du sentier pour le laisser passer, sous peine d'encourir la haine de son souverain. Le blanc n'étant pas soumis à la loi des nègres pourrait causer avec la femme, et par là se porter à des actions illicites sans encourir aucun châtiment ; elle doit donc lui céder le pas. La loi ne met cependant pas la femme d'un souverain nègre au-dessous d'un nègre habillé ; mais elle a établi une règle de précaution. Quant au blanc, il est considéré par le chef nègre comme son égal. S'il est blanc européen et de race pure de tout mélange, il est regardé comme supérieur aux chefs mêmes. Ils vont lui rendre leur hommage. Voilà pourquoi le dembo me témoigna tant de considération.

Le lendemain, je le fis prévenir que je lui rendrais visite dans la matinée, et en attendant j'allai examiner les environs de la banza. Aussitôt que je me préparai à sortir, le noble chargé de la police de la ville vint m'offrir ses services. Je les acceptai, et il m'accompagna. Il me conduisit dans le temple, où l'on conservait toutes les images des dieux ; il m'expliqua les

cérémonies de leur culte. Elles ne diffèrent en rien de celles que j'ai déjà décrites.

A dix heures du matin j'allai chez le dembo. Entouré de toute sa cour, il avait un vieil habit de cour européen, presque entièrement couvert de broderies et de galons d'or; un gilet bleu, également brodé en or, des épaulettes de lieutenant-colonel et un cotillon à la mode des nègres. Son épée, fort riche, était posée sur une chaise à sa gauche. Son chapeau était neuf et correspondait aux épaulettes. Ses nobles étaient rangés derrière lui; quelques-unes de ses femmes étaient à sa droite; mais, à l'exception de quelques ornemens qu'elles avaient autour du cou, et d'un chiffon de deux pouces de long et de deux de large, attaché autour des reins, elles étaient entièrement nues; accroupies sur leurs talons, elles ne cachaient aucun de leurs charmes. Un concours immense entourait la maison où le dembo me reçut : c'était celle où il donnait audience aux chefs ou aux princes qui lui faisaient visite. Elle était située au milieu de la belle avenue qui conduit à ses habitations. Parmi les filles de ce prince, il y en avait de très jolies; elles étaient assises à sa gauche. Deux sièges étaient placés en face de lui, le plus élevé pour moi, l'autre pour ma femme. Il commença par m'assurer de son amitié, et, pour m'en convaincre, il me dit que je pouvais choisir entre ses filles, qui étaient présentes, celle que j'aimerais le mieux; que d'ailleurs toutes étaient vierges. En me parlant ainsi il ne cessait de rouler les yeux sur la foule. Il y aperçut une

jeune femme qui lui plut; il demanda si elle était mariée. Un des nobles présens, qui l'avait demandée au père, répondit que c'était sa femme. Mais les autres et la jeune fille elle-même, ayant dit, que ce n'était pas vrai, le soba lui ordonna de venir prendre place à son côté, et la nomma sa favorite, au grand déplaisir de celle qu'elle remplaçait. La joie que cette jeune fille ressentait l'empêcha d'observer la tristesse de celle dont elle occupait la place; ce qui lui présageait que bientôt elle aurait le même sort. Son père fut aussitôt élevé au rang des nobles et se rangea parmi eux. Cette création à l'improviste d'un noble terminée, je fis avancer les nègres qui portaient le présent que je voulais offrir au dembo, pour le récompenser des frais de la fête qu'il avait donnée en mon honneur. Il consistait en étoffes, corail, verreries, plateaux, tafia et vin; sa valeur était à-peu-près de 100,000 reis (600 fr.). Le dembo reçut ce don avec les marques de la joie la plus vive. Il prit une des pièces d'étoffes, en gratifia sa nouvelle favorite, et y joignit quelques ornemens. Les autres femmes n'eurent que des bagatelles. S'apercevant que je n'avais choisi aucune de ses filles, et que toutes étaient encore assises à sa gauche, il m'en fit des reproches : « au reste, dit-il, si vous aimez mieux celles de mes sujets, vous êtes libre. »

Je savais que l'empressement qu'il exprimait en cette occasion avait pour motif, moins le desir de me donner sa fille, que l'espoir d'obtenir un nouveau présent pour elle et pour lui, et il se flattait que je me

montrerais très généreux. Pour me conformer à l'usage, je désignai une de ces jeunes filles, qui, aussitôt se leva et vint, aux grandes acclamations du peuple, s'asseoir à ma gauche, sur une natte qu'on y plaça. Je fis aussitôt donner une nouvelle pièce d'étoffe au dembo, mais celle que je donnai à sa fille, excita par ses couleurs vives, l'admiration de tous les assistans. L'honneur que je faisais à cette jeune fille lui procura aussitôt un mari. Un des principaux nobles s'empressa de la demander au dembo, qui la lui promit quand je partirais ou quand je la renverrais, parce qu'elle devait m'accompagner chez moi.

Après toutes ces cérémonies d'usage, j'annonçai au dembo mon intention de faire son portrait pour le porter en Europe, au mouéné poutou (1); cette proposition le ravit, et comme tout en répondant à mes questions il ne changeait pas de position, j'eus en peu de temps saisi les traits distinctifs de sa figure, de sorte que je pus emporter cette ébauche pour la finir à loisir.

Quand je retournai chez moi, le dembo voulut m'accompagner avec toute sa cour, puis il alla faire visite au régent. Toutes ses femmes retournèrent dans l'enceinte qui leur est réservée. La jeune fille que j'avais choisie entra chez moi avec deux autres destinées à la servir. Les nobles regagnèrent chacun leur logis,

(1) J'écris ce mot d'après la prononciation française, les Portugais écriraient *muene putu*.

mais il en resta deux qui continuèrent à se promener sur la place pour exécuter mes ordres.

Aussitôt que le dembo fut de retour chez lui, il m'envoya une truie en présent; je la donnai à mes porteurs, mais je demandai quelques poules aux nègres qui me l'apportèrent, cette nourriture me convenant mieux; toute l'influence des nobles n'avait pu m'en procurer jusqu'alors.

Le dembo crut avoir pourvu à ma subsistance par le cadeau de la truie, et jugea qu'il équivalait aux présens que je lui avais faits. Ses gens portaient de plus, quatre petits poulets qu'ils avaient ordre de me vendre si je les voulais. Je les acceptai, et les payai quatre fois plus qu'ils ne valaient. M'étant plaint de la conduite peu délicate du dembo, au régent, celui-ci me dit qu'il ne fallait jamais faire de présens que selon l'exigence du moment, et ne donner que peu à-la-fois. Il ajouta que les nègres ne sont pas généreux quand ils n'espèrent plus rien, et que je serais obligé de tout payer au dembo comme au reste de ses sujets, à moins que je n'usasse du droit des blancs, de tout prendre sans jamais rien demander, parce que quand on demande on annonce qu'on a l'intention de payer. Je lui dis que je m'en tiendrais toujours à cette dernière manière, et qu'à l'avenir je profiterais de la leçon.

L'après-midi, le dembo se présenta chez moi, il n'était vêtu que d'une simple pagne. Un seul noble aussi misérablement habillé que lui, le suivait. Je ne l'aurais pas reconnu s'il n'avait pas eu à la main son

bâton de commandement. Ce négligé ne relevait pas ses avantages personnels, d'ailleurs il était ivre; son air aisé et très familier, que je regardai comme une suite naturelle de cet état, me rendit très réservé avec lui.

Il ne tarda pas à me faire connaître le sujet de sa visite, en louant beaucoup mon tafia, et il ajouta qu'il desirait que je le lui fisse goûter, parce qu'il avait distribué à son peuple ce que je lui avais déjà donné.

Le noble qui l'accompagnait ayant placé devant moi une bouteille, je lui répondis que sa demande me surprenait d'autant plus, qu'il avait poussé la cupidité jusqu'à me vendre des poulets, après avoir reçu un présent aussi considérable que celui dont je l'avais gratifié, et que je ne lui offrirais pas du tafia, parce que ce qui m'en restait suffirait à peine pour les autres dembos, ses confrères, auxquels je voulais faire visite; que d'ailleurs, quand même j'en aurais de trop, je ne lui en donnerais pas à cause de son manque de générosité. Je lui en fis verser un verre pour le moment, mais je refusai d'emplir sa bouteille.

Il sortit: cependant mon refus ne le rebuta pas; il alla s'asseoir au milieu de la foule qui s'était rassemblée sur la place. Quelle différence cet homme me présenta dans la même journée. Assis sans aucune marque distinctive, aussi grossier dans ses paroles et ses actions que le reste du peuple, et traité trop familièrement par ses sujets, je ne retrouvais plus en lui le superbe dembo, que j'avais vu dans la matinée. Je l'entendais donner des ordres auxquels celui qui les recevait répondait:

« Commande cela à un autre, je ne peux le faire. »

Il revint plusieurs fois dans la journée. Et vers le milieu de la nuit il frappa encore à ma porte. « Je t'en « prie, me dit-il, d'une voix dolente : donne-moi une « bouteille de tafia, ou je meurs de la colique, de dou« leurs de tête, de maux de dents; toi seul peux me « sauver la vie. » Je trouvai plus prudent de ne pas répondre, et bientôt il alla se coucher.

Le lendemain, après avoir informé le régent de mon intention de partir, pour me débarrasser des importunités du dembo, il m'annonça qu'il ne pouvait continuer à m'accompagner, parce qu'il ressentait quelques symptômes de fièvre. Cette nouvelle ne me contraria nullement, car je me voyais plus libre, et la difficulté de me procurer des porteurs disparaissait. Le dembo n'apprit pas sans regret mon prochain départ. « Comment, dit-il au régent, déjà il s'en va, et « il n'y a que deux jours qu'il est ici; que lui ai-je donc « fait pour qu'il se hâte ainsi de me quitter? » Le régent lui rappela sa conduite impolie envers moi; le dembo avait entièrement oublié ce qu'il avait fait étant ivre. Le régent lui enjoignit de me procurer des porteurs pour le lendemain de grand matin, parce que rien ne me ferait changer de détermination. Le dembo vint me témoigner son regret d'avoir fait quelque chose qui m'eût déplu, mais il ne négligea pas de me demander à boire; je lui promis du tafia pour le lendemain, lorsque je serais prêt à partir. Afin d'éviter ses instances incommodes, je sortis avec ma femme pour

aller voir le Muquiama Samba, le premier personnage de l'état après le dembo. Comme il demeurait à une petite distance, je pouvais faire ce voyage en un jour.

Je parcourus un terrein assez uni, qui me parut être la continuation du plateau d'où j'étais parti (1). Il est bordé de montagnes; elles m'occupèrent si longtemps, que loin d'arriver de bonne heure chez le Muquiama Samba, et d'en repartir dans la journée, il était nuit quand j'entrai chez lui très fatigué. Pendant que mon cuisinier préparait mon dîner, les habitans qui n'avaient pu aller chez le dembo pour me voir, accoururent en foule; ma femme surtout excitait leur surprise. Son habillement leur paraissait étrange; quelques négresses pensant que je ne les comprenais pas, se disaient qu'elles voudraient bien voir une blanche nue, pour juger de la différence entre elle et les noires. Tous ces curieux furent très satisfaits de ce que je me fis servir à dîner devant la porte de la maison. Le Mu-

(1) La stratification des roches était horizontale, elle n'était verticale que dans les endroits où il semblait y avoir eu quelque affaissement. En examinant avec soin le granit que je trouvai dans l'une de ces montagnes, j'y reconnus une stratification horizontale. Dans des ravins, je vis des lits de pierre de sable, en couches très minces, séparées les unes des autres, par d'autres couches encore plus minces, d'une substance micacée; mais ce qui me parut le plus remarquable, était le grand prolongement de ces couches, qui offraient constamment une épaisseur égale. Je trouvai aussi des schistes micacés et talqueux. L'échantillon que je pris, et que j'ai apporté, présente des couches de sable quarzeux, non consolidé entre les plaques minces de la substance talqueuse.

quiama Samba plus généreux que le dembo, avait fourni à mon cuisinier tout ce qu'il demandait sans rien exiger pour le prix. Il me témoigna beaucoup d'amitié; il but quelques verres de tafia pendant mon dîner. De crainte de paraître indiscret il se leva avant que j'eusse fini, en me disant qu'il allait m'envoyer les plus jolies filles de sa banza, pour que je choisisse celle qui me ferait plaisir, parce que les siennes étaient trop jeunes. Je le priai de n'en rien faire. Mais il fallait bien qu'il se conformât à l'usage; d'ailleurs il savait qu'il en résulterait toujours un présent pour celle qui resterait. Je crus le décourager en lui disant que je ne lui donnerais qu'un verre de tafia, mais il me répondit avec assez de vivacité. « Je n'accepterais rien si la « coutume ne l'exigeait pas, car par ce présent tu « acquiers un droit sur celle que tu choisiras. Je me « trouverais trop heureux que tu voulusses bien la re- « cevoir, puisque elle et sa famille auraient toujours « l'honneur d'avoir mérité ton choix. » Il but le verre de tafia à ma santé, en me souhaitant une heureuse nuit avec la jeune fille qu'il allait m'envoyer.

Le lendemain, je fis préparer un présent pour le chef, et un autre pour la jeune fille qui était chez moi, et qui dormait encore profondément; ma femme en destina aussi un à la première des épouses du chef, et quand on eut empli quelques bouteilles de tafia, tout se disposa pour le départ.

Le Muquiama Samba ne tarda pas à venir. Je parcourus la banza avec lui. Ma femme accompagnée de mon

interprète suivait et répondait aux questions que les femmes lui adressaient, en lui montrant toujours les plus grands égards. Si elle s'arrêtait, toute la foule se reculait avec précipitation comme si elle eût craint quelque danger.

Mes présens avaient mis tout le monde en gaîté. La jeune fille que j'avais choisie était entourée de toutes ses compagnes. Je vis avec plaisir qu'elle avait partagé avec plusieurs la pièce de mouchoirs que je lui avais donnée. Elle s'en était réservé seulement un morceau, qu'elle s'était noué autour de la ceinture en forme de jupon, et un autre qu'elle avait attaché sur ses épaules et arrêté par-devant sous le menton. Ses compagnes avaient de même couvert leurs épaules, comme pour empêcher la chaleur du soleil de les brûler. La nudité pour elles n'avait d'autre inconvénient que de les exposer à l'ardeur de ses rayons.

Cette banza ressemble entièrement à celles que j'avais déjà vues dans cette province. De retour dans celle du dembo, les porteurs dont j'avais besoin s'y étaient réunis; le régent était assez bien portant. Je pris congé de lui.

La banza de Gomé Amuquiama est à 622 toises au-dessus du niveau de l'Océan. Elle est bien peuplée, les habitans sont spirituels, et quiconque ne les verrait qu'en passant, concevrait une haute idée de leur intelligence. Ils raisonnent très juste sur le malheur d'un peuple soumis aux lois de deux souverains qui ne s'accordent pas, et le plus souvent

commandent des choses contraires. Il ont recours à l'hypocrisie, pour ne pas heurter de front les lois d'un dieu qu'on veut leur imposer, et qu'ils ne reconnaissent pas; ils se cachent donc pour obéir à celles d'un autre dieu qu'on ne veut pas qu'ils adorent, mais que leur cœur avoue.

Ce peuple, quoique moins malheureux que celui des autres provinces, ne jouit cependant pas d'un sort digne d'envie. Il n'est pas exposé aux corvées continuelles qu'exigent les régens, mais il n'est pas suffisamment protégé par ses chefs, lorsque les autorités portugaises exigent quelque chose. Les cantons soumis à des dembos, sont moins à plaindre, parce que ces princes forts de leur pouvoir, du respect qu'ils commandent, de la crainte qu'ils inspirent, et de la preuve certaine qu'ils ont donnée, que l'on ne peut arriver à eux que sur les cadavres de leurs sujets, les défendent avec beaucoup plus de succès que les sobas, trop faibles pour agir avec énergie.

Les régens qui ont gouverné cette province, persuadés de la puissance des dembos et de leur propre défaut de forces, ont toujours eu recours à la ruse pour parvenir à se faire obéir, et obtenir la considération due à leur rang. Celui qui administrait cette province à l'époque où j'y étais, avait seul réussi à se faire respecter sans employer la ruse. Il parvint même, l'année qui suivit celle de mon départ, à faire prisonnier Gomé Amuquiama, le plus puissant des dembos. Mais ce fut en usant d'un moyen peu digne d'un gou-

vernement équitable. Voici comment cela se passa :

Le régent invita le dembo à venir le trouver pour régler amicalement avec lui, les différends qui s'étaient élevés entre ses sujets et la régence. Le dembo plein de confiance, et satisfait de trouver une occasion de terminer de longues contestations, partit le lendemain, accompagné seulement de quelques nobles et des porteurs qui lui étaient nécessaires. Le régent, au moment même où il avait engagé le dembo à venir, avait expédié des courriers à tous les capitaines des ports, situés sur les bords du Zenza, pour leur enjoindre de ne laisser aucun canot sur la rive septentrionale de ce fleuve, et de ne permettre à personne de le passer avant d'avoir reçu un ordre nouveau. Quelques jours avant il avait demandé au régent d'Icolo e Bengo, deux cents hommes qui devaient arriver le lendemain de la date de sa lettre au dembo, et se tenir cachés jusqu'à ce qu'on les avertît.

Aussitôt que le dembo parut, il fut arrêté et envoyé à Loanda. Toutefois on le traita avec la distinction due à son rang, pendant tout le temps qu'il fut dans la province, parce qu'on craignait qu'une révolte n'éclatât dans les lieux où il passerait. On le porta même en tipoï. Dès qu'il fut sur les bords du Zenza, on congédia les nobles et les porteurs, en leur disant de reporter le tipoï dans la banza; puis sur l'autre rive du fleuve, le dembo fut enchaîné et obligé d'aller à pied jusqu'à Loanda.

Son crime était impardonnable, puisqu'il avait osé

blesser l'amour-propre de la junte et du gouvernement en général.

J'ai dit plus haut que dans les possessions portugaises, l'impôt était assis sur les maisons ou sur les plantations; mais dans la province des Dembos, chaque chef donne un ou deux esclaves, selon le nombre de sujets qu'on lui supposait au temps où le tarif fut établi; rien n'a été changé à l'ancienne estimation, quoique plusieurs chefs aient perdu un très grand nombre de leurs sujets, tandis que d'autres en ont acquis le double. Le dembo Gomé Amuquiama, se trouvait parmi ces derniers. Tous les jours, les nègres, vexés ou tourmentés dans d'autres provinces, se réfugiaient chez lui.

Le receveur général de l'impôt, qui en est aussi le fermier, voyait avec peine que la conduite tyrannique des régens lui enlevait une partie de son revenu. Cependant, pour conserver leur amitié, il ne voulut pas se plaindre d'eux. Peu lui importait dans quel endroit demeuraient les nègres, mais il était de son intérêt que partout où ils se trouvaient, ils payassent les taxes, ce qui n'avait pas lieu quand ils étaient dans la province des Dembos, où elles sont établies sur une base différente. Il ne perdit cependant pas l'espoir de concilier son avantage avec celui des régens et des nègres. Pour y parvenir il représenta au dembo le tort que lui causait l'émigration des nègres d'une province dans une autre, et ajouta que pour tout arranger il devait lui payer l'impôt pour toutes les familles qui se fixeraient

à l'avenir dans ses états. Une vive discussion s'éleva entre eux. Le dembo prétendait que le taux de l'impôt qu'il devait pour ses sujets, quel que fût leur nombre, avait été réglé, et que le receveur avait tort de vouloir en exiger un plus élevé. Il lui adressa même quelques reproches sur son avidité mal déguisée. Le receveur parla du capitaine-général et de la junte de Loanda; il menaça même en leur nom. Le dembo, déjà irrité, s'écria : « Va, receveur, va et plains-toi; dis même de ma part à la junte et au général, que s'ils veulent un nouvel impôt, ils viennent eux-mêmes le chercher, parce que je ne le leur enverrai pas. »

Le receveur, qui ne cherchait qu'un prétexte de plainte contre le dembo, fut ravi de la sortie de celui-ci contre le gouvernement. Il dressa aussitôt un long réquisitoire contre le dembo, donna une interprétation odieuse à ses paroles, lui supposa des intentions hostiles, et finit par montrer que l'honneur national était attaqué par ce chef.

Cet écrit produisit l'effet que son auteur en attendait. Le capitaine-général expédia l'ordre d'amener le dembo à Loanda. Mais il n'était pas facile de l'exécuter, parce que ce chef était très puissant et chéri de ses sujets, qui sont très courageux. Le général recommanda donc au régent d'éviter tout ce qui pourrait compromettre la tranquillité : voilà ce qui l'avait déterminé à employer la ruse dont je viens de parler.

Plus tard, j'ai vu le dembo prisonnier à Loanda.

Du fond de son cachot il gouvernait ses états. Ses nobles l'avaient suivi, et lui rendaient hommage comme au temps où il était libre.

Ses sujets sont doués de bravoure, mais méchans. Les hommes sont en général vêtus d'un morceau d'étoffe qu'ils fabriquent eux-mêmes avec une substance qu'ils savent extraire de plusieurs plantes. Les femmes sont bien faites; leurs cheveux sont ornés de morceaux de verroterie; elles ont des colliers de perles et de corail qui leur tombent jusqu'au-dessous du sein; quelques-unes en ont même autour des jambes; elles aiment surtout à porter des anneaux de cuivre autour des bras; elles n'ont pour vêtement qu'un morceau d'étoffe de deux pouces de long sur trois de large, qu'elles attachent avec une corde autour des reins, et elles sont réellement nues, parce que ce léger vêtement se dérange sans cesse.

Le dembo a de quatre-vingts à deux cents femmes. Les plus jeunes, ou les favorites, ne sortent jamais qu'avec lui; mais les plus vieilles vont aux champs travailler comme le reste du peuple. Elles cultivent quelques coins de terre pour subvenir à la subsistance de la nombreuse famille du dembo et de toute sa cour. Sans cette précaution, les impôts levés sur le peuple ne suffiraient pas aux dépenses.

L'héritier du dembo est son fils aîné, n'importe de quelle mère. Cependant si ce fils s'est rendu indigne de la souveraineté, les deux premiers nobles ou censeurs de l'état ont le droit de prononcer son exclusion.

En cas de réclamation de la part du fils ou du peuple, une assemblée générale est convoquée dans une plaine partagée par un ruisseau. Deux orateurs sont entendus de chaque côté, et on décide à la majorité des voix. Le parti des censeurs occupe la partie supérieure, ceux d'une opinion contraire, la partie inférieure. On compte les voix, et la décision reste sans appel. Les dembos sont soumis au joug des lois : ils ne peuvent les enfreindre sans courir le risque d'être déposés. Dans le cas où leur déchéance est demandée, on a encore recours à une assemblée du peuple pour entendre les griefs portés contre eux.

La noblesse n'y est pas héréditaire. Les nobles ne se distinguent pas du peuple par leurs richesses, puisque leurs femmes doivent, comme les autres, pourvoir à leur entretien, et travailler pour leur subsistance.

Les haricots et la farine de manioc forment le fond de la nourriture des nègres de cette partie de la province des Dembos. Ils font même avec ces substances une boisson rafraîchissante qui est excellente. Ils élèvent beaucoup de volailles et de cochons, parce que la proximité du port d'Ambriz leur procure un débouché qui leur est d'autant plus avantageux qu'ils obtiennent, en échange de leurs denrées, des étoffes, de l'eau-de-vie, des ustensiles en cuivre et en fer. Le port d'Ambriz est très utile à cette province, parce qu'il est libre.

Depuis que les Mahungos se sont emparés des terres qui les séparaient de la côte, le commerce de la pro-

vince des Dembos n'est plus aussi avantageux qu'auparavant, parce que les Mahungos peuvent négocier sans intermédiaires avec les capitaines qui viennent acheter des esclaves.

Toute la partie occidentale de la province des Dembos, et qui est occupée par les sujets de Gomé Amuquiama, est extrêmement montagneuse. Les orages y sont d'une violence épouvantable. L'homme instruit de la cause et des effets de ces météores en ressent une sorte d'effroi. Il n'est donc pas surprenant que le nègre ignorant s'imagine que les éclats bruyans de la foudre sont produits par le courroux des dieux.

CHAPITRE XVII.

Fête. — Feu de joie. — Arrivée chez le dembo Cabunda. — Coutumes. — Embarras de mes porteurs. — Leçon très utile. — Retour chez Mufuqué. Fertilité du sol. — Dembo Caculo Cahenda. — Retour dans la province du Golungo Alto. — Départ pour Ambacca. — Régent. — Productions. — Nègres.

Au moment de mon départ le dembo vint, vêtu de ses habits pompeux et entouré de toute sa cour, pour me dire adieu et recevoir le tafia que je lui avais promis. Il me tendit la main : oubliant alors les sujets de mes griefs contre lui, je lui donnai la mienne. Aussitôt des applaudissemens éclatèrent de toutes parts, à plusieurs reprises. Le peuple, qui était silencieux depuis qu'il avait su que j'étais mécontent, manifesta d'une manière non équivoque la joie qu'il ressentait de la réconciliation qui s'opérait en ce moment. Le dembo fut gratifié de tafia; j'y ajoutai une pièce de

mouchoirs. La musique se fit entendre; mais aussitôt que je fus sorti de la banza, je renvoyai la bande de musiciens.

A une lieue de la banza nous traversâmes la rivière Uqua, et nous atteignîmes de bonne heure la zenzala Singuel Cambari. En quittant ce lieu, nous nous trouvâmes sur la pente d'un coteau d'où la vue s'étendait au loin sur une plaine couverte d'une herbe sèche et haute de cinq à six pieds. De distance en distance quelques bosquets arrêtaient les regards.

Dans toute la province des Dembos le sol est fertile. La couche de terre végétale est très épaisse. Les arbres sont plus petits et moins forts à la base des montagnes qu'à une élévation de deux à trois mille pieds; mais sur le sommet la végétation est languissante. J'ai trouvé, à la hauteur de cinq à six mille pieds, des fougères semblables à celles de France. Je n'en ai jamais rencontré plus bas, excepté dans la montagne qui est vis-à-vis la régence. Celles que j'y vis, en petit nombre, étaient très grandes, et formaient des arbrisseaux de six à huit pieds de haut, mais la tige en était très grosse.

Enfin, après sept heures de marche, nous arrivâmes chez le soba Mané Angambo, qui feignit d'être surpris de ma venue, quoiqu'il eut reçu depuis deux jours, l'ordre de me procurer des porteurs. Mais, de même que les autres chefs nègres, exercé dans l'art de feindre, il eut l'air de se donner beaucoup de mal pour me satisfaire, afin de s'attribuer un mérite qui lui

valût une plus forte récompense ; il vint me dire qu'il partait pour rassembler, pendant la nuit, les hommes dont j'avais besoin. A la pointe du jour il parut à ma porte bien fatigué en apparence ; mais j'appris qu'il avait couché chez lui, et avait envoyé un nègre avertir ceux qui devaient m'accompagner et qui étaient déjà prévenus.

Dans le canton de Quinené, un grand concours de peuple était assemblé sur les bords des sentiers, pour tâcher de nous entrevoir. Ces nègres coururent assez long-temps en avant, ou à côté de nos tipoïs, en criant et en chantant ; quand ils se retiraient, ils s'écriaient de toutes leurs forces. « Je les ai vus. Ils sont beaux. » Les femmes sont presque entièrement nues.

Près de la senzala, nous retrouvâmes l'Uqua. Ce n'est qu'un petit ruisseau dans cet endroit. On ne le remarquerait pas si le bruit qu'il fait en roulant sur un lit rocailleux n'attirait l'attention ; de même que la veille nous passâmes des coteaux et des collines d'une uniformité fatigante. Le soleil était très ardent, j'attribuai aux effets de ses rayons, l'indisposition que je ressentis à midi. Je fus pris de frissons qui durèrent quelque temps, et me firent craindre une seconde attaque des fièvres ; mais je reconnus bientôt que je devais attribuer mon mal à un violent orage, qui se manifesta l'après-midi, et continua fort long-temps. J'ai remarqué que quelques heures avant l'apparition de ces météores on ressentait un malaise général.

Je n'étais pas encore dans la banza du dembo Mufu-

qué, quand l'orage éclata avec tant de violence, que les premiers coups de la foudre mirent le feu à l'une des maisons voisines de celles qui m'étaient destinées.

Le dembo Mufuqué gouverne un coin des états de Gomé Amuquiama. Il a perdu les siens dans les guerres continuelles qu'il a soutenues pendant plusieurs années contre les Mahungos, sans que le gouvernement portugais lui ait donné aucun secours; il avait cependant lieu d'en attendre, puisque ses états formaient une partie de ceux qui relèvent du Portugal.

A une demi-lieue de la banza, je fus reçu par les nobles du dembo, qui étaient accompagnés de la musique. Il me complimentèrent et m'exprimèrent la satisfaction que ma visite causait au prince, au peuple et à eux-mêmes. Après les avoir remerciés, je les invitai à continuer la marche.

J'étais malade et peu disposé à jouir de la fête que l'on avait préparée. On n'avançait que lentement, les sentiers étaient couverts de curieux. Les musiciens faisaient un tintamarre qui me fatiguait. Les cris et la joie bruyante du peuple augmentaient mes souffrances.

Près de la banza, je trouvai le dembo, qui venait aussi à ma rencontre. Il était entouré de tout son peuple qui supportait le désagrément de se mouiller pour le plaisir de me voir.

Le dembo marcha à côté de mon tipoï, jusqu'à la maison qu'il m'avait destinée. Elle était neuve. Il l'avait fait construire depuis le moment où il avait connu mon

intention de passer par sa banza; quand on respecte quelqu'un et qu'on veut le lui prouver, on lui donne toujours pour demeure une maison que personne n'a encore habitée.

Je priai le dembo de différer les fêtes jusqu'au lendemain, parce qu'étant indisposé, j'avais besoin de repos. Il se retira après m'avoir demandé la permission de revenir plus tard savoir de mes nouvelles. Il fit apporter chez moi la volaille dont je pouvais avoir besoin. Il plaça des gardes pour veiller à ce que personne ne vînt me déranger, même à une assez grande distance de la maison. Il se montra plein de bienveillance.

Je me levai le soir pour lui envoyer un présent. Il ne tarda pas à me faire visite. Il me témoigna toute sa satisfaction et sa reconnaissance; mais il me quitta bientôt parce qu'il vit qu'il m'incommodait.

Les fatigues des jours précédens m'avaient causé une nouvelle attaque des fièvres. J'en souffris pendant trois jours. Je commençai à reconnaître les effets de l'ardeur excessive du soleil sur ma santé; elle se rétablissait aussitôt que je cessais de m'exposer à ses rayons, et déclinait quand mes observations exigeaient que je les affrontasse.

Le dembo profita de mon séjour chez lui, pour faire ouvrir des chemins à travers les forêts où je devais passer. Et pendant ma convalescence il eut pour moi les soins d'un père pour un fils chéri.

L'enceinte destinée à l'habitation des femmes et des

filles du dembo, est entourée d'une palissade en branchages garnis de roseaux et de paille. Les maisons particulières du prince, sont à l'entrée de cette enceinte. Pour y entrer il faut traverser une vaste place; c'est le lieu destiné à la réception des sobas et des princes voisins qui ne peuvent pénétrer dans la banza, dont deux sobas l'épée nue à la main, défendent l'entrée. Ces chefs se relèvent tous les jours, mais leur service dure trois mois. Quoique le dembo soit pauvre; qu'il ait perdu ses états; qu'il réside même par grâce sur ceux de son ancien voisin et allié, il conserve et maintient chez lui cette apparente grandeur qui a toujours distingué la cour des chefs, ses égaux.

Je ne saurais décider s'il doit au malheur ces marques d'intérêt pour le bien de ses peuples, ou si son heureux naturel les lui suggère, mais il est très certain qu'il ne ressemble en rien aux autres chefs nègres. Tous les jours il gémit sur le sort de ses anciens sujets qui ont été conduits en esclavage.

Ce prince et le petit nombre de sujets qu'il compte encore aujourd'hui sont idolâtres. La quantité des dieux bienfaisans est presque égale à celle des hommes qui les adorent. Ces nègres croient que chaque dieu a pour ennemi un mauvais génie, qui le contrarie de tout son pouvoir, ce qui les porte à honorer du titre de divinité tout ce qui leur paraît posséder un degré de force supérieur à tout autre. Ils supposent que cet être devra vaincre son rival. S'il leur arrive quelque malheur, ils présument que leurs dieux occupés

ailleurs les ont oubliés. Alors ils célèbrent des fêtes en leur honneur pour les réveiller de l'assoupissement dans lequel ils les supposent plongés.

Leur respect pour les morts est extrême, ils croient qu'ils peuvent leur être utiles, et surtout qu'ils communiquent sans intermédiaires avec les dieux protecteurs, et avec les génies malfaisans. Quand ils ont quelque chose à leur demander, ils célèbrent en leur honneur des fêtes qui durent plusieurs jours; aussitôt qu'elles sont finies, ils adressent leurs prières aux âmes, dans la persuasion que celle qu'ils supplient d'intercéder pour eux ne peut rien leur refuser, et que son intercession suffit pour tout obtenir. Ils ne regardent la mort que comme un changement de situation ou plutôt de demeure.

La veille de mon départ, tout le peuple quand j'y eus consenti, s'assembla sur la place publique devant ma maison. On exécuta les danses nationales. Les femmes étaient presque nues. La température était brûlante. L'oualo coulait à grands flots. Les femmes loin de rien refuser aux hommes les agaçaient. Des simulacres de combat suivirent ces débauches; mais les hommes que les femmes avaient fatigués, étourdis d'ailleurs par l'ivresse, ne s'y livraient qu'à regret. Leurs lances ressemblaient à celles des anciens Romains. On me dit qu'elles avaient toujours eu cette forme. On m'en montra qui venaient, dit-on, des premiers chefs régnant sur ces pays, plusieurs siècles avant qu'on y eût entendu parler des Européens.

Malgré la circonstance, ces nègres se montrèrent fort habiles dans le maniement de leurs lances et de leurs sabres. La journée entière se passa en danses et en exercices guerriers. Les enfans des deux sexes cherchaient à imiter leurs parens dans leurs débauches. Toute tentative contre une jeune fille non nubile est interdite par la loi ; mais celle-ci peut provoquer des garçons de son âge. Quelque intimes qu'aient pu être les rapports d'une jeune fille avec un homme, il doit, s'il veut qu'elle devienne sa femme, en payer le prix au père de celle-ci, sans quoi elle est donnée à un autre qui ne l'en estime pas moins.

La fête se termina par un grand feu de joie. Une énorme quantité de bois coupé dans les forêts voisines avait été entassée en forme de cone très allongé sur deux maisons. On mit le feu à ces cases ; il se communiqua bientôt au bois, qui brûla pendant deux heures.

J'avais fait donner à ces nègres la valeur d'un gros cochon et de deux chèvres ; ces animaux furent immolés aux dieux, pour leur demander que le généreux blanc qui avait honoré ce village de sa visite, fît un heureux voyage. On jeta le sang des chèvres sur les charbons, au milieu d'un danse exécutée en l'honneur de Muta Calumbo.

Je fis distribuer quelques bouteilles de tafia, espérant que la fête allait se terminer ; mais elle se prolongea assez tard. Il était trois heures avant que tout le monde fût endormi. Etant sorti, je vis des groupes nombreux d'hommes et de femmes qui dormaient dans les

bras les uns des autres, autour des charbons embrasés. Ce nouveau tableau, non moins licencieux que celui de la journée, était en partie enveloppé des ombres de la nuit, et très singulier.

Le dembo passa la soirée assis à ma porte. Il partagea mon souper; mais il but pour nous deux. Il ne me quitta que lorsque tout fut tranquille. Quoiqu'il se fût retiré très tard, il vint de bonne heure pour veiller à ce que les porteurs fussent prêts au moment où je voudrais partir.

Nous quittâmes cette banza à huit heures du matin, et nous voyageâmes pendant sept heures sur le penchant des collines. Le terrein était marneux; les terres calcaires étaient plus légères et moins compactes que dans la plaine. Les couches de schiste noir que j'observai dans quelques ravins étaient coupées de couches minces de mica et de sable mêlés aux substances qui avaient formé les couches noires.

Le dembo Cabunda, qui n'avait pas été prévenu de ma visite, fut assez surpris de me voir. Il ne savait d'abord s'il devait me traiter en ennemi ou en ami. A-peu-près indépendant du gouvernement portugais, il était embarrassé de deviner le motif de ma visite, qui lui inspirait de la défiance. Obligé, comme marque de son vasselage, de tenir le pont de cordes du Dandé en bon ordre, il craignait quelque nouveau réglement qui eût encore empiré sa situation, assez pénible d'ailleurs, puisqu'il était exposé à de continuelles attaques des Mahungos. Le devoir de conserver le pont de

cordes en bon état est de la plus grande importance pour son intérêt personnel, puisque, par ce moyen, il entretient des communications avec les peuples au sud du fleuve, qui lui procurent un débouché pour la vente de ses nattes.

Autrefois très puissant, ce dembo n'a plus aujourd'hui qu'un territoire très resserré, faiblement peuplé, que les Mahungos entourent de tous les côtés, et qu'ils diminuent tous les jours. Ses sujets sont continuellement victimes de l'audace de ces terribles voisins. Il gémit inutilement sur l'abandon dans lequel il se trouve. Ses ancêtres avaient trouvé du secours chez les Portugais, dont le nom seul inspirait la terreur; mais le prestige est détruit : partout on rencontre des traces des récriminations des nègres indépendans.

Ce dembo, moins civilisé que ses confrères, professe une doctrine qui doit lui concilier l'affection des partisans du pouvoir absolu. Il prétend que les princes ne doivent compte de leurs actions à qui que ce soit; il fait exécuter ses volontés avec une violence barbare.

Le caractère du peuple se ressent des dispositions cruelles du maître. Celui-ci ne le cède en rien aux plus féroces Mahungos, dont je parlerai plus tard.

Lorsque ces nègres veulent priver un autre homme d'une de ses femmes, et que celle-ci y consent, ils la recherchent et se font surprendre avec elle. Le mari offensé cite le coupable devant le dembo, qui le condamne à rembourser le prix donné pour la femme infidèle. Celle-ci, devenue libre par cette rançon payée à

celui qui avait obtenu tout droit sur elle, se donne à qui il lui fait plaisir. Une femme n'obtient sa liberté entière que par l'excès de ses désordres. La fougue des passions l'oblige bientôt à se livrer à un autre : alors elle n'assujétit plus à aucun rachat ceux qu'elle favorise. Elle devient libre une seconde fois quand il lui plaît d'écouter un autre homme; mais, dans ce cas, celui avec qui elle s'était liée, ne porte point de plainte au dembo. Il la vend et la livre par surprise. Les mêmes débauches qui lui donnent toute sa liberté finissent par faire son malheur, lorsqu'elle ne sait pas user complètement de cette faculté. Ce n'est jamais que par passion pour quelqu'un que ces femmes s'abandonnent à lui; elles s'attachent exclusivement à un homme, et n'imitent pas celles qui, en Europe, jouissent d'une complète indépendance; de sorte que s'il les délaisse, elles restent abandonnées de tout le monde.

Le dembo reçut avec plaisir mes présens, qui sans doute me valurent en grande partie la bonne réception qu'il me fit. Il se montra généreux et m'envoya beaucoup de bétail, c'est-à-dire des cabris. Ses femmes, contre la coutume ordinaire, vinrent me rendre visite, tant pour satisfaire leur curiosité, que pour obtenir quelques cadeaux. Elles apportaient toutes des œufs, parce qu'elles savaient que je les aimais; toutefois, elles ne les montrèrent qu'après que je leur eus fait donner quelque chose.

Pendant mon séjour chez lui, ce dembo ne manqua jamais de m'envoyer une calebasse de sa boisson ordi-

naire en marque d'amitié; mais il suivait toujours de près ce don pour boire du tafia, qu'il trouvait bien préférable à son oualo. Ses visites ne me causèrent point d'ennui, parce que c'était un homme assez gai. En vrai buveur, il ne manquait jamais de chanter quelque chanson de table, dont le refrain, à chaque couplet, était qu'il fallait vider le verre.

Il me disait un jour : « Pourquoi n'y a-t-il pas de dieu de la boisson, pour nous en donner quand nous en voulons? Quel plaisir on éprouve quand on s'enivre! On oublie ses chagrins; alors je ne me souviens plus que j'ai des ennemis; je ne vois que le plaisir du moment. »

Les magasins de l'état sont rangés autour de sa demeure; chacun contient un lit pour qu'il puisse s'y reposer pendant le jour. Les avenues qui conduisent à son palais, et celles qui mènent dans les jardins particuliers de ses femmes, sont très ombragés; on y jouit d'une fraîcheur délicieuse au milieu des ardeurs du jour.

Le dembo tout en m'exprimant son regret de ce que j'étais toujours souffrant, n'insista pas moins sur l'ancienne coutume; il voulait que j'acceptasse une de ses filles, qui était très jolie, et qu'il ne manquait jamais d'amener avec lui. Il pensait beaucoup au présent qu'il obtiendrait, mais il desirait surtout que cette fille pût devenir enceinte, et donnât naissance à un enfant qui deviendrait célèbre, et peut-être régent de la province. Enfin, il chargea son interprète de la

conduire chez moi, de l'y laisser, et en même temps de me dire que si j'avais quèlque répugnauce pour elle, je pouvais choisir parmi les autres celle qui me conviendrait.

Dès mon arrivée, il avait eu soin de ne me laisser manquer de rien. Il avait ordonné à ses sujets d'offrir leurs filles à mes interprètes et à mes domestiques. La plus grande harmonie régnait autour de moi, et semblait présager un heureux succès pour mon voyage. Les femmes s'ornaient avec plaisir des présens que leurs amans leur avaient faits; elles ne demandaient rien, et chacun content du présent se reposait sur ma générosité pour satisfaire le dembo. Ce dernier acte de la pièce ne fut pas aussi facile à effectuer qu'on l'avait pensé.

Dans ces contrées, gouvernées par les dembos, la loi oblige tout homme qui reçoit la femme qu'on lui offre, à informer le prince du cadeau qu'il a intention de lui faire, pour la faveur qui lui est conférée. Quiconque manque à cette règle, encourt la peine de l'esclavage, il ne peut se racheter qu'en donnant un esclave. Je croyais que mes gens avaient rempli cette formalité, et je fus très surpris d'apprendre qu'ils l'avaient négligée.

Le dembo se montra assez sévère, il exigeait un nombre d'esclaves égal à celui des femmes. Il feignit de ne vouloir pas entendre raison, et me renvoya dédaigneusement le présent que je lui avais envoyé en paiement de la rançon de mon monde. Je reconnus alors

qu'il fallait agir avec fermeté. J'ordonnai à mon garde-magasin de serrer les marchandises, et je déclarai aux émissaires du dembo, que je ne me chargeais plus de délivrer les coupables; qu'ayant commis une faute, ils devaient la payer; qu'en conséquence, il pouvait, dès ce moment, en user avec eux comme s'ils ne m'accompagnaient pas.

Cette réponse produisit l'effet que j'en attendais. Le dembo craignit, en faisant saisir mes gens et en les vendant, de s'attirer la colère du capitaine-général d'Angola, qui l'eût fait prendre et condamner peut-être à mort, pour avoir trafiqué de sujets portugais. Il me fit dire qu'il acceptait le présent en considération du respect qu'il avait pour moi, et qu'il faisait grâce à mes domestiques de leur crime. Le moment était favorable pour donner une leçon à ces jeunes gens qui m'accompagnaient. J'en profitai, et je fis savoir au dembo qu'il ne pouvait plus traiter avec moi, mais qu'il devait s'arranger avec les coupables, et que je paierais ce qu'ils consentiraient à lui accorder, pourvu toutefois que cela n'excédât pas ce qui leur revenait. Le dembo se repentit, mais trop tard, d'avoir montré tant d'obstination, et accepta de chacun de mes gens huit beiramés, ce qui ne faisait pas le quart de ce que j'avais voulu lui accorder.

Je ne fus pas fâché de cette aventure, puisqu'elle me fournit l'occasion de morigéner des gens qui se livraient à une débauche continuelle depuis qu'ils étaient avec moi. Ces excès auraient pu dans la suite

entraîner de graves inconvéniens, auxquels il n'aurait plus été possible de remédier, même en sacrifiant tout ce que j'aurais possédé, car des chefs auraient été bien aises de trouver ce prétexte pour me piller.

J'avais reconnu depuis long-temps que, pour arrêter l'impétuosité des passions, il fallait employer un moyen plus efficace que les paroles. Mes gens sentirent la force de la leçon qu'ils reçurent dans cette circonstance; car ils ignoraient si je ne les aurais pas laissés au pouvoir du dembo. Dans la suite ils se montrèrent plus réservés et plus tempérans.

Après quelques jours passés à parcourir les environs de la banza, je retournai chez le dembo Mufuqué, par le même chemin que j'avais suivi en venant, car ce n'est pas une petite peine que de s'en frayer un nouveau à travers ces pays incultes.

Mufuqué se montra fort content de mon retour. Il m'apprit qu'il avait fait nettoyer les sentiers jusque chez le dembo Andala Cabassa, afin que je pusse voyager plus agréablement. Voulant me retenir quelques jours de plus, il m'annonça de nouvelles fêtes qu'il m'avait préparées, mais le souvenir de la dernière était tellement gravé dans mon esprit que je le refusai.

Une raison assez majeure me forçait à ne pas prolonger mon séjour dans cette province. Je n'avais apporté de provisions que pour un nombre de jours limité. Ma maladie avait contrarié mes projets. Je me trouvais réduit aux haricots et au manioc, nourriture qui ne convenait guère à l'état de ma santé. Je n'a-

vais plus ni vin, ni biscuit, ni assaisonnemens d'aucune espèce.

Le lendemain, au lever du soleil, nous nous mîmes en route, après qu'on eut préalablement sacrifié une poule, dont le sang fut répandu sur toutes les charges des nègres, afin de s'assurer la protection des dieux.

La campagne offrait une perspective plus intéressante que dans les pays que j'avais parcourus précédemment. Des vallées et des collines la rendaient riante et variée. La vue n'errait plus dans un lointain sans bornes où elle ne trouvait rien pour se reposer. Les orages fréquens avaient donné une nouvelle vigueur à la végétation, et la verdure était émaillée de fleurs sans nombre.

A une demi-lieue de la banza où j'allais, les nobles du dembo, précédés d'un grand nombre de musiciens et suivis d'une foule immense, vinrent, suivant l'usage, me complimenter sur le plaisir que je leur procurais à tous, par une visite si peu attendue. Bientôt après je rencontrai le dembo entouré de toute la pompe qu'il avait pu déployer.

Les fêtes qui eurent lieu en mon honneur, ne différèrent en rien de celles qui avaient été données chez le dernier dembo. Je ne restai que deux jours chez Andala Cabassa; mais au moment de mon départ il se plaignit amèrement de ce qu'ayant fait le portrait des autres dembos, pour les porter au moùènè poutou, je ne faisais pas le sien. Puis il se lamenta sur le malheur qu'il avait eu de perdre ses états, ce qui était

cause que maintenant les Européens le comptaient pour rien.

Sensible au chagrin de cet homme, chagrin que j'avais occasioné sans m'en douter, je résolus de satisfaire son amour propre. Je le fis donc venir chez moi, et après avoir dit à ma caravane de partir, je passai une heure à tracer sur le papier les traits de ce dembo. Il voulut me témoigner sa reconnaissance en m'accompagnant assez loin. Il me dit que je trouverais des fêtes brillantes chez le dembo où j'allais, parce que, dès le moment où il avait su que mon intention était de passer dans sa banza, il n'avait rien négligé pour me faire une réception digne de moi.

La campagne où je passai est d'une fertilité prodigieuse. Je comptai deux cent quarante-un grains sur un épi de maïs. On peut évaluer leur terme moyen à cent quatre-vingt. Les tiges de haricots étaient aussi fécondes que celles que j'ai décrites précédemment. Le manioc y est excellent. Je n'y trouvai d'autre fruit que des bananes qui n'étaient pas mûres. Il n'y a dans ce canton aucune espèce de palmiers. Je ne vis ni orangers ni citronniers, et on me dit qu'ils n'y croissaient pas.

La terre est noire et grasse. On ne trouve nulle part des roches. Les lits de ruisseaux offrent quelques petits cailloux. Les plantes m'offrirent peu de variété; mais il m'était impossible de les examiner dans les forêts où les ronces et les épines forment des haies impénétrables. Dans les plaines les roseaux composent des

touffes très hautes, et difficiles à traverser à moins de s'y frayer un chemin avec des instrumens tranchans.

Vers les trois heures de l'après-midi, j'arrivai à un quart de lieue de la banza. Le dembo m'attendait là depuis midi, avec au moins la moitié des habitans de la ville. Il avait déployé une magnificence qui surpassait tout ce que j'avais vu jusqu'alors. Il m'adressa des complimens analogues à ceux que m'avaient faits ses pareils, et m'assura qu'il était infiniment heureux de ma présence dans ses états. Je l'invitai à remonter dans son tipoï, et je rentrai dans le mien. Le cortège s'ouvrit par les musiciens; un grand concours de peuple suivait en dansant. La garde du dembo entourait mon tipoï, il fermait la marche avec tous ses nobles. Le peuple se précipitait partout sur les sentiers, pour tâcher de nous apercevoir.

Arrivés sur la place publique, le dembo me conduisit dans la maison qu'il m'avait destinée, et conformément à l'usage il m'invita à venir prendre part à la fête qui allait commencer.

La musique se rangea à côté de ma maison. Le peuple forma un carré au haut duquel trois chaises semblables furent placées. Le dembo nous invita à nous asseoir à côté de lui. Tous les nobles s'accroupirent autour de nous sur des nattes.

Quatre hommes commencèrent un simulacre de combat, dans lequel ils montrèrent assez d'adresse. Les applaudissemens du peuple étaient si bruyans, que j'en restai étourdi. Des danses succédèrent aux faits d'armes.

Mais au bout de quelque temps, je priai le dembo de faire discontinuer le divertissement pour quelque temps, parce que ma santé demandait de la tranquillité.

Le soir un grand feu fut allumé comme ailleurs, pour mon arrivée, et la nuit se passa dans des débauches semblables à celles que j'ai déjà décrites. Mais je n'y assistai point. Ces fêtes commençaient à m'ennuyer.

Le lendemain j'envoyai un présent au dembo, en lui faisant dire que je le dispensais ultérieurement de toute marque de réjouissance. Il ne tarda pas à me rendre visite. Je profitai du moment pour dessiner sa figure. Aussitôt après son départ j'allai me promener dans la campagne. A mon retour je trouvai un présent qu'il m'avait envoyé. Il consistait en cochons et en volaille. Je donnai les premiers à mes nègres, et je réservai le reste pour moi.

Le thermomètre marquait ordinairement à deux heures de l'après-midi 27° à l'ombre, et à quatre heures du matin de 12° à 14°. Dans les jours les plus chauds l'hygromètre marquait à deux heures de l'après-midi de 13° à 15°, et à 9 heures du soir de 72° à 77°. L'humidité était excessive et le froid se faisait également sentir très vivement pendant la nuit; aussi le nègre qui dort en plein air allume-t-il toujours un grand feu à côté duquel il se couche enveloppé dans sa tangue.

La banza particulière du dembo est très grande. Ce personnage est très fier du grand nombre de ses femmes. Il croit qu'elles augmentent son importance. Il les traite bien, mais c'est par vanité, et non pour

leur bien-être. Elles sont comme chez les autres princes partagées en plusieurs classes, les unes uniquement occupées des soins de lui rendre la vie agréable, et des travaux du ménage; les autres vont aux champs.

Ce dembo, contre la coutume ordinaire, me conduisit partout dans sa banza, sans en excepter même le temple de ses dieux. Il prenait plaisir à me faire remarquer la beauté de ses filles. Il s'excusa à plusieurs reprises de ne m'en avoir encore envoyé aucune. Il m'assura que c'était pour ne pas me manquer de respect, parce qu'il savait qu'aucune n'était vierge ; quant aux autres elles n'avaient pas encore atteint l'âge de nubilité.

Il me mena ensuite dans une maison située à l'écart, et fermée d'une serrure assez singulière et passablement sûre. Elle était d'autant plus difficile à ouvrir, qu'il fallait que la clef levât cinq pilons, qui tombaient sur le verrou et l'empêchaient de reculer. Cette serrure pourrait être adoptée pour nos coffres forts.

Quand je quittai le dembo, toutes ses femmes se réunirent autour de moi pour me reconduire, mais aucune n'osa m'approcher. Je leur fis distribuer quelques colliers, et je les congédiai aussitôt que je fus chez moi. Ayant vu passer un nègre prisonnier, que l'on menait chez le dembo (1) où il allait être jugé, je le suivis pour être témoin de la manière dont la justice se rendait dans ces lieux.

Le dembo était assis au milieu d'un grand nom-

(1) Voyez pl. 7.

bre de nobles, le criminel à genoux devant lui. L'accusateur et ses témoins se tenaient à la droite du dembo. Ils exposèrent leurs griefs. L'accusé obtint ensuite la parole, et se justifia si habilement, qu'il démontra que sa partie adverse avait voulu le rendre victime d'un complot.

Le dembo, convaincu de son innocence le fit aussitôt mettre en liberté, et par la même sentence, l'accusateur et ses témoins furent placés sur le banc des criminels. La machination dont ils s'étaient rendus coupables fut prouvée par les témoins eux-mêmes, qui cherchèrent à s'excuser, en faisant retomber la faute sur ceux qui, en abusant de leur empire sur eux, étaient venus à bout de les suborner. Le dembo condamna ces malheureux à payer chacun à l'accusé dix mesures de haricots, et l'accusateur à donner la valeur d'un esclave. Tous furent conduits en prison pour y rester jusqu'à ce qu'ils eussent acquitté l'amende.

Je complimentai le dembo sur la manière prompte dont il administrait la justice; il me répondit qu'il faisait consister son bonheur à rendre son peuple heureux, et à conserver l'ordre. Il vint me reconduire après m'avoir offert de partager sa boisson. Il me promit des porteurs pour le lendemain, et bientôt on commença la fête de départ. On tua quatre cochons et dix chèvres que l'on fit rôtir au feu ardent de deux maisons qu'on incendia pour me fêter. La danse dura long-temps. Tous les nègres y assistèrent vêtus de leurs plus beaux habits. La fête se termina à deux

heures du matin, parce que je fis prier le dembo de me laisser prendre quelque repos.

A neuf heures du matin, ma caravane se mit en marche, non sans quelque répugnance, parce qu'il était déjà tard, et que les plaisirs de la nuit avaient fatigué mes gens.

Mes guides s'égarèrent en sortant de la bauza, et ne s'aperçurent de leur erreur que plus d'une heure après. Il fallut traverser des champs couverts de joncs aussi gros que des roseaux. La distance que nous avions à parcourir était considérable. Les sentiers n'étaient pas fréquentés, des forêts de roseaux nous arrêtaient à chaque pas, une pluie fine vint augmenter les difficultés de cette route pénible. Enfin la nuit nous surprit, et nous avions encore quatre rivières assez larges à passer à gué, dans des endroits où des roches escarpées et glissantes en rendent le trajet dangereux. Le terrein était tellement marécageux, que je craignais d'être obligé de rester pendant la nuit dans des lieux si insalubres; les nègres de la caravane avaient pris les devans, et j'aurais été contraint de coucher sur la terre sans aucune espèce de couverture. La plaine où il ne croissait que des roseaux était dénuée de bois propre à faire du feu; force me fut donc de continuer à marcher, la pluie tombait depuis le coucher du soleil; les porteurs qui m'entouraient étaient épuisés de fatigue, ils ne s'avançaient qu'à tâtons sur un terrein qu'ils ne connaissaient pas; nous employâmes cinq heures à par-

courir environ deux lieues depuis le commencement de la nuit. Les porteurs qui m'avaient précédé chez le soba Calunga Cahuiba, où je leur avais donné rendez-vous, croyaient que je m'étais égaré et que je n'arriverais pas pendant l'obscurité; quand enfin j'y parvins, il était trop tard pour penser à faire préparer un repas, quoique nous n'eussions rien mangé pendant cette longue journée.

Je passai la journée chez le soba Calunga Cahuiba. Je savais que je devais encore endurer beaucoup de fatigues avant d'arriver au village le plus proche, sur la route conduisant au port où je voulais passer le Lombigé. Je reçus dans ce lieu des nouvelles de Loanda et du Golungo Alto, par un courrier que le gouverneur de cette province m'avait dépêché. Il m'annonça l'arrivée sur les bords du Lombigé, d'une personne envoyée pour m'aider à trouver une mine d'or qu'on supposait exister dans ce canton. Ne voulant pas d'un compagnon qui aurait pu rendre un compte inexact de nos recherches, ou même s'attribuer le mérite de la découverte, je fis dire à cette personne qu'elle pouvait s'en retourner chez elle, parce que m'a santé ne me permettait pas de me livrer à des recherches.

Je partis le lendemain, et j'arrivai à midi sur les bords du Lombigé, où je ne tardai pas à rencontrer des roches contenant de l'or. La nature du terrein me donna lieu de conjecturer que la mine existait dans l'endroit. Je recueillis des échantillons que j'ai rap-

portés. Nous traversâmes le Lombigé, ayant de l'eau jusque sous les aisselles. Sur la rive opposée, les roches aurifères étaient plus abondantes. Le lieu où l'on traverse la rivière se nomme Quinumonuma; ce passage fréquenté n'offre point de dangers parce que le fond est sablonneux.

A quatre heures de l'après-midi, je fis partir la caravane pour Sasa. Cette ville est située sur le haut d'une montagne, dont la vue me rappela les impressions qu'avaient autrefois produites sur moi, les ruines en Egypte et en Italie. Des masses colossales de marbre blanc, éparses sur le penchant de cette montagne, présentaient de loin, tantôt l'aspect de débris de villes renversées par les ravages du temps, tantôt celui de monumens funèbres, surtout lorsque des arbres semblables aux saules pleureurs, cachaient ces blocs sous leur feuillage penché vers la terre.

Un orage, qui depuis long-temps grondait dans le lointain, fondit sur nos têtes avant que nous eussions atteint le sommet de la montagne. Le ciel s'obscurcit, les éclairs sillonnèrent les nuages, le tonnerre gronda avec un fracas terrible et la pluie commença à tomber. Les sentiers devinrent impraticables; il fallut les abandonner. Ce ne fut qu'en grimpant à travers les joncs et les épines, et de rocher en rocher, que nous arrivâmes à Sasa.

Cette ville est grande et bien peuplée. Elle est gouvernée aujourd'hui par un chef qui n'est soumis à aucun soba, parce que deux de ces personnages s'en disputent

la souveraineté, ce qui probablement lui procurera son émancipation. Le chef qui la régit n'a que le titre de patron, comme s'il n'administrait qu'un village.

Ce chef m'accueillit avec beaucoup de cordialité, et peu de temps après mon arrivée, il m'apprit que mes porteurs formaient le complot de s'enfuir pendant la nuit, parce qu'ils étaient fatigués. Cette marque d'intérêt apparent n'était qu'un acte d'égoïsme de la part de ce nègre. Il savait qu'il serait obligé de me fournir des porteurs si les miens s'en allaient, c'est ce qui le porta à me révéler un fait qu'il ne m'eût certainement pas divulgué dans toute autre circonstance. Il voulait se donner les airs de me confier un secret important qui méritait une récompense; mais loin de le remercier de son avis, je lui dis ce que je pensais : voyant qu'il n'avait pas réussi, il ne put s'empêcher de rire du mauvais succès de sa petite manœuvre.

Les environs de Sasa ne sont pas agréables. Parti le lendemain vers huit heures du matin, pour la banza Gonguembo, je vis, pour la première fois dans le Congo, des terres vraiment stériles. De tous côtés, un jonc très petit couvrait des campagnes sablonneuses. Rien de plus triste que cette vue. Un petit sable fin que le vent soulevait de temps en temps, rendait ce canton encore plus désagréable, quoique le soleil l'éclairât. Tout cela m'avait tant fatigué, que je ne fus pas fâché quand de loin nous aperçûmes Gonguembo.

Le soba Gonguembo se montra très empressé à m'obliger. La renommée qui me précédait ne pouvait

que l'image de la stérilité. L'herbe qui avait tapissé la terre pendant les deux mois de pluie était déjà jaunie et en partie séchée. Le soleil, depuis onze jours, brûlait les campagnes; la fraîcheur des nuits ne compensait presque pas la chaleur dévorante des jours. L'hygromètre marquait 9° à deux heures de l'après-midi, et 21° à neuf heures du soir; mais cette différence ne suffisait pas pour conserver le degré d'humidité nécessaire aux jeunes végétaux, qui, à peine éclos, étaient exposés à une température trop haute. Dans les vallées, les plus gros étaient encore verts; mais leurs feuilles pendantes et privées de vie annonçaient la désolation qui menaçait la nature organique. Déjà le nègre mettait le feu aux plantes desséchées au pied d'une haute graminée, ayant l'aspect du roseau, tant elle est forte. De distance en distance, lorsque la nuit approchait, on voyait s'étendre dans la plaine des feux dont la flamme, en s'élevant le long des grosses tiges vertes, les desséchait, et faisait tomber leurs feuilles déjà flétries par l'ardeur du soleil, et qui lui servaient de nouvel aliment. Les feuilles des arbres qui se trouvaient sur le chemin de l'embrasement tombaient à leur pied; le tronc était noirci par cet incendie; les branches même semblaient être réduites en charbon : une aridité effroyable régnait partout.

Mais comment décrire la majesté vraiment terrible de ces montagnes qui, enflammées jusqu'à leur cime, semblaient porter un foyer ardent jusque dans les nues?

Quelles innombrables et admirables teintes variées produisaient ces tourbillons de feu! Le nègre parcourt quelquefois des espaces assez considérables pour se procurer le spectacle d'une telle conflagration. C'est à ce singulier attrait que l'on doit attribuer la destruction de quelques-unes des vastes forêts qui couvrent ces contrées; cependant il est assez rare que le feu de la paille sèche puisse enflammer des arbres dont le bois est extrêmement dur.

Tout l'espace que l'on parcourt entre le Golungo Alto et Ambacca est fort triste. On ne rencontre que quelques misérables cabanes assez éloignées les unes des autres. Un petit carré de terre cultivé les entoure; c'est ce qui suffit à produire la subsistance de la famille : tout le reste est inculte.

Ce canton limitrophe des deux provinces est peu peuplé. Quand les Portugais les conquirent, la plupart des habitans furent tués. Parmi ceux qui survécurent, les uns se dispersèrent, soit chez les alliés, soit chez les ennemis des Portugais. Quelques-uns, fidèles à leur souverain, allèrent avec lui tenter la fortune des combats, et conquérir ailleurs des états destinés à remplacer ceux qu'ils avaient perdus. Une petite partie seulement se soumit au gouvernement des Européens. C'est de cette poignée de nègres que descendent les habitans actuels de ces contrées.

A deux lieues de la régence d'Ambacca, l'aspect du terrein change entièrement. Les plaines, brûlées par l'ardeur du soleil, sont remplacées par de vastes ma-

rais, où paissent de nombreux troupeaux de bœufs. Un assez grand nombre d'habitations de nègres s'élèvent au milieu de vastes champs cultivés en manioc, en maïs, en haricots; ailleurs la vue se perd sur des forêts de cotonniers, couronnés çà et là d'orangers et de citronniers, dont les fruits dorés produisent un magnifique contraste avec la verdure foncée des feuilles.

Plusieurs blancs et nègres chaussés ont établi, au milieu de ces belles plantations, une espèce d'entrepôt de commerce pour les peuples grossiers qui viennent des pays de l'intérieur. Ceux-ci y trouvent à échanger leurs productions contre toutes les marchandises qu'ils peuvent desirer.

Le troisième jour de voyage, je couchai chez un blanc, le capitaine Tristao, à qui j'apportais des lettres de ses amis de Loanda, et qui nous combla de marques d'attention, ma femme et moi. J'ai toujours eu beaucoup à me louer de tous les habitans blancs ou mulâtres que j'ai rencontrés dans différens cantons du Congo.

La plaine n'est là qu'à 453 toises au-dessus du niveau de l'Océan. L'air n'y est pas sain; les vapeurs épaisses qui s'élèvent continuellement des marais remplissent l'atmosphère de miasmes qui, condensés ensuite par la fraîcheur des nuits, exercent une action funeste sur les hommes exposés à leur influence. La différence entre la chaleur du jour et celle des nuits était moins sensible qu'ailleurs, où j'avais eu l'occasiou de l'observer. L'hygromètre me

démontra aussi que la différence entre l'humidité de l'atmosphère pendant le jour n'était pas de moitié moindre que pendant la nuit. Mon atmomètre me prouva également que l'évaporation n'était pas aussi considérable que je l'avais trouvée jusqu'alors. (1)

Je passai deux jours dans ce lieu; on me dit que les marais, formés par l'abondance des pluies, seraient bientôt desséchés par la grande chaleur; ce qui me surprit d'autant moins qu'il n'y avait partout qu'à-peu-près onze pouces d'eau sur la terre; or en supposant, comme terme moyen, que l'évaporation fût de quatre lignes pendant chaque heure du jour, et que la compensation pendant chaque heure des nuits fût de deux lignes, il est évident que l'eau devait baisser de deux pouces par jour.

Je partis de bonne heure pour la régence, mais arrivé sur les bords du Lucala, j'y fus retenu fort

(1) Voici le résultat de ces différentes observations.

Thermomètre, à midi, à l'ombre			22
Id.	*Id.*	au soleil	28
Id.	*Id.*	4 heures du matin	17
Hygromètre, à midi, temps sec			14
Id.	9 heures du soir		23

Atmomètre de midi à 1 heure, évaporation dans un vase d'un pied cube d'eau, 6 lignes.

Résultat de l'augmentation du liquide produite par l'humidité qui tomba de 9 à 10 heures du soir dans l'atmomètre, qui m'avait servi pour l'observation de l'évaporation, 3 lignes.

L'analyse de l'air atmosphérique ne me donna aucune différence sensible entre mes observations actuelles et celles que j'avais faites précédemment.

long-temps. Il ne s'y trouvait qu'un frêle canot qui n'admettait que deux hommes à-la-fois avec leurs charges et le batelier.

J'aurais pu faire ce trajet un des premiers et laisser les porteurs passer à leur aise, mais la crainte de quelque évènement imprévu me fit desirer de les voir gagner avant moi la rive opposée. Je ne pouvais m'attendre à aucun secours du gouverneur de la province, on me l'avait dépeint sous les couleurs les plus désavantageuses et les moins propres à m'inspirer de la confiance; ainsi prévenu, je ne devais rien espérer de lui; je me procurai donc un logement chez le lieutenant commandant la milice.

Quand j'allai chez le gouverneur, il était occupé à interroger un criminel; il n'avait pas encore été informé de mon arrivée, mais aussitôt qu'on m'eut annoncé, il ordonna que je fusse introduit : c'était un vieillard d'environ soixante-cinq ans, grand, sec, plein de bon sens et pétillant d'esprit, fort gai et très affable; il me tendit les bras et me combla d'amitié et de prévenances.

Dans la longue conversation que j'eus avec lui, je reconnus bientôt que c'était un homme juste, désintéressé, incorruptible, s'acquittant de son devoir sans acception des personnes; ayant la même balance pour le riche et le pauvre, méprisant les vains discours du public et déterminé à tout affronter pour bien remplir les devoirs de sa charge.

Ces remarques me firent comprendre que ceux qui

parlaient mal de lui, y avaient été excités par leur mécontentement de ce qu'il ne leur avait pas prêté son appui pour des desseins coupables, et les avait traités avec tout le mépris qu'ils méritaient.

Il voulut me faire accepter sa maison, mais lorsqu'il apprit que j'étais déjà logé, il m'envoya en présent tout ce qu'il crut devoir m'être agréable. Il me montra beaucoup d'intérêt pour le voyage que j'avais entrepris.

Ambacca est la plus grande des provinces du royaume d'Angola, elle est qualifiée presidio.

Quoique cette province ne soit pas très habitée relativement à sa grande étendue, elle est cependant la plus peuplée du royaume d'Angola; d'après mon calcul on n'y compte que trois individus par lieue carrée. J'ai observé que, dans tous les villages où j'ai compté les enfans, il naissait dans les endroits bas, un nombre de filles presque double de celui des garçons, et sur les hauteurs, seulement d'un tiers de plus; le régent m'assura qu'il avait toujours calculé trois femelles et demie contre deux mâles; d'après les états que me fournit le curé, sur cent dix-sept familles qui avaient fait baptiser leurs enfans, il était né dans l'année 1826, cent dix enfans, dont seulement trente-un mâles; en 1827, sur cent neuf familles, il était né quatre-vingt-dix-sept enfans, dont trente-quatre garçons; et, en 1828, jusqu'à l'époque de mon arrivée, il était né vingt-neuf enfans, dont dix garçons seulement.

La régence est dans un fond près du Lucala. On

est toujours enveloppé d'un brouillard épais le matin et à l'entrée de la nuit; les environs sont marécageux, tout ce canton est insalubre; et de plus, l'eau de la rivière cause des coliques et des obstructions terribles.

La régence d'Ambacca est située par 9° 9′ 48″ lat. sud, et 15° 17′ 15″ long. est de Paris. J'ai déterminé cette position par des observations lunaires et par le chronomètre.

A la fin de mai qui est le commencement de l'hiver de ces pays, le thermomètre marquait de 24° à 27° à midi, de 10° à 14° à quatre heures du matin, et l'hygromètre qui pendant le jour se tenait entre 16° à 20°, s'élevait pendant la nuit de 70° à 80°, ce qui démontre combien la chaleur doit absorber d'humidité pendant le jour, pour produire une si grande humidité pendant la nuit.

On voit deux petites pièces de canon de campagne près de la demeure du régent; quelques soldats font le service d'agens de la police, pour aller arrêter les nègres qui se sont rendus coupables de délits.

Il y a dans la régence, une église et un couvent où réside un moine qui exerce les fonctions de curé; celui-ci baptise les enfans qu'on lui porte, mais seulement ceux dont les parens paient d'avance le tarif de baptême. Il ne bénit qu'un petit nombre de mariages, les sorciers ou prêtres des divinités nègres sont plus adroits, aussi leur clientelle est-elle plus nombreuse. Ils n'exigent rien pour leur peine, mais ils prennent part

aux fêtes de nòces; d'ailleurs le nègre donne volontiers la préférence au mariage suivi de huit jours de fêtes, qui lui fournissent l'occasion de s'abandonner à toute espèce de débauches, plutôt que de livrer le fruit de ses économies de plusieurs années pour obtenir la bénédiction de l'église qui n'est pour lui qu'une cérémonie stérile et dont il se moque.

Le moyen de civiliser le nègre est de l'instruire. Il ne s'astreindra au travail que quand il se fera des besoins. Il ne s'attachera au sol que lorsqu'il aura l'idée de posséder du bien, et ce desir ne lui viendra que lorsqu'il obtiendra un salaire pour les peines qu'il se donne.

Le terrein des environs de la régence est fèrtile, il peut donner les plus riches productions; partout où il est cultivé, les récoltes rendent deux cents pour un. J'admirai les jardins potagers où les légumes étaient d'une beauté surprenante. Les ananas étaient d'une grosseur prodigieuse et très juteux, les orangers et les citronniers étaient chargés de fruits, la racine du manioc était grosse et très sucrée.

Les nègres m'apprirent que la semence du haricot levait en sept jours, le maïs en six, les ognons en huit ou neuf. Des troupeaux de bétail couvrent les prairies; les basses-cours des cultivateurs abondent en cochons et en volailles de toute espèce; l'aisance régnait partout, un certain luxe se faisait même remarquer, un grand nombre d'habitans ont leur bœuf de selle. Ces riches nègres sont dans la régence ou dans

les environs; ils sont exempts des corvées, travaillent pour eux-mêmes, et l'espoir de jouir du fruit de leurs sueurs les engage à faire leurs efforts pour acquérir quelque chose; mais dans les cantons éloignés de la régence, on retrouve la misère et l'insouciance. Quelle leçon pour un gouvernement! elle lui apprend qu'il ne tient qu'à lui d'avoir des sujets qui soient contens de leur sort, il s'agit de ne pas les traiter en esclaves.

Cette province est la plus reculée à l'est. Elle est bornée au nord par les Mahungos et le Golungo Alto, au sud par la province de Pungo Andongo, à l'est par les terres du roi Ginga et du soba Dala Quinçua, à l'ouest par le Golungo Alto, le Zenza do Golungo, et l'Icolo e Bengo. Elle est divisée en huit cantons, qui sont : la Résidence, Dongo, Hary, Piri, Zenza, Lucala, Samba et Lucamba.

Les habitans y sont plus ignorans que dans les autres provinces, et, à l'exception du régent, il n'y en a pas un qui sache distinguer le nord du sud et l'est de l'ouest.

Ils sont méchans, grossiers, grands parleurs, et très adonnés au vol; mais ils sont industrieux, ils élèvent beaucoup de gros et de menu bétail. J'ai déjà dit qu'on dresse les bœufs à porter la selle comme les chevaux, et on les guide par le moyen d'un morceau de fer ou d'un anneau qui leur passe dans les narines.

Ils filent du coton et tissent des tanguas. Ils aiment la chasse, mais ils sont trop paresseux pour s'y livrer.

Ils fabriquent beaucoup d'huile avec le fruit du

palmier, qui est vendue dans les cantons voisins ou à Loanda. Une fois en chemin pour la porter à ces marchés, si quelqu'un leur demande à l'acheter, ils croient aussitôt qu'il y a disette, et que plus ils iront loin, plus le prix qu'ils en obtiendront sera considérable; quoique l'expérience leur ait souvent prouvé qu'ils se trompaient, ils n'en continuent pas moins leur train. Ces nègres entendent fort bien l'art de blanchir la cire, mais ils en tirent peu de profit, parce qu'elle est à vil prix. Les malheureux qui vont la chercher dans les forêts sont ceux qui ne possèdent pas de palmiers, parce que la vente de cette substance leur procure l'argent dont ils ont besoin pour payer l'impôt.

Cette province est celle qui fournit le plus de porteurs aux commerçans qui vont dans les contrées de l'intérieur. Chaque soba est tenu de chercher et de faire conduire à la régence le nombre d'hommes que le régent demande; il répond d'eux pendant tout le temps qu'ils sont employés; il doit faire remplacer ceux qui s'enfuient, et payer tout ce qui est perdu ou volé.

Quoique le respect que ces nègres avaient pour leurs chefs soit bien diminué par l'avilissement où ils les voient réduits devant les gouverneurs portugais, ils s'abstiennent cependant encore de leur déplaire, non par crainte, puisqu'ils reconnaissent leur impuissance, mais par reconnaissance de l'intérêt que ces chefs mettent à les défendre lorsqu'ils sont cités à la régence.

Les sobas sont très nombreux dans cette province; mais il faut avouer qu'un étranger aurait bien de la peine à les distinguer de leurs sujets, s'ils n'avaient leur sceptre à la main et leur bonnet sur la tête. Ils ne se croient heureux que lorsqu'ils sont ivres : boire du tafia est leur félicité suprême; plusieurs chefs voisins se joignent ensemble pour en acheter de petits barils, parce que l'expérience leur a prouvé qu'en acquérant une marchandise en gros on la paie moins cher qu'en détail. Ils ne manquent pas de s'enivrer à toutes leurs fêtes; par un effet de cette funeste habitude, ils ne savent plus ni se conduire avec décence, ni se faire respecter des autres.

Abâtardis par la sujétion à laquelle ils sont soumis, tremblans devant l'autorité des régens, leur puissance n'est plus qu'un fantôme; quand quelque souvenir de leur grandeur passée vient réveiller en eux l'idée de l'indépendance, ils assemblent leurs sujets, et pleurent sur les ruines de leur autorité; ils en attribuent la perte à l'ascendant que la poudre à canon a donné aux Portugais. « Hélas! disent-ils, à armes égales ils ne nous eussent jamais vaincus. »

Les peuples, voyant que leurs chefs n'ont plus que l'ombre du pouvoir, ne leur obéissent qu'après que ceux-ci ont eu recours aux prières; quelquefois ils se révoltent ouvertement contre leurs ordres : néanmoins, ils plaignent le sort des sobas, parce qu'ils n'ignorent pas à quelle sujétion le régent les astreint. En effet, ainsi que je l'ai dit précédemment, le chef est

arrêté et emprisonné lorsqu'un nègre a manqué à son devoir, et n'est relâché que lorsque tout est exécuté conformément aux ordres du gouvernement; enfin, il répond de tout, parce que c'est lui qui connaît les localités et la demeure de chacun de ses sujets.

Les régens ne réfléchissent pas au mal qu'ils se font, et surtout au malheur qu'ils se préparent en avilissant les chefs aux yeux de leurs sujets. Un jour, et il n'est peut-être pas éloigné, ils reconnaîtront leur erreur; quand les nègres auront perdu tout respect pour leur soba, quand ils ne verront plus en lui que leur égal, ils seront bien près de méconnaître les ordres du régent; le pouvoir que celui-ci exerce sur eux sera bien chancelant. Alors ils contempleront froidement le soba dans les fers, et ne seront pas disposés à prendre sa place. Le régent devra lui-même parcourir le pays pour les trouver: mais y réussira-t-il? Comment espérer de contraindre à obéir aux lois un homme qui, à la moindre vexation, place sa natte sur sa tête, et s'adressant à ses femmes, leur dit: « Emportez nos enfans »; puis, sans autre souci, s'enfonce dans une forêt, et va construire sa cabane dans un lieu où son existence sera ignorée.

La hauteur des herbes, l'épaisseur des forêts, les sentiers tortueux, tout tend à assurer la liberté du nègre. Il peut, à la nouvelle de l'arrivée de quelques soldats de la régence, se cacher dans les champs qui l'entourent; d'ailleurs, les soldats seront toujours des nègres ayant autant que lui de la haine pour les

blancs. Rarement ils emploient les moyens nécessaires pour le prendre. Il sera très difficile au régent de se procurer un nombre suffisant de soldats de milice pour se faire obéir, en supposant que chacun fît son devoir, puisque aujourd'hui il ne peut compter même une compagnie de cinquante hommes. En effet, plus de la moitié de ces gens prennent leur congé sans le demander, parce qu'ils craignent que leur requête ne soit rejetée : cependant le service de chaque soldat ne dure qu'un mois par an. Que ferait-on s'il fallait avoir deux ou trois cents hommes sur pied pour un service continuel?

Il n'est pas étonnant que le nègre cherche à se soustraire à tout travail, puisque le salaire qu'il en retire est trop modique. Il ne reçoit journellement du gouvernement que deux petits poissons secs, appelés *cacusos;* ces poissons, longs de trois pouces et demi à quatre sur deux et demi de large lorsqu'ils sont ouverts en deux, pèsent deux gros et demi chacun. Le nègre qui travaille pour le négociant ne reçoit que le cinquième du prix que ce dernier a payé; le régent garde le reste en guise de gratification.

CHAPITRE XIX.

Départ d'Ambacca. — Voyage à Pungo Andongo. — Attaque de fièvre. — Poison. — Description de Pungo Andongo. — Volcan éteint. — Le prisonnier Sandoval.

En quittant Ambacca, je me dirigeai au sud, vers la province de Pungo Andongo. Je ne tardai point à voir disparaître le spectacle agréable que m'offraient les environs de la régence d'Ambacca. Bientôt le terrein ne présenta plus que le même aspect triste et stérile qui m'avait frappé en venant de Golungo Alto. On passe brusquement d'un pays peuplé dans une affreuse solitude qui remplit l'âme de mélancolie. Bientôt même on ne trouve plus aucune cabane de nègres. Les rugissemens qui se faisaient entendre de temps en temps annonçaient que le lion dominait dans ces déserts. Le second jour, nous n'aperçûmes plus rien qui indiquât

l'existence de l'homme. La forêt que nous parcourions, sans être très épaisse, était extrêmement sauvage. Les cris des hibous, les jappemens de quelques chacals interrompaient de temps en temps le morne silence de ces lieux, et nous avertissaient de nous tenir sur nos gardes pour éviter l'ennemi, dont le chacal nous annonçait l'approche.

Pendant les deux longues journées que nous passâmes dans la forêt, nous ne trouvâmes pas un seul ruisseau, pas une source pour nous désaltérer. Cependant les guides m'avaient assuré que l'on rencontrait de l'eau : induits en erreur par leur assertion, nous n'avions fait aucune provision.

Les nègres, tourmentés par la soif et courbés sous leurs lourds fardeaux, se réposaient à tout moment, et bientôt le désordre régna dans la caravane : chacun s'écarta du chemin pour chercher quelque source; tout le monde abandonna son poste. Je restai seul avec quelques nègres, et ce ne fut que le second jour, à onze heures et demie du soir, que je trouvai une petite mare bourbeuse, dans laquelle il y avait à peine deux verres d'eau; mais nous étions alors tellement altérés que chacun prit la boue pour la sucer.

Une lieue plus loin, nous découvrîmes enfin un ruisseau. Nous campâmes sur ses bords; on alluma un grand feu, et chacun, après avoir bu à longs traits, s'étendit près du foyer pour attendre l'aurore. La nuit était fraîche, et l'humidité si grande qu'en moins d'une heure mes vêtemens furent trempés; le thermomètre

ne marquait que 8 degrés 75 cent., et l'hygromètre se tint à 97 jusqu'au lever de l'aurore. Je remarquai que le moment de l'humidité la plus grande était vers trois heures du matin.

Je me trouvais assez près du presidio de Pungo Andongo pour espérer d'y arriver de bonne heure. Nous n'avions rien mangé le jour précédent, quoique les fatigues eussent été accablantes. Nous avions rencontré quelques racines de manioc, mais ignorant le désordre qui régnait dans la caravane, je ne pouvais prévoir que les hommes qui étaient chargés des vivres ne nous rejoindraient pas. Au lever du soleil nous nous mîmes en marche, et à huit heures du matin nous franchissions les énormes masses de rochers appelés autrefois Roches noires. C'est au milieu de l'espace qu'ils renferment qu'est situé le chef-lieu de la province de Pungo Andongo.

Le régent, qui depuis long-temps connaissait mon intention de visiter cette province, m'avait fait préparer une maison. D'ailleurs, je lui avais expédié un courrier à mon arrivée à Ambacca, pour lui annoncer le moment où je serais chez lui. Lorsque je passai devant la caserne, les tambours battirent aux champs, et la troupe se mit sous les armes. Cette réception me surprit, d'autant plus que je n'étais nullement connu de ce gouverneur. Mais, d'après l'intérêt que lui avaient montré pour mon voyage ses amis de Loanda, qui lui avaient écrit, il avait cru de son devoir de me donner des marques publiques de sa consi-

dération, afin de s'acquérir la réputation de protecteur des sciences; néanmoins on verra bientôt que ce n'était qu'un hypocrite. Trapu, fort gros et de petite taille, cet homme passait plus de temps dans sa cuisine, pour veiller à ce que les mets fussent apprêtés de manière à satisfaire sa sensualité, que dans son cabinet à s'occuper des affaires publiques. Du reste, poli et prodigue de démonstrations de bienveillance, il aurait souri affectueusement à l'homme qu'il était prêt à desservir.

L'on m'avait beaucoup parlé à Loanda des fameux rochers de Pungo Andongo; c'en était assez pour exciter vivement ma curiosité; je voulus donc les examiner; ils forment une enceinte dont la circonférence à l'intérieur est à-peu-près d'une demi-lieue, et consistent en huit mamelons principaux, ou blocs immenses de granit très grossier coupés à pic, de sorte qu'il est impossible d'arriver à leur sommet qui est plat; leur hauteur est à-peu-près de 400 pieds. On ne peut pénétrer dans l'espace renfermé entre ces rochers que par cinq ouvertures très étroites, les autres intervalles sont bouchés par des blocs énormes. Les défilés praticables se prolongent en serpentant entre des masses rocailleuses dont l'élévation diminue à mesure que l'on descend vers la plaine.

Partout je découvris des indices constatant que c'étaient les restes gigantesques d'une montagne qui avait été mutilée par quelque grande convulsion de la nature. Plusieurs débris de substances volcaniques prouvaient que dans ce lieu il avait existé un volcan.

Les ouvertures qui séparent les uns des autres les blocs gigantesques de granit ont indubitablement été produites par quelque force assez puissante pour enlever ceux que l'on trouve plus loin le long des défilés, et qui sont seulement posés sur des terreins d'une nature très différente. On reconnaît à la simple vue que ces blocs ont été transportés, et que des fragmens composent quelquefois leur base, tandis que les rochers de l'enceinte tiennent au noyau du sol. Les fragmens qui servent de base aux rochers transposés, contiennent beaucoup de débris qui ont certainement subi l'action du feu. Quelques-uns cependant commencent à perdre cet aspect. J'ai vu des morceaux tellement altérés par l'eau à une extrémité qu'ils n'offraient plus aucun caractère de roche volcanique, tandis qu'à l'autre il était encore évident.

Je distinguai au milieu de quelques conglomérats, des morceaux de cuivre et de fer sulfuré, faisant avec eux un tout compact. Les masses énormes de diverses substances agglomérées, les roches de granit, les cavités souterraines qui paraissent avoir une grande étendue, au-dessous de la voûte que composent ces masses, méritent d'être examinées attentivement par le minéralogiste.

Les rochers de l'enceinte abritent les chétives cabanes de la garnison composée d'une trentaine de soldats les uns blancs, les autres noirs, postés dans ce présidio pour le défendre contre l'invasion des nègres indépendans. Le régent et les autres autorités y de-

meurent avec un petit nombre de blancs nés de Portugais déportés depuis près de deux siècles.

Autrefois il existait un petit fort dans ce lieu, mais on n'en voit plus aucun vestige; trois pièces de canon de campagne d'une livre et d'une livre et demie défendent le poste.

La juridiction de ce présidio ne s'étend que sur dix-huit sobas qui n'ont qu'un très petit nombre de sujets. Il y a deux ans la petite-vérole y exerça des ravages si terribles, qu'elle enleva plus des neuf dixièmes de la population. Les habitans de la province sont très bruyans, jamais je n'ai vu de si grands parleurs; néanmoins ces nègres ont le tact assez fin pour distinguer si les régens sont en état de gouverner par eux-mêmes, ou bien n'agissent que d'après l'influence d'autrui.

Ce présidio est à 579 toises au-dessus du niveau de l'Océan. Il est assez remarquable qu'à mesure que l'on s'avance vers le milieu des terres, l'élévation du terrein augmente constamment et d'une manière frappante. L'air y est très pur, les eaux sont excellentes; en hiver la température est assez foide. Le thermomètre ne s'élève pas au-dessus de 25°, et ne descend pas au-dessous de 9°. La forteresse est par 9° 29′ de lat. sud et 13° 39′ long. est.

Ce canton est singulièrement favorisé de la nature; la vigne y donne des raisins égaux en grosseur à ceux de Portugal. On y cultive le riz et le froment, mais en très petite quantité, parce que, faute de moulin, les

nègres ne peuvent réduire promptement une grande quantité de grains en farine. Les oranges et les citrons y sont abondans et excellens. L'ananas y est délicieux. Les haricots, les pois, le maïs y rendent généralement deux cents pour un. Toutes les espèces de plantes potagères y croissent merveilleusement.

J'aurais voulu faire des fouilles, mais le gouverneur jugeant que j'allais découvrir des trésors qu'il importait qu'un étranger ne vît pas, apporta tant d'entraves à mon dessein que je fus obligé de l'abandonner. Bientôt même je reçus l'ordre de ne plus me livrer à mes travaux, sans être accompagné de l'officier commandant de la milice; on alléguait pour prétexte que j'avais fait des découvertes précieuses dont seul j'avais tiré parti.

C'était la première fois que j'éprouvais un désagrément pareil. Je ne doute pas qu'il ne fût dû entièrement au gouverneur de la province.

Mon empressement à augmenter le nombre de mes observations avait accru mon état de souffrance. Mon épouse, qui déjà avait éprouvé dix rechutes des fièvres dont elle avait été si cruellement tourmentée, devint encore une fois victime de son desir de m'aider dans mes travaux. Elle ne pouvait se décider à rester inactive, quand elle voyait que je m'exposais à des fatigues dont elle pouvait supporter une partie et par-là diminuer les miennes.

Le dixième jour après mon arrivée à Pongo Andongo, elle n'eut plus la force de se lever. La fièvre

acquit une intensité terrible. Cependant elle céda en deux jours aux médicamens que j'administrai. Mais je me trouvai moi-même tellement épuisé, que force me fut de ne plus sortir. Je pris un vomitif qui me fut donné, et dans lequel on avait mis du poison. Du moins les symptômes qui se manifestèrent aussitôt que je l'eus avalé l'indiquèrent. Je ressentis une chaleur brûlante dans l'estomac et dans la gorge. Pour l'apaiser je bus une grande quantité d'eau. Malgré cette précaution ma langue et le dedans de ma bouche devinrent noirs. Je perdis bientôt connaissance, et depuis cinq heures jusqu'à onze heures du matin, je restai dans un état à faire désespérer de ma vie. Enfin la vigueur de ma constitution l'emporta. Un vomissement me soulagea, et je repris mes esprits.

Je commençais à renoncer à l'espoir de revoir jamais l'Europe. Néanmoins le courage me revint, et aussitôt que je le pus, je recommençai mes excursions. J'avais soin de dépêcher de temps en temps, des courriers à mon correspondant à Loanda avec mes cartes, mes manuscrits et tous les objets d'histoire naturelle que j'avais recueillis, afin qu'il les expédiât en France, comme j'en étais convenu avec lui, dans le cas où la mort terminerait ma carrière en Afrique.

Je rencontrai dans ce présidio, le malheureux Candido d'Almeida Sandoval, prisonnier d'état, condamné à la déportation, pour avoir écrit un pamphlet contre le ministère portugais. Cet homme d'un esprit vraiment élevé me donna beaucoup d'informations

sur cette partie du Congo, qu'il paraît bien connaître. Sandoval avait établi près du présidio une plantation de café qui prospérait. Il me dit que celles de cacao et de poivre, produisaient une bonne récolte; elles en promettaient de plus considérables, quand il fut plongé dans un cachot où il gémit depuis deux ans. Il avait essayé de se soustraire au pouvoir arbitraire qui le retenait dans l'Angola, malgré le pardon que le roi Jean VIII avait accordé à tous les déportés.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DU PREMIER VOLUMF.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.